

Université de Montréal

**Les réseaux militaires comme acteurs des relations
internationales**

Le cas du *Multinational Interoperability Council*

par

Amélie Forget

Département de science politique

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de doctorat
en science politique

Octobre 2013

© Amélie Forget, 2013

Université de Montréal

Cette thèse intitulée :

**Les réseaux militaires comme acteurs des relations
internationales**

Le cas du *Multinational Interoperability Council*

présentée par
Amélie Forget

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Éric Montpetit

Président rapporteur
Représentant du doyen

Frédéric Mérand

Directeur de recherche

Denis Saint-Martin

Membre du jury

Peter Jackson

Examineur externe

Résumé

Depuis plus de cinquante ans, les puissances occidentales ont créé toutes sortes de réseaux militaires internationaux, afin de renforcer leurs liens et harmoniser leurs techniques, leurs équipements et leurs façons de faire. Jusqu'à ce jour, ces regroupements sont demeurés largement ignorés de la discipline des relations internationales. Or, la mondialisation des échanges et l'essor des technologies de l'information ont ouvert les processus politiques à de nouveaux acteurs, y compris en matière de sécurité, jetant un éclairage nouveau sur le rôle, la mission et les responsabilités que les États délèguent à ces réseaux.

En menant une analyse approfondie d'un réseau militaire, le *Multinational Interoperability Council*, cette recherche a pour objectifs de définir les réseaux militaires internationaux en tant que catégorie d'analyse des relations internationales, de documenter empiriquement leur fonctionnement et de mieux comprendre leur rôle dans le champ de la sécurité internationale. Pour ce faire, la démarche propose de recourir à l'appareil conceptuel de l'institutionnalisme relationnel, de la théorie des champs et du tournant pratiques en relations internationales. Cette combinaison permet d'aborder les dimensions institutionnelle, cognitive et pratique de l'action collective au sein du réseau étudié.

L'analyse nous apprend que, malgré une influence limitée, le MIC produit une identité, des capacités, des préférences et des effets qui lui sont propres. Les acteurs du MIC ont eux-mêmes généré certaines conditions de son institutionnalisation, et sont parvenus à faire du réseau, d'abord conçu comme une structure d'échanges d'informations, un acteur intentionnel du champ de la sécurité internationale. Le MIC ne peut agir de façon autonome, sans contrôle des États. Cependant, les relations établies entre les militaires qui y participent leur offrent des capacités – le capital social, politique et d'expertise – dont ils ne disposeraient pas autrement, et qu'ils peuvent mobiliser dans leurs interactions avec les autres acteurs du champ.

Mots-clés : Relations internationales, réseaux, sécurité, militaires, pratiques, institutionnalisme

Abstract

For more than fifty years, Western powers have created many different forms of international military networks, in order to strengthen their ties and harmonize their techniques, equipment and ways of doing things. To date, these groups have remained largely ignored by the academic discipline of International Relations. And yet, globalization and the rise of information technologies have provided many new actors with an access to political processes, including in the field of security. This evolution sheds new light on the role, mission and responsibilities that states assign to these networks.

This research conducts an in-depth analysis of one military network, the *Multinational Interoperability Council*. The aim of this analysis is threefold: to define international military networks as a category of analysis for International Relations, to document empirically their functioning, and to understand their role in the field of internal security. To do so, the analytical framework combines the conceptual apparatus of relational institutionalism, the theory of social fields, and the methodological tools of the practice turn in International Relations. This combination allows for addressing the institutional, cognitive and practical dimensions of collective action within the network.

The analysis reveals that, despite a limited influence, the MIC produces its own identity, capabilities, preferences and effects. The MIC's actors have been able to create the conditions of its institutionalization, and they have succeeded in turning the network into an intentional actor of the international security field, while it was originally created as a mere structure of exchange of information. The MIC is not able to act autonomously, without states' control. However, the relations established by the military who belong to it have provided them with capabilities – social, political and expertise capitals – that they would not otherwise possess, and which they can mobilize in their interactions with other actors of the field.

Keywords : International relations, networks, security, military, practices, institutionalism

Table des matières

Résumé	i
Abstract.....	ii
Table des matières	iii
Liste des tableaux	vi
Liste des acronymes	vii
Remerciements	xi
Introduction	1
Chapitre 1 – Quelle place pour les réseaux en relations internationales? Perspectives conceptuelles et débats théoriques.....	7
1.1. Émergence et définition des réseaux	9
1.1.1. Réseau et pouvoir chez Manuel Castells	9
1.1.2. Les réseaux en relations internationales	11
1.2. La mondialisation affaiblit-elle l'État? Les bases du débat néo-néo.....	12
1.2.1. La mondialisation et l'enthousiasme institutionnaliste	14
1.2.2. Le doute persistant du néoréalisme	18
1.3. L'apport de l'analyse des réseaux en relations internationales et en études de sécurité	21
1.3.1. Le réseau comme instrument d'analyse	22
1.3.2. Le réseau comme objet d'étude	28
Chapitre 2 – Les réseaux militaires internationaux comme acteurs intentionnels des relations internationales.....	35
2.1. Les réseaux militaires internationaux en contexte.....	40
2.1.1. L'émergence des réseaux militaires et l'évolution du contexte international	40
2.1.2. Les capacités des militaires en tant qu'acteur	43
2.2. La question de recherche et les hypothèses concurrentes.....	49
2.3. Le tournant pratique au service de l'analyse des réseaux internationaux.....	54
2.3.1. Ancrage théorique	55
2.3.2. Définition des concepts clés	58
2.4. Présentation du cas et méthodologie	64

2.4.1. Présentation du cas	64
2.4.2. Méthodologie.....	68
Chapitre 3 – La sociogenèse du MIC : d’un réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur	83
3.1. 1996-1999 : la création	83
3.2. 1999-2002 : la formalisation et l’expansion du réseau.....	87
3.3. 2002-2006 : la routinisation des pratiques du MIC et son apprentissage en tant qu’acteur	93
3.3.1. La poursuite de l’expansion : ententes de collaboration et ouverture prudente à de nouveaux membres	94
3.3.2. Le développement d’outils stratégiques et opérationnels.....	98
3.4. 2006-2011 : l’essoufflement du MIC	109
3.4.1. La poursuite de la politique d’expansion.....	109
3.4.2. Le virage managérial et la promotion des produits du MIC.....	115
3.4.3. La recherche de pragmatisme et la rationalisation du travail : l’émergence d’un dilemme	120
3.5. 2011-2012 : la crise identitaire : une rupture?.....	126
Chapitre 4 – Les microfondements du MIC en tant que réseau-comme-acteur	131
4.1. La démarche	132
4.2. Les liens culturels et internationaux préexistants	135
4.3. La reconnaissance du MIC comme un acteur.....	138
4.4. L’importance accordée au MIC	142
4.5. Les attentes par rapport au MIC	150
4.6. Les normes à l’interne	157
Chapitre 5 – Les stratégies du MIC en tant que réseau-comme-acteur	169
5.1. Le MIC, un lieu de coopération et d’action coordonnée	170
5.1.1. La crise de 2011.....	172
5.1.2. Le repositionnement du MIC.....	174
5.1.3. Les stratégies de coopération en action	178
5.2. L’appropriation collective des réalisations matérielles du MIC.....	189
5.2.1 Les effets des relations sociales sur la diffusion militaire	190

5.2.2 L'utilisation des « produits » du MIC	193
5.2.3 Les relations avec d'autres organisations	195
6. Synthèse et conclusions	199
6.1. Les contributions empiriques	201
6.1.1. L'utilité des réseaux militaires internationaux pour les États.....	201
6.1.2. Les conditions de l'institutionnalisation du MIC	206
6.2. Les contributions théoriques.....	219
6.2.1 L'institutionnalisme relationnel mis en pratique	220
6.2.2. L'apport méthodologique au tournant pratique en relations internationales	224
6.2.3. Vers un nouvel agenda de recherche	227
Bibliographie	229
Annexes	xi
<i>Annexe I</i> : Schéma d'entretien semi-dirigé.....	xi
<i>Annexe II</i> : Liste des entretiens enregistrés	xiv
<i>Annexe III</i> : Charte du MIC.....	xvi
<i>Annexe IV</i> : Lettre d'intention du Conseil de l'Union européenne	xxxiii
<i>Annexe V</i> : Politiques et procédures d'adhésion au MIC	xxxvi
<i>Annexe VI</i> : Plan stratégique du MIC	xli
<i>Annexe VII</i> : Publication du MIC dans une revue spécialisée.....	lxviii

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Stratégies structurantes du MIC (page 213)
- Tableau 2 : Pratiques structurantes du MIC (page 214)

Liste des acronymes

ABCA	America, Britain, Canada and Australia Armies Standardization Program
ASCC	Air Standardization Coordinating Committee
AUSCANNZUKUS	Australian, Canadian, New Zealand, United Kingdom and United States of America Naval Command, Control, Communications and Computers Organisation
CATT	Comprehensive Approach Tiger Team
CCC	USCENTCOM Coalition Coordination Center
CCEB	Combined Communications Electronics Board
CD&E MIWG	Concept Development and Experimentation Multinational Interoperability Working Group
FCOE	Future Coalition Operating Environment
ISAF	International Security Assistance Force
LOG MIWG	Logistic Multinational Interoperability Working Group
MED MIWG	Medical Multinational Interoperability Working Group
MIC	Multinational Interoperability Council
MIWG	Multinational Interoperability Working Group
MLSAs	Mutual Logistics Support Agreements
MPAT	USPACOM's Multinational Planning Augmentation Team
NATO ACO	North Atlantic Treaty Organization Allied Command Operations
RMI	Réseau militaire international
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies

OPS MIWG	Operations Multinational Interoperability Working Group
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord
TTCP	Technical Cooperation Program
UE	Union européenne
USCENTCOM	United States Central Command
USPACOM	United States Pacific Command
USSOCOM	United States Special Operations Command
USSOUTHCOM	United States Southern Command
WAN	Wide Area Network

Pour la A Family

Remerciements

C'est à la fin du chemin que tous les efforts déployés prennent enfin un sens. L'aventure du doctorat fut exaltante. Elle m'a permis de côtoyer des gens extraordinaires et de vivre des expériences des plus enrichissantes, qui m'ont amenée à me dépasser, à apprendre sur moi-même, à atteindre un très rare sentiment d'accomplissement. Il s'agit d'un grand privilège. Mais la thèse vient aussi avec son lot d'épreuves, que plusieurs personnes m'ont aidée à traverser. Je tiens à les remercier. Merci aux gens du 3^e et à tous les « CEPSI buddies » qui ont croisé mon chemin, et qui m'ont tant appris. Merci à ma patronne des deux dernières années, Michelle Côté, de m'avoir donné l'espace et la flexibilité nécessaires pour mener de front mes études et une (courte) carrière, dans une période pour le moins tumultueuse de l'histoire montréalaise. Merci à ma famille pour son support. Merci à ma tante Denise, Cédric et Anna pour les précieuses relectures. Merci à Mélanie et Olivier, pour leur amitié, les soirées arrosées, les barbecues, les folies... et les nombreuses journées de gardiennage.

Mais je tiens surtout à remercier trois hommes à qui je dois en grande partie le succès de cette thèse. Je veux d'abord saluer la loyauté et le soutien indéfectible de mon directeur Frédéric Mérand, qui a su m'accompagner en toutes circonstances. Je lui en suis profondément reconnaissante. Je veux aussi remercier mon fils, mon beau Arnaud, que j'ai vu grandir au cours de ces quatre dernières années, et qui me rappelle jour après jour, avec sa grande philosophie, la raison de mon existence. Son histoire sera toute aussi marquée que la mienne par ce projet complètement fou, et j'espère qu'il sera fier plus tard d'avoir permis à sa mère de s'émanciper et d'atteindre son plein potentiel. Je réserve finalement mes derniers mots à Antoine Rayroux, mon collègue et futur mari, sans qui je n'aurais pu terminer cette thèse. Vivre à ses côtés me permet de grandir, de devenir une meilleure personne. Sa présence et son amour m'ont portée dans les bons comme dans les mauvais moments. Notre rencontre fut certainement la plus belle découverte de ce doctorat.

Introduction

Le monde contemporain a connu depuis les années 1990 plusieurs changements, qui ont profondément marqué l'organisation de nos sociétés. La fin de la Guerre froide a décloisonné les frontières et accéléré le processus de la mondialisation des échanges économiques. Aussi, l'écllosion de technologies de l'information de plus en plus performantes a modifié notre rapport au temps, à l'espace et à la productivité. Le secteur de la sécurité et de la défense n'a pas échappé à ces bouleversements. Avec la chute du bloc communiste (qui a diminué la menace d'affrontements interétatiques) et l'émergence de conflits intraétatiques (comme les guerres civiles et les conflits ethniques), les armées occidentales ont revu l'allocation de leurs ressources et réorienté leurs politiques de défense. Croyant assister à « la fin de l'Histoire », les puissances occidentales ont utilisé les plateformes offertes par les grandes institutions internationales, en tout premier lieu l'ONU, pour assurer l'ordre mondial. Les missions de maintien de la paix se sont multipliées, et le mandat des Casques bleus s'est élargi à des activités de rétablissement de la paix, de soutien humanitaire et de développement.

Toutefois, la convergence de la mondialisation des échanges et de l'essor des technologies de communication a favorisé l'apparition de nouveaux enjeux. Les années 2000 ont révélé l'impact des réseaux transnationaux sur la sécurité internationale. Les attentats du 11 septembre et la guerre de contre-insurrection menée en Afghanistan, pour ne nommer que ceux-là, ont illustré l'incapacité des mécanismes de l'ONU, des modes de contrôle de l'État et

des stratégies militaires « traditionnelles » à contenir la menace provenant d'acteurs décentralisés, qui échangent de l'information et s'organisent en réseaux en dehors des institutions formelles. Face à cette nouvelle réalité, les États se sont eux aussi organisés en réseau pour assurer leur sécurité en marge des organisations internationales, comme en témoignent les coalitions récentes qui ont été déployées en Irak, en Libye et dans une moindre mesure au Mali. La stratégie militaire occidentale a d'ailleurs promu la notion de guerre en réseau, le *network-centric warfare*, qui intègre les systèmes de réseaux informatiques à l'art de la guerre. Cette approche place l'échange d'informations et la mise en relation des acteurs étatiques et non étatiques au cœur de la gestion des conflits contemporains : à menace en réseau, réponse en réseau.

Ce nouveau paradigme jette un éclairage nouveau sur la façon de concevoir les relations internationales. Depuis quelques années, la discipline questionne la place qu'occupent les réseaux dans la politique mondiale. Plus précisément, elle s'interroge sur la capacité des États à contrôler les échanges politiques et à conserver leur autonomie en tant qu'acteurs centraux des relations internationales. Certes, les réseaux internationaux ne constituent pas un fait nouveau. Les États recourent régulièrement à cette forme d'organisation en matière de *low politics*, par exemple dans des dossiers relatifs à la finance internationale, aux échanges économiques et aux droits humains. Mais on ignore encore dans quelle mesure les réseaux peuvent constituer un mode d'organisation alternatif aux institutions formelles en matière *high politics*, dans des domaines relatifs à la sécurité de l'État.

Or, nous savons déjà que des États occidentaux ont créé toutes sortes de réseaux militaires plus ou moins formels, afin de renforcer leurs liens politiques et d'harmoniser leurs technologies respectives. Mais ces regroupements n'ont suscité que très peu d'attention de la part des chercheurs. Nous ignorons encore quelle est leur mission, quels sont leurs mandats et surtout, si ces réseaux disposent des capacités nécessaires pour constituer des acteurs à part entière de la sécurité internationale. Pourtant, la multiplication des missions internationales et des acteurs, la transnationalisation des enjeux et les innovations récentes de la doctrine militaire soulèvent de nombreuses questions sur la place qu'occupent de tels regroupements dans la gestion des enjeux de sécurité internationale. Quel usage les États font-ils de ces réseaux? Comment contrôlent-ils les représentants militaires qui siègent en leur sein? Les États leur délèguent-ils des responsabilités? Quel genre de travail accomplissent-ils? Ces réseaux produisent-ils des effets structurants sur la façon de gérer les enjeux de sécurité? Disposent-ils de capacités qui leur sont propres? Sont-ils capables de produire leurs propres préférences et d'influencer les processus politiques ?

Cette recherche ne prétend évidemment pas répondre à l'ensemble de ces questions, mais vise plus modestement à définir les réseaux militaires en tant que catégorie d'analyse des relations internationales, à documenter empiriquement leur fonctionnement, et à mieux comprendre leur rôle dans la gestion des enjeux de sécurité en posant la question suivante : *les réseaux militaires internationaux constituent-ils des acteurs intentionnels des relations internationales?*

Aborder cette réalité empirique constitue un défi théorique et méthodologique. En effet, les réseaux traversent les différents niveaux d'analyse – individuel, national et international – et les différentes catégories d'acteurs – dans ce cas-ci, les acteurs civils, militaires, étatiques ou organisationnels. De plus, les réseaux sont définis à la fois par leurs structures et par les interactions qui lient les individus qui les composent. Finalement, le réseau souffre d'une confusion conceptuelle qui rend son utilisation en relations internationales parfois difficile : d'un côté, les théories dominantes utilisent le concept de réseau comme une forme d'organisation et de l'autre, les approches qui appliquent l'analyse formelle des réseaux conçoivent ces derniers comme des structures sociales. Dans cette recherche, nous définirons les réseaux militaires internationaux comme étant *des structures de relations formelles et informelles plus ou moins institutionnalisées, établies entre des militaires mandatés par des gouvernements nationaux et/ou des organisations internationales pour traiter d'enjeux spécifiques du champ de la sécurité internationale.*

Pour aborder les défis théoriques et méthodologiques de l'étude des réseaux internationaux, cette thèse articule un cadre qui concilie l'institutionnalisme relationnel, la théorie des champs et le tournant pratiques en relations internationales. L'institutionnalisme relationnel applique l'analyse des réseaux aux relations internationales, en étudiant l'impact d'un réseau sur l'évolution du contexte institutionnel – ou du champ – dans lequel il s'inscrit. Par champ de la sécurité internationale, nous entendons une configuration sociale structurée par des relations de pouvoir entre des acteurs étatiques et non étatiques – élus, fonctionnaires, militaires, États, organisations, citoyens, etc. – liés par l'enjeu de la sécurité, et par des règles du jeu de la politique nationale et internationale. La théorie des champs permet

d'opérationnaliser l'institutionnalisme relationnel, en théorisant les interactions stratégiques et les relations de pouvoir non seulement entre les membres individuels d'un réseau politique, mais aussi entre le réseau et les autres acteurs du champ. Finalement, le cadre méthodologique du tournant pratique nous permet de caractériser et d'analyser les stratégies des acteurs militaires, qui mobilisent certaines ressources – les capitaux – pour favoriser leur position au sein du champ dans lequel ils s'inscrivent.

Nous proposons d'appliquer ce cadre en analysant en profondeur le développement institutionnel d'un réseau militaire, le *Multinational Interoperability Council* (MIC), de sa création à aujourd'hui. Le MIC a d'abord été conçu par les États comme une structure d'échanges d'informations stratégiques, mais les militaires qui y ont siégé lui ont progressivement attribué les caractéristiques d'un réseau-comme-acteur, à l'identité, aux pratiques, aux capacités, et aux effets qui lui sont propres.

Pour ce faire, la thèse situe d'abord le concept de réseau dans la discipline des relations internationales pour mieux comprendre son évolution, sa portée et l'état des connaissances actuelles. Le deuxième chapitre développe ensuite la question des réseaux militaires internationaux, en tentant de comprendre comment les acteurs militaires peuvent influencer les processus politiques internationaux actuels. Ce chapitre est également l'occasion de présenter en détail le cadre analytique de la thèse. Nous présentons par la suite une démarche empirique en trois temps, qui aborde les différentes dimensions de l'interaction stratégique. La sociogenèse présente au chapitre 3 les macrofondements du MIC en retraçant, par l'analyse de ses archives, son institutionnalisation d'un réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur.

Des entretiens et des observations participantes permettent d'identifier au chapitre 4 les microfondements qui ont permis au MIC de se doter d'une culture et d'une identité différenciée des autres regroupements militaires semblables. Enfin, le chapitre 5 détaille, toujours grâce aux entretiens et aux observations participantes, les stratégies et les pratiques mises en œuvre de façon coordonnée et collective par les acteurs du MIC au sein du champ de la sécurité internationale.

L'analyse empirique nous apprend que, malgré des effets limités, le MIC constitue bel et bien un acteur doté d'une intentionnalité. Le MIC ne peut agir de façon autonome des États, mais les relations établies entre les militaires qui y participent leur offrent des capacités – le capital social, politique et d'expertise – dont ils ne disposeraient pas autrement, et qu'ils peuvent mobiliser dans leurs interactions avec les autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Ces interactions prennent cependant place dans le contexte complexe de la société en réseau, qu'il convient de définir.

Chapitre 1 – Quelle place pour les réseaux en relations internationales? Perspectives conceptuelles et débats théoriques

À l'aube du nouveau millénaire, le sociologue Manuel Castells annonçait dans *La société en réseau*¹ l'avènement de l'ère de l'information. L'interaction de trois processus parallèles et indépendants – la révolution informatique, les crises du capitalisme et de l'État et l'essor des mouvements culturels et sociaux – serait à l'origine d'une structuration de nos sociétés en réseaux². De plus, la multiplication des échanges dans le monde, conjuguée à la performance des nouvelles technologies de l'information, a fait des réseaux les principaux lieux de production économique, culturelle et identitaire.

Partant de la réflexion originelle de Castells, ce chapitre propose un examen de l'évolution du concept de réseau dans la discipline des relations internationales et des débats théoriques qu'il a soulevés. D'abord, les internationalistes ont questionné la validité du portrait que Castells a fait du pouvoir étatique : l'État a-t-il perdu autant de son autorité et de son contrôle? Cette question intéresse les chercheurs depuis plus de quarante ans. Les deux approches dominantes de la discipline, le néoréalisme et le néolibéralisme, ont promu une conception de la politique mondiale centralisée autour de l'État comme acteur souverain,

¹ Manuel Castells, *La société en réseau : l'ère de l'information* (tome 1), Paris, Fayard, 1998, 613p. L'œuvre en trois tomes, d'abord publiée au début des années 1990, n'est parue en français qu'en 1998-1999.

² *Ibid.*, p.398-399.

rationnel et unitaire du système international. Ils ont longtemps douté que la mondialisation ait limité les attributs fondamentaux de l'institution étatique. Cependant, l'arrivée de nouveaux acteurs non étatiques et l'émergence de nouveaux types de menaces, diffuses et transnationales, ont forcé la discipline à repenser la centralité de l'État.

La notion de réseau en relations internationales a connu différentes étapes. Le réseau a d'abord donné lieu à une compréhension et une définition très larges, au point où il ne devenait pour certains qu'une image, une métaphore plutôt qu'un objet d'étude tangible et empiriquement observable. Soucieux de combler cette lacune, plusieurs auteurs ont ensuite étudié les structures concrètes, les relations de pouvoir ainsi que les effets de ces réseaux sur la politique mondiale. Ces recherches, caractérisées par leur pluralisme théorique et méthodologique, ont permis de mieux comprendre la reconfiguration des relations de pouvoir, et de documenter empiriquement ces nouvelles « géométries » du monde social et politique. La discipline a ainsi apporté ses propres réponses à plusieurs questions fondamentales, à savoir :

- si le processus de mondialisation a affaibli l'État, et si oui, dans quelle mesure;
- si les réseaux constituent un concept métaphorique ou un modèle concret de relations de pouvoir³;
- si les réseaux doivent être étudiés en tant que structures, en tant qu'acteurs, ou en fonction de leurs effets sur les processus politiques.

³ Notons que ce débat a déjà eu lieu il y a plus de vingt ans dans le sous-champ des politiques publiques. Voir Michael M. Atkinson et William Coleman, « Policy Networks, Policy Communities and the Problems of Governance », *Governance*, vol. 5, no 3 (1992), p.154-180; et Keith Dowding, « Model or Metaphor? A Critical Review of the Policy Network Approach », *Political Studies*, vol. 43, no complémentaire 1 (1995), p.136-158.

1.1. Émergence et définition des réseaux

1.1.1. Réseau et pouvoir chez Manuel Castells

La capacité productrice des réseaux est telle qu'ils ont modifié notre rapport au temps, à l'espace, et aux notions de contrôle et de pouvoir. Pour Castells, l'organisation du monde social en réseau est une réponse à la perte graduelle de légitimité et d'autorité de l'État. Mais l'État ne disparaît pas pour autant : il « s'allège » en se décentralisant, au profit des réseaux qui deviennent de nouveaux sites de pouvoir⁴.

La crise de légitimité, d'efficacité, d'identité et d'équité de l'État, qui « n'est plus en mesure de commander vraiment, ni de tenir certains de ses engagements (fondamentaux) en matière de protection sociale »⁵, survient à un moment où les technologies permettent aux individus d'organiser le monde social en dehors des structures traditionnelles. De plus, les élites politiques entretiennent des relations de plus en plus opaques avec les citoyens qui, à défaut de se sentir représentés par les mécanismes politiques, délaissent leur identité de citoyens pour revêtir une identité culturelle et de « résistance »⁶.

⁴ Manuels Castells, *La société en réseau : fin de millénaire* (tome 3), Paris, Fayard, 1999, p.422.

⁵ *Ibid.*, p.410.

⁶ Manuel Castells, « The New Public Sphere : Global Civil Society, Communications Networks, and Global Governance », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, no 616 (2008), p.82.

Pendant que l'État peine à remplir les promesses de la social-démocratie et à compenser les inégalités croissantes de la mondialisation⁷, les individus retrouvent dans les réseaux la force organisatrice nécessaire du monde social. La logique de la mise en réseau « donne ainsi un sens aux itinéraires individuels » par « la quête d'une identité collective » délaissée par l'État-nation⁸. D'autre part, l'économie nouvelle s'organise autour de réseaux globaux de capitaux et de gestion de l'information, et l'accès au savoir-faire technologique alimente la productivité et la compétitivité : « la mondialisation du capital, la multilatéralisation des pouvoirs institutionnels et la décentralisation de l'autorité aux niveaux régional et municipal engendrent une nouvelle géométrie du pouvoir, et peut-être une nouvelle forme de l'État, l'État en réseau »⁹.

Le pouvoir devient ainsi le produit de systèmes de relations décentralisées, qui peuvent transcender virtuellement toutes les dimensions du social :

« le pouvoir, comme capacité d'imposer un comportement, réside dans les réseaux d'information, d'échange et de manipulation des symboles qui relient entre eux les acteurs sociaux, les institutions et les mouvements culturels, à travers les icônes, des porte-paroles et des amplificateurs intellectuels »¹⁰.

L'interconnexion et la maîtrise de ces technologies sont les nouvelles sources du pouvoir : « les commutateurs qui connectent ces réseaux sont les instruments privilégiés du pouvoir, et ceux qui manient les commutateurs détiennent le pouvoir »¹¹. Le pouvoir est donc intimement

⁷ *Ibid.*, p.83.

⁸ Denis Pelletier, « L'Âge de l'information », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, vol. 67, no 1 (2000), p.177.

⁹ Castells, *op.cit.*, *La société en réseau : fin de millénaire*, p.410.

¹⁰ *Ibid.*, p.411.

¹¹ *Ibid.*, p.426.

lié à la position qu'occupent les individus au sein de ces réseaux, qu'ils se constituent au sein de l'État, à travers l'État ou à l'extérieur de l'État.

1.1.2. Les réseaux en relations internationales

L'argument de la décentralisation des compétences de l'État avancé par Castells jette un éclairage nouveau sur l'étude des réseaux en relations internationales. Sa pensée – largement diffusée et reprise dans la science politique – soulève deux questions fondamentales pour la théorie des relations internationales. Comment peut-on observer empiriquement la décentralisation du pouvoir étatique? Cette mondialisation affaiblit-elle réellement l'État? De plus, nous verrons dans le chapitre suivant qu'appliquer la théorie de Castells à l'institution militaire exige des précautions. Certes, l'existence de réseaux militaires institutionnalisés est une réalité empirique qui nous oblige à réfléchir sur la place qu'ils occupent réellement dans les relations internationales. Toutefois, dans la mesure où les démocraties contrôlent leurs forces armées et que les enjeux de sécurité nationale et internationale constituent une compétence fondamentale de l'ordre westphalien, la perte de contrôle de l'État démocratique sur les politiques de sécurité et de défense au profit de réseaux militaires n'a rien d'évident.

Avant d'aller plus loin dans les réflexions théoriques relatives aux réseaux en relations internationales, nous pouvons d'ores et déjà donner quelques éléments de définition qui permettront de clarifier le contenu de ces réflexions. Il est vrai qu'à force de débats théoriques, la notion de réseau souffre de confusion conceptuelle. Les sections qui suivent retracent l'évolution du concept au sein du débat néo-néo (réaliste/libéral), pour ensuite faire l'état des

connaissances actuelles en relations internationales. Pour le moment, nous utiliserons une définition assez générique du réseau, compris comme un système de « relations dépendantes qui émergent à la fois d'organisations et d'individus qui sont en contact fréquent les uns avec les autres, et ce, dans des domaines politiques particuliers »¹². Au final, nous verrons que les réseaux internationaux constituent dans les faits une forme d'organisation sociale mitoyenne entre des institutions formelles et des relations arbitraires, qui se distingue par sa flexibilité et son informalité, et qui est délimitée par la structure horizontale de ses relations.

1.2. La mondialisation affaiblit-elle l'État? Les bases du débat néo-néo

Selon Castells, les États participent eux-mêmes à la constitution des réseaux, en s'associant entre eux, en construisant des relations très denses avec des institutions internationales ou supranationales, et en décentralisant leur pouvoir et leurs ressources à des acteurs locaux, régionaux, associatifs et privés¹³. De même, plusieurs internationalistes ont souligné à quel point les réseaux ont eu par le passé un impact important sur les processus politiques, y compris en matière de *high politics*¹⁴. Le contexte de la mondialisation a permis aux réseaux de s'étendre et d'élargir leurs capacités productrices, au même titre que les marchés dans les

¹² Citation inspirée de J.K. Benson, « A Framework for Policy Analysis », p.137-201, dans D.L. Rogers *et al.*, *Interorganizational Coordination : Theory, Research, and Implementation*, Ames, Iowa University Press, 1982.

¹³ Castells, *op.cit.*, « The New Public Sphere : Global Civil Society, Communications Networks, and Global Governance », p.87-88.

¹⁴ Par exemple, voir Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink, « Transnational Advocacy Networks in International and Regional Politics », *International Social Science Journal*, vol. 51, no 159 (1998), p.89-101 ; et Daniel H. Nexon, *The Struggle for Power in Early Modern Europe : Religious Conflict, Dynastic Empires & International Change*, Princeton, Princeton University Press, 2009, 354 p.

années 1980¹⁵. Les réseaux englobent aujourd'hui l'ensemble de la société¹⁶. Rosenau partage d'ailleurs les observations de Castells : la fin de la bipolarité a favorisé l'essor d'un ordre multcentré, où l'interdépendance postindustrielle a réduit l'étendue, l'autonomie et la capacité d'adaptation de l'État au changement. L'État n'est pas « impotent », mais tout simplement moins puissant¹⁷.

La question des réseaux se situe au cœur du débat entre néoréalistes et néolibéraux. En effet, malgré les changements majeurs de l'environnement international et le foisonnement théorique qui a suivi, les néoréalistes n'ont jamais été convaincus de la prépondérance des acteurs transnationaux ou de toute autre dynamique que celles qu'ils ont déjà soulignées en matière de *high politics* (que nous détaillerons plus loin dans ce chapitre). Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient tout autant sceptiques face à l'importation de la théorie des réseaux au sein des relations internationales. Les institutionnalistes néolibéraux ont quant à eux abordé cette nouvelle réalité en développant le concept d'interdépendance complexe pour expliquer les effets structurants des régimes, des échanges et des organisations internationales¹⁸, ainsi que des liens formels et informels entretenus entre les acteurs dans le cadre d'échanges et de dépendances mutuelles¹⁹. Les néoréalistes ne croient pas que de tels liens puissent surpasser l'intérêt national lorsque les enjeux soulevés touchent les intérêts vitaux de l'État. En matière

¹⁵ Miles Kahler, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », dans Miles Kahler (dir.), *Networked Politics : Agency, Power and Governance*, Ithaca, Cornell University Press, 2009, p.2.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ James N. Rosenau, *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990, p.127.

¹⁸ Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, « Power and Interdependence Revisited », *International Organization*, vol. 41, no 4 (automne 1987), p.725-753.

¹⁹ Helen V. Milner, « Power, Interdependence, and Nonstate Actors in World Politics : Research Frontiers », dans Helen V. Milner et Andrew Moravcsik (dirs.), *Power, Interdependence and Nonstate Actors in World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p.42.

de *high politics*, l'État reste l'acteur fondamental des relations internationales, les institutions internationales n'étant dotées d'aucune force structurante. Les institutions occupent certes une place grandissante dans le système international, mais l'engagement des États y est limité : ces derniers n'hésiteront pas à se retirer d'institutions qui viendraient contraindre leurs propres intérêts nationaux²⁰. Les institutionnalistes conçoivent que les réseaux puissent avoir une force structurante et que des réseaux militaires internationaux puissent constituer des acteurs intentionnels. Pour les néoréalistes à l'inverse, ces réseaux ne représenteraient que la projection des volontés des gouvernements et ne possèderaient pas de marge de manœuvre suffisante pour mettre en œuvre leurs propres initiatives ou pour exercer une forme de pouvoir autre que celui des États.

1.2.1. La mondialisation et l'enthousiasme institutionnaliste

Dans un ouvrage marquant, Anne-Marie Slaughter définit les réseaux comme « un ensemble de relations régulières et volontaires au sein desquelles les unités gouvernementales travaillent au-delà des frontières qui divisent les États les uns des autres, et qui démarquent la sphère interne de la sphère internationale »²¹. Ces réseaux constitueraient un nouvel ordre mondial, comme un système de gouvernance globale qui institutionnalise la coopération et qui atténue les conflits²². Cet ordre mondial est tissé par un nombre incalculable de réseaux gouvernementaux, horizontaux et verticaux, bilatéraux, plurilatéraux, régionaux et globaux,

²⁰ Ce que Stephen D. Krasner appelle « l'hypocrisie organisée ». *Sovereignty : Organized Hypocrisy*, Princeton, Princeton University Press, 1999, 264 p.

²¹ Anne-Marie Slaughter, *A New World Order*, Princeton, Princeton University Press, 2004, p.14.

²² *Ibid.*, p.15.

aux fonctions et aux usages multiples : collecte et partage d'information, coordination politique, renforcement de la coopération, assistance technique, adoption de normes, etc.²³. Ainsi, l'État ne disparaît pas : il se désagrège parmi ses multiples composantes, qui interagissent de façon croissante entre elles, avec leurs homologues des gouvernements étrangers et avec des représentants d'organisations internationales²⁴. La désagrégation de l'État est un concept central de l'institutionnalisme et du transgouvernementalisme. L'État se morcèle, mais il demeure un acteur central du système international²⁵. Ce sont les réseaux (de plus en plus nombreux), et non plus les traités, les institutions et les organisations internationales formelles, qui sont devenus les principaux véhicules de la coopération²⁶.

Slaughter identifie deux types de réseaux : les réseaux horizontaux, entre fonctionnaires de différents niveaux dans un même secteur (plus nombreux, moins puissants), et les réseaux verticaux, entre les États et les organisations supranationales, dont les représentants appliquent les règles et les normes (moins nombreux, mais plus puissants). Ces réseaux rendent la gouvernance globale possible, en mettant en relation les représentants nationaux et les fonctionnaires des différents pays, organisations et institutions transnationales²⁷. L'auteure leur attribue d'ailleurs un ensemble de fonctions et de capacités :

- ils créent de la convergence, par l'harmonisation des politiques et des standards, ou par l'application des règles²⁸;
- ils exportent des normes et des règlements;

²³ *Idem.*

²⁴ *Ibid.*, p.18.

²⁵ Kal Raustialia, « The Architecture of International Cooperation : Transgovernmental Networks and the Future of International Law », *Virginia Journal of International Law*, vol. 43, no 1 (2002), p.1-92.

²⁶ Slaughter, *op.cit.*, p.18.

²⁷ *Ibid.*, p.20.

²⁸ *Ibid.*, p.177.

- ils diffusent de l'information;
- ils ont un impact significatif sur le *soft power*, en concentrant et en disséminant certaines informations au détriment d'autres, en établissant l'agenda politique et en créant des enjeux plus importants que d'autres²⁹;
- ils informent les participants de leurs divergences en matière juridique, doctrinale, culturelle, etc.;
- ils favorisent la coopération, la création de capacité, et le respect des ententes internationales.

Mais sur le plan strictement conceptuel, le réseau tel que défini par Slaughter se distingue difficilement des concepts d'institutions, de relations transgouvernementales et de relations transnationales, au risque de créer une certaine confusion. Les institutions internationales constituent des « ensembles de principes, de normes et de règles, implicites ou explicites, et de procédures décisionnelles autour desquelles les attentes des acteurs convergent dans un secteur donné »³⁰. Ce sont des acteurs autonomes des relations internationales, qui exercent une forme de pouvoir. Pour leur part, les relations transgouvernementales sont définies par Nye et Keohane comme « un ensemble de relations directes entre des sous-unités de différents gouvernements qui ne sont pas contrôlées par les politiques des cabinets ou les responsables exécutifs de ces gouvernements »³¹. Les relations transnationales sont quant à elles une « catégorie générique qui inclut autant les relations transgouvernementales que les interactions transnationales » entre des acteurs étatiques et non-

²⁹ À l'ère de l'information, où l'on doit gérer une quantité importante d'information, les acteurs qui réussissent à attirer l'attention sur des enjeux disposent d'un certain pouvoir. Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, « Power and Interdependence in the Information Age », *Foreign Affairs*, vol. 77, no 5 (septembre/octobre 1998), p.81-94, cités par Slaughter, *idem*.

³⁰ Stephen D. Krasner, *International Regimes*, Ithaca, Cornell University Press, 1983, p.186.

³¹ Robert O. Keohane et Joseph S. Nye, « Transgovernemental Relations and International Organizations », *World Politics*, vol. 27, no 1 (octobre 1974), p.43.

étatiques³². Pour ces deux auteurs, les institutions et l'ensemble de ces relations participent à la structuration de l'interdépendance complexe entre les États, le « mondialisme » étant lui-même le produit de réseaux établis entre plusieurs continents³³.

Tout comme les réseaux, les institutions internationales et les relations transnationales sont constituées de relations régulières et volontaires, à la différence que les institutions sont d'abord définies par les normes, les règles, les principes et les idées qu'elles portent, alors que le transnationalisme est plutôt défini par la structure de ses relations (soit des relations entre acteurs d'un ou plusieurs États). Or, les réseaux disposent des deux dimensions : une dimension structurelle, déterminée par la structure des liens sociaux établis, et une dimension relationnelle, déterminée par la substance et la signification de ces relations. La structure des réseaux se crée à partir de « modèles de transactions » entre des acteurs, qui donnent à leur tour un sens à ces relations dans le cadre de leurs interactions³⁴. Cette capacité des réseaux à se définir à la fois par leurs structures et par la substance de leurs relations est d'ailleurs relevée par Slaughter, qui les distingue des institutions en fonction de leur échelle (ils transcendent les territoires et les juridictions), de leur portée (à la fois formelle et informelle) et du type de liens qu'ils établissent (plus ou moins forts, plus ou moins institutionnalisés et plus moins étendus au sein des unités gouvernementales)³⁵. Les réseaux sont également capables de s'organiser, de générer leur propre identité³⁶ et d'acquérir une autonomie dans certains secteurs³⁷. La

³² *Ibid.*, p.41.

³³ Robert O. Keohane et Joseph S. Nye , « Globalization: What's New? What's Not? (And So What?) », *Foreign Policy*, no 118 (printemps 2000), p.105.

³⁴ Nexon, *op.cit.*, *Struggle for Power...*, p.42-43.

³⁵ Slaughter, *op.cit.*, p.10-11.

³⁶ Comme dans le cas du G-7 et du G-20, par exemple. *Ibid.*, p.11.

³⁷ *Idem.*

fonctionnalité et la flexibilité des réseaux expliquent d'ailleurs pourquoi les acteurs y ont de plus en plus recours, au point d'en faire le principal vecteur de la politique mondiale.

1.2.2. Le doute persistant du néoréalisme

Les néoréalistes se sont très peu intéressés au réseau en tant que tel, mais ils ont largement contribué au débat sur la mondialisation. À l'opposé des néolibéraux, ils sont très critiques des institutions internationales, auxquelles ils ne prêtent aucun effet structurant. Ils partagent d'ailleurs une définition beaucoup plus restrictive de l'institution et de la mondialisation. Ils conçoivent l'institution comme « un ensemble de règles qui stipulent comment les acteurs devraient coopérer et se concurrencer » et « qui prescrivent les formes acceptables du comportement des États »³⁸. De même, la mondialisation est le plus souvent considérée comme un phénomène strictement économique, soit comme « la connexion de processus technologiques, économiques et politiques qui réduisent dramatiquement les barrières économiques entre les frontières »³⁹. Trois causes fondamentales expliquent l'incapacité des institutions à structurer la politique mondiale : 1) les intérêts nationaux des États qui y adhèrent sont souvent irréconciliables; 2) les grandes puissances ne laisseront pas leur souveraineté s'éroder au profit de la coopération; 3) en cas de conflit, les questions de *high politics* dominant toujours les questions de *low politics* traitées par les organisations internationales.

³⁸ John Mearsheimer, « The False Promises of International Institutions », *International Security*, vol. 19, no 3 (hiver 1994-1995), p.9.

³⁹ Daniel W. Drezner, *All Politics is Global : Explaining International Regulatory Regimes*, Princeton, Princeton University Press, 2007, p.10.

Les néoréalistes critiquent l'argument de la désagrégation de l'État au profit d'institutions ou de toute forme d'organisations internationales. Bien que reconnaissant la multiplication des acteurs et des enjeux dans les relations internationales, les néoréalistes doutent fortement que l'État ait perdu de sa souveraineté. Ils ne croient pas au « déclin relatif de l'autonomie de l'État au profit d'autres acteurs » avancé par les institutionnalistes. Ils réfutent également l'idée très répandue « que la mondialisation mine la souveraineté de l'État et affaiblit la capacité des gouvernements de réguler efficacement ses affaires domestiques »⁴⁰. Dans la mesure où les institutions servent les intérêts calculés des grandes puissances qui les ont créées, le débat à leur propos constitue plutôt « une réflexion sur la distribution du pouvoir dans le monde » qu'une réelle source de changement⁴¹. Les États ne participent aux organisations que dans la mesure où elles favorisent leur intérêt national. Ils s'assurent de les contrôler suffisamment pour qu'elles ne disposent pas de l'autonomie suffisante pour exercer une influence indépendante du pouvoir étatique⁴², car ils craindront toujours que « la coopération permette à leurs rivaux de faire des gains militaires disproportionnés »⁴³.

Que pensent les néoréalistes des réseaux ? Bien qu'ils n'abordent que très peu la notion, leur ontologie et leur critique de l'institutionnalisme fournissent quelques indications. D'abord, la référence à l'anarchie comme logique structurante du système international révèle une « reconnaissance implicite » d'une structure de réseau interétatique qui présente :

⁴⁰ *Ibid.*, p.3-4.

⁴¹ Mearsheimer, *loc.cit.*, p.7.

⁴² *Idem.*

⁴³ Randall Stone, « Institutions, Power, and Interdependence », dans Milner et Moravcsik, *op.cit.*, p.34.

- des liens dispersés dépourvus de vecteur d'autorité;
- peu ou pas d'identité collective entre les États;
- des liens intraétatiques relativement denses, qui légitiment des modèles de domination de l'État;
- une identité collective intraétatique relativement forte⁴⁴.

En d'autres termes, « le réseau de l'anarchie interétatique est constitué d'États », qui sont eux-mêmes « des réseaux de réseaux »⁴⁵. Le premier – le système international – est caractérisé par des liens faibles très peu structurés alors que les seconds – les États – sont caractérisés par des liens forts très structurés.

D'autre part, les réalistes attribuent aux réseaux des fonctions et des effets limités. Les institutions comme les réseaux ne viennent en aucun cas altérer la souveraineté étatique. Ils constituent des instruments politiques, au même titre que les organisations internationales, qui servent l'intérêt national des États – le plus souvent celui des grandes puissances. Les réseaux sont contrôlés par les autorités étatiques, et l'absence de confiance mutuelle, surtout en matière de sécurité, limite significativement leur efficacité et leur impact sur le cours de la politique mondiale. Comme ils offrent un certain degré d'informalité, il est toutefois possible que les réseaux peu institutionnalisés en matière de *high politics* fonctionnent, seulement dans la mesure où ils ne font office que de structures d'échanges très contrôlées, dépourvues de toute forme d'autonomie ou de capacités propres.

⁴⁴ Nexon, *op.cit.*, *Struggle for Power...*, p.15.

⁴⁵ *Idem.*

1.3. L'apport de l'analyse des réseaux en relations internationales et en études de sécurité

De façon générale, la recherche s'est principalement intéressée aux effets des réseaux sur la politique mondiale, plutôt qu'aux effets des *structures* des réseaux sur les acteurs et sur les processus politiques⁴⁶. Cela est vrai des perspectives réalistes et libérales évoquées ci-dessus, mais également des approches constructivistes. Les auteurs constructivistes ont manifesté un intérêt marqué pour la notion d'interrelation et ont étudié la constitution de groupes d'acteurs internationaux en dehors des frontières étatiques. Ces groupes d'acteurs partagent une identité commune, qui lie les individus entre eux, et qui influence leur perception des enjeux politiques : on parle de communautés épistémiques⁴⁷, de communautés de sécurité⁴⁸, de cultures nationales de sécurité⁴⁹, de coalitions transnationales et de mouvements transnationaux⁵⁰, etc. Riches et foisonnantes, ces différentes contributions se sont toutefois développées en parallèle (elles n'ont peu ou pas recouru au concept de réseau), et ont eu peine à offrir un corps d'analyse qui soit méthodologiquement cohérent et généralisable.

⁴⁶ Emilie M. Hafner-Burton, Miles Kahler et Alexander H. Montgomery, « Network Analysis for International Relations », *International Organization*, vol. 63, no 3 (juillet 2009), p.561. Pour une illustration voir Thomas Risse-Kappen, *Bringing Transnational Relations Back In : Non-state Actors, Domestic Structures and International Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 323 p.

⁴⁷ Voir Peter M. Haas, « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, no 1 (hiver 1992), p.1-35.

⁴⁸ Voir Emanuel Adler et Michael Barnett (dirs.), *Security Communities*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 462 p.

⁴⁹ Voir Peter J. Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security : Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996, 562 p.

⁵⁰ Margaret E. Keck et Kahryn Sikkink (dirs.), *Activists beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, 227 p.; Donatella della Porta (dir.), *The Global Justice Movement. Cross National and Transnational Perspectives*, Boulder, Paradigm, 2007, 278 p.

Cependant, une partie de la discipline s'est détournée récemment des conceptions assez conventionnelles des relations transnationales pour faire du réseau une catégorie d'analyse en tant que telle, distincte des institutions, des régimes et des relations transgouvernementales⁵¹. Ces auteurs prennent leur distance avec les débats lancés par les approches dominantes, pour se questionner sur la véritable nature des réseaux internationaux, qui disposent de structures concrètes et de dynamiques qui leur sont propres. Plus encore, les réseaux ne se réduisent pas chez ces auteurs à une illustration ou à une métaphore servant à exprimer l'élargissement des relations transnationales, ce que suggèrent les théories des relations internationales contemporaines. Ils constituent à la fois un instrument d'analyse et un objet d'étude concret, qu'il convient de décrire empiriquement.

1.3.1. Le réseau comme instrument d'analyse

On retrouve les premières traces de l'utilisation de l'analyse des réseaux en relations internationales dans les années 1960 et 1970⁵². Un groupe de chercheurs s'est alors intéressé aux réseaux structurés par les échanges commerciaux, les échanges diplomatiques et l'adhésion à des organisations intergouvernementales⁵³. Ces recherches, très formelles,

⁵¹ Hafner-Burton, Khaler et Montgomery, *loc. cit.*, p.561.

⁵² *Ibid.*, p.562.

⁵³ Voir Richard I. Savage et Karl W. Deutsch, « A Statistical Model of the Gross Analysis of Transaction Flows », *Econometrica*, vol. 28, no 3 (1960), p.551-572; Steven J. Brams, « Transaction Flows in the International System », *American Political Science Review*, vol. 60, no 1 (1966), p.880-898; Steven J. Brams, « The Structure of Influence Relationships in the International System », p.583-599, dans James N. Roseau (dir.), *International Politics and Foreign Policy : A Reader in Research and Theory*, New York, Free Press, 1969; Kjell Skjelsbaek, « Peace and the Structure of the International Organization Network », *Journal of Peace Research*, vol. 9, no 4 (1972), p.315-330; et John A. Christopherson, « Structural Analysis of Transactions Systems : Vertical Fusion or Network Complexity ? », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 20, no 4 (1976), p.637-662, cités dans *idem*.

visaient d'abord à tester les théories de l'époque, à mesurer et à prédire de façon statistique le rôle des réseaux comme variable indépendante dans les échanges économiques et diplomatiques. Un second groupe, inspiré par la sociologie, la théorie de la dépendance et la théorie des systèmes-mondes, a recouru à l'analyse des réseaux de façon plus critique, pour « étudier les déterminants structurels de l'iniquité internationale »⁵⁴. Mais ni l'une ni l'autre de ces initiatives n'ont su s'imposer auprès des approches dominantes de la discipline⁵⁵.

L'analyse des réseaux en relations internationales a connu un regain d'intérêt depuis le début des années 1990. Dans un ouvrage collectif publié en 2009, Kahler propose une synthèse de ces travaux. Les réseaux sont aujourd'hui des composantes significatives de la gouvernance globale, et méritent un « examen rigoureux » qui permettrait d'acquérir des connaissances empiriques et vérifiables⁵⁶. À la base, les réseaux en relations internationales sont définis comme « des ensembles de relations qui forment des structures, qui offrent des opportunités et/ou contraignent les agents »⁵⁷. Kahler classifie alors la recherche menée sur les réseaux en relations internationales en deux types d'approches : l'approche des réseaux-comme-structures – qui s'intéresse aux structures des réseaux ainsi qu'à leurs effets sur les comportements et sur les processus politiques – et l'approche des réseaux-comme-acteurs –

⁵⁴ Voir David Snyder et Edward L. Kick, « Structural Position in the World System and Economic Growth 1955-1970 : A Multiple-Network Analysis of Transnational Interactions », *American Journal of Sociology*, vol. 84, no 5 (1979), p.109-126; Ronald L. Breiger, « Structures of Economic Interdependence Among Nations », p.353-380, dans Peter Michael Blau et Robert King Merton (dirs.), *Continuities in Structural Inquiry*, Londres, Sage, 1981; Rogers J. Nemeth et David A. Smith, « International Trade and World-System Structure : A Multiple Network Analysis », *Review* (Fernand Braudel Center), vol. 8, no 4 (1985), p.517-560; Walter Gillis Peacock, Greg A. Hoover et Charles D. Killian, « Divergence and Convergence in International Development : A Decomposition Analysis of Inequality in the World System », *American Sociological Review*, vol. 53, no 6 (1988), p.838-852; cités dans *idem*.

⁵⁵ *Idem*.

⁵⁶ Kahler, *op.cit.*, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », p.3.

⁵⁷ Hafner-Burton, Kahler et Montgomery, *loc.cit.*, p.560.

qui conçoit les réseaux comme une forme d'organisation spécifique, au même titre que les marchés et les hiérarchies⁵⁸. Chacune de ces deux approches s'articule autour de ses propres questionnements, méthodes et concepts. L'approche structuraliste, inspirée de l'analyse des réseaux sociaux, « associe le pouvoir exercé au sein des réseaux à leur position et aux liens qu'ils maintiennent »⁵⁹, et elle recourt souvent à des méthodes d'analyse formelle. L'approche fondée sur les acteurs s'intéresse à l'intentionnalité, aux capacités ainsi qu'à l'action collective de ces réseaux⁶⁰.

Les deux approches se complètent, en s'intéressant d'une part aux effets de structures des réseaux, et d'autre part aux capacités des réseaux en tant qu'acteur intentionnel des relations internationales. Or, l'analyse des réseaux sociaux conçoit ces derniers comme des ensembles de nœuds interconnectés par des liens. Une définition aussi large inclut pratiquement toute forme de relation sociale durable. Mais chaque réseau ne constitue pas pour autant un acteur du champ international, et il convient de les distinguer les uns des autres. Sikkink propose de concevoir le réseau-comme-structure et le réseau-comme-acteur comme deux idéaux types situés aux pôles d'un continuum, « avec des acteurs complètement intentionnels d'un côté et purement non intentionnels de l'autre »⁶¹. Le réseau-comme-structure est une structure d'échange d'informations sans intentionnalité (très contrôlée par les États et peu institutionnalisée), et le réseau-comme-acteur est une institution autonome des gouvernements nationaux et capable d'action collective (intentionnelle, très institutionnalisée). La fonction heuristique de ces deux idéaux types nous permet à la fois d'identifier les

⁵⁸ Kahler, *op.cit.*, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », p.4.

⁵⁹ *Ibid.*, p.12.

⁶⁰ *Idem.*

⁶¹ Kathryn Sikkink, « Power of Networks in International Politics », dans Kahler (dir.), *op.cit.*, p.229.

composantes structurelles fondamentales des réseaux et d'en mesurer les capacités, leur influence et leur degré d'autonomie dans le champ international.

Selon Kahler, intégrer l'analyse des réseaux de façon plus systématique aux relations internationales contribue à la discipline de trois façons. Premièrement, l'analyse des réseaux réanime le débat agent-structure, « en délimitant les structures du champ international », en définissant plus précisément les caractéristiques et les capacités de nouveaux acteurs de la politique internationale (les réseaux-comme-acteurs), et surtout, en « permettant leur étude empirique »⁶². L'analyse formelle des réseaux mesure la force des liens établis et le degré de centralité des relations : il est alors possible de « cartographier » les multiples relations établies, pour identifier les principaux centres de pouvoir et la distribution des ressources⁶³. Par exemple, les théories de l'équilibre structural et de l'équivalence structurale permettent d'expliquer l'établissement de nouveaux liens ou de prédire l'évolution d'un réseau⁶⁴. L'équilibre structural est atteint lorsqu'un acteur réussit à atteindre une proportion idéale entre les liens forts (coûteux à maintenir, mais plus puissants) et les liens faibles (plus superficiels, mais essentiels pour la circulation de ressources et de l'information)⁶⁵. De même, deux acteurs partagent une équivalence structurale lorsqu'ils entretiennent les mêmes types de liens avec les mêmes acteurs d'un champ.

⁶² Kahler, *op.cit.*, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », p.3.

⁶³ Hafner-Burton, Kahler et Montgomery, *loc.cit.*, p.563 et suiv.

⁶⁴ *Ibid.*, p.567.

⁶⁵ Miles Kahler, « Collective Action and Clandestine Networks : The Case of Al Qaeda », dans Kahler (dir.), *op.cit.*, p.110-111.

L'analyse des réseaux identifie aussi certains mécanismes relationnels, comme l'homophilie (une tendance à former des liens sur la base de points en commun) ou l'hétérophilie (une tendance à former des liens afin de maximiser les forces et de minimiser les faiblesses de chacun)⁶⁶. Il est également possible de comprendre comment des structures préexistantes peuvent influencer la création de nouveaux liens, et de mesurer l'efficacité et la robustesse de ces réseaux⁶⁷.

Deuxièmement, l'analyse des réseaux enrichit la compréhension des relations de pouvoir. D'une part, l'approche des réseaux-comme-structures aborde le pouvoir *dans* les réseaux. Un nœud qui possède de nombreux liens forts dispose d'un plus grand pouvoir social. Le pouvoir dépend de la position : plus la position est centrale, plus elle facilite l'accès à des ressources et à des informations⁶⁸. On présume ainsi que les acteurs internationaux qui sont au centre du réseau ont plus de pouvoir et d'influence que les autres, qu'ils soient étatiques ou non. Mais cette position centrale peut autant favoriser l'exercice d'une certaine influence qu'elle peut contraindre l'autonomie des acteurs. Il y a certes des acteurs plus puissants que d'autres, mais le réseau exerce une influence sur l'ensemble des nœuds, peu importe la distribution des ressources. Par exemple, des États qui font partie d'une alliance peuvent être forcés d'intervenir dans des conflits qu'ils auraient préféré éviter⁶⁹. De même, les relations établies entre les acteurs d'un réseau génèrent des attentes relatives aux comportements des uns envers les autres⁷⁰.

⁶⁶ *Ibid.*, p.567-568.

⁶⁷ *Ibid.*, 568-569.

⁶⁸ *Ibid.*, p.570.

⁶⁹ *Ibid.*, p.571.

⁷⁰ *Idem.*

D'autre part, l'approche des réseaux-comme-acteurs aborde le pouvoir *des* réseaux, dont l'action collective peut s'avérer sous certaines conditions plus efficace que celle générée par d'autres formes d'organisations⁷¹. Les réseaux peuvent exercer efficacement leur pouvoir en tant qu'acteurs intentionnels du champ international s'ils sont suffisamment connectés; s'ils échangent de l'information privilégiée; s'ils partagent des ressources limitées; s'ils valorisent certaines ressources immatérielles; s'ils partagent une identité commune; et s'ils trouvent un équilibre structurel entre les liens forts et faibles.

Enfin troisièmement, l'analyse des réseaux permet de distinguer cette nouvelle forme de gouvernance des hiérarchies, des marchés, ou des différents modèles de collaboration intergouvernementale. Podolny et Page définissent les réseaux en tant que forme d'organisation comme « tout ensemble d'au minimum deux acteurs, qui maintiennent des relations et des échanges répétés les uns avec les autres, tout en ne disposant pas de l'autorité organisationnelle légitime pour arbitrer et régler les conflits qui peuvent découler de ces échanges »⁷². Ils se distinguent des marchés, qui n'entretiennent que des relations épisodiques, et des hiérarchies, qui disposent de l'autorité formelle nécessaire pour régler les conflits⁷³. Ils se différencient ainsi des arrangements transgouvernementaux multiniveaux (qui sont formels et légitimes) et des organisations internationales hiérarchisées. Les gouvernements peuvent donc choisir de déléguer certaines responsabilités aux réseaux ou de les utiliser comme nouveau moyen de coopération, plutôt que de recourir à des formes de collaboration plus

⁷¹ Kahler, *op.cit.*, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », p.3.

⁷² Joel M. Podolny et Karen L. Page, « Network Forms of Organization », *Annual Review of Sociology*, vol. 24 (1998), p.59.

⁷³ *Idem.*

contraignantes⁷⁴. Les réseaux-comme-acteurs sont d'ailleurs reconnus pour leur capacité d'apprentissage, leur capacité à acquérir un certain statut et une certaine légitimité, leurs avantages économiques, leur capacité à outrepasser certaines contraintes du champ international par la mise en commun de leurs ressources, et leur capacité à procurer aux acteurs une certaine autonomie dont ils ne disposeraient pas autrement⁷⁵.

1.3.2. Le réseau comme objet d'étude

L'analyse des réseaux telle que présentée ci-dessus ne s'inscrit pas dans l'un ou l'autre des paradigmes traditionnels de la discipline des relations internationales. Comme nous allons le voir dans les exemples qui suivent, elle peut s'adresser à la fois aux démarches structuralistes – en testant empiriquement les théories réalistes et libérales – et constructivistes – en déterminant les sources de la socialisation et de la diffusion des normes en relations internationales⁷⁶. Empiriquement, les recherches existantes ont principalement documenté les effets de structure des réseaux, en se demandant dans quelle mesure ils affaiblissent ou non le pouvoir de l'État, ainsi que les conditions de l'action collective, de la guerre et de la coopération.

D'abord, plusieurs auteurs se sont interrogés sur les effets des réseaux internationaux sur la convergence politique : les réseaux-comme-acteurs ont-ils suffisamment d'influence pour induire l'adoption et la mise en œuvre des politiques par les États? Les réseaux-comme-

⁷⁴ Kahler, *op.cit.*, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », p.3.

⁷⁵ Podolny et Page, *op.cit.*

⁷⁶ Hafner-Burton, Kahler et Montgomery, *loc.cit.*, p.569.

structures ont-ils un effet indépendant sur l'adoption de politiques par les États? Plusieurs recherches soutiennent qu'il est possible de relier le mode de fonctionnement des réseaux aux différentes étapes du processus de convergence des politiques nationales, principalement en matière de finance⁷⁷. Mais de l'avis de certains critiques, ces recherches ne démontrent pas de façon convaincante le lien entre les réseaux et la mise en œuvre des politiques : l'adoption d'une politique est certes une étape importante du processus politique, mais elle demeure sans effet si elle n'est pas ensuite appliquée par les États⁷⁸. Selon Drezner, la recherche ne doit pas seulement démontrer que les réseaux contribuent à la diffusion des normes et des idées, mais qu'ils exercent un pouvoir contraignant sur la mise en œuvre de ces politiques. Il s'agit d'une dimension cruciale mais négligée par ces contributions, sans laquelle il n'est pas possible de prouver la perte de pouvoir de l'État au profit des réseaux.

D'autres auteurs ont cherché à valider empiriquement la thèse de la désagrégation de l'État, en cartographiant les relations de pouvoir en relations internationales. En recourant à l'analyse formelle des réseaux, ces travaux nous offrent les premières « images » des différents réseaux politiques internationaux. En s'intéressant tout particulièrement aux champs des politiques étrangères et de défense, ces premières initiatives nous indiquent que, malgré la multiplication des échanges et des acteurs, l'État demeure encore à ce jour le nœud central des

⁷⁷ Par exemple, Raustiala, *loc.cit.*, et David Bach et Abraham L. Newman, « Transgovernmental Networks and Domestic Policy Convergence : Evidence from Insider Trading Regulation », *International Organization*, vol. 64, no 3 (été 2010), p.505-528.

⁷⁸ Daniel W. Drezner, « Globalization and Policy Convergence », *International Studies Review*, vol. 3, no 1 (2001), p.53-78.

relations internationales⁷⁹. On assisterait donc à une décentralisation et non à un décentrement des relations de pouvoirs en matière de *high politics*.

Le pouvoir des réseaux d'acteurs non étatiques a également attiré l'attention des internationalistes. Les réseaux terroristes ont intéressé les relations internationales, surtout après les événements de septembre 2001⁸⁰. Également, les travaux de Keck et Sikkink⁸¹, qui identifient les conditions de succès des coalitions transnationales de cause, ont favorisé le développement des connaissances sur l'influence croissante des organisations non gouvernementales en tant que réseaux-comme-acteurs sur le cadrage, la diffusion et l'adoption des normes en matière de droits humains⁸².

Finalement, l'analyse des réseaux internationaux a démontré que les dynamiques établies au sein des réseaux influencent fortement les logiques de coopération et de conflit⁸³. Hafner-Burton et Montgomery établissent un lien entre la structure des réseaux établis par les

⁷⁹ Voir Camber T. Warren, « The Geometry of Security : Modeling Interstate Alliances as Evolving Networks », *Journal of Peace Research*, vol. 47, no 6 (2010), p.697-709; et Frédéric Mérand, Stéphanie C. Hofmann et Bastien Irondele, « Governance and State Power : A Network Analysis of European Security », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, no 1 (2011), p.121-147.

⁸⁰ Entre autres, Javier Jordan et Nicola Horsburgh, « Mapping Jihadist Terrorism in Spain », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 28, no 3 (2005), p.169-191; Steven J. Brams, Hande Mutlu et Shawn Ling Ramirez, « Influence in Terrorist Networks : From Undirected to Directed Graphs », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 29, no 7 (2006), p.703-718; Walter Enders et Xuejuan Su, « Radical Terrorism and Optimal Networks Structure », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, no 1 (2007), p.33-57; et Kahler, *op.cit.*, « Collective Action and Clandestine Networks ».

⁸¹ Keck et Sikkink, *loc.cit.*, « Transnational Advocacy Networks... »; et Keck et Sikkink, *op.cit.*, *Activists Beyond Border...*

⁸² Voir les contributions récentes de David A. Lake et Wendy H. Wong, « The Politics of Networks : Interests, Power and Human Rights Norms », p.127-150, dans Miles Kahler (dir.), *op.cit.*; et de Wendy H. Wong, *Internal Affairs : How the Structure of NGOs Transforms Human Rights*, Ithaca, Cornell University Press, 2012, 251 p.

⁸³ Hafner-Burton, Kahler et Montgomery, *loc.cit.*, p.569. L'analyse des réseaux sociaux permettrait d'ailleurs de mieux prédire les conflits que les analyses quantitatives menées à partir des bases de données économiques et militaires. Hyung Min Kim, Deokro Lee et Richard C. Feiock, « Network Power and Militarized Conflicts », *Armed Forces & Society*, vol. 38, no 2 (2012), p.291-317.

organisations internationales et les dynamiques d'inclusion et d'exclusion du système. Par exemple, les États disposant des mêmes structures de relations – l'équivalence structurale – vont probablement partager les mêmes idées, un sens d'appartenance et adopter un comportement similaire⁸⁴. Par ailleurs, les États qui partagent une équivalence structurale risquent de se différencier des autres États et de se montrer plus agressifs avec ceux qui ne partagent pas ces mêmes structures de relations⁸⁵.

La position des États au sein de ces réseaux a également un impact direct sur le comportement des gouvernements en matière de coopération et de conflit. En effet, plus un État est central, plus il est puissant et domine les autres États. Aussi, les États qui partagent une équivalence structurale et qui occupent la même position dans le système international peuvent tendre à la coopération, tout comme ils peuvent s'engager dans une logique de compétition et de confrontation afin de maintenir cette position. Les regroupements générés au sein des organisations internationales peuvent autant constituer des incitatifs pour maintenir la paix qu'encourager les États exclus de ces réseaux à résister, en adoptant un comportement plus agressif⁸⁶.

L'analyse formelle de Hafner-Burton et Montgomery démontre que les dynamiques de coopération et de conflit ne découlent pas seulement des caractéristiques des États, par

⁸⁴ Emilie M. Hafner-Burton et Alexander H. Montgomery, « Power Positions : International Organizations, Social Networks and Conflict », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 50, no 1 (2006), p.9.

⁸⁵ *Idem.*

⁸⁶ *Ibid.*, p.24.; voir aussi Jan Faber, « Measuring Cooperation, Conflict and the Social Networks of Nations », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 31, no 3 (1987) p.438-464; et Zeev Maoz, Ranan D. Kjøperman, Lesley G. Terris et Ilan Talmud, « Structural Equivalence and International Conflict : A Social Network Analysis », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 50, no 5 (2006), p.664-689.

exemple leur régime politique, mais aussi de leur positionnement au sein des réseaux internationaux entretenus au sein des organisations internationales⁸⁷. En soi, l'équilibre structural et l'équivalence structurale constituent un enjeu politique et stratégique. Les États doivent constamment mesurer les coûts et les bénéfices des liens forts et des liens faibles, qui peuvent autant renforcer leur position, les rendre plus vulnérables à la menace, encourager des comportements agressifs ou favoriser la coopération avec les autres acteurs du système international⁸⁸.

L'état des connaissances nous révèle à la fois le potentiel de l'analyse des réseaux en relations internationales et l'indétermination de ce champ d'études, qui est encore récent. En somme, l'analyse des réseaux en relations internationales ouvre trois pistes de réflexion : 1) les réseaux internationaux produisent des effets structurants sur les États et sur la politique mondiale; 2) la multiplication des acteurs et des échanges transnationaux a modifié les configurations de pouvoir; 3) ces configurations de pouvoir continuent néanmoins de s'articuler autour de l'État, qui demeure l'acteur central en matière de sécurité et de défense. Ces travaux sur les réseaux-comme-structures ou les réseaux-comme-acteurs contribuent ainsi aux débats entre néoréalistes et néolibéraux sur la place occupée par les réseaux et sur les effets de la mondialisation sur le système international. Tout d'abord, les réseaux peuvent avoir une influence sur le comportement des États, autant pour des enjeux économiques, de droits humains (de *low politics*) que de sécurité (de *high politics*). Ensuite, l'informalité des réseaux peut servir les intérêts de l'État (ces derniers pouvant recourir de façon instrumentale

⁸⁷ Hafner-Burton et Montgomery, *loc.cit.*, p.24.

⁸⁸ Daniel H. Nexon et Alexander Cooley, « The Empire Will Compensate You: The Structural Dynamics of the US Overseas Basing Network », *Perspectives on Politics*, à venir.

au réseau, plus flexible et moins contraignant que les organisations formelles), tout comme elle peut également lui imposer des contraintes. Les réseaux sont enfin le vecteur de nouveaux types de menaces qui échappent au contrôle étatique, que ce soit en matière de terrorisme ou de criminalité transnationale.

Toutefois, la portée de ces effets reste encore indéterminée. On sait que les réseaux disposent de capacités en tant que structures, mais la discipline peine encore à comprendre leur rôle en tant que facteur explicatif du changement politique. L'analyse des réseaux doit encore se pencher sur des questionnements liés à l'opérationnalisation et à la vérification empirique des hypothèses théoriques. Quels sont les facteurs qui font que les réseaux ont plus ou moins d'effet structurant sur les États? Dans quelles conditions le pouvoir de l'État se renforce-t-il ou s'affaiblit-il au sein des réseaux? Les enjeux de *low politics* et les *high politics* répondent-ils aux mêmes dynamiques? Quelques contributions récentes, inspirées de l'institutionnalisme⁸⁹, tentent de jeter les bases théoriques et méthodologiques qui permettraient d'étudier les réseaux en tant qu'acteur de changement de la politique mondiale, ouvrant encore davantage la recherche au potentiel explicatif de l'analyse des réseaux en relations internationales. Le chapitre qui suit aborde ces difficultés et propose une approche théorique et méthodologique adaptée à l'étude d'un type particulier de réseaux internationaux : les réseaux militaires.

⁸⁹ Nexon, *op.cit.*, *Struggle for Power...*; et Daniel H. Nexon et Vincent Pouliot, « 'Things of Networks' : Situating ANT in International Relations », *International Political Sociology*, à venir.

Chapitre 2 – Les réseaux militaires internationaux comme acteurs intentionnels des relations internationales

Depuis plus de cinquante ans, les puissances occidentales ont créé toutes sortes de réseaux militaires internationaux, afin de renforcer leurs liens et d'harmoniser leurs techniques, leurs équipements et leurs façons de faire. À Washington seulement, on dénombre plus d'une dizaine de structures du genre, qui prennent la forme d'organisations, d'associations, ou de programmes, consacrés le plus souvent à des questions d'interopérabilité et de recherche et développement. Ces réseaux sont inclusifs ou exclusifs, étendus ou restreints, et dotés de budgets des plus modestes aux plus imposants. Certains se sont développés au sein de l'OTAN, d'autres en marge. Plusieurs ne réunissent que des États anglo-saxons – dits des *4 eyes* ou *5 eyes*¹.

Ces initiatives existent depuis longtemps et sont connues des milieux militaires. Quelques articles de revues militaires spécialisées y sont parfois consacrés. Cependant, les réseaux militaires internationaux ont rarement été conceptualisés comme un objet d'analyse des relations internationales et ils demeurent peu étudiés. Il faut dire qu'ils présentent des caractéristiques particulières, car ce type de structure se situe entre les organisations formelles et les réseaux sociaux. Les réseaux militaires internationaux ne sont pas des organisations

¹ Les *4 eyes* sont composés des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie, qui forment l'ABCA – un groupe d'États anglo-saxons qui entretiennent des relations privilégiées depuis la Seconde guerre mondiale. Le *5 eyes* inclut la Nouvelle-Zélande.

internationales formelles telles que la discipline les conçoit traditionnellement, dans la mesure où ils ne sont ni contraignants, ni encadrés par des dispositions formelles du droit international. Les États qui y participent le font sur une base volontaire, sans soumettre leurs capacités militaires à quelque forme de pouvoir supranational que ce soit. À l'inverse, ces réseaux ne constituent non plus de simples relations sociales dénuées d'organisation : certains disposent d'un logo, de bureaux, d'employés, de procédures, etc.

Afin de mieux appréhender cette réalité empirique, la thèse s'inspire de la littérature scientifique sur les réseaux et applique celle-ci aux enjeux militaires de *high politics*. Nous définissons les réseaux militaires internationaux comme *des structures de relations formelles et informelles plus ou moins institutionnalisées, établies entre des militaires mandatés par des gouvernements nationaux et/ou des organisations internationales pour traiter d'enjeux spécifiques du champ de la sécurité internationale*. Nous préférons le terme de « réseau militaire international » à celui de « réseau militaire transgouvernemental », dans la mesure où des institutions internationales sont parfois intégrées à ces réseaux. Ils ne constituent pas non plus des réseaux transnationaux, car tous les militaires sont formellement encadrés par des institutions gouvernementales.

À ce jour, aucune étude majeure en science politique ne s'est penchée sur le rôle et sur l'impact réel de ces réseaux militaires, dont les activités s'inscrivent pourtant au cœur du débat entre néolibéraux et néoréalistes, à savoir :

- si l'État peut rationnellement déléguer des compétences à des organismes internationaux en matière de *high politics*;

- si ces réseaux viennent d'une façon ou d'une autre se soustraire au contrôle de l'État et acquérir une certaine intentionnalité;
- si de tels regroupements militaires ont des effets structurants sur les relations internationales.

En effet, les enjeux soulevés par les réseaux en relations internationales prennent une dimension particulière lorsqu'on les applique au domaine militaire. Les affaires traitées par les militaires touchent aux intérêts vitaux des États, tant pour les questions de sécurité nationale, de protection du territoire que de conflits internationaux. Les militaires sont au centre des questions de guerre et de paix, et nous verrons que leur incidence sur le cours des relations internationales est bien réelle.

D'un point de vue conceptuel, les réseaux militaires internationaux posent également un problème intéressant. Fondamentalement, le réseau se distingue des modes d'organisation hiérarchiques, en se définissant d'abord par la configuration de ses interrelations – essentiellement des lignes et des nœuds, des relations et des acteurs. Qui plus est, nous savons que les réseaux favorisent l'établissement de liens horizontaux, et que l'absence de hiérarchie formelle caractéristique des réseaux permet aux acteurs de mettre en œuvre des pratiques structurantes « par le bas ». Or, le réseau militaire international met en relation des militaires qui sont traditionnellement intégrés à une structure et à un fonctionnement fortement hiérarchisés. L'institution militaire repose sur un système de grades au contrôle très serré, soumis à une forte impulsion imposée « par le haut ». L'institution militaire constitue probablement un secteur dans lequel on ne s'attendrait pas à voir le contrôle de l'État se désagréger.

L'existence de tels réseaux soulève ainsi de nombreuses questions. Étant donnée l'informalité caractéristique des réseaux, comment les États peuvent-ils s'assurer de contrôler leurs représentants militaires? Les États leur délèguent-ils des pouvoirs, des responsabilités et des capacités? Quels sont leurs rôles? Quel genre de travail accomplissent-ils? Ont-ils de l'influence sur les processus décisionnels nationaux? Ces organisations militaires produisent-elles des effets sur la gouvernance de la sécurité? Et si oui, dans quelle mesure portent-elles les préférences des États ou leurs propres préférences? Et au final, les réseaux militaires internationaux produisent-ils des effets structurants sur la politique nationale et internationale?

Cette thèse ne prétend pas résoudre l'ensemble de ces questions. Elle tente plus modestement de définir les réseaux militaires internationaux en tant que catégorie d'analyse des relations internationales, de documenter empiriquement leur fonctionnement, de mieux comprendre leur rôle dans le champ de la sécurité internationale, et d'ouvrir un nouvel agenda de recherche. Il ne s'agit donc pas non plus de prendre le parti de la thèse néoréaliste ou de la thèse néolibérale, mais plutôt de comprendre dans quelle mesure la mise en réseau des militaires leur procure certaines capacités dont ils ne disposeraient pas autrement, et comment se structurent des interactions sociales à la fois relationnelles et hiérarchiques dans ce domaine. Dès lors, il est possible de saisir l'ensemble des enjeux posés par les réseaux militaires internationaux en posant la question de recherche suivante : *les réseaux militaires internationaux constituent-ils des acteurs intentionnels des relations internationales?*

Pour y répondre, la thèse présente une analyse approfondie d'un de ces réseaux – le *Multinational Interoperability Council* (MIC) – afin d'étudier les dynamiques de pouvoir qui y sont à l'œuvre. Pour débiter, ce chapitre fait l'état des connaissances actuelles sur les réseaux militaires et les enjeux qu'ils soulèvent. Nous développons ensuite un cadre théorique inspiré de l'institutionnalisme relationnel, une approche qui applique la théorie des réseaux aux relations internationales. En documentant le développement institutionnel du MIC, qui a évolué d'un réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur, nous démontrons que les réseaux militaires internationaux peuvent, dans certaines conditions qu'il convient de préciser, constituer des acteurs intentionnels des relations internationales, et disposer d'une certaine capacité de produire des effets en matière de *high politics*. Nous poursuivons ce chapitre en détaillant la démarche méthodologique de la thèse, qui se déroule en trois temps. Dans un premier temps, la sociogenèse du MIC – un exercice de reconstruction, emprunté à la théorie des champs – documente les pratiques et les stratégies des acteurs qui ont marqué le développement institutionnel du réseau. Ensuite, une étude ethnographique menée dans le cadre d'entretiens et d'observations participantes sur le terrain permet d'identifier dans un deuxième temps les microfondements du réseau, et dans un troisième temps, les éléments de l'action collective, à même de démontrer la constitution du réseau en tant qu'acteur intentionnel. Le chapitre intègre également une présentation détaillée du MIC, le seul réseau militaire international connu qui traite directement de questions stratégiques et politiques.

2.1. Les réseaux militaires internationaux en contexte

Peu de chercheurs ont étudié les organisations militaires en recourant directement au concept de réseau. Cependant, la capacité des militaires de se constituer en tant qu'acteurs de la sécurité internationale a été abordée dans plusieurs littératures, en relations internationales, en études stratégiques et en sociologie militaire. Les militaires ont dû, comme tous les autres acteurs, s'adapter à la société en réseau. L'évolution des technologies de l'information, la multiplication des interventions multilatérales depuis le début des années 1990 et la complexification des conflits contemporains ont favorisé les échanges et la socialisation entre les militaires. Ces échanges ne sont pas nouveaux, mais ils se sont accrus, à l'image de ce qui s'est produit dans les autres secteurs de la politique mondiale.

2.1.1. L'émergence des réseaux militaires et l'évolution du contexte international

Tout comme dans le cas des réseaux économiques ou des mouvements sociaux, les échanges entre militaires ne constituent pas une réalité propre au 21^e siècle. Jusqu'à la fin de la Guerre froide, les analystes abordaient les relations établies entre les militaires en se référant surtout aux notions d'alliance, de « collaboration militaire » et de relations de défense. Ces textes analysaient les relations entretenues entre les forces militaires du bloc allié ainsi que les liens historiques développés entre certaines armées, notamment les nations anglo-saxonnes. Cette

littérature, qui intéresse autant les historiens militaires que les sociologues militaires ou les auteurs en études stratégiques, est par ailleurs abondante et très étendue².

D'autres contributions, moins nombreuses, ont analysé les structures mises sur pied dans le cadre de ces échanges. Il s'agit surtout de littérature grise destinée au lectorat militaire, dont le contenu s'avère le plus souvent descriptif, quand il ne s'agit pas de promouvoir le travail des réseaux « institutionnalisés ». Très peu de ces contributions ont été publiées dans des revues à comité de lecture. L'ABCA³ et les différents programmes qui y sont reliés sont peut-être les rares organisations qui ont déjà suscité la curiosité de chercheurs scientifiques⁴. Bien que soulignant les liens de proximité établis dans le cadre de ces réseaux, ces efforts n'ont toutefois pas su animer un intérêt au sein de la discipline des relations internationales ou des études stratégiques, et ce type d'organisation militaire est plus ou moins tombé dans l'oubli.

Pourtant, les réseaux militaires internationaux ont connu un essor important. Les militaires sont plus interconnectés que jamais et certains pôles diplomatiques, comme Washington et Bruxelles, ont vu le nombre de réseaux militaires institutionnalisés augmenter.

² Comme ces travaux sont orientés en fonction de la discipline, des pays étudiés, de la nature des relations étudiées (bilatérales, multilatérales, alliances), des périodes historiques ou des conflits analysés, il est difficile de généraliser leurs propos, et de les lier directement au concept de réseau militaire international. Ces travaux définissent néanmoins les formes de réseaux militaires préexistants au tournant des années 1990.

³ L'*American British Canadian Australian and New Zealand Armies' Program*, un regroupement de nations anglo-saxonnes qui ont établi des contacts privilégiés, créé il y a plus de cinquante ans.

⁴ Thomas-Durell Young, « Whither Future U.S Alliance Strategy? The ABCA Clue », *Armed Forces & Society*, vol. 17, no 2 (hiver 1991), p.277-297; Thomas-Durell Young, « Cooperative Diffusion through Cultural Similarity: The Postwar Anglo-Saxon Experience », p.93-114, dans Emily O. Goldman et Leslie C. Eliason (dirs.), *The Diffusion of Military Technology and Ideas*, Stanford, Stanford University Press, 2003.

La littérature identifie plusieurs facteurs structurels qui expliquent l'augmentation de ces échanges militaires :

- l'accès à des technologies de communication de plus en plus performantes;
- la multiplication des missions multilatérales, sous l'égide de l'ONU ou dans le cadre de coalitions;
- la diminution des budgets de défense qui a suivi la fin de la Guerre froide;
- l'élargissement de la fonction militaire à des tâches diplomatiques et de développement;
- l'émergence de conflits non conventionnels, plus complexes, et qui s'étirent sur de longues périodes⁵.

Ces facteurs ont amené les militaires à développer un ensemble de compétences relationnelles. En fait, les militaires *doivent* collaborer plus étroitement sur le plan stratégique « car ils ne disposent ni des capacités matérielles, ni des capacités humaines pour répondre aux demandes des décideurs politiques de partout à travers le monde »⁶. La complexification des tâches qui leur sont demandées et la facilité d'accès aux technologies de l'information les ont amenées à échanger davantage d'information et à partager sur leurs pratiques nationales respectives⁷. De plus, la nature des conflits non conventionnels et des menaces identifiées par les États – comme le cyberterrorisme, le terrorisme international, etc. – exige un niveau

⁵ Voir entre autres Charles C. Moskos, *Peace Soldiers : The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago, University of Chicago Press, 1976; Charles C. Moskos, John Allen Williams et David R. Segal, *The Postmodern Military : Armed Forces after the Cold War*, Oxford, Oxford University Press, 1999; Deborah Goodwin, *The Military and Negotiation : The Role of the Soldier-Diplomat*, New York, Frank Cass, 2005.

⁶ Joseph Soeters et Tibor Szvircsev Tresch, « Towards Cultural Integration in Multinational Peace Operations », *Defence Studies*, vol. 10, no 1-2 (2010), p.272.

⁷ Irene E. Van Der Kloet, Joseph Soeters et Karin Sanders, « Development of Trust among Soldiers on a Development Mission », *Small Wars and Insurgencies*, vol. 15, no 2 (2004), p.131-157; Delphine Resteigne et Joseph Soeters, « Différenciation culturelle et stratégies de coopération en milieux militaires internationaux », *Cultures & Conflicts*, vol. 77, no 1 (printemps 2010), p.59-75; Theo Farrell, « World Culture and Military Power », *Security Studies*, vol. 14, no 3 (2005), p.448-488; Anthony King, *The Transformation of Europe's Armed Forces*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 311 p.

inégalé de coopération, de mobilisation et de coordination des armées alliées. Pour ces raisons, l'interopérabilité et la mise en réseau des armées sont devenues un enjeu central de la stratégie militaire contemporaine⁸.

2.1.2. Les capacités des militaires en tant qu'acteur

Les changements esquissés ci-dessus ont eu des effets structurants sur la profession militaire, mais aussi sur l'identité du soldat. La superposition des compétences militaires et civiles, des valeurs nationales et internationales, et des différentes doctrines nationales, a eu pour effet de « relâcher » les liens étroits établis avec l'État⁹. Les militaires endossent désormais un rôle qui dépasse largement l'identité guerrière du soldat, et partagent une culture qui se fonde autant sur des valeurs nationales, internationales, civiles que militaires. Par exemple, les Casques bleus doivent autant représenter l'ONU que leur propre pays, en plus de mener à la fois des opérations de sécurité, des formations, des tâches humanitaires et de développement¹⁰.

⁸ Voir entre autres Richard J. Harknett et le groupe de recherche JCISS, « The Risks of the Networked Military », *Orbis*, vol. 44, no 1 (hiver 2000), p.127-143 ; Michael Dillon, « Network Society, Network-Centric Warfare, and the State of Emergency », *Theory, Culture & Society*, vol. 19, no 4 (2002), p.71-79 ; Chris C. Demchak, « Complexity and Theory of Networked Militaries », dans Theo Farrell et Terry Terriff (dirs.), *The Sources of Military Change : Culture, Politics, Technology*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2002, p.221-245 ; Thomas-Durell Young, *loc.cit.*, « Cooperative Diffusion through Cultural Similarity » ; Terry Moon, « Net-Centric or Networked Military Operations? », *Defense & Security Analysis*, vol. 23, no 1 (2007), p.55-67 ; Leslie C. Eliason et Emily Goldman, « Introduction : Theoretical and Comparative Perspectives on Innovation and Diffusion », p.1-30, dans Emily O. Goldman et Leslie C. Eliason (dirs.), *op.cit.*, *The Diffusion of Military Technology and Ideas*.

⁹ Moskos, Williams et Segal, *op.cit.* ; Theo Farrell, *The Norms of War : Cultural Beliefs and Modern Conflict*, Boulder, Lynne Rienner, 2005, p.178-179 ; Anthony King, « Towards a European Military Culture? », *Defence Studies*, vol. 6, no 3 (2006), p.273.

¹⁰ Moskos, *op.cit.*, *Peace Soldiers...* ; Jocelyn Coulon, *Soldiers of Diplomacy : The United Nations, Peacekeeping, and the New World Order*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 272 p.

Aussi, les déploiements multinationaux et la complexification de l'environnement opérationnel ont contribué à la formation d'une communauté d'experts militaires de haut niveau qui peut être mobilisée par les États pour assumer différentes fonctions internationales. L'augmentation des échanges et des relations sociales a permis de consolider leur expertise en matière de sécurité et de défense. Or, ce savoir pose un important problème d'asymétrie informationnelle, qui a d'ailleurs toujours constitué un enjeu central des relations civilo-militaires : les démocraties doivent assurer un contrôle serré de leur institution militaire, qui possède à la fois des capacités matérielles, des connaissances et compétences spécifiques qui pourraient être retournées contre l'État, et le mettre en péril¹¹.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les armées modernes connaissent un processus de professionnalisation qui vise à intégrer les soldats (jusqu'à présent tenus à l'écart dans leurs casernes) au sein des institutions gouvernementales¹². Les ministères peuvent ainsi profiter de leur expertise, tout en s'assurant d'un contrôle plus étroit des actions et des décisions prises au sein de l'institution militaire. Cette intégration des militaires au sein du corps civil permet également de partager les expertises¹³. La professionnalisation des militaires est aujourd'hui un fait avéré, qui distingue le soldat de l'ère moderne du soldat contemporain.

¹¹ Dans *The Soldier and the State*, Huntington soutient que les militaires doivent être tenus complètement à l'écart du pouvoir politique, afin de préserver le processus décisionnel des intérêts de l'armée, et de distinguer les rôles et les champs de connaissances civiles et militaires. Isolée, l'armée développe ainsi un professionnalisme très pointu dans ses champs d'expertise, un savoir-faire pérenne dans le temps, qui saura résister aux bouleversements politiques, aux changements de gouvernements et à l'ingérence politique. Samuel P. Huntington, *The Soldier and the State : The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, Harvard University Press, 1967, 534 p.

¹² Il s'agit de la thèse générale défendue par Morris Janowitz, *The Professional Soldier : A Social and Political Portrait*, Glencoe, The Free Press, 1960, 464 p.

¹³ En plus de côtoyer de plus près les centres de pouvoir civil, les militaires pourront également nouer avec la réalité de la population qu'ils doivent servir, partager leurs valeurs et comprendre leurs préoccupations. *Idem*.

Cependant, la redéfinition de la fonction militaire et la complexification de la réalité opérationnelle ont influencé le processus de professionnalisation. Depuis plus de 40 ans, l'institution militaire évolue progressivement vers un modèle occupationnel, où les militaires entretiennent un rapport employeur/employés avec l'État¹⁴. Plutôt que de valoriser l'intérêt de l'organisation, ce modèle valorise surtout l'intérêt individuel¹⁵. Le modèle occupationnel offre au soldat un plus grand espace social, qui lui permet de se constituer en tant qu'acteur individuel et stratégique au même titre que d'autres acteurs bureaucratiques.

Conceptualiser l'individualisation des intérêts militaires a permis de décloisonner l'analyse des relations de pouvoir entre civils et militaires et de définir avec plus de précision le militaire en tant qu'acteur intentionnel, social et stratégique. Des chercheurs ont d'abord appliqué le modèle principal-agent aux relations civilo-militaires, afin de mieux comprendre les réponses des militaires aux efforts de contrôle du politique¹⁶. Plus récemment, des recherches complémentaires ont ouvert la « boîte noire » des relations civilo-militaires et se sont intéressées empiriquement à la substance de ces interactions. Elles ont identifié la culture et l'accès aux technologies de l'information comme des déterminants importants de la constitution des préférences des militaires¹⁷. Plus encore, il est généralement accepté que les

¹⁴ Charles C Moskos, « From Institution to Occupation : Trends in Military Organizations », *Armed Forces & Society*, vol. 4, no 1 (novembre 1977), p.41-50.

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ Peter D. Feaver, *Armed Servants : Agency, Oversight, and Civil-Military Relations*, Cambridge, Harvard University Press, 2005, 400 p.

¹⁷ Theo Farrell et Terry Terriff, « The Sources of Military Change », p.3-20, dans Farrell et Terriff, *op.cit.*; Thomas S. Sowers, « Beyond the Soldier and the State : Contemporary Operations and Variance in Principal-Agent Relationships », *Armed Forces & Society*, vol. 31, no 3 (2005), p.385-409; Adam M. Stulberg, « Managing Military Transformations : Agency, Culture, and the U.S Carrier Revolution », *Security Studies*, vol. 14, no 3 (2005), p.489-528; Farrell, *op.cit.*, *The Norms of War*; Emily O. Goldman, « Cultural Foundation of Military

militaires peuvent exercer une influence sur certains processus *nationaux* en interagissant au sein de leurs propres réseaux de politiques publiques, notamment en matière d'armement et d'innovation¹⁸. L'utilisation de ces compétences – maîtriser les règles du jeu bureaucratique, faire des représentations convaincantes, etc. – permet aux militaires d'interagir stratégiquement au sein de leurs réseaux nationaux, et de mobiliser le soutien nécessaire pour mettre en avant leurs propres préférences.

Pour certains auteurs, ces capacités de mobilisation s'observent également aux niveaux transnational et international. La recherche sur ce que l'on appelle la diffusion militaire a démontré comment les menaces de sécurité transnationales, mais aussi la culture et les normes internationales portées par les acteurs des réseaux domestiques et transnationaux, ont un impact significatif sur la prise de décision des États en matière d'innovation militaire¹⁹. À un moment où la complexification des missions et la redéfinition du rôle du soldat éloignent le militaire de son rapport traditionnel à l'État, la multiplication des opérations multilatérales offre des lieux d'interaction sociale où les militaires peuvent se constituer leur propre culture militaire « internationale » et leurs propres réseaux d'expertise. L'argument culturaliste tend d'ailleurs à démontrer que ce « pouvoir social » des militaires génère certains effets au sein des institutions politiques, ainsi que sur la gestion opérationnelle des conflits internationaux²⁰.

Diffusion », *Review of International Studies*, vol. 32, no 1 (2006), p.69-91; Joelen Pretorius, « The Security Imaginary : Explaining Military Isomorphism », *Security Dialogue*, vol. 39, no 1 (2008), p.99-120.

¹⁸ Farrell et Terriff, *ibid.*, p.13.; Mark S. Hewitt, *Early-Stage Military Technology Innovation : A Network Analysis*, Thèse de doctorat, Université George Washington, Washington D.C., 31 Janvier 2010, 483 p.; Sowers, *ibid.*; Mérand, Frédéric et Amélie Forget, « Strategizing about Strategy », p.93-113, dans Rebecca Adler-Nissen (dir.), *Bourdieu in International Relations*, New York, Routledge, 2012; Forget, Amélie et Antoine Rayroux, « Introduction. La sécurité européenne et le tournant pratique en relations internationales », *Études internationales*, vol. 43, no 4 (décembre 2012), p.501-519.

¹⁹ Goldman, *loc.cit.*; Eliason et Goldman (dirs.), *op.cit.*

²⁰ Theo Farrell, « Culture and Military Power », *Review of International Studies*, vol. 24, no 3 (1998), p.411-414.

Ces auteurs recourent à certains processus, comme « l'isomorphisme » et « l'homogénéisation », pour montrer comment le partage d'idées, de doctrines, d'exercices conjoints, et d'échanges de ressources humaines, contribue à la constitution « d'un *establishment* de militaires, établi à travers les États, qui ont parfois plus de choses en commun qu'avec d'autres éléments de leur culture nationale »²¹.

Cette approche présente toutefois des limites. Kier observe par exemple la constitution de ces cultures communes sans toutefois expliquer les véritables processus qui sont à l'œuvre. À l'instar de nombreux auteurs constructivistes, elle manque toutefois de précision lorsqu'elle explique comment la culture influence, justement, les comportements, au risque « d'exagérer l'importance des prédispositions culturelles [...] au détriment des structures au sein desquelles les processus politiques se déroulent »²². De même, on observe souvent un « manque de clarté dans l'usage de la culture comme catégorie conceptuelle », qui devient souvent englobante au point où toutes les dimensions du social deviennent culturelles²³. En outre, Kier aborde la question de l'interaction stratégique lorsqu'elle souligne que la culture « façonne les comportements en donnant un sens à l'action » et établit « un répertoire, une boîte à outils d'habitudes, de compétences et de styles à partir de laquelle les gens se construisent des stratégies d'action », mais elle ne problématise pas davantage cette interaction stratégique²⁴. Comme le souligne Peter Jackson, les croyances subjectives et les perceptions des décideurs politiques sont trop souvent considérées comme étant presque indépendantes du contexte

²¹ Ramesh Thakur, cité par Farrell, *ibid.*, p.413.

²² Peter Jackson, « Pierre Bourdieu, the 'Cultural Turn' and the Practice of International History », *Review of International Studies*, vol. 34, no 1 (2008), p.162.

²³ *Ibid.*, p.160.

²⁴ Farrell, *loc.cit.*, « Culture and Military Power », p.410.

structurel²⁵. Il propose alors de recourir à la sociologie bourdieusienne qui, grâce à la théorie des champs, permet de mieux analyser les relations dynamiques entre les schémas représentationnels des acteurs militaires et la structure du champ, ainsi que les produits de l'interaction stratégique²⁶.

Les militaires sont, comme tous les individus, des acteurs stratégiques, socialisés et socialisables, qui formulent leurs préférences et poursuivent leurs intérêts. Ils peuvent donc recourir stratégiquement à la structure flexible et informelle des réseaux internationaux à leurs propres fins. Toutefois, les approches culturalistes ne nous permettent pas de savoir *si* ces acteurs militaires font usage de ces réseaux et dans l'affirmative, *comment* ils le font. Par exemple, il est possible que les militaires usent des réseaux internationaux pour renforcer la position nationale de leur État dans le champ de la sécurité internationale, et qu'ils agissent surtout comme courroie de transmission de l'intérêt national (ce qui peut par ailleurs servir leurs intérêts personnels en terme de carrière). Cependant, les militaires peuvent également s'investir dans les réseaux internationaux pour faire valoir leurs intérêts communs en tant que catégorie socioprofessionnelle, et mettre l'accent sur l'action collective de ces réseaux davantage que sur les positions nationales. En soi, la littérature existante nous permet de postuler deux choses importantes pour la suite de cette recherche : dans un contexte mondialisé, l'acteur militaire est intentionnel et stratégique, et la dimension culturelle est un élément important de l'interaction entre les militaires. Cependant, il reste à s'interroger sur les conditions dans lesquelles une éventuelle homogénéité culturelle des militaires est susceptible

²⁵ Jackson, *loc.cit.*, p.156.

²⁶ *Ibid.*, p.170.

de générer de l'action collective et d'avoir des effets structurants sur les processus politiques du champ de la sécurité *internationale*. Les approches sociologiques que nous développerons plus bas dans le cadre théorique et méthodologique permettent d'apporter une réponse à cette interrogation.

2.2. La question de recherche et les hypothèses concurrentes

Jusqu'ici, la recherche en science politique s'est intéressée aux effets de la mondialisation, de l'internationalisation et de la complexification du rôle de soldat sur l'institution militaire. Il est démontré que les militaires revêtent désormais une identité multiple (à la fois nationale et internationale), des compétences civiles et militaires, une expertise de haut niveau en matière de sécurité internationale, et qu'ils sont interconnectés les uns avec les autres. Mais on en sait encore très peu sur les nouvelles *capacités* que ces relations peuvent offrir, et encore moins sur les compétences et les stratégies que peuvent développer et mettre en œuvre les militaires en tant qu'acteurs intentionnels des relations internationales, et non uniquement en tant qu'instruments des pouvoirs politiques civils. Il est donc tout à fait justifié de se demander *si les réseaux militaires internationaux constituent des acteurs intentionnels du champ de la sécurité internationale*. À ce sujet, cette thèse prétend répondre à quatre sous-questions plus spécifiques :

Q1 Les réseaux militaires internationaux génèrent-ils leurs propres capacités?

Q2 Les réseaux militaires internationaux disposent-ils d'une identité qui les distingue des autres acteurs du champ de la sécurité internationale?

Q3 Les réseaux militaires internationaux sont-ils capables d'action collective?

Q4 Les réseaux militaires internationaux produisent des effets dans le champ de la sécurité internationale?

Le but de cette recherche est donc de s'interroger sur la capacité des réseaux militaires internationaux à agréger les préférences et les stratégies des acteurs militaires, à faire preuve d'action collective intentionnelle, et éventuellement à produire des effets sur le champ de la sécurité internationale.

Le débat théorique évoqué dans le chapitre précédent insiste sur trois explications différentes. Tout d'abord, nous avons vu que les réalistes ne croient pas à la force structurante des institutions en relations internationales, ni à la perte de contrôle de l'État sur les questions de *high politics*. Selon cette perspective, de tels réseaux militaires sont forcément soumis à un contrôle bureaucratique strict de la part des États, et ne disposent d'aucune autonomie. Même s'il est possible que de tels réseaux partagent une identité ou une culture commune, le contrôle étatique ne leur permet en aucune manière de générer leurs propres capacités, puisque les actions menées par ces réseaux ne peuvent se faire sans l'autorisation des gouvernements. Ainsi, il est hautement improbable que les réseaux militaires internationaux constituent des acteurs intentionnels du champ de la sécurité internationale.

À l'inverse, les approches libérales, plus enthousiastes à l'égard du pouvoir structurant des réseaux et des institutions, croient qu'il est tout à fait possible pour un réseau de s'approprier des prérogatives des États, et ce même en matière de *high politics*. La mondialisation et l'ouverture des processus politiques à des acteurs non étatiques ont fait en sorte de désagréger l'État, qui demeure certes important, mais moins puissant qu'avant. Il est

donc probable que les réseaux militaires internationaux puissent constituer des acteurs intentionnels, qui influencent les processus politiques à l'œuvre dans le champ de la sécurité internationale.

Finalement, l'analyse institutionnaliste, que nous adoptons dans cette thèse, considère ces deux possibilités. Les réseaux militaires internationaux peuvent autant correspondre au modèle du réseau-comme-structure qu'au modèle du réseau-comme-acteur. Comme le changement politique est le produit des structures et des stratégies d'action des acteurs, il convient de s'intéresser aux stratégies et aux pratiques des militaires, afin de déterminer s'ils recourent à la structure de ces réseaux pour générer des capacités dont ils ne disposeraient pas autrement. Il convient également de détecter les microfondements qui permettent de générer l'identité et l'intentionnalité d'un réseau-comme-acteur, et de déterminer les conditions d'échec et de réussite des stratégies mises en œuvre par les militaires au sein de ces réseaux.

D'un côté du spectre, le réseau-comme-structure est un type de réseau qui n'existe que par sa structure formelle. Il relie entre eux des représentants qui partagent un milieu de pratique ou un certain type d'activité, mais dont les choix politiques ne sont pas coordonnés. Les individus membres de ces structures ne sont pas caractérisés par des intérêts, des tactiques ou des objectifs communs²⁷, mais par le fait d'être liés *de facto* par les mêmes activités sociales au sein du même champ. Ainsi, le réseau-comme-structure maintient des relations ténues (*thin relations*) entre les acteurs. Il n'est donc pas le résultat d'actions coordonnées de

²⁷ Sikkink, *op.cit.*, p.229.

ces acteurs, et ce même si les structures sont soutenues par l'interaction d'une partie d'entre eux.

Pour sa part, le réseau-comme-acteur est une forme d'action, coordonnée ou collective, qui vise à changer les politiques nationales et le cours du champ international. Comme son nom l'indique, ce type de réseau n'est pas juste une façon d'expliquer les relations entre acteurs, ni une image, mais un acteur en soi : la principale raison qui lie les acteurs individuels entre eux est, justement, la possibilité d'agir collectivement. À l'opposé du réseau-comme-structure, les acteurs participent à ce type de réseau en fonction d'objectifs qui leur sont propres et communs, et ils y agissent ensemble de façon volontaire et stratégique. Le réseau-comme-acteur entretient donc des relations sociales denses (*thick relations*), puisqu'il existe à la fois par sa structure et par ses acteurs. La structure y est un déterminant parmi d'autres de l'action collective, au même titre que les caractéristiques, les compétences et les limites des acteurs qui y participent.

Dans le cas qui nous intéresse ici, il se trouve que les acteurs des réseaux militaires internationaux se positionnent aux interstices de deux champs : le champ de la sécurité nationale et le champ de la sécurité internationale²⁸. Ils peuvent donc user de stratégies pour valoriser leur propre position de pouvoir et servir des intérêts nationaux, ou pour améliorer la position du réseau en tant qu'acteur du champ de la sécurité internationale. Dans un réseau-

²⁸ Par champ, nous entendons alors une configuration sociale, structurée par des relations de pouvoir, un enjeu et des règles du jeu qui sont tenues pour acquises par ses acteurs. Frédéric Mérand et Vincent Pouliot, « Le monde de Pierre Bourdieu : éléments d'une théorie sociale des Relations internationales », *Revue canadienne de science politique*, vol. 41, no 3 (septembre 2008), p.610. Pour Fligstein et McAdam, les réseaux constituent des champs d'action stratégique sur lesquels se fonde l'organisation politique, économique, et sociale.

comme-structure, les militaires valorisent essentiellement la position de leur gouvernement. Le réseau est utilisé comme un outil, qui permet de servir les intérêts nationaux et de projeter la puissance nationale. Dans un réseau-comme-acteur, les militaires vont également utiliser les capacités du réseau et mobiliser une action collective de façon à promouvoir le réseau en tant qu'acteur stratégique de *high politics*.

Le réseau-comme-structure – qui correspond davantage à l'hypothèse réaliste – et le réseau-comme-acteur – qui correspond davantage à l'hypothèse libérale – constituent les deux pôles d'un continuum, avec des réseaux parfaitement contrôlés par l'État à une extrémité et des réseaux parfaitement intentionnels à l'autre extrémité. Aussi, la définition du réseau-comme-structure est plus restrictive que celle du réseau-comme-acteur : il s'agit d'une forme de réseau qui présente un niveau d'institutionnalisation minimal. Un tel réseau ne constitue qu'une structure d'échanges, sans identité ni projet commun autre que de transmettre de l'information entre ses participants.

Pour sa part, le réseau-comme-acteur correspond à une définition plus inclusive, dans la mesure où le réseau présente ici des caractéristiques d'un acteur international, qui varient selon son niveau d'institutionnalisation. De tels réseaux ne peuvent constituer des acteurs parfaitement indépendants des États, étant donné le lien étroit établi entre les États et les militaires qui les représentent au sein de ces structures. Il ne s'agit donc pas de dire dans cette recherche que les réseaux militaires internationaux peuvent être autonomes de l'État ou aller contre la volonté de l'État, mais plutôt qu'ils peuvent faire preuve d'un certain degré d'intentionnalité, étant dotés de leurs propres valeurs, pratiques et identités. Ce sont ces

différents degrés d'intentionnalité qu'il convient de comprendre et de définir dans un premier temps, avant de voir si ces réseaux peuvent s'avérer être des sources de changement dans le champ de la sécurité internationale, et des lieux d'exercice du pouvoir pour les militaires qui y participent. Évidemment, les questions de *high politics* demeurent principalement du ressort de l'État. Mais nous postulons que les réseaux internationaux peuvent offrir aux militaires des capacités d'influence propres, dont ils ne disposeraient pas autrement.

2.3. Le tournant pratique au service de l'analyse des réseaux internationaux

Afin de répondre à notre question de recherche, la thèse analyse en profondeur le développement d'un réseau militaire international, le *Multinational Interoperability Council* (MIC), de sa création au milieu des années 1990 à aujourd'hui. Nous nous interrogerons sur l'évolution de sa structure, de son positionnement dans le champ de la sécurité internationale et, surtout, sur les pratiques mises en œuvre par les militaires qui y ont participé. Au niveau théorique, la démarche s'appuie sur l'institutionnalisme relationnel tel que conceptualisé par Daniel Nexon. La méthodologie est quant à elle inspirée du tournant pratique en relations internationales, qui repose sur la praxéologie développée par la théorie des champs en sociologie politique. La combinaison de ces différentes influences s'explique de la façon suivante : 1) l'institutionnalisme relationnel de Nexon nous fournit les outils pour conceptualiser et analyser le réseau dans un contexte institutionnel particulier; 2) le réseau constitue un sous-champ d'un contexte institutionnel plus large – le champ de la sécurité internationale – dont les dynamiques institutionnelles s'expliquent grâce à la théorie des

champs ; 3) le cadre méthodologique des pratiques nous permet d'analyser les stratégies des acteurs militaires, qui mobilisent certaines ressources – les capitaux – valorisées au sein du champ dans lequel ils s'inscrivent.

2.3.1. Ancrage théorique

L'institutionnalisme relationnel est une approche théorique récente, développée par Daniel Nexon, qui concilie l'institutionnalisme historique et la sociologie relationnelle²⁹. Elle intègre l'argument central des institutionnalistes historiques – qui considèrent les institutions comme des « opérateurs » qui « resserrent les liens entre les sites de socialisation, les relations interpersonnelles, et les processus de grande échelle entre eux de façon à produire des effets » – à une compréhension des structures et des institutions en terme de réseaux d'acteurs³⁰. Pour Nexon, appliquer l'analyse des réseaux internationaux à l'institutionnalisme historique permet d'identifier les dynamiques sociales entre les acteurs, de les définir et de les comparer. Les réseaux sociaux « sont par essence des structures sociales : toute structure sociale, peu importe ses caractéristiques – centrée, décentrée, hétérogène ou homogène – peut être représentée en termes de réseau »³¹. Le système international et l'État sont, à l'instar de toutes les relations de pouvoir, le produit de tels réseaux d'acteurs³². Dans son ouvrage, Nexon démontre comment les coalitions transnationales d'acteurs religieux issus de la Réforme protestante ont joué un

²⁹ Daniel H. Nexon et Thomas Wright, « What's at Stake in the American Empire Debate », *American Political Science Review*, vol. 101, no 2 (2007), p.253-271; Nexon, *op.cit.*, *The Struggle for Power in Early Modern Europe*.

³⁰ Nexon, *ibid.*, p.14.

³¹ *Ibid.*, p.42.

³² Pour Nexon, l'État est un réseau de réseau, à la force structurante extraordinaire, mais soumise au changement comme toutes les structures.

rôle dans l'émergence puis la fixation du système moderne des États-nations en Europe, au sortir de la guerre de Trente Ans.

L'approche de Nexon contribue au débat institutionnaliste, en abordant deux questions théoriques centrales : celle du rôle de l'acteur par rapport à l'institution, et celle du changement politique³³. L'institutionnalisme relationnel place l'acteur, ou plutôt *les relations entre les acteurs*, au cœur du changement³⁴. Nous savons déjà que les réseaux structurent les opportunités de l'action, tout comme elles les contraignent. Ces structures sont durables dans le temps, mais elles peuvent également être modifiées par les actions des acteurs qui créent, reproduisent, et altèrent ces relations d'échanges³⁵. Pour les institutionnalistes historiques et les institutionnalistes sociologiques, le changement provient surtout des institutions (par le haut). Pour Nexon, il provient à la fois des effets de structures des réseaux internationaux (par le haut) et du produit de l'interaction entre les acteurs qui œuvrent au sein de ces réseaux (par le bas).

Cette volonté de se pencher sur l'interaction des acteurs implique d'un point de vue empirique que l'approche relationnelle ne s'intéresse pas seulement aux structures, mais aussi aux facteurs contingents comme le contexte culturel, le contexte relationnel et les décisions

³³ Peter Hall et Rosemary Taylor, « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, vol. 44, no 5 (1996), p.936-957.

³⁴ Sur la relation sociale comme point de départ analytique du changement politique, voir aussi Patrick Thaddeus Jackson et Daniel H. Nexon, « Relations Before States : Substance, Process and the Study of World Politics », *European Journal of International Relations*, vol. 5, no 3 (1999), p.291-332.

³⁵ Nexon, *op.cit.*, *The Struggle for Power in Early Modern Europe.*, p.14.

spécifiques des acteurs³⁶. Pour l'institutionnalisme historique, une stratégie élaborée dans un contexte particulier a tendance à se fossiliser, à rester toujours la même y compris dans des contextes différents ou moins appropriés³⁷. Pour l'institutionnalisme relationnel, les acteurs ont la capacité d'adapter leurs stratégies à un contexte particulier. L'approche relationnelle permet d'étudier empiriquement les conditions du changement : l'action collective des acteurs dépend de la contingence historique et des structures d'opportunités et de contraintes, mais également de l'identité, des valeurs, des intérêts et des influences qui motivent cette action³⁸. L'institutionnalisme relationnel se distingue aussi de l'institutionnalisme sociologique, car il observe d'abord l'interaction sociale, plutôt que les règles et les normes qui peuvent, à terme, influencer les préférences et les identités des acteurs. Il s'intéresse en priorité aux caractéristiques des acteurs – leur position, leurs capacités et leurs ressources³⁹. La position des acteurs est un déterminant de leurs capacités mobilisatrices. Les analyses empiriques ont démontré comment les acteurs qui sont positionnés aux intersections de liens émergents et durables deviennent souvent des joueurs significatifs du changement international⁴⁰. La recherche doit donc identifier ces acteurs, les liens qu'ils établissent, et surtout, comment ils font usage de leur position dans leurs interactions sociales⁴¹.

³⁶ Nexon, *ibid.*, p.27; Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p.29.

³⁷ Hall et Taylor, *op.cit.*

³⁸ Nexon, *op. cit.*, p.25.

³⁹ Voir aussi Neil Fligstein, *Euroclash: The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 296p. Cet intérêt pour la position des acteurs et leurs ressources est une des raisons pour lesquelles il est pertinent de combiner l'institutionnalisme relationnel et la théorie des champs.

⁴⁰ Ce que Castells appelle les « commutateurs ». Les acteurs qui occupent ces positions font souvent office de pont (*bridging*) ou de courroie de transmission (*brokering*) entre les réseaux.

⁴¹ Nexon, *op.cit.*, *The Struggle for Power in Early Modern Europe.*, p.63.

Par conséquent, la nature du changement est perçue différemment chez Nexon et chez les institutionnalistes historiques. Pour ces derniers, les institutions sont stables et changent très peu, excepté lors de « chocs exogènes », moments de crise qui conduisent aux reconfigurations de pouvoir. C'est une vision théorique contestée et souvent déterministe, car elle tend à mettre de côté la question du changement incrémental et graduel, l'importance des processus d'adaptation et d'apprentissage au sein des institutions⁴². L'institutionnalisme relationnel offre précisément un cadre d'analyse permettant d'observer le changement progressif dans le temps, en considérant les dynamiques relationnelles établies entre les acteurs des réseaux politiques. En conceptualisant les structures de pouvoir comme le produit de réseaux, l'institutionnalisme relationnel explique le changement non pas seulement par les chocs exogènes, mais par les conditions de réussite de l'interaction stratégique.

2.3.2. Définition des concepts clés

Cette thèse s'inspire de la démarche institutionnaliste de Nexon pour étudier comment les acteurs militaires utilisent stratégiquement les structures des réseaux militaires internationaux, dans un contexte historique où les relations entre le pouvoir formel des États et le pouvoir informel des réseaux sont en pleine reconfiguration, et où le rôle du militaire est en pleine redéfinition. Or, si l'approche relationnelle nous offre le cadre théorique adapté à l'étude des réseaux, la théorie des champs et le tournant pratique en relations internationales nous offrent

⁴² Wolfgang Streeck et Kathleen Thelen (dirs.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

le cadre analytique et méthodologique qui permet d'observer empiriquement les stratégies mises en œuvre par les acteurs, ainsi que les conditions de réussite de ces stratégies.

Il existe une parenté évidente entre l'institutionnalisme relationnel et la théorie des champs, qui sert d'inspiration intellectuelle centrale au tournant pratique. Tous deux partagent un intérêt pour les interactions stratégiques des acteurs qui œuvrent au sein de systèmes d'interrelations. Mais en voulant développer une théorie explicative, Nexon limite volontairement son analyse à l'interaction entre les niveaux méso et macro, car les caractéristiques individuelles des acteurs, leurs identités, leurs normes et leurs systèmes de sens – qu'il reconnaît par ailleurs – sont difficilement généralisables. Alors que l'approche développée par Nexon explique le changement politique et le développement institutionnel par l'interaction qui se produit entre les réseaux dans un contexte institutionnel plus général (à un niveau macro donc), la théorie des champs se penche plus spécifiquement sur les processus et les mécanismes de l'interaction stratégique, qui conditionnent l'échec ou la réussite des stratégies mises en œuvre par les acteurs au sein même de ces réseaux. Pour sa part, l'approche par les pratiques, telle que développée en relations internationales, met l'accent sur les effets structurants d'actions répétées par des acteurs, et qui donnent un sens aux structures sociales. Dans les pages qui suivent, nous proposons d'opérationnaliser l'approche relationnelle en puisant dans l'appareil conceptuel de la théorie des champs et du tournant pratique, ce qui nous permettra d'observer les interactions stratégiques qui ont lieu au sein du MIC. Pour cela, nous commençons par une brève définition des concepts clés qui nous serviront dans l'analyse empirique.

2.3.2.1. Les relations de pouvoir

Le changement politique repose essentiellement sur des relations de pouvoir. Or, le pouvoir n'est « pas un objet que l'on peut posséder, mais une constellation de relations » au cœur de laquelle on se voit attribuer une *compétence*⁴³. Le pouvoir est relationnel et situationnel. Il s'exerce et se constitue en tant que pratique à travers les individus, eux-mêmes assujettis de façon volontaire ou inconsciente à des structures sociales dominantes. Le pouvoir, que Bourdieu qualifie souvent de symbolique, est la capacité « d'agir sur le monde en agissant sur la représentation du monde »⁴⁴, qui offre « de créer une réalité, une hiérarchie, généralement favorable aux acteurs dominants »⁴⁵. Le pouvoir permet aux acteurs de se positionner les uns par rapport aux autres et détermine leur capacité d'influence. Les acteurs politiques vont donc se faire concurrence pour acquérir la capacité de donner un sens légitime au monde social. Les dominants possèdent beaucoup de pouvoir, les dominés moins⁴⁶. Et les acteurs dominants d'un champ vont tenter de maintenir leur position, alors que les dominés vont plutôt tenter d'améliorer leur position en recourant à certaines formes de ressources valorisées au sein du champ.

⁴³ Xavier Guillaume, « Unveiling the 'International' : Process, Identity, Alterity », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 35, no 3 (2007), p.742-758.

⁴⁴ Pierre Bourdieu et Loïc J.D. Wacquant, *Réponses*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p.123.

⁴⁵ Mérand et Pouliot, *loc.cit.*, p.620. Voir aussi Michael C. Williams, *Culture and Security: Symbolic Power and the Politics of International Security*, Abingdon, Routledge, 2007, 184 p.

⁴⁶ Niilo Kauppi, « Bourdieu's Political Sociology and the Politics of Europe Integration », *Theory and Society*, vol. 32, no 5-6 (2003), p.778-779.

2.3.2.2. *Le capital et les compétences sociales*

Pour valoriser ou maintenir leur position au sein d'un champ, les acteurs doivent mobiliser stratégiquement différents capitaux, en usant de leurs compétences sociales, leur réputation ou leur position d'autorité, en fonction des règles du jeu qui prévalent dans leur champ. Le capital est une ressource spécifique, qui est utile et efficace dans un champ « en tant qu'arme et en tant qu'enjeu de lutte, qui permet à son détenteur d'exercer un pouvoir, une influence, et donc, d'exister dans un champ déterminé... » Il existe plusieurs formes de capital, et leur efficacité dépend du contexte et des compétences des acteurs à les utiliser.

Lorsque l'on se réfère à la littérature reliée au champ de la sécurité internationale, il est possible d'identifier trois types de capitaux utilisés par les acteurs militaires : le *capital social*, le *capital politique* et le *capital d'expertise*. D'abord, l'interconnexion des réseaux permet aux acteurs d'acquérir un certain capital social, en liant les individus les uns aux autres⁴⁷. Dans cette thèse, le capital social a trait à la capacité des militaires d'entretenir des liens et de maintenir des relations au sein des différents champs de pratiques des relations internationales⁴⁸. Le capital politique est relatif à la capacité des militaires de participer aux différents processus politiques de façon plus formelle⁴⁹. Finalement, le capital d'expertise concerne les connaissances spécifiques des militaires, reconnues pour leur valeur par les autres

⁴⁷ David Knoke et Naomi J. Kaufman, « Organizational Power », dans David Knoke, *Political Networks : A Structural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p.103; Ronald S. Burt, *Brokerage & Closure : An Introduction to Social Capital*, Oxford, Oxford University Press, 296 p.

⁴⁸ Tant au niveau national, transnational qu'international. Hafner-Burton, Kahler et Montgomery, *loc.cit.*

⁴⁹ Voir Robert D. Putnam, « Diplomacy and Domestic Politics : The Logic of Two-level Games », *International Organization*, vol. 43, no 3 (1988), p.427-460.

acteurs du champ de la sécurité internationale⁵⁰. De façon générale, les réseaux sont connus pour favoriser l'échange d'informations privilégiées entre leurs membres. Ces derniers disposent ainsi d'un savoir particulier, qui leur est propre et exclusif, et qu'ils peuvent mobiliser de façon stratégique par rapport à l'État et aux autres acteurs du champ⁵¹.

Disposer de capitaux ne suffit pas à transformer les relations de pouvoir : encore faut-il les utiliser avec succès. En effet, tous les acteurs disposent d'un certain niveau de *compétences sociales*. Les plus habiles maîtrisent mieux les règles du jeu en vigueur dans un champ, et mettent en œuvre différentes stratégies sociales avec plus de succès que d'autres. L'accumulation et la mobilisation intentionnelle et stratégique de capitaux par les acteurs d'un réseau constituent, si elles sont couronnées de succès, l'un des principaux mécanismes à l'origine du changement de position au sein d'un champ, et par conséquent une explication du changement politique.

2.3.2.2. Les pratiques

L'accumulation et la mobilisation de capital constituent des actes intentionnels et stratégiques qui sont mis en œuvre par les pratiques des acteurs. Les pratiques sont définies comme des modes d'action, ou des performances sociales, significatives et répétées dans le temps à

⁵⁰ Le pouvoir de l'expertise n'est pas exclusif aux militaires. Il s'agit d'une ressource mobilisée par plusieurs types de réseaux.

⁵¹ Voir entre autres David Knoke, « Network of Elite Structure and Decision Making », *Sociological Method & Research*, vol. 22, no 1 (août 1993), p.23-45; et pour le champ international, Yves Dezalay et Brian G. Garth, « Hegemonic Battles, Professional Rivalries, and the International Division of Labor in the Market for the Import and Export of State-Governing Expertise », *International Political Sociology*, vol. 5, no 3 (2011), p.276-293.

l'intérieur d'un champ⁵². Une pratique repose sur « l'arrière-plan » de l'acteur (ce qu'Adler et Pouliot dénomment, reprenant Searle, le *background knowledge*), c'est-à-dire l'ensemble des compétences, stratégies, habitudes acquises par cet acteur au cours de ses expériences sociales passées. Aussi, les pratiques se distinguent du comportement ou de l'action. Le comportement renvoie à la façon dont un individu agit dans le monde qui l'entoure. L'action se situe à un niveau idéationnel plus élevé, dans la mesure où elle a un sens subjectif et intersubjectif. Finalement, la pratique atteint un plus haut « degré » sociologique : elle est en soi une forme d'action structurée, cohérente, répétée et organisée dans des contextes sociaux précis. La pratique comporte toujours des actions, alors que les actions ne constituent pas nécessairement une pratique⁵³. En d'autres termes, la pratique est une forme d'action institutionnalisée qui se répète dans le temps, pas un acte individuel ou une action collective isolée.

En ce sens, la pratique possède une dimension objective (comme une norme, une loi, une règle, formelle ou non) et une dimension subjective (comme le contenu d'un discours, la part de discrétion dans l'application d'une règle ou d'une politique). Mais toutes les pratiques ne sont pas innovantes, et toutes n'ont pas d'impact sur la transformation du monde politique. Selon Pouliot, le premier défi de l'analyse consiste à délimiter les pratiques constitutives, qui sont « des actions sociales enchâssées dans un sens intersubjectif partagé au sein d'une

⁵² Emmanuel Adler and Vincent Pouliot (dir.), *International Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p.5. La notion de performance sociale indique une façon pour l'acteur d'agir et de se présenter aux autres qui soit conforme à l'image qu'il veut véhiculer, et cohérente avec ce que les autres attendent de lui dans une situation particulière. Avant l'ouvrage collectif d'Adler et Pouliot, plusieurs contributions ont introduit l'approche par les pratiques en relations internationales, notamment : Iver B. Neumann, « Returning Practices to the Linguistic Turn : The Case of Diplomacy », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 31, no 3 (2002), p.627-651; Emanuel Adler, « The Spread of Security Communities : Communities of Practice, Self-Restraint, and NATO's Post-Cold War Transformation », *European Journal of International Relations*, vol. 14, no 2 (2008), p.195-230; Vincent Pouliot, *International Security in Practice: The Politics of NATO-Russia Diplomacy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

⁵³ Adler et Pouliot, *ibid.*, p.5, cités par Forget et Rayroux, *loc.cit.*, p.508.

communauté et qui lient les praticiens entre eux »⁵⁴. En socialisant les acteurs entre eux, ces pratiques modifient l'identité et les perceptions des individus. Ces pratiques peuvent également être utilisées par les acteurs à des fins stratégiques (individuelles ou collectives) pour transformer la réalité sociale « par le bas »⁵⁵.

2.4. Présentation du cas et méthodologie

2.4.1. Présentation du cas

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'analyse empirique repose sur l'étude approfondie d'un cas : le *Multinational Interoperability Council*. En termes méthodologiques, l'étude de cas intensive est particulièrement recommandée lorsque l'on cherche à mettre en lumière les processus d'évolution politique dans le temps et à mettre l'accent sur l'importance du contexte du changement politique⁵⁶. Si l'on considère, d'un point de vue épistémologique, que la connaissance scientifique dans les sciences sociales est nécessairement dépendante du contexte de l'observation, et qu'elle ne peut faire l'objet de généralisations abusives, l'étude de cas apporte souvent plus d'informations que les études à grand nombre de cas⁵⁷.

⁵⁴ Vincent Pouliot, « The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities », *International Organization*, vol. 62, no 2 (2008), p.279.

⁵⁵ Et ce y compris en matière de politique étrangère et de défense.

⁵⁶ Bent Flyvbjerg, « Case Study », p.301-316, dans Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (dirs.), *The Sage Handbook of Qualitative Research*, 4^e édition, Thousand Oaks, Sage Publications, 2011.

⁵⁷ *Ibid.*, p.303. Cette posture épistémologique est également celle qui guide l'approche par les pratiques. Voir ci-dessous.

Créé dans les années 1990, le MIC est un réseau à budget modeste, qui a pour premier objectif de favoriser l'échange d'informations entre les nations afin d'améliorer l'interopérabilité dans le cadre d'interventions militaires multilatérales (sous le mandat de l'OTAN, de l'ONU ou lors de coalitions *ad hoc*)⁵⁸. Dans la pratique, le MIC cherche des solutions aux points de friction rencontrés sur le terrain lors de missions conjointes⁵⁹. Il s'agit de la seule structure d'échange d'informations militaires stratégiques connue, en dehors de l'OTAN (la plupart des réseaux étant consacrés aux questions techniques ou tactiques). Le MIC est composé des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Certains pays sont intéressés à se joindre au groupe, comme la Nouvelle-Zélande qui s'y présente à titre d'observateur. Des organisations internationales, comme l'OTAN, l'ONU et l'UE y participent occasionnellement, également à titre d'observateurs.

Le MIC constitue un cas particulièrement intéressant dans la mesure où il est un des rares (sinon le seul à notre connaissance) réseaux militaires internationaux dont le mandat est spécifiquement d'ordre stratégique. Dans le vocabulaire militaire, le niveau stratégique est synonyme de *grand strategy*, soit l'emploi par « une communauté de sécurité de tous les instruments de pouvoir disponibles », dans le but de coordonner et diriger les ressources d'une nation ou d'un groupe de nations « en soutien aux décisions prises par le politique »⁶⁰. Étant donné les processus décisionnels et la mobilisation des ressources qui ont lieu au niveau

⁵⁸ Pour plus de détails, consulter leur site Internet : <https://community.apan.org/mic/>

⁵⁹ Sur le terrain, les opérations révèlent souvent des incompatibilités techniques, opérationnelles, organisationnelles, stratégiques et même juridiques, qui rendent l'exécution des missions conjointes plus difficiles.

⁶⁰ Colin Gray, *War, Peace, and International Relations. An Introduction to Strategic History*, New York, Routledge, 2011, p.1.

stratégique, la *grand strategy* conçoit la guerre comme un objet éminemment *politique*. Ainsi, les officiers membres du MIC ont pour mandat officiel de traiter de dossiers reliés plus ou moins directement au domaine politique, et plus spécifiquement, au champ de la sécurité internationale. Concrètement, le MIC s’est penché sur une multitude d’enjeux aussi variés que le traitement et les échanges des données biométriques – les législations nationales étant divergentes à cet égard – les échanges de prisonniers, les limites des règles d’engagements mutuelles – afin de mieux planifier les opérations dans le respect des contraintes légales nationales⁶¹ – ou encore la coordination lors de désastres naturels.

Le MIC ne constitue pas une organisation proprement formelle, car elle ne possède aucun statut légal contraignant en vertu du droit international et les membres y participent et y investissent des ressources sur une base volontaire. Néanmoins, le réseau dispose d’un bureau, d’un logo, d’un site web, et de différents documents constitutifs comme une charte et un code de procédure⁶². Il dispose aussi de sa propre structure hiérarchique.

Le fonctionnement du MIC est assez classique. Le réseau est divisé en trois niveaux hiérarchiques – le Groupe des directeurs, le Groupe de suivi et les Groupes de travail – et dispose d’un Secrétariat exécutif qui comprend un employé civil à temps plein et une équipe de trois ou quatre militaires « prêtés » par les différentes nations. Le Groupe des directeurs est composé de généraux qui font office de représentants nationaux. Le Groupe de suivi est composé d’officiers supérieurs – de grade équivalent à celui de lieutenant-colonel – qui font

⁶¹ Par exemple, la constitution allemande interdit à l’armée de mener des opérations offensives.

⁶² Voir la charte à l’annexe III.

office de comité exécutif. Finalement, les Groupes de travail, divisés par thématiques, gèrent les tâches spécifiques qui leur sont attribuées. L'ensemble du réseau est placé sous la responsabilité d'un général deux ou trois étoiles américain (major-général ou lieutenant-général, des grades de haut niveau), et la direction du comité exécutif à un lieutenant-colonel de l'Armée de l'air américaine. Les bureaux du MIC sont également fournis par l'armée américaine et se situent au Pentagone⁶³. L'organisation du travail suit en général le cours suivant : les généraux se rencontrent au minimum deux fois par année, et dressent une liste de questions prioritaires à traiter dans les mois suivants; il revient ensuite au Groupe de suivi de mettre en œuvre ces chantiers, d'organiser la distribution des tâches au sein des groupes de travail, d'assurer la production et de livrer les résultats aux généraux. Le MIC permet de négocier des ententes, de trouver des arrangements ou des solutions moyennes ou, au moins, de se tenir informé des frictions pouvant réduire l'efficacité des missions. Une fois les différents sujets de préoccupations exposés, il revient au Comité directeur de fixer l'agenda.

Le MIC n'est pas très connu dans le milieu militaire. Il s'agit d'un réseau peu étendu, avec peu d'employés, et son budget est limité. Surtout, il occupe une niche spécialisée de niveau stratégique, qui ne concerne qu'un nombre limité de responsables militaires occupés à des missions internationales, alors que la majorité des effectifs militaires s'affairent à des tâches plus techniques et tactiques, encadrées par des procédures strictement nationales. La première prise de contact avec le MIC dans le cadre de ce projet a eu lieu suite à la recommandation d'un major du Directeurat des opérations psychologiques des Forces

⁶³ Les États-Unis sont les principaux bailleurs de fonds du réseau, ce qui explique qu'il soit placé sous leur responsabilité. Cela ne veut pas dire pour autant que les Américains « décident de tout ». Nous verrons que les prises de décision sont consensuelles, et que l'armée américaine cherche à réseauter pour partager le fardeau de la sécurité internationale avec ses alliés.

canadiennes, rencontré dans le cadre d'un projet de recherche précédent. Le MIC a rapidement répondu positivement à une demande par courriel, et l'agent de liaison a organisé une première rencontre au Secrétariat exécutif. Le réseau a formellement accepté de participer au projet, en incluant la recherche dans une démarche de communication et de diffusion de ses travaux. La recherche répond également à certains de ses propres questionnements organisationnels.

2.4.2. Méthodologie

À partir du cadre théorique précédemment exposé, il est possible de vérifier comment les pratiques des membres du MIC ont contribué à son évolution, et éventuellement à sa constitution en tant qu'acteur du champ de la sécurité internationale. Nous verrons dans l'étude empirique qui suit comment les acteurs du MIC, créé par un groupe d'États en tant que réseau-comme-structure d'échanges d'informations, en ont fait un réseau-comme-acteur à part entière du champ de la sécurité internationale, en mobilisant différentes ressources, de façon stratégique.

L'institutionnalisme relationnel exige d'ancrer l'analyse des pratiques dans des contextes institutionnels bien précis. Pour contextualiser les relations de pouvoir, Fligstein et McAdam proposent un modèle qui distingue les différentes étapes de l'évolution d'un champ⁶⁴. Bien qu'un réseau ait une étendue moins vaste qu'un champ, il est possible

⁶⁴ Fligstein et McAdam, *op.cit.*, p.91.

d'appliquer ce modèle à l'évolution des réseaux, et ainsi d'opérationnaliser l'analyse de l'interaction stratégique et des pratiques des acteurs dans le réseau. Dans notre perspective théorique, le réseau fonctionne en effet comme un sous-champ du champ plus large de la sécurité internationale. Les différentes étapes proposées par Fligstein et McAdam sont :

1. la mobilisation initiale du champ ou sa création, généralement causée par un choc extérieur ou un changement majeur dans l'espace social;
2. la mise en place du réseau, basée sur les compétences sociales et pratiques répétées des acteurs;
3. Le soutien de l'État, qui contribue significativement à la mise en place du réseau, en fournissant notamment des ressources et des appuis politiques;
4. l'institution d'une gouvernance interne;
5. la crise, suscitée par un autre choc exogène.

La crise constitue un épisode particulièrement important du changement politique. Par crise, les auteurs entendent une situation où les acteurs d'un champ ne réussissent plus à reproduire leurs « privilèges », dans la mesure où les règles du jeu qui géraient leurs interactions ne fonctionnent plus⁶⁵. Les membres du réseau doivent alors élaborer de nouvelles règles : les acteurs dominants voudront maintenir le *statu quo*, alors que les acteurs dominés useront stratégiquement de leurs compétences sociales pour reconfigurer le champ en leur faveur et améliorer leur position⁶⁶.

L'analyse en profondeur du MIC de sa création à aujourd'hui nous permettra de voir *si* et *comment* ce réseau militaire international s'est institutionnalisé. Il est également possible de

⁶⁵ *Ibid.*, p.111.

⁶⁶ *Ibid.*, p.111-112.

déterminer comment les militaires qui œuvrent au sein d'un réseau militaire international conçoivent leur propre positionnement et comment ils mobilisent stratégiquement les trois types de capitaux – social, politique et d'expertise – pour améliorer leur position et celle de leur réseau.

2.4.2.1. *La sociogenèse*

L'analyse des données empiriques s'effectue en deux temps. La recherche détermine d'abord les grandes étapes du développement historique du MIC en retraçant la *sociogenèse* du réseau. La sociogenèse est une entreprise de *reconstruction* de la genèse d'une institution, « visant à rendre compte de manière systématique de la logique proprement historique » de son développement, « en faisant resurgir les conflits et les confrontations des premiers commencements et, du même coup, les possibles écartés... »⁶⁷. Il s'agit d'une démarche qui cherche à comprendre quels ont été les luttes et les débats qui ont conduit à l'évolution de l'institution, en analysant le vécu des individus qui lui ont donné vie, à travers leurs pratiques et leur compréhension du réseau en tant que sous-champ, et du rôle qu'ils y jouent. La sociogenèse permet de déterminer le contexte et surtout, l'émergence des structures relationnelles qui ont marqué les grandes étapes de l'histoire du réseau. La première partie de notre analyse empirique s'appuiera sur le processus de développement d'un champ tel que proposé par Fligstein et McAdam.

⁶⁷ Pierre Bourdieu, « Esprits d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 96-97 (1993), p.51.

La sociogenèse est une démarche historique, interprétative et abductive. L'abduction est un mode d'acquisition des connaissances inspirée de la philosophie pragmatique⁶⁸. Par abduction, on entend :

« La collecte d'observations pertinentes sur une classe de phénomènes que l'on soupçonne ne pas être aléatoire, en appliquant des concepts de champs de connaissance déjà existants. Plutôt que d'essayer d'imposer un appareil théorique abstrait (la déduction) ou de 'simplement' inférer des propositions à partir des faits (l'induction), on démarre le raisonnement à un niveau intermédiaire (l'abduction) [...], du cas par cas plutôt qu'en montant ou descendant sur l'échelle de l'abstraction »⁶⁹.

Vincent Pouliot propose aussi le « subjectivisme » comme alternative au choix méthodologique entre une approche objective ou subjective de la connaissance⁷⁰. En se fondant sur la pensée de Bourdieu, qui considérait les deux perspectives nécessaires pour éviter de faire du monde social soit de la phénoménologie soit des sciences physiques, Pouliot suggère, tout comme Friedrichs et Kratochwil, une méthodologie en trois dimensions : inductive, interprétative et historique. Comme la recherche doit « creuser » et « découvrir » la réalité sociale, il est normal de devoir retourner à la dimension historique ou aux différents systèmes de sens. Il est également normal de passer d'une dimension à l'autre au gré de la collecte d'informations pour mener l'analyse.

La sociogenèse répertorie les événements significatifs qui constituent des moments clés dans l'histoire du MIC, moments lors desquels les acteurs du réseau ont accumulé ou mobilisé les trois capitaux du champ de la sécurité internationale (politique, social et d'expertise) dans

⁶⁸ Pour un résumé voir John Kaag et Sarah Kreps, « Pragmatism's Contributions to International Relations », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 25, no 2 (2012), p.191-208.

⁶⁹ Jörg Friedrichs et Friedrich Kratochwil, « On Acting and Knowing: How Pragmatism Can Advance International Relations Research and Methodology », *International Organization*, vol. 63, no 4 (2009), p.709.

⁷⁰ Vincent Pouliot, « 'Subjectivism': Toward a Constructivist Methodology », *International Studies Quarterly*, vol. 51, no 2 (2007), p. 359-384.

le cadre de leurs fonctions. Cette accumulation de capitaux se réalise à travers des pratiques, que la sociogenèse nous permettra également d'identifier. Le principal défi de ce cadre méthodologique est de déterminer à partir de quand on peut considérer que l'agrégation des capitaux fait d'une pratique une pratique significative pour le développement du réseau.

Pour cela, il convient d'abord d'identifier les pratiques générales et spécifiques, ainsi que les pratiques routinières et émergentes qui sont mises en acte depuis les débuts du réseau⁷¹. Par exemple, nous verrons que le MIC a institué ses propres pratiques internes à l'aide d'un code général de procédures auquel tous les membres doivent adhérer. La sociogenèse révèle également l'émergence de pratiques informelles qui ont pris place graduellement, comme l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, ou la valorisation de certaines compétences relationnelles, comme l'ouverture et le dialogue. À l'inverse, l'intransigeance d'un individu, une proposition, une action unique ou une nouvelle méthode de gestion ne constituent pas des pratiques si une majorité des acteurs du réseau ne s'approprient pas ces façons de faire, s'ils ne les mettent pas régulièrement en acte, et si elles ne revêtent pas de sens particulier. Statuer sur l'existence d'une pratique collective implique de démontrer le sens qu'elle génère au sein du réseau et sa répétition dans le temps par un nombre significatif d'acteurs de façon coordonnée.

L'analyse doit ensuite s'attarder sur la performativité des pratiques qui sont mises en œuvre. Par performativité, on entend la réalisation d'actions, physiques ou discursives, qui

⁷¹ Lene Hansen, « Performing Practices : A Poststructuralist Analysis of the Muhammad Cartoon Crisis », p.293-294, dans Adler et Pouliot (dirs.), *op.cit.*

gènèrent du sens et influencent l'environnement social des acteurs⁷². Comme nous l'avons vu dans la définition des pratiques, l'accomplissement de toute action de cette nature nécessite des ressources et requiert une certaine légitimité, un certain *pouvoir*, pour réussir à influencer son environnement. En s'intéressant à la performativité de la pratique des acteurs du réseau, il est possible de comprendre quelles sont les ressources et les compétences nécessaires pour influencer la configuration des relations de pouvoir. Finalement, il revient au chercheur de constater la routinisation ou le changement dans les pratiques. Les capitaux sont considérés comme significatifs lorsque l'on parvient à démontrer qu'ils ont contribué à maintenir ou à modifier les rapports de pouvoir au sein du champ, en inscrivant une pratique dans la routine ou en instituant une nouvelle pratique dont les effets sont observables.

Le matériel empirique de la sociogenèse inclut plusieurs centaines de pages de documents d'archives qui couvrent l'ensemble de l'histoire du réseau, du séminaire ayant conduit à sa création en 1996 aux documents internes du printemps 2012. Le MIC nous a permis d'accéder à sa base de données non classifiées à partir de ses bureaux du Pentagone. Il a été possible d'étudier l'ensemble de la documentation imprimée et électronique du réseau lors de deux séances de travail, au cours desquelles nous avons identifié les sources de notre analyse. Parmi celles-ci, nous avons d'abord retenu la documentation officielle (comme la charte du MIC qui formalise la mise en place du réseau), ainsi que des politiques d'adhésion et des accords de coopération avec de nouveaux États ou des organisations internationales⁷³. Nous avons ensuite repéré des documents formels qui régulent le fonctionnement du MIC,

⁷² Adler et Pouliot, *op.cit.*, p.6.

⁷³ Voir les politiques et procédures d'admission à l'annexe V, et la copie d'une lettre d'intention du Conseil de l'Union européenne à l'annexe IV.

comme le *Standard Operating Procedures*, un code de procédure interne qui édicte les comportements, les normes et les façons de faire (le code vestimentaire, le respect des positions nationales, etc.).

Puis nous avons également retenu les plans stratégiques et les plans de communication, qui exposent les orientations adoptées par le MIC au cours de son histoire, et l'évolution des stratégies qui ont été mises en œuvre dans le temps⁷⁴. Les procès-verbaux des rencontres du Groupe de suivi et du Groupe des directeurs, les transcriptions de vidéoconférences et les notes de service internes complètent les documents stratégiques, en nous révélant la nature des débats qui ont conduit aux décisions, la façon d'aborder les enjeux du moment, la perspective des participants quant aux opportunités et aux contraintes de l'action du MIC, ainsi que les luttes qui ont eu lieu entre les différents acteurs du réseaux.

Finalement, nous avons répertorié les différentes productions écrites du MIC, comme des bulletins d'information, des publications rédigées parues dans les revues spécialisées et, surtout, l'ensemble des manuels destinés aux armées alliées et aux organisations internationales qui diffusent les recommandations du réseau⁷⁵. On parle entre autres du *Coalition Building Guide*, du *Rapid Reconnaissance Handbook for Humanitarian/Disaster and Response*, du *Future Coalition Operating Environment*, du *Cross-Cultural Awareness & Competence – A Guide to Best Practices*, etc. Ces manuels sont considérés par le MIC comme un des principaux vecteurs d'influence du réseau, qui espère les voir adoptés par ses

⁷⁴ Voir un plan stratégique du MIC en annexe VI.

⁷⁵ Voir un exemple d'article dans une revue spécialisée en annexe VII.

partenaires.

2.4.2.2. *Les entretiens et les observations participantes*

Les informations colligées dans les archives ont été validées et enrichies par des dizaines d'entretiens et d'échanges menés sur une période de deux ans auprès des participants actuels ou passés impliqués au sein du réseau. Alors que la sociogenèse permet de mettre au jour les macrofondements du MIC, l'analyse des entrevues et des observations participantes permet, dans un second temps, de valider l'interprétation de cette sociogenèse. Surtout, elle permet d'identifier les microfondements sociaux du réseau, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de Fligstein et McAdam, les fonctions existentielles du monde social qui reposent sur les notions de sens, d'appartenance et d'identité (fondements qu'il n'est pas possible d'analyser à partir de la documentation)⁷⁶. Les microfondements permettent également de documenter l'état actuel des stratégies des acteurs en place au sein du MIC, de leurs relations de pouvoir, de leur position, ou encore des compétences sociales qu'ils développent et mettent en œuvre dans leurs interactions avec les acteurs du réseau, ainsi qu'avec les autres acteurs du champ de la sécurité internationale.

De façon générale, les entretiens, aussi interprétatifs soient-ils, constituent une voie d'accès privilégiée aux milieux de pratique, une voie « qui nous permet d'obtenir un type

⁷⁶ Fligstein et McAdam, *op.cit.*, p.34-35.

particulier d'information » auquel on ne peut avoir accès autrement⁷⁷. Il s'agit en fait de la meilleure méthode pour qui désire « démontrer l'importance de l'intentionnalité ou de facteurs idéationnels comme la culture, les normes, l'éthique, les perceptions, l'apprentissage et la cognition »⁷⁸, en permettant de « reconstruire la réalité du point de vue du participant »⁷⁹. Quant aux méthodes d'observation ethnographiques, elles permettent de constater empiriquement l'existence et la performance des pratiques dans leur propre champ d'action, d'observer directement et indirectement une organisation sociale dans ses dynamiques et ses routines, sans interférence de l'extérieur⁸⁰.

Nous avons d'abord mené un entretien préparatoire avec un colonel canadien qui siégeait à l'époque au sein du Groupe de suivi. Nous avons ensuite organisé vingt-quatre entretiens formels, dont onze ont pu être enregistrés⁸¹. Nous avons également profité de plus de soixante-dix heures d'observation participante, le tout mené dans le cadre de deux réunions du Groupe de suivi (à Victoria en mai 2011, et à Miami en septembre 2012) et de deux séances de travail de trois jours au Secrétariat exécutif du MIC à Washington, en mai 2011 et juin 2012. La participation à ces rencontres a permis des dizaines d'entretiens informels. Finalement, quelques entretiens individuels supplémentaires ont complété la collecte d'information.

⁷⁷ Brian C. Rathbun, « Interviewing and Qualitative Field Methods : Pragmatism and Practicalities », dans Janet M. Box-Steffensmeier, Henry E. Brady et David Collier (dirs.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p.690.

⁷⁸ *Idem.*

⁷⁹ Vincent Pouliot, « Methodology : Putting Practice Theory into Practice », dans Rebecca Adler-Nissen (dir.), *op.cit.*, p.50.

⁸⁰ *Ibid.*, p.49.

⁸¹ Voir le guide d'entretien en Annexe I et la liste des entretiens enregistrés en Annexe II.

L'usage des entretiens semi-dirigés nous a permis de voir comment les participants du MIC perçoivent le rôle et la légitimité du réseau, le sens qu'ils donnent à leur propre travail, les pratiques informelles valorisées par les membres du réseau, ainsi que leur opinion sur les décisions passées et actuelles qui ont marqué son évolution. Différentes stratégies d'entrevues ont été mises en œuvre pour limiter les biais induits par la hiérarchie militaire : bien que la participation était volontaire, les membres ont tous été « fortement encouragés » à participer à l'étude⁸², une pression normale dans le milieu mais qu'il fallait tempérer. Nous avons d'abord tissé un lien de confiance, en participant aux différentes activités sociales organisées en marge des réunions du Groupe de suivi (comme les pauses-café, les cocktails et les dîners informels en soirée) et en partageant le quotidien des employés du Secrétariat exécutif. Le fait de parler de la recherche et de ses objectifs, et de se montrer ouvert à l'échange a certainement eu des effets favorables sur le contenu des entretiens. La durée de l'enquête de terrain, menée sur deux ans, a également contribué à instaurer un climat de confiance et de respect mutuel, et à permettre aussi des discussions ouvertes et conviviales.

Lors des entretiens, nous nous sommes d'abord intéressés au parcours personnel des individus : leur cheminement académique, leur cheminement de carrière, les missions auxquelles ils ont participé, etc. Dans une démarche sociologique, s'intéresser au parcours des individus est une première façon de déterminer les ressources dont ils disposent. Les militaires, plus habitués à obéir qu'à commenter lorsqu'ils sont en fonction, n'ont pas souvent la chance de s'exprimer sur les enjeux reliés à leur travail : une fois ce premier lien établi,

⁸² La démarche fait partie d'un plan de communication du MIC, qui cherche des partenaires dans différents milieux. De plus, les responsables du MIC cherchent à augmenter l'efficacité du réseau, et considèrent que cette recherche peut offrir une source d'information pertinente à cet égard.

plusieurs ont profité de l'occasion pour se « laisser aller » et donner leur avis personnel, dans l'espoir avoué de mettre leur expérience à profit et de valoriser leur point de vue.

Bien évidemment, tous ne se sont pas montrés aussi confiants. C'est pourquoi nous n'avons pas systématiquement enregistré les entrevues. Ceci a permis d'attirer les confidences des participants moins enthousiastes à l'égard du réseau, qui n'auraient osé parler ouvertement d'une opinion personnelle opposée à la position de leur État ou des erreurs qu'ils auraient pu commettre. Certains ont même attendu la toute fin du projet avant de se montrer plus réceptifs. Les informations recueillies lors de ces rencontres et lors des activités de socialisation ont été consignées par écrit. À l'inverse, nous avons enregistré les entretiens avec des acteurs que nous savions confortables à l'idée d'être cités.

Bien que la démarche soit qualitative, le nombre d'entretiens formels et l'échantillonnage nous ont permis d'atteindre un niveau satisfaisant de « suffisance » et de « saturation de l'information », deux critères importants pour décider de la taille de l'échantillon des personnes interrogées⁸³. Dans une recherche de ce type, ce qui compte n'est pas tant le nombre de participants dans l'absolu mais leur représentativité : il convient de s'assurer que les personnes rencontrées sont suffisamment représentatives de l'ensemble du groupe⁸⁴. Pour remplir ce critère, nous nous sommes assurés de rencontrer plusieurs représentants de chaque groupe – soit le Groupe des directeurs, le Groupe de suivi, les Groupes de travail et le Secrétariat exécutif – et d'enregistrer au moins un entretien par

⁸³ Irving Seidman, *Interviewing as Qualitative Research. A Guide for Researchers in Education and Social Sciences*, 4^e édition, New York, Teachers College Press, 2013, p.58.

⁸⁴ Le MIC est comme nous l'avons dit un petit réseau, donc 24 entretiens représentent déjà une proportion significative des membres du réseau.

groupe⁸⁵. Bien que le protocole de recherche ne nous autorise pas à donner la nationalité des différents militaires rencontrés, nous avons également fait en sorte de nous entretenir avec toutes les nationalités représentées au MIC. Les citations rapportées dans les chapitres empiriques sont le plus souvent puisées dans les retranscriptions des entretiens enregistrés, dans le but d'exemplifier des observations plus générales que nous avons rassemblées également lors des entretiens non enregistrés.

De plus, nous avons corroboré les pratiques identifiées dans le cadre des entretiens et de l'analyse d'archives lors de l'observation participante, ce qui a permis de valider, d'invalider ou de nuancer l'information. Cette forme de triangulation a permis de remplir le critère de « saturation de l'information ». En effet, distinguer une pratique individuelle d'une pratique collective – commune aux différents membres du réseau – constitue l'un des principaux défis méthodologiques de cette recherche. Encore une fois, une pratique collective peut être considérée comme telle lorsqu'elle réunit plusieurs conditions : elle doit générer un sens socialement pour les membres du groupe, et être répétée dans le temps par un nombre significatif d'individus. Les observations nous ont fait découvrir un ensemble d'éléments contextuels difficiles à repérer lors d'entretiens individuels – les tensions interpersonnelles, les amitiés, les différences culturelles – qui enrichissent les propos rapportés, et qui évitent au chercheur d'être complètement dépendant des entretiens, au risque d'être instrumentalisé⁸⁶.

⁸⁵ Voir la liste des entretiens en annexe II.

⁸⁶ Vincent Pouliot, *op.cit.*, « Methodology : Putting Practice Theory into Practice ».

Les séances de travail, les entretiens et les observations étant alternés dans le temps (sur une durée totale de deux ans), il a été possible de comparer les différents avis et de vérifier auprès des membres si les pratiques et les normes que nous avons identifiées comme étant collectives correspondaient à une réalité généralisable.

Notons enfin que nous avons été le témoin privilégié d'un évènement marquant (sinon le plus marquant) de l'histoire du réseau, lors de la réunion du Groupe de suivi à Victoria de mai 2011. Comme nous le verrons plus loin, le nouveau général américain responsable du MIC a annoncé sans préavis son intention de fermer le MIC si le réseau se montrait incapable d'une plus grande efficacité, l'inertie étant un problème récurrent depuis le début de ses activités. Cette crise a permis à chacun de se positionner personnellement en faveur ou en défaveur du réseau et d'exprimer la valeur accordée à la mission du réseau. Ce fut une chance incroyable d'assister aux discussions de couloir, aux réactions à chaud (parfois émotives), et à la mobilisation collective de l'ensemble des participants qui, bien que s'étant montrés critiques à plusieurs égards lors des entretiens, ont tout mis en œuvre pour élaborer des stratégies d'action à même de sauver le réseau.

2.4.2.3. La structure de l'analyse empirique

Les trois chapitres empiriques qui suivent abordent successivement la sociogenèse et les microfondements du MIC. La sociogenèse démontre que, depuis ses débuts, les acteurs qui ont œuvré au sein du MIC ont entretenu malgré eux une ambiguïté sur la nature du réseau. La multiplication et la complexification des missions multilatérales ont suscité des besoins

croissants en matière d'interopérabilité, et les créateurs du MIC ont voulu mettre sur pied un réseau qui réponde aux exigences stratégiques de l'environnement opérationnel post-Guerre froide. Le MIC devait initialement résoudre les problèmes complexes d'interopérabilité des missions multilatérales, et appliquer ces solutions au sein des institutions nationales. Nous verrons que le MIC fut pourtant mis sur pied avec les règles et les moyens d'un réseau-comme-structure, alors que ses membres ont généré dès le tout début des attentes et mis en œuvre des pratiques relevant davantage d'un réseau-comme-acteur. Ce « malentendu » a généré de nombreuses tensions qui expliquent en partie pourquoi le MIC peine toujours à atteindre sa pleine efficacité. À ce jour, le réseau n'a pas réussi à s'implanter au sein des institutions nationales, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il ne dispose pas des ressources ou des capacités d'un acteur du champ de la sécurité internationale.

Nous verrons que certaines pratiques mises en œuvre ont su profiter au MIC et ont eu des effets sur le réseau. La formalisation de son fonctionnement, les rencontres ponctuelles entre les généraux et la production de nombreux guides et manuels ont permis au réseau d'acquérir davantage de capital politique, social et d'expertise, tous trois destinés à lui permettre de faire valoir ses préférences, en tant qu'acteur du champ de la sécurité internationale. D'autres stratégies collectives, comme l'expansion internationale et l'adoption d'une gestion managériale, semblent prometteuses, mais tardent à porter leurs fruits. Pour déterminer empiriquement lesquelles de ces stratégies se sont structurées en pratiques communes du réseau, nous verrons dans quelle mesure les différents acteurs du MIC leur accordent la même valeur.

À l'inverse, les tentatives du MIC de s'imposer dans d'autres sous-champs de la sécurité internationale ou d'étendre ses compétences au-delà de l'interopérabilité opérationnelle ont nui à son positionnement. Si l'on s'en tient au travail d'archive et aux propos tenus par les acteurs, le MIC y a perdu en tant que référence crédible et consultée en matière d'opérations militaires par les autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Enfin, la crise financière est venue profondément remettre en question l'existence même du MIC, et a affecté les stratégies mises en œuvre par les membres du réseau. Certains capitaux ont été davantage valorisés par les acteurs, d'autres maintenus, et d'autres enfin dévalorisés, ce qui a pu améliorer ou au contraire affaiblir la position du réseau et de ses membres dans le champ. Les entretiens relatifs à la gestion de la crise par les membres du MIC montrent comment l'adoption d'une stratégie collective a réussi à faire évoluer le MIC pour assurer sa survie.

Chapitre 3 – La sociogenèse du MIC : d’un réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur

La sociogenèse du MIC retrace l’institutionnalisation du réseau en s’intéressant aux événements significatifs de son évolution. L’analyse qui suit démontre que les processus décisionnels significatifs qui ont marqué son parcours sont influencés par l’expérience personnelle des individus, mais aussi par des facteurs qui relèvent des dynamiques internes au réseau, et des facteurs externes qui relèvent autant de la sphère nationale que des conjonctures internationales. Ces facteurs structurels et contextuels participent à la mise en œuvre de relations de pouvoir entre les acteurs du réseau et entre le réseau et les institutions nationales et internationales. Nous verrons dans les sections qui suivent dans quelle mesure ces relations de pouvoir sont le produit de contraintes formelles, structurelles et objectives, mais aussi de stratégies conscientes des acteurs, qui cherchent à maintenir ou améliorer leur position ainsi que celle du réseau.

3.1. 1996-1999 : la création

Les premières discussions formelles concernant la création d’un forum militaire attitré aux questions opérationnelles sont apparues en 1996, lors d’un symposium international intitulé « *C3I for the Coalition Task Force* », auquel ont participé les représentants des ministères de la défense de l’Allemagne, de l’Australie, du Canada, des États-Unis, de la France et du

Royaume-Uni. Une des recommandations majeures de cette rencontre proposait la mise sur pied d'un « Conseil des Six-Nations » (le *Six-Nations Council*), dans le but « de fournir une vision d'ensemble de l'interopérabilité dans le cadre de coalition, et d'assister à la mise en œuvre d'actions approuvées »¹ par ces nations dans le cadre de missions conjointes. Une seconde recommandation majeure suggérait la « formation de groupes multinationaux de travail afin de traiter les enjeux et les recommandations du Conseil des Six-Nations »². Les représentants prévoient alors « une organisation indépendante de haut niveau qui identifierait des enjeux d'interopérabilité et formulerait des moyens d'action mis en œuvre par ses propres groupes multinationaux de travail subalternes »³. Les directeurs (des généraux) seraient ensuite « assistés par leurs infrastructures nationales dans la formulation de propositions et la mise en œuvre d'actions concertées »⁴.

Comme nous l'avons précédemment, l'internationalisation des militaires depuis la fin de la Guerre froide, vécue à travers la multiplication des interventions conjointes au sein de l'ONU ou dans des alliances multilatérales, ainsi que la complexification des missions et de la fonction militaire, ont amené d'importants changements dans l'art de la guerre⁵. Appelés plus souvent à coopérer dans des missions de plus en plus complexes et coûteuses, les états-majors des « 5 eyes » et de la France ont signifié leur intérêt mutuel pour développer un réseau

¹ MIC, « Introduction », *Charter of the Multinational Interoperability Council* (2^e édition), Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 17 avril 2002, p.2.

² *Idem.*

³ Rapport interne, MIWG, *Topic : Role of the MIC*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 26 octobre 2000, p.2.

⁴ *Idem.*

⁵ Alors que les missions onusiennes des années 1990 ont internationalisé les militaires, appelés à occuper des fonctions humanitaires, l'adoption des approches intégrées par les gouvernements nationaux (approches intégrées ou 3D) a directement impliqué les militaires dans la gouvernance de la sécurité internationale, en jumelant les expertises militaires, politiques et humanitaires au sein des mêmes processus décisionnels. Frederic Rosén, « Third-Generation Civil-Military Relations », *Security Dialogue*, vol. 40, no 6 (2009), p.600-605.

d'échanges plus formel, afin de pallier aux difficultés opérationnelles rencontrées sur le terrain. La création du MIC est issue de facteurs conjoncturels propres à l'environnement opérationnel, entre des États qui disposaient déjà d'un capital social (leur expérience militaire commune) qu'ils ont choisi de mobiliser entre eux, pour répondre à des enjeux communs apparus dans le champ de la sécurité internationale.

Les deux recommandations du symposium de 1996 se sont concrétisées trois ans plus tard lors de la première rencontre du Conseil, en 1999. Soucieux de ne pas dupliquer le travail accompli par les nombreux autres réseaux et forums consacrés aux questions d'interopérabilité, les directeurs ont demandé au groupe de travail de définir le rôle du MIC en complémentarité avec les fonctions déjà assumées par ces organisations. Les directeurs ont réclamé la rédaction d'une Charte (qui sera adoptée en 2000) et ont aussi convenu de changer le nom du Conseil pour le *Multinational Interoperability Council*, et l'appellation des Groupes multinationaux (*Multinational Working Group*) en *Multinational Interoperability Working Group*, communément appelés MIWG⁶. Ces groupes de travail avaient pour mandat initial de partager de l'information militaire reliée aux questions d'interopérabilité, de niveau strictement opérationnel, dans le cadre formel du réseau. Une partie importante de ces partages d'information s'est faite virtuellement, par l'utilisation d'un serveur informatique commun.

Au final, le MIC s'est institué comme étant le seul réseau militaire international relevant des opérations (J-3), une branche essentielle à la coordination militaire. À dater de ce moment, le réseau se donne pour objectif de devenir une référence en matière

⁶ MIC, *loc.cit.*, « Introduction », *Charter of the Multinational Interoperability Council* (2^e édition), p.2.

d'interopérabilité, en réunissant les experts capables de « résoudre les enjeux de très grande difficulté posés par l'interopérabilité »⁷.

Déjà, on remarque l'importance du capital social et politique dans la formation même du réseau, des ressources qui ont d'emblée jeté les bases de la position du MIC dans le champ de la sécurité internationale. Les États membres sont proches politiquement et culturellement – ce sont tous des démocraties occidentales disposant d'importantes ressources financières et militaires – partagent une histoire significative de coopération – que ce soit lors des deux guerres mondiales, au sein de l'OTAN ou du Commonwealth – et constituent des puissances ayant déjà assumé une certaine direction militaire par le passé. Il est naturel pour ces puissances de se tourner les unes vers les autres pour se concerter devant la modification importante de leur environnement opérationnel. Cette reconnaissance mutuelle et l'expérience commune vécue par le passé sont des expressions du capital social mobilisé stratégiquement dans le cadre d'une entente de coopération et dans le choix des partenaires. Aussi, la proximité politique générée par des alliances politiques au sein de l'OTAN ou d'autres arrangements institutionnels a favorisé la mobilisation du capital politique pour l'établissement de ce nouveau réseau.

Or, la mise en commun des ressources dans un cadre d'échanges d'informations entre membres sélects valorise encore davantage ce capital politique. Elle produit une distinction entre les membres du MIC et les autres États de la scène internationale, ainsi qu'une distinction entre le MIC – le seul réseau d'ordre opérationnel – et les autres réseaux militaires

⁷ MIWG, *loc.cit.*, *Topic : Role of the MIC*, 26 octobre 2000, p.2-3.

internationaux. Et comme tous ses États membres disposent d'importantes ressources nationales et d'une position dominante dans les relations internationales, il apparaît indéniable que le MIC a mis en œuvre un certain pouvoir symbolique, sur lequel il a assis son identité, en voulant s'instituer comme une référence internationale en matière d'interopérabilité de niveau stratégique⁸. Le MIC a été créé en tant que réseau formel et unique, un lieu privilégié d'échanges d'informations opérationnelles. Le réseau a disposé dès ses débuts de ressources matérielles et symboliques remarquables qui, nous le verrons, seront vite mises à contribution.

3.2. 1999-2002 : la formalisation et l'expansion du réseau

Rapidement, la mise en place du MIC a témoigné d'une volonté d'expansion de la part de ses membres : expansion au niveau de l'adhésion, au niveau du rôle et au niveau des enjeux traités. Dès la réunion de 1999, une demande d'examen quant à la possibilité d'accueillir l'OTAN comme membre à part entière a été formulée par les directeurs. Débattue en avril 2000 par les MIWG, cette proposition a été reformulée. En effet, les nations du MIC ont tenu à rappeler l'importance de l'engagement des membres en terme de ressources, et de considérer « l'exigence pour chaque membre du MIC de disposer des ressources et des capacités pour

⁸ Comme l'illustre l'argument de Pierre Bourdieu (dans *La distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.), selon lequel des acteurs bénéficiant d'une certaine position dans un champ ont recours à des formes de capitaux de façon à produire des différences sociales très marquées à partir de distinctions au départ assez faibles, dans le but d'avantager leurs relations de pouvoir. Cette création de nouvelles catégories sociales est possible grâce au pouvoir symbolique procuré par la position avantageuse de ces acteurs dans le champ, pouvoir symbolique que l'on peut définir comme le pouvoir d'agir sur le monde en créant une réalité, une hiérarchie généralement favorable aux acteurs dominants et à laquelle les autres acteurs du champ se soumettent. Pierre Bourdieu et Loïc J.D. Wacquant, *op.cit.*, p.123; et Frédéric Mérand et Vincent Pouliot, *loc.cit.*, p.620.

mener une coalition comme un critère clé » dans les conditions d'adhésion⁹. Ils ont finalement convenu qu'en vertu de cette condition, le nombre de membres actuel était satisfaisant et qu'aucune adhésion n'était à prévoir dans un avenir rapproché. Un statut d'observateur a cependant été créé de façon à pouvoir entretenir certains liens avec des acteurs importants du champ de la sécurité, comme dans le cas de l'OTAN.

Ainsi, la réflexion au sujet de l'OTAN a conduit à deux innovations importantes : l'établissement d'une politique d'adhésion avec des principes et des critères précis, et la création d'un statut intermédiaire d'observateur¹⁰. En plus de l'OTAN, plusieurs réseaux et forums militaires internationaux ont été ciblés comme invités¹¹. En résumé, les critères établis comme conditions d'adhésion formelle incluent :

- la capacité de la nation à mener une coalition, et ce même en dehors de l'OTAN, capacité évaluée selon leur performance passée;
- des compétences techniques et des connaissances nécessaires et équivalentes aux autres membres, notamment en matière de communication, de commandement et de contrôle¹²;
- l'engagement des membres à fournir le financement et les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du réseau¹³.

Le MIC a soupesé la question de l'expansion de l'adhésion en fonction du calcul coûts/bénéfices suivant : accueillir plus de membres permettrait d'avoir une perspective élargie sur les questions d'interopérabilité et une couverture territoriale plus étendue, mais

⁹ Rapport interne, MIWG, *Topic : Broadening MIC Membership*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 26 octobre 2000, p.2.

¹⁰ Voir annexe V.

¹¹ Les réseaux suivants sont mentionnés : CCEB, ABCA, ASCC, AUSCANNZUKUS, QCJWC et TTCP. *Ibid.*, p.4.

¹² De façon à « éviter tout déséquilibre de capacités » entre les membres. *Idem.*

¹³ *Ibid.*, p.3.

réduirait l'efficacité des processus décisionnels et la possibilité de consensus (mode de prise de décision prévu dans la charte du MIC), en plus d'alourdir l'administration du réseau¹⁴.

En outre, on trouve une manifestation de cette volonté d'expansion dans le procès-verbal de la seconde rencontre du MIC en novembre 2000. Déjà, on ne présente plus uniquement le MIC comme un forum sur l'interopérabilité de la branche opérationnelle (J-3), mais bien comme un réseau qui s'occupe aussi « des enjeux centraux qui affectent l'interopérabilité informationnelle des coalitions, comme le politique, la doctrine, la planification et le réseautage »¹⁵. De l'avis des membres du MIC, le partage d'information est un préalable aux opérations. Les nations impliquées doivent fournir toute l'information stratégique disponible avant de se retrouver en situation sur le terrain, ce qui comprend entre autres : un consensus sur les actions que chaque nation peut ou ne peut pas prendre, leurs règles d'engagements mutuelles et les enjeux que ces règles suscitent au sein d'une coalition, les calendriers de déploiement, l'approvisionnement, les ressources et les capacités mises à disposition dans le cadre de l'opération, etc.¹⁶

Le réseau a consacré l'année 2000 à analyser les doctrines de chacun des membres, et à définir les exigences techniques et les modalités d'échange de ce type d'information, en se dotant notamment d'un site Internet où les documents officiels du MIC pouvaient être

¹⁴ *Ibid.*, p.4.

¹⁵ Rapport annuel, Secrétariat exécutif du MIC, *Report on MIC 2000*, Secrétariat général, Arlington (Virginie), Washington, 19 janvier 2001, p.1.

¹⁶ MIC, « Preface », *MIC Coalition Building Handbook*, 15 novembre 2001.

consultés. On apprend dans ce même procès-verbal que le MIC a également adopté le concept de « *Lead Nation* »¹⁷. Dans la mesure où les directeurs du MIC considèrent que :

- le futur des opérations militaires revêtira fort probablement une dimension multinationale (au sein d'une alliance ou d'une coalition);
- les membres du MIC reconnaissent un besoin d'être mieux préparés pour mener des opérations dans le cadre de telles coalitions;
- ces opérations sont dans la plupart des cas menées avec plus de facilité lorsque menée sous la conduite d'une nation dirigeante (*Lead Nation*);
- tous les membres du MIC reconnaissent pouvoir constituer une nation dirigeante (*Lead Nation*)¹⁸;

le réseau a jugé nécessaire de définir le rôle et les fonctions d'un tel acteur dans le champ de la sécurité internationale. Dans le contexte d'une coalition multinationale, le concept de *Lead Nation* est compris comme une nation « dotée de la volonté, des capacités, des compétences et de l'influence nécessaire pour fournir les éléments essentiels à la consultation politique et à la direction militaire pour coordonner la planification, le montage et l'exécution d'une opération dans le cadre d'une coalition militaire », en plus de « coordonner, créer ou fournir les structures de gestion des communications et de l'information »¹⁹.

Qui plus est, le rapport d'analyse du groupe de travail au sujet de la définition du rôle du MIC par rapport aux autres réseaux militaires internationaux est clair quant à l'institution du réseau comme un leader à part entière du champ de la sécurité internationale. On y recommande entre autres :

¹⁷ Que l'on pourrait traduire par « nation dirigeante ». *Idem*.

¹⁸ Rapport interne, Doctrine, Plans and Procedures MIWG, *Topic : The Lead Nation Concept in Coalition Operations*, 20 décembre 2000, p.5.

¹⁹ *Ibid.*, p.2.

- de prendre l'initiative de participer à la coordination d'activités d'interopérabilité;
- d'établir des relations formelles et informelles avec les forums d'interopérabilité multinationaux les plus pertinents;
- de formaliser l'institution du réseau, notamment par la signature d'une Charte et l'adoption d'un code de procédure (*term of reference*)²⁰.

Il est intéressant de noter qu'à première vue, les actions initiales du MIC en tant que structure formelle d'échanges d'informations ont consacré beaucoup de ressources à instituer le réseau en tant qu'acteur. Le processus de passage de réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur prend en réalité ses sources dès ses débuts, par le biais de l'action de ses membres qui ont, à travers leurs représentants nationaux, mobilisé un ensemble de ressources politiques et sociales afin d'asseoir le pouvoir symbolique de leur nouvelle institution. Et ces actions ont été menées de façon consciente et stratégique.

D'une part, la formalisation d'une politique d'adhésion très sélective et l'émulation du concept de *Lead Nation* ont permis au réseau de raffermir encore davantage son identité. Présente depuis le début, cette affirmation de soi en tant que regroupement unique, sélect et relativement important dans le domaine des réseaux militaires lui a permis de mettre en acte son identité organisationnelle²¹ dans son rapport avec les autres acteurs du champ de la sécurité internationale. L'identification des premiers acteurs avec lesquels le MIC est entré en contact a d'ailleurs fait l'objet d'une démarche stratégique formelle, et leur sélection a d'abord été l'objet de débats. D'autre part, la création du statut d'observateur a permis de se faire

²⁰ MIWG, *loc.cit.*, *Topic : The Role of the MIC*, 26 octobre 2000, p.5.

²¹ En référence à la notion de « *corporate identity* » de Cederman et Daase. Lars-Erik Cederman et Christopher Daase, « Endogenizing Corporate Identities: The Next Step in Constructivist IR Theory », *European Journal of International Relations*, vol. 9, no 1 (2003), p.5-35.

connaître au-delà des frontières de ses membres, et ce faisant, d'accumuler davantage de capital social tout en préservant les avantages politiques, organisationnels et fonctionnels d'un réseau formellement peu étendu.

L'ouverture du MIC aux enjeux politiques et doctrinaux démontre la complexité de l'interopérabilité. L'interopérabilité possède une dimension opérationnelle (comme les problèmes d'harmonisation du matériel ou la coordination sur le terrain), que l'on ne peut complètement isoler des dimensions stratégiques (comment on choisit d'intervenir, et selon quels principes) et politiques (liées aux relations entre les nations d'une coalition). Des écueils importants de l'interopérabilité surviennent avant même l'exécution d'une opération, dans les politiques nationales, les doctrines militaires, les règles d'engagement et autres contraintes formelles qui sont *a priori* incompatibles. Dans le cadre de missions conjointes, ces incompatibilités sont la source de nombreuses frictions sur le terrain. Le fait que le MIC se soit intéressé progressivement à ces questions n'est pas tant le fruit d'une stratégie pour valoriser le statut ou le pouvoir symbolique du réseau que le produit de ses fonctions et de sa pratique. Il n'est donc guère étonnant de constater qu'au début de 2002, le MIC disposait déjà de trois groupes de travail, dont deux affectés aux questions centrales de partage d'information, la responsabilité première du réseau : le *Information Sharing Working Group* et le *Network Working Group*, ainsi que le *Doctrine, Plans and Procedure Working Group*.

3.3. 2002-2006 : la routinisation des pratiques du MIC et son apprentissage en tant qu'acteur

Nous savons que suite aux étapes de création et de mise en place, le MIC a connu une période de « roulement », au cours de laquelle le réseau a vaqué à ses occupations. Cette période se caractérise par l'instauration, la mise en acte et la routinisation de certaines pratiques organisationnelles, mais aussi par des apprentissages ponctuels des règles du jeu du champ de la sécurité internationale²². En s'appropriant progressivement les caractéristiques d'un réseau-comme-acteur, le MIC a dû apprendre à gérer certaines tensions inhérentes entre son rôle, ses fonctions et les enjeux internationaux, opérationnels et stratégiques soulevés par l'interopérabilité. Ces tensions ont généré un certain nombre de pratiques, qui ont eu un impact sur le capital politique, social et d'expertise, desquels dépend le développement du réseau.

Les apprentissages, les décisions et les actions prises dans la pratique du MIC ont contribué à l'accumulation, la mobilisation ou à la perte de ces capitaux. On assiste aussi à une « routinisation », qui cristallise certaines de ces pratiques en *habitus* propre au réseau. Cette routinisation ne se produit pas de façon linéaire : elle se « vit » par les acteurs du réseau, qui acquièrent et mettent en acte plusieurs compétences en parallèle, tout en traitant simultanément plusieurs enjeux. Il est possible d'identifier la routinisation de ces pratiques, de

²² Par routinisation, on entend la répétition de certaines pratiques, qui finissent par maintenir un *habitus* chez les individus, à structurer l'espace social et à s'instituer comme des façons de faire « normales ». Voir Lene Hansen, *op.cit.*, p.280-309. Une pratique significative deviendra routinière, alors qu'une pratique non significative ne s'instituera jamais comme une façon de faire normale.

ces décisions et de ces actions simultanées, qui comme nous le verrons contribuent toutes d'une façon ou d'une autre à l'expansion du réseau.

3.3.1. La poursuite de l'expansion : ententes de collaboration et ouverture prudente à de nouveaux membres

L'enjeu de l'équilibre structural abordé en 2002 au sein du MIC, demeure une question centrale au cours des années suivantes. La tension entre la nécessité pour le MIC d'investir le champ de la sécurité internationale d'une part, et le besoin de restreindre l'expansion formelle de la structure du réseau afin de demeurer fonctionnel d'autre part, demeurera toujours latente.

Cette tension est observable dans le processus décisionnel qui a conduit à l'adhésion formelle de l'Italie au MIC en 2005. Suite à la production d'un avis interne sur l'expansion du MIC en 2000, le secrétariat exécutif a élaboré une politique de procédure d'adhésion au réseau, qui ne sera signée formellement qu'en 2004, puis modifiée et publiée en 2005. En parallèle de ce processus de formalisation des procédures d'adhésion, les directeurs du MIC ont demandé au secrétariat exécutif « de poursuivre l'amélioration des relations avec l'OTAN et les autres forums multinationaux pertinents » et « d'étudier la faisabilité de l'adhésion de l'OTAN » (une idée qui sera abandonnée par la suite)²³.

²³ Secrétariat exécutif du MIC, *Report on MIC 2002 April 16-18 2002*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 7 juin 2002, p.13. Voir la politique à l'Annexe V.

À cet effet, le MIC invite alors plusieurs organisations à participer à ses rencontres bisannuelles, dont certaines agences spécialisées de l'OTAN et quelques réseaux militaires internationaux²⁴. Le MIC conclut aussi de nombreuses ententes de « collaboration » avec d'autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Il formalise ses liens avec le *Combined Communications Electronics Board* (le CCEB) en 2002, puis avec un ensemble d'autres forums militaires internationaux en 2003, regroupés au sein du *Washington Multifora*. Le *Washington Multifora* est une sorte de méta-réseau, un « réseau de réseaux » militaires internationaux qui comprend le MIC, le CCEB, le *America, Britain, Canada and Australia Armies Standardization Program* (ABCA), le *Air Standardization Coordinating Committee* (ASCC), le *Australian, Canadian, New Zealand, United Kingdom and United States of America Naval Command, Control, Communications and Computers Organisation* (AUSCANNZUKUS) et le *Technical Cooperation Program* (TTCP)²⁵. Cet accord de coopération poursuit les liens déjà formalisés dans une entente initiale datant de 1999, de façon « à encourager une coopération plus étendue, particulièrement à la lumière de la guerre globale contre le terrorisme »²⁶. Ces accords de bons procédés demeurent néanmoins assez larges et flous sur le rôle, les objectifs, et les actions concrètes prévus dans le cadre de cette entente.

À l'inverse, le processus d'adhésion de l'Italie, plus formel et significatif pour l'organisation interne du réseau, a requis beaucoup plus de temps et généré davantage de

²⁴ *Ibid.*, p.18-19.

²⁵ Entente de coopération multiforme, « Statement of Cooperation Between the Multinational Interoperability Council, Combined Communications Electronics Board, the ABCA Armies Standardization Program, the Air Standardization Coordinating Committee, the AUSCANNZUKUS Naval C4 Organization, and the Technical Cooperation Program », Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 22 Mai 2003, 5 p.

²⁶ *Idem.*

réflexion et d'hésitations. Un représentant de la défense italienne a signifié la demande d'adhésion de l'Italie au MIC en 2003. Nonobstant « la visibilité de l'Italie au sein d'autres forums internationaux », les directeurs ont signifié « leur préoccupation de maintenir un nombre de participants gérable, qui permette de maintenir des discussions franches et candides »²⁷. La réponse a été claire et sans appel : les directeurs ont consensuellement rejeté la demande de l'Italie (et même la possibilité d'accueillir d'autres États similaires), et lui ont refusé le statut d'observateur. Ils ont également suggéré d'appliquer les critères de compétences et de volonté d'engagement de troupes autant aux futurs membres qu'aux prétendants au statut d'observateur²⁸. Certains directeurs ont même exprimé leur volonté de resserrer encore davantage la procédure d'adhésion, en rendant obligatoire le passage par le statut d'observateur avant d'accéder au statut de membre à part entière²⁹.

Mais le sort de l'Italie n'était pas pour autant scellé. Suite à l'adoption d'une politique formelle d'adhésion, l'Italie a de nouveau envoyé une demande par écrit, tel que requis par les nouvelles procédures. Une fois signée par tous les membres du MIC, cette demande permettait à l'Italie d'accéder au statut d'observateur pendant une année (une sorte de période d'approbation), avant d'être considérée comme un membre au statut régulier. Lors d'une vidéoconférence tenue entre les directeurs au mois de juin 2004, le général américain responsable du MIC a fait part à l'ensemble de représentants nationaux de son opinion

²⁷ Secrétariat exécutif du MIC, *Report on MIC 2003 December 16-18 2003*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 20 janvier 2004, p.6.

²⁸ *Idem.*

²⁹ *Idem.*

favorable quant à la participation de l'Italie, une « nation qui mérite de faire partie du MIC »³⁰. Après avoir « sollicité les remarques » des généraux, la demande de l'Italie a alors été adoptée à l'unanimité, plusieurs nations exprimant même un « soutien enthousiaste » à cette candidature³¹. L'Italie a finalement accédé au statut de membre en règle après sa période d'observation, soit au cours du printemps 2005.

Ironiquement, la décision d'accueillir l'Italie en tant que membre régulier s'est prise en même temps que l'adoption officielle de la politique d'adhésion du MIC, pourtant signée depuis 2004. Cette politique énonce les cinq critères fondamentaux d'adhésion au MIC évoqués auparavant, soit :

- la démonstration de compétences et de capacités à mener des opérations multinationales, fondée sur le leadership et l'engagement démontrés par le passé;
- la démonstration d'une volonté d'engager du personnel, des ressources de *command and control* ou toute autre ressource nécessaire pour mener des opérations multilatérales;
- la démonstration de compétences et de connaissances en matière d'opérations multinationales, ainsi que des compétences techniques équivalentes aux autres membres du MIC;
- la volonté de fournir le personnel et les ressources nécessaires au fonctionnement du MIC et de ses groupes de travail;
- la démonstration d'une volonté et d'un désir d'échanger de l'information militaire classifiée avec les autres nations du MIC, au niveau stratégique, opérationnel et tactique, y compris les leçons apprises³².

³⁰ Extrait de vidéoconférence, Secrétariat exécutif du MIC, *Summary of the June 9, 2004 MIC Principals' VTC*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 9 juin 2004, 4 p.

³¹ *Idem.*

³² Groupe de suivi, *MIC Membership Policies and Procedures*, Secrétariat général, Pentagone, Washington D.C., 10 mars 2005, p.1-2.

Notons finalement que l'Union européenne a été la première à accéder au MIC en accord avec la procédure de 2005, suite à la demande formelle de statut d'observateur émise par le secrétariat général en 2006³³.

3.3.2. Le développement d'outils stratégiques et opérationnels

En parallèle de ses activités de réseautage et d'expansion de son effectif, le MIC a également poursuivi son développement institutionnel en élaborant une série d'outils qui lui permettent de mener à bien sa mission de réseau-comme-structure, mais qui lui offrent aussi les ressources nécessaires à l'évolution de son rôle en tant que réseau-comme-acteur.

La complexité de l'interopérabilité a rapidement poussé le réseau à diversifier ses champs d'expertise. Il crée à la fin de 2002 un quatrième groupe de travail, le *Concept Development and Experimentation Working Group* (CD&E MIWG). En matière d'interopérabilité, le CD&E MIWG s'intéresse au développement d'une compréhension commune de futurs concepts de l'art de la guerre. Les directeurs du MIC ont identifié la recherche et le développement comme une composante essentielle de l'interopérabilité, en argumentant en autres que le forum du MIC « relève surtout de politiques d'information, et pas juste d'échanges techniques ou technologiques » et « que c'est au sein de l'arène politique que le MIC peut briser des barrières et promouvoir l'échange franc et direct d'information

³³ État-major de l'Union européenne, *Multinational Interoperability Council*, Bruxelles, 31 janvier 2006. Voir annexe IV.

valide »³⁴. Seule une volonté claire d'atteindre une efficacité optimale dans le cadre de coalitions saura contrer les menaces de la sécurité globale, et les membres du MIC devront « augmenter leurs standards en matière d'interopérabilité » à cet égard³⁵.

L'incursion du MIC dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation ne s'est toutefois pas faite sans heurts. En effet, après quelques années d'activités, plusieurs acteurs ont signifié leur souci de voir le MIC concurrencer les agences nationales ou des communautés plus larges qui travaillaient déjà sur les mêmes questions. En tentant d'élargir son champ d'expertise auprès d'autres communautés épistémiques (d'autres sous-champs militaires), le MIC a généré des tensions qu'il n'avait pas soupçonnées. Étant donné les compétences très pointues exigées par le domaine, les ressources humaines des armées nationales en matière de développement doctrinal et d'expérimentation sont limitées. Le MIC a progressivement été perçu comme un compétiteur, en travaillant sur des dossiers déjà traités par ces agences, et en requérant du travail spécialisé d'individus qui auraient pu servir soit leur propre armée nationale, soit l'Alliance, soit une communauté de CD&E regroupant un *membership* plus élargi que le MIC. Les réticences exprimées à ce propos ont eu d'autant plus de poids que le MIC relève officiellement du J-3 (les opérations) et non du J-9 (le développement doctrinal).

Investir ce sous-champ n'a donc pas été une stratégie payante. On n'a pas laissé au MIC l'espace auquel il aspirait dans la communauté du J-9, cette dernière l'ayant d'ailleurs ramené à l'ordre en lui rappelant certaines règles du jeu, à savoir : respecter l'expertise de sa

³⁴ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on MIC 2003 December 16-18 2003*, p.6.

³⁵ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on MIC 2002 April 16-18 2002*, p.6.

communauté en ne dédoublant pas le travail et en ne puisant pas des ressources qui viendraient lui nuire. Ce faisant, le MIC a dû gérer les relations tendues avec la communauté J-9, et réaligner sa stratégie d'expansion.

Le MIC a publié une note de discussion interne à ce sujet en 2005, suite à l'émergence de tensions externes et au sein même du réseau. Certains participants se sont dès lors interrogés sur la viabilité du CD&E MIWG³⁶. Le document rappelle que la création du CD&E MIWG ne visait pas à l'élaboration de son propre programme de recherche, mais plutôt à promouvoir l'importance de CD&E (*Concept Development and Experimentation*) dans les questions d'interopérabilité. Or, la question de la performance du CD&E MIWG par rapport aux autres groupes de travail à l'interne semble avoir soulevé la question de sa pertinence. Le document rétablit les faits, en rappelant que le domaine du CD&E s'établit sur une perspective à plus long terme que les autres MIWG du MIC, occupés à la résolution de problèmes opérationnels plus concrets et à plus court terme. Le MIC relève que dans la pratique, « les contributions, les collaborations et les opportunités engendrées par le CD&E MIWG auprès des agences nationales de CD&E ont été réaffirmées et renforcées »³⁷. Aussi, le document rappelle que le domaine du CD&E a assisté depuis le début des années 2000 à l'émergence d'une communauté de pratique informelle du domaine J-9, soutenue par le US JFCOM J-9, la même unité qui avait pourtant encouragé la création du CD&E MIWG en 2002. Cette communauté de pratique, appelée MN CD&E, est elle-même reconnue comme étant établie,

³⁶ Groupe de suivi, *Point Paper for Discussion Purpose : The CD&E MIWG and the MIC*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 10 octobre 2005, p.1.

³⁷ *Idem.*

expérimentée et engagée. Elle regroupe un plus grand nombre d'États que le MIC, procurant au US JFCOM J-9 une influence sans cesse croissante³⁸.

Devant ce succès et la volonté du US JFCOM J-9 de maintenir l'efficacité de sa communauté de recherche, l'existence du CD&E MIWG a été remise en question. Dans sa note de discussion, le MIC reconnaît entièrement l'expertise de la communauté MN CD&E dans ce champ d'expertise³⁹ et comprend les raisons pour lesquelles les États y investissent leurs ressources. En outre, il différencie clairement les intérêts du CD&E MIWG du travail de la communauté MN CD&E. Cette dernière cherche à promouvoir le développement d'une compréhension commune de la guerre future et des concepts qui y seront reliés. Or, l'harmonisation du développement conceptuel et doctrinal ne peut se faire qu'à travers l'échange d'informations, et c'est à cette tâche que le CD&E MIWG peut contribuer. Le MIC a toujours été perçu comme un forum valable pour promouvoir et faciliter l'échange d'informations, et c'est à cette fonction qu'il doit rapporter ses activités, afin d'assurer une coexistence efficace avec les autres forums consacrés au CD&E dans le champ de la sécurité internationale⁴⁰.

Le MIC a finalement maintenu l'existence du CD&E MIWG, en définissant ses tâches de façon plus précise. Entre autres, le groupe de travail a reçu le mandat de promouvoir l'échange d'informations en matière de CD&E, d'identifier les écarts de capacités interopératives des différentes nations pour ensuite en informer le MN CD&E, et

³⁸ *Idem.*

³⁹ *Ibid.*, p.3.

⁴⁰ *Idem.*

d'influencer les futurs programmes CD&E nationaux et multinationaux, de façon à soutenir les intérêts des nations du MIC à cet égard⁴¹.

Cet épisode témoigne bien de l'ambiguïté des ambitions du MIC⁴². L'interopérabilité est un enjeu complexe dont la dimension opérationnelle est étroitement liée aux autres domaines de l'activité militaire. Le MIC a dû apprendre à gérer dans sa pratique les effets de son expansion sur ses relations avec les autres acteurs du champ. La création de ce groupe de travail a mobilisé un certain capital social et d'expertise, qui est venu modifier les relations de pouvoir entretenues entre le MIC et les autres acteurs du champ. Le MIC a eu tôt fait de rectifier ses ambitions en fonction du pouvoir réel que sa position lui octroie dans le champ de la sécurité internationale. Le domaine J-9 n'étant pas de sa responsabilité, il était clair pour les autres acteurs que le MIC devait recentrer ses activités autour de son champ d'expertise, dans la mesure où il ne disposait ni de l'autorité légitime, ni d'un pouvoir symbolique suffisamment important pour modifier avantageusement ses relations. En outre, si le MIC resserre ses activités autour de son mandat initial de réseau-comme-structure d'échange d'informations, il entretient encore une ambiguïté sur les pratiques du réseau, en demandant à son groupe de travail de promouvoir le développement doctrinal des membres du MIC, une action qui s'apparente davantage à un réseau-comme-acteur.

⁴¹ *Idem.*

⁴² Le MIC a également créé au cours de la même période d'autres groupes de travail qui ne semblent pas relever a priori des opérations, comme le *Medical Multinational Interoperability Working Group* (le Med MIWG), mis sur pied en 2006, afin de travailler sur les efforts disparates des nations pour résoudre des problématiques médicales lors de déploiements. Secrétariat exécutif du MIC, *Report on Capstone MIWG Meeting March 20-24 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 12 avril 2006, 15 p.

On retrouve cette ambiguïté également dans le texte de la signature de la charte et du plan stratégique du MIC. Le MIC disposait déjà d'une charte depuis le mois de mars 2000⁴³. Mais les directeurs ont suggéré en novembre 2000 de voir le document signé par les membres, « ce qui améliorerait le statut officiel du MIC et justifierait l'allocation de ressources nationales en soutien au MIC »⁴⁴. Suite à des consultations au sein des quartiers généraux nationaux, les signatures ont été intégrées au document en 2002. En signant un accord non contraignant, les directeurs nationaux espéraient « établir le MIC en tant qu'organisation multinationale pérenne et légitime, qui représente l'intérêt collectif des nations membres »⁴⁵. Ainsi, cette innovation est le résultat d'une volonté annoncée du MIC d'acquiescer davantage de pouvoir symbolique, par la mobilisation du capital politique fourni par la signature de ce document officiel.

En poursuivant la même logique de formalisation du MIC, les directeurs ont demandé au cours de la même année 2002 la rédaction d'un plan stratégique, qui permettrait d'inclure la vision, les objectifs et les résultats attendus dans un plan d'ensemble⁴⁶. Les objectifs énoncés dans le plan stratégique de 2002 sont :

- Rechercher un accord sur les concepts, la doctrine et les procédures centraux en lien avec la notion de coalition;
- Faciliter le partage d'information pertinente entre les frontières nationales de façon à soutenir les opérations de coalition;
- Faciliter le recours aux standards et aux technologies communes interopérables de type C4/IM⁴⁷;

⁴³ La charte est révisée annuellement et contient des dispositions nationales.

⁴⁴ MIC, *loc.cit.*, « Preface », *Charter of the Multinational Interoperability Council*. Voir annexe III.

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on MIC 2002 April 16-18 2002*, p.14.

⁴⁷ *Command, Control, Communications, Computers, and Information Management*.

- Maintenir un cadre pour développer et évaluer les initiatives du MIC en matière d'interopérabilité;
- Assurer que le niveau des activités du MIC et leur intégration appropriée avec les autres coalitions en matière d'interopérabilité⁴⁸.

Si l'on observe les amendements progressifs apportés lors des mises à jour annuelles de ce plan stratégique, il est possible d'observer par ailleurs dans quelle mesure la production de ce document a permis de s'approprier progressivement certaines fonctionnalités d'un réseau-comme-acteur. À titre d'exemple, voici les objectifs énoncés dans le plan stratégique de 2006 :

- Assurer que le type d'activités du MIC et leur intégration sont arrimés avec les autres coalitions en matière d'interopérabilité;
- Articuler les besoins et les priorités opérationnels pour l'échange d'informations entre les frontières nationales, en soutien aux opérations de coalition;
- Faciliter l'établissement de capacités d'échange d'informations classifiées à travers les frontières, en soutien aux opérations de coalition;
- Rechercher un accord sur la doctrine, les processus et les procédures centrales dans la planification et la conduite d'opérations de coalition;
- Identifier et exploiter les opportunités pour améliorer l'interopérabilité lors de coalition, par la collaboration à une initiative de CD&E multinationale;
- Promouvoir et améliorer la logistique interopérative lors de coalitions, de façon à faciliter des opérations de coalitions plus efficaces;
- Identifier les capacités interopératives, les écarts de coordination et les processus opérationnels (*course of action*) pour accroître l'efficacité des opérations multinationales ou de coalition⁴⁹.

⁴⁸ Groupe de suivi, *Strategic Plan 2002*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., juillet 2002, p.2-3.

⁴⁹ Groupe de suivi, *Strategic Plan 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 8 juin 2006, p.3-5. Voir aussi le plan stratégique de 2008 en annexe VI.

Sans faire une analyse discursive exhaustive des deux plans, on peut tout de même constater que les priorités du MIC deviennent de plus en plus précises. D'abord, on observe que le dernier objectif de 2002 – s'assurer d'une intégration avec les autres forums consacrés aux questions d'interopérabilité – se trouve en tête du plan stratégique de 2006. À la lumière de ce que nous savons au sujet de l'histoire du CD&E MIWG, on pourrait croire que cet incident (ou d'autres incidents impliquant les relations du MIC avec les autres réseaux du champ de la sécurité internationale) a poussé ses membres à considérer l'intégration aux autres forums comme un enjeu important pour les activités du MIC. On voit aussi l'apparition de la logistique comme un élément important à traiter en matière d'interopérabilité. On note finalement l'arrivée d'un objectif supplémentaire : l'échange d'informations classifiées.

Cette dernière priorité se reflète également dans l'élaboration d'un outil plus opérationnel que stratégique : le développement d'un système informatique d'échange d'informations classifiées. Dès 2000, les membres du MIC ont identifié la nécessité d'un tel système, qu'ils ont nommé le *Wide Area Network* (le WAN). Des ressources importantes ont été allouées au développement de ce programme, qui constitue encore aujourd'hui un enjeu important. Un groupe de travail a été consacré à ce dossier, le Network MIWG. Le projet s'est joint au système GRIFFIN, un programme britannique utilisé par le réseau CCEB. Il s'agissait d'une solution pratique, puisque les nations impliquées au sein du Network MIWG

participaient également au CCEB⁵⁰. L'échéancier du projet a initialement prévu la mise en œuvre complète du système pour l'ensemble des nations du MIC pour l'année 2016.

De façon paradoxale, le MIC s'échange de l'information opérationnelle depuis plus de douze ans, mais n'a jamais réussi à se doter d'un réseau sécurisé pour l'échange d'informations classifiées. Il s'agit pourtant d'un objectif fondamental de la mission première du MIC tant que réseau-comme-structure. Un tel équipement existe au sein de l'OTAN, mais le MIC a préféré investir dans son propre réseau informatique sécurisé pour deux raisons : la présence de l'Australie (une nation exclue du Traité de l'Atlantique Nord), et une certaine volonté d'autonomie face à l'Alliance atlantique⁵¹.

Finalement, le MIC a produit au cours de la même période 2002-2006 différents documents stratégiques, les « produits », qui servent à la fois de références et d'outils de diffusion des travaux menés par le réseau. La pièce maîtresse de ces documents est le *Coalition Building Guide* (dit le CBG), qui est paru pour la première fois sous le titre de *Coalition Building Handbook* au mois de novembre 2001, et qui a pour but de « faciliter la création et l'assemblage d'une force de coalition »⁵². Ce document est régulièrement mis à jour et distribué au sein des institutions nationales des membres. Le MIC a également publié le *Future Coalitions Operating Environment* en mai 2005, un document d'abord présenté sous le titre de *Coalition Information Exchange Environment* en 2004, et qui a été développé par la suite pour offrir une synthèse des idées, tendances, concepts, analyses, nouvelles technologies

⁵⁰ Secrétariat exécutif, *Multinational Interoperability Council Wide Area Network Analysis of Alternatives*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 1^{er} décembre 2009, 22 p.

⁵¹ Tel que noté lors de plusieurs observations participantes.

⁵² MIC, *loc.cit.*, « Preface », *MIC Coalition Building Handbook*, 5 novembre 2001.

et procédures qui feront partie de l'environnement interopératif des prochaines années⁵³. Il a aussi élaboré le *Rapide Reconnaissance Handbook for Humanitarian/Disaster Response*, paru la première fois à la fin 2006, et qui compile les meilleures pratiques, informations générales, ressources essentielles, méthodes, approches, planification, gestion de l'information et de l'équipement ainsi que les leçons apprises relatives aux opérations militaires humanitaires⁵⁴. Finalement, le MIC a publié en avril 2007 le *Reconnaissance Handbooks and Guides*, un manuel plus général qui établit la doctrine, les processus et les procédures pour la planification et la conduite d'opérations de coalition⁵⁵.

En somme, les membres du MIC ont mis en œuvre différentes stratégies susceptibles de favoriser l'interopérabilité entre les nations du réseau. Les trois capitaux sont mobilisés pour deux raisons : traiter avec efficacité la nature même de l'interopérabilité, et acquérir un certain pouvoir symbolique. Il s'agit d'une volonté explicite d'expansion et d'augmentation de son influence, telle qu'inscrite dans son plan stratégique. La poursuite de la formalisation des procédures d'adhésion et la création de nouveaux statuts permettent de valoriser à la fois le capital social et politique du MIC. En plus d'octroyer une certaine légitimité, les procédures permettent de protéger les avantages fonctionnels et la collégialité d'un réseau fermé, tout en bénéficiant d'une certaine ouverture aux autres acteurs du champ. L'intégration de l'Italie, d'abord limitée au statut d'observateur, l'accession de l'UE à ce même statut, et la poursuite des liens avec les autres RMI sont des illustrations de cette socialisation. Les liens ainsi

⁵³ CD&E MIWG, *Future Coalitions Operating Environment*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 13 mai 2005.

⁵⁴ Ops MIWG, *Rapide Reconnaissance Handbook for Humanitarian/Disaster Response*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 21 mars 2012, préface.

⁵⁵ Ops MIWG, Log MIWG et Med MIWG, *Reconnaissance Handbooks and Guides*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 5 avril 2007.

entretenus (le capital social) sont considérés par le MIC comme une ressource qui lui donne davantage de reconnaissance et de légitimité, mais aussi les canaux de diffusion nécessaires à la poursuite de ses objectifs. Le MIC conserve en même temps un contrôle strict sur la composition de son *membership*, qui doit demeurer restreint afin de maintenir les leviers politiques que sa structure flexible lui accorde.

De même, le réseau pose des gestes qui, au-delà de valoriser le capital politique déjà acquis, vont mobiliser encore davantage de ressources. La signature d'un accord non contraignant, et la volonté de se développer son propre réseau classifié en dehors de l'OTAN, sont autant de façons d'acquérir une certaine autonomie par rapport à d'autres acteurs du champ (d'autres États, d'autres réseaux, etc.). Aussi, la création d'un groupe de travail sur le développement doctrinal et la publication de nouveaux produits sont également des actions qui visent à augmenter le capital d'expertise du réseau. D'ailleurs, la réaction des autres acteurs à cet égard illustre bien l'importance du capital d'expertise dans la configuration des relations de pouvoir. Ils ont perçu le MIC comme un concurrent, et non comme un partenaire de leur communauté d'experts, en renvoyant le réseau à son champ d'expertise initial : les opérations. Le MIC a dû ajuster son approche afin de ne pas perdre l'appui de ces acteurs, et dévaloriser un capital social chèrement acquis. Et cet ajustement dans les relations sociales du MIC n'est que le premier qu'une longue série d'apprentissages d'un réseau-comme-acteur en quête de pouvoir symbolique.

3.4. 2006-2011 : l'essoufflement du MIC

Les années 2006-2011 ont été marquées à la fois par la poursuite du programme d'expansion déjà mis en œuvre par le MIC, et par une phase de ralentissement de son processus d'institutionnalisation. Les décideurs du MIC ont dû composer à la fois avec le besoin de poursuivre le développement des capacités du réseau (une expansion nécessaire pour atteindre ses objectifs), et le besoin de conserver le capital accumulé au cours des années précédentes. Cette tension se traduit par un dilemme auquel le MIC devra faire face dans l'élaboration de son plan stratégique : maintenir ses acquis d'une part, augmenter son potentiel d'innovation ou investir davantage pour assurer son efficacité et sa légitimité d'autre part.

Tout comme pour la période précédente, il est possible d'identifier trois ensembles de pratiques qui ont été mises en acte en parallèle et qui ont eu pour effet d'accumuler, de maintenir ou au contraire de faire perdre les différents types de capitaux sociaux, politiques ou d'expertise : la poursuite du développement institutionnel du MIC, l'adoption d'un vocabulaire managérial, et la recherche de pragmatisme.

3.4.1. La poursuite de la politique d'expansion

La période 2006-2011 ne constitue pas une rupture avec le processus d'institutionnalisation du MIC, mais plutôt sa continuité. On y trouve aussi la continuation de la politique d'expansion du MIC, et la poursuite de stratégies précédemment mises en œuvre. Le processus de socialisation suit également son cours, autant à l'interne qu'à l'externe. Les téléconférences

entre les directeurs sont remplacées en 2009 par des rencontres régulières en face à face au Pentagone, à la demande des généraux désireux de bénéficier d'un contact « en personne »⁵⁶. Le MIC continue d'établir ou de formaliser ses liens avec des acteurs du champ de la sécurité internationale, et d'élaborer de nouvelles publications. Le réseau innove également, en adoptant de nouvelles stratégies d'acquisition de pouvoir symbolique.

En effet, le MIC établit lui-même certains accords bilatéraux ou multilatéraux de coopération logistique. Dès 2006, le *Logistics MIWG* (dit le Log MIWG) annonce connaître certaines difficultés à conclure les ententes de soutien logistique mutuel nécessaires à la résolution de certains enjeux opérationnels. Pour parvenir à leurs fins, les directeurs décident d'adopter une stratégie de contournement, en travaillant d'abord sur des accords bilatéraux, pour ensuite les utiliser dans la formulation des accords internationaux requis⁵⁷. Cette directive a conduit à l'adoption par le MIC des *Mutual Logistics Support Agreements* (dits les MLSAs) à la fin de 2008⁵⁸. Ces accords, bien que non contraignants en vertu du droit international, reçoivent toujours l'accord des autorités nationales avant d'être signés, et constituent néanmoins une forme d'entente informelle sur laquelle les nations membres du MIC acceptent de fonder leurs pratiques en matière d'interopérabilité. Ainsi, le réseau utilise des outils relevant normalement du droit international contraignant afin de « formaliser l'informel », une façon d'acquérir davantage de légitimité et, ce faisant, de capital politique.

⁵⁶ Secrétariat exécutif, *Capstone MIWG Meeting 30 March – 3 April 2009*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 7 mai 2009, p.18.

⁵⁷ Secrétariat exécutif, *Report on Capstone MIWG Meeting September 18-22 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 22 septembre 2006, 20 p.

⁵⁸ Secrétariat exécutif, *Report on MIC 2008 June 16-19 2008*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 8 juillet 2008, p.2.

Le MIC continue de publier de nouveaux documents, ce qui a pour effet de poursuivre ce processus de formalisation. En 2008, le réseau fait paraître la première version du *Standing Operating Procedures* (le SOP), un texte qui établit les procédures internes ainsi que « l'étiquette du MIC » à laquelle les membres et les observateurs doivent adhérer et qu'ils doivent mettre en pratique⁵⁹. L'objectif avoué du document est d'établir des pratiques normalisées au sein du réseau. Il couvre des dimensions très variées, du mode de prise de décision au code vestimentaire requis lors des rencontres, et encourage même certaines pratiques de socialisation, en invitant notamment les membres et les groupes de travail à entretenir un maximum d'échanges en dehors des rencontres formelles⁶⁰.

Le MIC publie également en 2008 un premier guide stratégique, le *Strategic Guidance Document*, qui présente les objectifs, la mission, la vision et les « vecteurs »⁶¹ :

- Développer, mener, communiquer et évaluer l'interopérabilité du point de vue d'une nation directrice (*Lead Nation*) à de hauts niveaux stratégiques et opérationnels, et ce à travers toutes les lignes de développement;
- Améliorer la préparation d'une coalition;
- Établir des principes d'une coalition efficace;
- Développer l'approche intégrée;
- Promouvoir le partage d'information à l'interne;
- Promouvoir le partage d'information à l'externe⁶².

⁵⁹ Secrétariat Exécutif, *MIC Standing Operating Procedures (SOP) 2008*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 14 mars 2008, 23 p.

⁶⁰ *Ibid.*, p.8.

⁶¹ Secrétariat exécutif, *Multinational Interoperability Council (MIC) Strategic Guidance Document*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 18 juin 2008.

⁶² *Ibid.*, p.10-13.

Ces vecteurs viennent renforcer les énoncés précédemment établis dans les documents stratégiques, en démontrant de façon claire et concise le champ d'action du MIC. On y voit notamment la volonté d'étendre l'influence du réseau aux institutions nationales (en cherchant à promouvoir le partage d'information au sein des nations membres) et l'apparition du concept d'approche intégrée comme une priorité.

Le MIC commence à travailler sur l'approche intégrée en 2008, mais c'est en 2009 seulement que le réseau est prêt à élaborer une position organisationnelle. Les membres du MIC « s'accordent pour dire que les opérations militaires d'aujourd'hui sont essentiellement conduites sous le chapeau de l'approche intégrée », et qu'à ce titre, le MIC doit établir un cadre de travail⁶³. Mais les représentants nationaux ont alors émis deux réserves. Il fallait d'une part éviter de dupliquer les travaux déjà entamés par les institutions nationales, qui sont par ailleurs assez avancés. Il fallait aussi comprendre la complexité de l'application de l'approche intégrée : l'intégration des différentes composantes gouvernementales constitue en soi un défi au niveau national, et il convient de demeurer réaliste quant à la faisabilité d'une mise en commun de ces pratiques au niveau international. À la lumière de ces réflexions, le MIC a mandaté le CD&E pour établir les bases d'une définition et d'une terminologie commune de l'approche intégrée, dans la perspective d'élaborer un cadre de travail plus

⁶³ Secrétariat exécutif, *Report on Capstone MIWG Meeting with MIWGs Chairmen June 15-19 2009*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 13 août 2009, p.1-2.

développé⁶⁴. Le *Comprehensive Approach Framework* sera finalement publié au mois de juin 2011⁶⁵.

Le MIC fait également paraître en 2011 le *Strategic Collaborative Planning Framework in a Coalition Environment*, un guide qui propose un processus de planification auquel les différents processus nationaux peuvent se rattacher. Bien que l'objectif ne soit pas de remplacer les processus de planification nationaux, le document cherche à mettre l'accent sur « les activités conjointes de planification militaire de niveau stratégique »⁶⁶, à faciliter la coopération militaire dans le domaine de la planification stratégique des opérations. Finalement, le MIC publie en 2012 le *Stabilization Handbook*, un outil consacré à l'harmonisation des concepts et à la documentation des meilleures pratiques et des leçons apprises en matière d'opérations de stabilisation, comme les programmes DDR et de réforme du secteur de la sécurité.

On constate qu'à l'instar de l'approche intégrée, d'autres dossiers apparaissent à l'agenda du MIC. En 2008, le réseau inscrit la coordination avec les ONG, la contre-insurrection et le contre-terrorisme, ainsi que les effets stratégiques (*strategic effects*) comme de nouveaux thèmes à travailler⁶⁷. En 2010, les directeurs expriment leur intérêt pour le futur de l'Afghanistan, les opérations d'antipiraterie (auxquelles s'intéressent d'ailleurs l'OTAN et

⁶⁴ *Idem*.

⁶⁵ Comprehensive Approach Tiger Team, *Multinational Interoperability Council (MIC) Comprehensive Approach Framework – A Military Perspective*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 7 juin 2011, 28 p.

⁶⁶ Ops MIWG, *Multinational Interoperability Council (MIC) Strategic Collaborative Planning Framework in a Coalition Environment*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 6 mai 2011, 65 p.

⁶⁷ Secrétariat exécutif, *Capstone MIWG Report Sep 08 MIWG Meetings September 15-19 2008*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 7 octobre 2008, p.22.

l'UE, mais sans coordination), et les États faillis (ou potentiellement en faillite) qui pourraient constituer des terres d'accueil d'organisations terroristes⁶⁸.

En plus de ces nouveaux sujets d'intérêts, d'autres vieilles questions continuent d'occuper le MIC. La dotation d'un réseau Internet sécurisé représente toujours un casse-tête à résoudre. Trois membres du MIC annoncent ne pas disposer des ressources financières nécessaires à l'implantation du GRIFFIN⁶⁹. Un nouvel échéancier est établi, mais le système est définitivement abandonné en 2009 pour retourner au programme WAN initial. Au final, le MIC juge les progrès insatisfaisants et les retards du programme considérables : les directeurs recommandent d'insuffler « un sentiment d'urgence » concernant le dossier du WAN⁷⁰.

La stagnation du WAN est d'autant plus surprenante qu'il constituait l'attribut principal du MIC, dont la création avait pour objectif de permettre l'échange d'informations opérationnelles entre un nombre restreint de nations. Aussi, la crainte de voir le travail du MIC dupliquer celui de ses partenaires persiste, et l'idée de réaffirmer l'identité du MIC demeure toujours une préoccupation latente. En effet, les directeurs se demandent si l'approche actuelle permet véritablement de réaliser la vision du MIC (soit améliorer l'interopérabilité), ou si elle conduit plutôt à la duplication d'autres organismes rattachés à l'OTAN ou à l'UE⁷¹. Ils proposent alors de différencier le MIC des autres organisations, en travaillant sur des sujets

⁶⁸ Secrétariat exécutif, *Report on MIC Principals Meeting, February 2-3 2010*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., s.d., p.1.

⁶⁹ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Multinational Interoperability Council Wide Area Network Analysis of Alternatives*, 2009.

⁷⁰ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Capstone MIWG Meeting 30 March – 3 April 2009*, p.15.

⁷¹ Secrétariat exécutif, *Report on Capstone Sep 07 MIWG Meeting September 10-14 2007*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 20 septembre 2007, p.10.

d'intérêts qui ne sont pas déjà traités par les réseaux existants (« *thinking outside the box* »), en travaillant sur de nouvelles façons de faire, en établissant de nouveaux partenariats (avec des acteurs omis par les grandes organisations), et en mettant particulièrement l'accent sur les fossés militaires (communément appelés *military gaps*) dans leurs travaux. Selon ses dirigeants, la pertinence du MIC repose en grande partie sur cette capacité d'innovation⁷². Aussi le MIC ne doit-il pas toujours craindre de dupliquer le travail des grandes organisations comme l'OTAN : la flexibilité et la souplesse de la structure du MIC permettent à ses sept membres de s'entendre sur certains enjeux plus rapidement et d'obtenir de meilleurs résultats, pour ensuite promouvoir ces positions au sein des arènes plus grandes. Optimiser ces acquis constitue même une question de survie pour le réseau⁷³. Le MIC a toutefois pris la décision de ne plus investir de ressources dans le WAN dès 2010, pour privilégier l'étude d'autres alternatives.

3.4.2. Le virage managérial et la promotion des produits du MIC

On observe au cours de cette période l'apparition d'un vocabulaire économique et d'un mode de gestion managérial. Ces pratiques sont répandues dans le domaine de la gestion des organisations publiques par le *New Public Management*, une approche d'administration publique très ancrée dans les milieux institutionnels, et qui est directement inspirée des

⁷² Secrétariat exécutif, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 4 décembre 2006, p.11.

⁷³ *Idem.*

principes et des lois du marché⁷⁴. Dans le cas du MIC, cette approche s'est d'abord manifestée par l'adoption des notions de « marketing » et de « produits », qui deviennent de plus en plus présentes dans le discours, mais qui deviendront significatives en influençant les actions et le cadrage de la direction stratégique de l'ensemble du réseau⁷⁵.

En mai 2007, le secrétariat exécutif du MIC fournit une note interne intitulée *Talking Paper : MIC Marketing*, adressée aux directeurs, et qui vise à lancer des discussions sur le marketing du MIC, « dans le but d'élargir la présence du MIC au sein des États membres et d'autres forums et organisations »⁷⁶. En sachant que la publication de documents et l'utilisation d'un site web n'ont pas donné une visibilité satisfaisante au MIC dans le champ de la sécurité internationale, le plan de marketing du réseau vise à faire du MIC un forum multinational « de premier plan »⁷⁷. Pour ce faire, la note propose l'articulation du plan de marketing autour de vecteurs de communication, les « produits » du MIC, qu'il convient de publiciser auprès d'un auditoire ciblé⁷⁸. Le document reconnaît que le succès de ce plan dépend en grande partie de la volonté des membres à s'engager activement dans la promotion du MIC au sein de leurs nations respectives.

Un an plus tard, les directeurs approuvent également l'élaboration et la bonification continue du plan de marketing, en reprenant les notions « de promotion des produits du MIC

⁷⁴ Pour plus de détails sur le tournant managérial des institutions de l'État, voir Denis St-Martin, *Building the New Managerialist State: Consultants and the Politics of Public Sector Reform*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 262 p.

⁷⁵ Le marketing et les plans de communications ne font pas nécessairement partie de l'ontologie du NPM, mais sont des pratiques qui s'inscrivent dans la philosophie de ce paradigme.

⁷⁶ Canada MIC National Secretary, *Talking Paper : MIC Marketing*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 15 mai 2007, p.1.

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ *Idem.*

auprès d’auditoires ciblés ». Ils ajoutent deux nouveaux objectifs : l’amélioration de la mise en marché du MIC et l’augmentation des engagements du réseau auprès des associés, des observateurs et d’autres organisations⁷⁹. Or, comme le rappelle un colonel lors d’une discussion tenue à ce sujet, il convient de s’interroger sur la « maturité » et les capacités du MIC à faire sa propre mise en marché. La clé du plan de marketing, rappelle-t-il, est d’identifier et de vendre auprès des autres acteurs les différents produits⁸⁰, ce qui exige une certaine connaissance de soi et de la valeur de son capital. Le plan établit trois questions afin d’évaluer la validité d’une activité de marketing : quel est le message? Qui est l’auditoire cible? Quels sont les moyens qui seront utilisés pour transmettre le message? Ces questions ont rapidement convaincu les membres du MIC de rédiger une stratégie de communication en soutien au plan de marketing⁸¹. Les directeurs demandent aussi de renforcer les relations déjà établies auprès de partenaires, d’établir de nouveaux liens, d’améliorer de façon significative la mise en marché des produits du MIC, et d’augmenter l’implication du MIC auprès de l’OTAN, de l’UE, du USNORTHCOM, du NORAD, du USCENTCOM’s Coalition Coordination Center (CCC), du USPACOM’s Multinational Planning Augmentation Team (MPAT), du Multiforum de Washington, et des quartiers généraux nationaux.

Une des premières actions du MIC à cet égard a été la publication d’articles sur le MIC au sein de revues militaires. Le groupe de suivi a recommandé la rédaction d’un article qui viendrait « introduire l’organisation du MIC, promouvoir le travail déjà fait et les produits déjà

⁷⁹ Secrétariat exécutif, *Multinational Interoperability Council (MIC) Strategic Guidance Document*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 18 juin 2008, p.13.

⁸⁰ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Capstone MIWG Report Sep 08 MIWG Meetings September 15-19 2008*, p.21.

⁸¹ Groupe de suivi, *Report on Capstone MIWG Nov 08 Strategic Planning Session*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 7 novembre 2008, p.9.

utilisés par les nations du MIC et les autres forums, ou qui pourrait intéresser d'autres organisations », notamment le cadre de travail élaboré par le MIC au sujet de l'approche intégrée⁸². Détail intéressant : la proposition d'inclure le travail sur l'approche intégrée est ensuite rejetée par les directeurs, qui croient que l'avancement limité des travaux donneront une mauvaise image du MIC, soit celle « d'une organisation parmi tant d'autres qui promettent des produits sur l'approche intégrée et qui sont incapables de livrer les résultats qu'ils ont annoncés »⁸³. Au final, cinq articles sont parus dans des revues militaires nationales, soit :

Multinational Interoperability Council Executive Secretariat, « Coalition Building for Comprehensive Operations », *Vanguard: The Forum for Canada's Security and Defence Community* (mars/avril 2009), p.22-23⁸⁴.

Smith, Andrew *et al.*, « Multinational Interoperability Council and Coalition-building », *Défense nationale et sécurité collective*, no 718 (avril 2009), p.123-129.

Lewis, William Col., « Multinational Interoperability Council and Coalition Building », *The Canadian Air Force Journal*, vol. 2, no 2 (printemps 2009), p.31-34⁸⁵.

Poschwatta, Thorsten et Michael Trautermann, « Multinational Interoperability Council (MIC) und multinationale Koalitionen », *Europäische Sicherheit*, vol. 11 (2010), p.70-73.

Multinational Interoperability Council, « Il Multinational Interoperability Council (MIC) e la *Coalition Building* », *Informazioni della Difesa*, no 5 (2009), p.8-14.

L'appropriation d'un tel vocabulaire constitue une forme de stratégie de légitimation, que l'on peut assimiler à un coup linguistique ou rhétorique⁸⁶. Les acteurs du MIC ont d'abord volontairement « emprunté », puis inscrit ces termes dans les pratiques du réseau. Recourir à

⁸² *Ibid.*, p.8.

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ Voir annexe VII.

⁸⁵ Ces articles font la promotion du MIC en présentant le réseau auprès de communautés d'experts militaires.

⁸⁶ Mérand et Forget, *op.cit.*, p.105.

un tel lexique permet de légitimer la démarche du MIC autant à l'interne du réseau, qui peine à atteindre sa pleine à réaliser ses ambitions, qu'auprès des acteurs de leur champ national respectif où le paradigme du NPM domine. Cet objectif est d'ailleurs verbalisé comme tel par l'instigateur du plan de marketing, dont l'initiative personnelle avait pour but « de faire avancer les choses » et de sortir le MIC de son inertie, en s'inspirant « de ce que les autres organisations font »⁸⁷.

Les emprunts des acteurs d'un champ à d'autres champs qui lui sont exogènes constituent une forme de pratique déjà observée en relations internationales : ils recourent à des ressources subjectives (normatives ou discursives) et/ou objectives (des techniques, des façons de faire), « développées dans d'autres domaines d'activité » que le leur pour les reconvertir de façon stratégique dans leur propre champ⁸⁸. Ces gestes rhétoriques ont d'ailleurs des effets structurants. D'une part, ils s'accompagnent d'un ensemble de façons de faire qui s'instituera peut-être au sein du MIC en tant que pratique si elles sont régulièrement répétées. D'autre part, l'adhésion à une logique « marchande » contribue au processus de socialisation interne du MIC, en obligeant ses membres à réfléchir sur la spécificité et la valeur du réseau, qu'il convient ensuite de promouvoir auprès des institutions nationales et dans le reste du champ de la sécurité internationale.

⁸⁷ Entretien informel dans le cadre d'une observation participante.

⁸⁸ Amélie Forget et Antoine Rayroux, *op.cit.*, p.513. Voir à ce sujet les études de cas empiriques de Chantal Lavallée, « Le marché européen de défense : un espace de lutte », *Études internationales*, vol. 43, no 4 (décembre 2012), p.-573-590 et Pascal Gauttier, « L'adoption d'une démarche de sécurité humaine dans le domaine de l'action extérieure de l'Union européenne », *Études internationales*, vol. 43, no 4 (décembre 2012), p.591-609.

3.4.3. La recherche de pragmatisme et la rationalisation du travail : l'émergence d'un dilemme

L'élaboration d'une stratégie de mise en marché s'inscrit par ailleurs dans une préoccupation plus générale de voir le travail du MIC s'appliquer concrètement, dans la pratique. Nous avons vu que par souci d'efficacité, les membres du MIC ont fondé en partie leur stratégie de développement sur l'établissement de relations avec les autres acteurs du champ. L'interopérabilité est un enjeu complexe, qui par définition nécessite la contribution d'un ensemble d'acteurs spécialisés du champ de la sécurité internationale. Mais plus le MIC s'est institutionnalisé, plus ses propres critères de performance ont fait de « l'investissement » de ce champ un enjeu fondamental⁸⁹. À cette pression s'ajoutent les nouvelles priorités de la direction : le MIC doit maintenant considérer les menaces à la sécurité globale, l'accueil de nouveaux partenaires, l'expansion de sa structure et de ses fonctions, et les différents programmes de travail à développer dans le cadre de sa planification stratégique, des enjeux qui vont bien au-delà du concept de l'interopérabilité. Maintenir à la fois sa flexibilité, son agilité, sa capacité d'innovation et sa présence dans le champ de la sécurité internationale est une stratégie d'ensemble qui nécessite des ressources supplémentaires⁹⁰. La performance du MIC est intimement liée à sa capacité de convaincre les acteurs de recourir à ses produits dans leur pratique, sans quoi, sa mission et son travail perdent significativement de leur sens. À quoi bon investir des ressources dans le MIC si au final tout le capital social et d'expertise généré ne s'applique pas et ne sert à rien?

⁸⁹ Pour reprendre le terme de Forget et Rayroux, *ibid.*, p.512.

⁹⁰ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, p.11.

Cette préoccupation a été clairement exprimée dès 2006 lors d'une rencontre entre les directeurs du MIC et le groupe de suivi. Les généraux jugent alors la performance du réseau insatisfaisante, et affirment que « le MIC doit produire des résultats tangibles et passer du conceptuel au pratique »⁹¹. Et ce passage vers l'application pratique doit se réaliser entre autres par l'élaboration de procédures opérationnelles communes, mais aussi par la création de liens et d'opportunités de travail avec les agences de l'ONU et les « forces de sécurité partenaires »⁹².

Concrètement, le MIC pose une série de gestes qui visent à améliorer sa performance sur la scène internationale. Afin de faciliter l'établissement de liens, le réseau modifie sa politique d'adhésion en novembre 2006 et crée le statut « d'associé ». En effet, les États ou les institutions qui ne répondent pas aux critères des statuts de membres ou d'observateurs et qui désirent participer aux activités du MIC peuvent être invités à titre d'associé. La procédure prévoit aussi des associations à plus long terme⁹³.

Le réseau envisage également d'interagir davantage avec « les interfaces gouvernementales »⁹⁴ : « il y a un besoin pour une campagne d'information sur le MIC », concluent-ils lors d'une séance de réflexion⁹⁵. On encourage les membres à inclure les produits du MIC dans les listes de lectures obligatoires et à faire des rétroactions avec leurs

⁹¹ Président et directeur américain du MIC, *US MIC Principal Focus Areas*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington, 26 octobre 2006, p.1.

⁹² Les forces de sécurité partenaires sont des forces militaires ou paramilitaires présentes sur le territoire où a lieu une opération. *Idem*.

⁹³ Groupe de suivi, *Multinational Interoperability Council (MIC) Membership Policies and Procedures*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 1^{er} novembre 2006, p.3.

⁹⁴ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, p.10.

⁹⁵ *Idem*.

collègues nationaux au sujet de ces documents, à jumeler les MIWG à des pairs dans les quartiers généraux, et à envoyer plus régulièrement des représentants du MIC dans les différents centres de commandement américains, à l'OTAN, à l'UE et à l'ONU⁹⁶. Mais rapidement, un constat s'impose : les ressources du MIC sont limitées, et un effort de rationalisation des moyens entrepris devra être fait⁹⁷.

De plus, force est de constater que le plan de marketing n'a pas eu les effets escomptés, car la question des relations extérieures du MIC est remise à l'agenda deux ans plus tard. Le général à la tête du réseau a fait de la promotion du MIC sa première priorité, en cherchant à établir la crédibilité du MIC au sein d'une « communauté multinationale élargie », incluant des acteurs non militaires, les organisations internationales, les ONG, les diplomates ou les représentants de nations autres que celles représentées dans le MIC⁹⁸. Un calendrier de rencontres a été établi à cet effet, avec pour résultat des premières prises de contact en personne avec le USSOCOM, le USSOUTHCOM et le NATO Allied Command Operations (NATO ACO). Le bilan de 2009 est plutôt positif : les représentants du MIC ont rapporté avoir recueilli une opinion positive de ces différents partenaires et ont redynamisé des liens, notamment avec l'UE, qui a envoyé à nouveau un attaché à la prochaine rencontre du MIC⁹⁹.

⁹⁶ Bien qu'elle n'y soit pas encore formellement liée, ce type d'activité s'intègre à la démarche du plan de marketing.

⁹⁷ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, p.11.

⁹⁸ État-major de l'armée de l'air américaine, *Talking Paper : Multinational Interoperability Council (MIC) VTC Remarks*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 3 décembre 2008, p.1.

⁹⁹ Secrétariat exécutif, « MIC Engagement », présentation multimédia, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 2009.

Les directeurs ont par ailleurs décidé de poursuivre cette voie, en approuvant l'établissement de relations avec l'Union africaine, des académies et collèges militaires et des *think tanks*¹⁰⁰.

En somme, le MIC se trouve devant un dilemme. Comme le reconnaissent ses dirigeants, poursuivre une stratégie qui vise à la fois l'innovation et des pratiques plus rapides, agiles et flexibles que les grandes organisations, exige de plus grandes ressources. Ils résument les différentes stratégies de développement possibles de la façon suivante :

- Mettre l'accent sur les opérations permettant d'agir en tant qu'acteur de pointe de l'OTAN, en étant agile, flexible et plus rapide;
- Étendre les activités dans de nouveaux domaines qui vont au-delà du plan stratégique initial du MIC, comme la recherche de nouveaux partenaires et de nouvelles façons de faire. Le domaine transmilitaire peut être enrichissant, mais y développer des mesures d'efficacité peut être difficile;
- Les éléments 1. et 2. jumelés, où le MIC continue ses activités actuelles, en plus de se développer une expertise de niche. Cette troisième approche nécessite des ressources supplémentaires¹⁰¹.

Les dirigeants rappellent aussi les raisons pour lesquelles le MIC existe toujours, soit :

- Maintenir une structure petite et agile pour développer un consensus autour d'enjeux relatifs à la constitution de coalition;
- Développer des intérêts communs;
- Maintenir un mécanisme de suivi des livrables;
- Développer des relations entre les représentants supérieurs de la branche J-3 des nations potentiellement instigatrices de coalitions¹⁰².

¹⁰⁰ *Idem.*

¹⁰¹ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, p.11.

¹⁰² Secrétariat exécutif, *Report on Capstone Nov 2007 SPS Meeting Nov 4-9 2007*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., s.d., p.4.

Comme l'indique ce dernier passage, le MIC a tenté de résoudre ce dilemme en consacrant beaucoup de temps et d'énergie au « *tasking* ». Par *tasking*, on entend la définition, le suivi administratif et la livraison de tâches spécifiques : il s'agit d'un second mode d'action significatif inspiré de la gestion managériale¹⁰³. Un *tasking* efficace permet une meilleure productivité et l'atteinte d'objectifs plus facilement mesurables et réalisables dans des délais raisonnables, en plus d'assurer une certaine qualité de suivi et l'imputabilité des différents acteurs.

Dès 2006, le MIC constate que la livraison du travail demandé pose problème : la plupart des tâches mises en œuvre en 2005 ne sont pas terminées, et ce pour toutes sortes de motifs : certaines tâches ont pris du temps à être assignées, d'autres à être produites, etc. Dès lors, le secrétariat exécutif a développé un *Task Scope Analysis* (TSA) et un *Task Management Process*, deux outils susceptibles d'améliorer le suivi de la productivité du réseau. Il a été également proposé une hiérarchisation dans la priorité des tâches, en assignant trois tâches prioritaires pour chaque groupe de travail¹⁰⁴. Puis en 2008, le MIC s'est attardé au peaufinement de son cycle d'analyse des écarts (le *Gap Analysis Cycle*), un processus d'analyse qui permet d'identifier des enjeux qui risquent de survenir dans des coalitions futures¹⁰⁵. Or, le rythme du cycle biennal semble difficile à soutenir, et des recommandations pour un cycle de trois ou quatre ans sont mises sur la table¹⁰⁶. Cette option, bien que cohérente

¹⁰³ Le *tasking* est une activité de base dans l'administration du travail militaire. Le changement qui apparaît se situe plutôt dans la rationalisation du travail, la définition de l'efficacité et des objectifs du MIC, plus près d'un mode de gestion managérial.

¹⁰⁴ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, p.3.

¹⁰⁵ Par *gap analysis*, on peut aussi comprendre l'analyse des divergences, écarts et disparités entre les procédures, doctrines, règles d'engagements, ou n'importe quel autre élément susceptible d'interférer avec les opérations.

¹⁰⁶ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Report on MIC 2008 June 16-19 2008*, p.1.

avec une gestion de tâche optimale, reste néanmoins longue et complexe, ce qui ne correspond pas aux exigences d'agilité, de flexibilité et de rapidité du MIC. La durée importante entre le début de chaque cycle ne convient pas aux exigences opérationnelles des membres du réseau¹⁰⁷.

L'exercice de rationalisation de la gestion interne est venu remettre en question le travail du Med MIWG. Lors de la rencontre de novembre 2009, les membres du comité de suivi ont questionné la valeur et l'acuité du travail effectué par le Med MIWG, en soulignant notamment leur « incapacité à formuler un plan de travail à même de répondre aux enjeux d'interopérabilité d'ordre médical identifiés par les directeurs »¹⁰⁸. Le groupe de travail a en effet « fermé » des tâches qui lui étaient assignées sans discussion, sans résultat et sans reddition de compte. Le groupe de suivi a donc transmis son insatisfaction au Med MIWG, tout en lui laissant un délai pour s'ajuster. Les tâches du Med MIWG sont par ailleurs restées ouvertes jusqu'à nouvel ordre, et il a été décidé que le sort du Med MIWG serait déterminé lors de la rencontre du MIC de mars 2010¹⁰⁹.

Or, la crise financière est venue changer la donne. Les États membres du MIC coupent significativement dans leurs budgets de défense respectifs, une situation budgétaire qui constitue pour les directeurs du MIC le « plus grand défi à relever considérant l'instabilité du

¹⁰⁷ Secrétariat exécutif, *loc.cit.*, *Capstone MIWG Report Sep 08 MIWG Meetings September 15-19 2008*, p.8-9.

¹⁰⁸ Secrétariat exécutif, *Capstone MIWG Nov 09 Strategic Planning Session Report November 16-20 2009*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 1^{er} décembre 2009, p.1.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.2.

monde actuel »¹¹⁰. En même temps, la situation économique difficile justifie plus que jamais la nécessité d'optimiser la coopération militaire en matière d'approche intégrée et d'approche 3D (*whole of government*), et les directeurs réaffirment la nécessité de collaborer avec les ONG, les organisations internationales et les organisations gouvernementales. Conséquemment, la rencontre de mars 2010 est presque entièrement consacrée à la rationalisation des activités du MIC. Le Med MIWG est officiellement démantelé et ses tâches réassignées¹¹¹.

3.5. 2011-2012 : la crise identitaire : une rupture?

Dans ce contexte d'austérité, maintenir la croissance du MIC, pourtant identifiée comme une stratégie fondamentale du réseau, est rapidement devenu intenable. À un point tel où la légitimité du réseau est sérieusement remise en question.

En mars 2011, le groupe de suivi veut utiliser la campagne de Libye pour tester les leviers du MIC dans la pratique concrète du champ de la sécurité internationale, et voir comment il pourrait tirer profit de cette opération. Ils décident d'en faire un cas d'étude pratique, en se posant les questions suivantes : en quoi le MIC a-t-il influencé les opérations en Libye? Est-ce que la Libye a été une occasion de promouvoir les produits du MIC? Pour ce faire, ils font un sondage auprès de leurs partenaires et de leurs institutions gouvernementales pour mesurer et qualifier les relations du MIC, ainsi que l'utilité et la qualité de ses produits.

¹¹⁰ Secrétariat exécutif, *Report on MIC 2010 June 15-17 2010*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 14 juillet 2010, p.1.

¹¹¹ *Ibid.*, p.8.

Les leçons tirées de cet exercice devaient être présentées ultérieurement aux directeurs à la réunion du mois de juin 2011. Mais l'arrivée d'un nouveau responsable à la présidence du MIC est venue chambouler l'agenda de la rencontre. Sous l'impulsion du nouveau général américain nommé à la tête du MIC, les directeurs ont plutôt questionné l'efficacité du réseau. Bien que reconnaissant la valeur de la coopération et des relations informelles générées par le MIC, ils ont remis en question sa capacité à demeurer ancré dans la pratique concrète, à livrer des produits efficaces, bref, à constituer un réseau opérationnel¹¹². Ils ont exprimé leurs doutes sur la capacité du MIC à influencer quelque changement que ce soit dans la pratique militaire, et ont qualifié les produits du MIC de « rapports tablettés et inutilisés »¹¹³. Ils exigent alors du groupe de suivi de rediriger incessamment le MIC dans une voie beaucoup plus opérationnelle, en devenant beaucoup moins formel (une tare selon eux) au profit d'une approche flexible, centrée et rapide. Ils abandonnent aussi définitivement l'analyse d'alternatives au WAN et identifient le besoin urgent de publiciser le MIC, tout en soulignant la valeur que possède le MIC en tant que lieu d'interaction informelle entre les généraux¹¹⁴.

Cette position prise par les directeurs à l'égard du MIC a produit l'effet d'une douche froide sur le groupe de suivi et les groupes de travail. Bien que n'ayant pas été formulé comme tel, les représentants du MIC ont senti l'existence du réseau mise sur la sellette dans le discours de la direction, d'autant plus que l'examen du cas libyen était loin d'être concluant. Alors que la politique d'expansion n'a pas donné les effets escomptés, les directeurs affirment toutefois apprécier la possibilité qu'offrent les conférences du MIC de se rencontrer « entre

¹¹² Secrétariat exécutif, *Report on June 2011 MIC Principals Meeting Juin 2011*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 20 juin 2011, p.1.

¹¹³ *Ibid.*, p.2.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.4.

généraux » dans un cadre informel, une occasion rare d'échanger qui est très estimée¹¹⁵. La structure du réseau produit un capital social qui est donc pleinement valorisé et apprécié par ses têtes dirigeantes.

Toutefois, la prétention du MIC de devenir réellement un réseau-comme-acteur est loin d'être réalisée. Le réseau a adopté les stratégies nécessaires pour atteindre cet objectif, a initié un ensemble de pratiques qui font « comme si » le réseau était un acteur reconnu dans le champ, mais n'a manifestement pas encore réussi à s'imposer dans la pratique des autres acteurs du champ, qui ne l'ont pas encore reconnu comme tel. Mais est-ce que cela signifie que le MIC n'est pas un réseau-comme-acteur, ou qu'il n'est pas un acteur suffisamment significatif pour y justifier l'investissement de ressources de plus en plus rares?

La réponse des différents responsables du MIC est sans équivoque. Les représentants du groupe de suivi et des groupes de travail ont rapidement partagé leur attachement au MIC en tant que réseau-comme-acteur. En effet, les observations participantes et les entrevues menées dans le cadre de la réunion de juin 2011 illustrent la valeur qu'accordent le groupe de suivi et les groupes de travail à la mission du MIC. Déjà, l'ordre du jour de la rencontre a été remplacé par une réflexion de groupe sur le futur du réseau et la refonte des orientations du MIC. Tout comme les généraux, les membres du groupe de suivi ont convenu de la pertinence du MIC et de la valeur des interactions et des relations personnelles que le réseau génère. Ils ont aussi exprimé leur préoccupation face aux coupures importantes dans les budgets nationaux respectifs, et témoigné de la difficulté de maintenir la cadence des activités du MIC.

¹¹⁵ Entretien avec un général du Groupe des directeurs (E11), Ottawa, 5 septembre 2012.

Deux lignes directrices ont émergé de cette réflexion : un calcul coûts/bénéfices des opérations du MIC doit impérativement être fait, mais le réseau doit aussi obtenir l'engagement de ses homologues politiques, de façon à enclencher efficacement le processus de *coalition-building* lorsque requis¹¹⁶. Les directeurs ont aussi demandé au groupe de suivi de leur rédiger une proposition, à soumettre à la fin de la rencontre de trois jours, qui répond aux points suivants : remodeler le MIC de façon à ce qu'il soit flexible, centré et rapide; identifier les constantes dans la construction du MIC modifié; revoir les tâches des MIWG, en ne conservant que celles sur le point d'être complétées ou qui le seront d'ici la fin de l'année, et en éliminant celles qui ne sont pas orientées sur les opérations, ou qui sont prévues sur le long terme¹¹⁷.

Ce moment, vécu comme une véritable crise par les membres lors de cette rencontre, a su fouetter les participants. Mais au-delà de tirer le MIC de sa léthargie, le nouveau général américain a tenté de rompre la tension latente au sein du réseau, entre la nécessité de l'interopérabilité, et les ressources concrètes très limitées pour y parvenir. Le résultat a été des plus intéressants. Alors que ce général nouvellement arrivé n'éprouvait aucun attachement particulier au réseau (il a d'ailleurs ouvert la possibilité de cesser ou de réduire au strict minimum les activités du réseau, en ne conservant que les rencontres de généraux), les participants de plus longue date se sont sentis très alertés et ont vivement réagi en faveur du MIC. Ce qui est d'autant plus étonnant que le MIC ne constitue qu'une responsabilité très

¹¹⁶ Secrétariat exécutif, *MIC Steering Group Meeting Report June 6-10 2011*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 24 juin 2011, p.2.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.3.

secondaire dans leur emploi du temps. Pourquoi?

Nous verrons dans le chapitre suivant que, bien au-delà des formalités administratives, la rencontre de juin 2011 a permis d'observer de nombreuses autres dynamiques sociologiques à l'œuvre à l'intérieur même du réseau. Ces dynamiques et la façon avec laquelle les acteurs du réseau ont géré cette crise démontrent que le MIC constitue bel et bien un réseau-comme-acteur. Nous constaterons qu'en dépit des tensions internes et du pouvoir limité que le MIC exerce dans le champ de la sécurité internationale, il s'avère bien plus qu'une structure d'échange, mais un réseau à la mission valorisée, incarné par une identité et des codes sociaux qui lui sont propres.

Chapitre 4 – Les microfondements du MIC en tant que réseau-comme-acteur

Nous avons retracé au chapitre précédent le parcours du MIC, qui a progressivement évolué d'un réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur. Les structures et les capacités du réseau ont posé certaines contraintes, mais ont aussi ouvert des opportunités aux individus qui ont œuvré au sein du MIC depuis ses débuts. Nous savons aussi que les pratiques et les actions des individus au sein du réseau ont eu des effets structurants. L'analyse des archives montre comment les stratégies qu'ils ont mises en œuvre ont influencé le processus de développement du MIC, selon leur propre lecture de l'environnement du réseau et du sens qu'ils donnent à leur fonction. La sociogenèse se conclut sur la crise vécue par le réseau en 2011, suite aux coupures massives dans les budgets nationaux lors de la crise financière. Cette crise existentielle, la plus importante vécue depuis les débuts du MIC, fut un moment privilégié pour observer les réactions des participants, la valeur accordée au réseau et, surtout, comment l'impulsion des directeurs a généré un changement de positionnement à l'interne et au sein du champ de la sécurité internationale.

Dans ce chapitre, nous présenterons le résultat d'observations participantes, qui documentent l'identité et la culture du MIC en tant que réseau-comme-acteur. Un réseau militaire comme acteur du champ de la sécurité internationale constitue un lieu d'exercice de capacités militaires, au sein duquel les membres du réseau développent des liens de façon à se

développer en tant que « communauté ». Pour ce faire, les relations entre les membres du réseau doivent dépasser le stade du simple échange d'informations, et entretenir des relations sociales substantives, qui donnent du sens à leur travail individuel et collectif. Les entretiens et observations participantes vont montrer comment les militaires qui participent au MIC s'identifient à leurs multiples rôles (nationaux et internationaux), s'ils se conçoivent comme des acteurs politiques, et s'ils mettent en œuvre des stratégies d'action collective pour entretenir les relations du réseau (notamment par le recours à différentes compétences sociales).

4.1. La démarche

Nous savons que le MIC a connu des changements de structure et de culture interne, passant d'un réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur. Il est aujourd'hui le produit des débats qui ont eu lieu à l'interne et de l'évolution du contexte politique et socioéconomique extérieur. De nombreuses discussions tenues par les acteurs du MIC ont porté sur le recadrage de la mission du réseau, sur les limites de son fonctionnement, mais aussi sur la valeur que les nations lui portent et sur son repositionnement stratégique.

L'analyse menée dans ce chapitre repose sur vingt-quatre entretiens semi-dirigés¹ et plus de 70 heures d'observations participantes ponctuées d'échanges informels auprès :

¹ Vingt-quatre entretiens formels ont été menés, et onze participants ont accepté d'enregistrer les échanges. Voir le guide d'entretien en Annexe I et la liste des entretiens enregistrés en Annexe II. À des fins pratiques, les exemples cités dans le texte réfèrent surtout aux entretiens enregistrés, mais l'ensemble des entretiens et des observations a été utilisé dans le cadre de la thèse.

- des employés du Secrétariat exécutif, les *every day makers* du MIC;
- des membres du Groupe de suivi, le comité exécutif responsable de la gestion du travail et chargé de mettre en œuvre les directives des directeurs;
- des membres des Groupes de travail, qui effectuent des tâches spécialisées;
- et de quelques généraux responsables du MIC (directeurs), qui déterminent les orientations du réseau.

Ce chapitre a pour objectif de documenter la culture et l'identité communes partagées par les membres du MIC². Nous verrons comment ces microfondements sont soutenus par les interactions sociales entretenues au sein du réseau, qui sont stratégiquement mises en œuvre par les acteurs pour maintenir les conditions d'existence du MIC. L'analyse cherche à reconstruire le sens que donnent les participants du réseau à leur pratique et à l'existence même du réseau, tout en observant comment ces membres se situent les uns par rapport aux autres dans le réseau, par rapport à leur position nationale mais aussi à leur rôle en tant qu'acteurs (potentiels) du champ de la sécurité internationale.

Pour ce faire, nous reprenons l'approche conceptuelle de Fligstein et McAdam, qui distinguent les microfondements des macrofondements d'un champ social. Alors que la sociogenèse a mis au jour les macrofondements du MIC, l'analyse interprétative des entrevues nous permet d'identifier les microfondements du réseau, soit les fonctions existentielles du monde social qui reposent sur les notions de sens, d'appartenance et d'identité³. Nous vérifierons si les militaires qui participent au réseau partagent une vision du monde et une

² Les deux autres dimensions essentielles d'un réseau-comme-acteur, l'action collective et la production d'objets politiques, seront abordées au chapitre suivant.

³ Fligstein et McAdam, *op.cit.*, *A Theory of Fields*, p.34-35.

identité commune rattachées à leur appartenance au MIC. Et si oui, si cela se fait par le biais de normes sociales à l'interne, de règles du jeu, d'un alignement des intérêts individuels avec ceux du réseau, de la confiance exprimée dans les capacités du réseau, ou par l'importance accordée aux relations sociales.

Pour Fligstein et McAdam, il y a coopération dans un champ social lorsque des acteurs coordonnent leurs actions dans le but de réaliser un objectif matériel, qu'ils ne pourraient obtenir autrement. Les microfondements et l'intentionnalité, que nous aborderons dans le chapitre suivant, s'intéressent aux stratégies déployées par les participants du MIC et à leur capacité à se mobiliser non seulement pour leurs intérêts individuels ou nationaux, mais aussi au nom du réseau. Si elles sont avérées, de telles actions stratégiques permettraient d'affirmer l'existence d'une intention d'agir de façon coordonnée, par l'établissement d'objectifs communs, l'identification et la défense d'intérêts communs et la mise en œuvre de stratégies communes par la mobilisation d'une ou plusieurs formes de capitaux (social, politique ou d'expertise).

Les militaires qui ont participé aux entretiens semi-dirigés sont pour la plupart des officiers du Groupe de suivi – caporaux et lieutenant caporaux – qui ont connu leur première expérience « multilatérale » lors de leur affectation au MIC. Parmi ceux-ci, deux présidents du Groupe de suivi et un général du Groupe de directeurs ont été rencontrés formellement⁴. Notons, à titre indicatif, que la majorité des individus sont des hommes, qui ont suivi leur

⁴ D'autres généraux du Groupe des directeurs ont été rencontrés, mais sur une base informelle dans le cadre des observations participantes.

formation dans une école militaire, en ingénierie ou en management. Il n'y a qu'un seul poste civil, basé au Secrétariat exécutif, mais il est occupé par un officier américain retraité ayant déjà travaillé au MIC (et qui a même présidé le Groupe de suivi) au cours de sa carrière. Si certains en avaient vaguement entendu parler, la majorité des individus ne connaissaient rien du MIC et de ses activités avant d'y entrer en fonction. Une expérience en milieu multilatéral fait partie des cheminements de carrière militaire de plusieurs pays. À part les employés du Secrétariat exécutif, personne n'est assigné au MIC à temps plein, et une affectation dure en moyenne deux ans.

Les entretiens et les observations ont permis d'identifier des microfondements qui lient les militaires entre eux. L'expression de ces liens n'est pas unanime ou uniforme : certains participants ont exprimé partager des relations sociales significatives, d'autres moins. Par contre, tous ont reconnu d'une façon ou d'une autre les effets structurants de ces microfondements sur la constitution du MIC en tant que réseau-comme-acteur. La suite de ce chapitre évoque l'un après l'autre ces différents microfondements liés aux enjeux de culture, d'appartenance et d'identité communes.

4.2. Les liens culturels et internationaux préexistants

Plusieurs militaires rencontrés lors de la recherche ont d'abord souligné les liens culturels préexistants qui ont favorisé la création du MIC. Ce capital social, que nous avons déjà identifié dans le cadre de la sociogenèse, a été accumulé par l'expérience politique et militaire

commune au cours de l'histoire, lors de déploiements et de missions, le partage de normes (comme la démocratie) ou de traits culturels (comme la culture occidentale).

Dans le milieu militaire, les nations anglo-saxonnes⁵ entretiennent des relations privilégiées et collaborent depuis plus de soixante ans. Cette expérience partagée favorise la constitution de perspectives et d'intérêts communs :

« Nous n'avons pas de membres asiatiques ou africains : il y a une histoire entre les nations du MIC qui remonte aux dernières centaines d'années. On ne peut souligner assez l'importance de ces relations »⁶;

« Le MIC est différent des autres organisations internationales. Il n'est composé que de sept pays, qui proviennent de la même région. C'est beaucoup plus facile de trouver un terrain d'entente et des intérêts communs qu'au sein d'organisations très élargies »⁷.

Ces relations privilégiées créent d'ailleurs des sous-groupes au sein du MIC, un réseau pourtant déjà peu élargi puisqu'il ne compte que sept pays membres :

« Au sein du MIC, il y a certainement des nations qui partagent davantage d'intérêts ou de perspectives que d'autres, pour des raisons tout à fait valables. Il y a ceux qui possèdent l'arme nucléaire, d'autres non. Il y a des liens préalables plus ou moins forts à l'interne, particulièrement entre les *five eyes* »⁸.

Il est vrai que de nombreux forums militaires ne sont composés que des nations anglo-saxonnes. Le MIC a voulu innover en intégrant l'Allemagne, la France et l'Italie, une plus-value qui permet d'élargir les perspectives et le bassin de connaissances. Envisageable grâce à cette expérience et cette culture commune, ce choix est également stratégique : s'allier des

⁵ Les *four eyes* – États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie – ou *five eyes* – avec la Nouvelle-Zélande.

⁶ Entretien avec le responsable du Secrétariat exécutif du MIC (E4), Washington D.C., 2 mai 2011.

⁷ Entretien avec un colonel du CD&E MIWG, (E6), Washington D.C., 26 juin 2012.

⁸ Entretien avec l'agent de liaison du MIC (E2), Washington D.C., 2 mai 2011. Le témoin fait référence aux *five eyes*, car la Nouvelle-Zélande fait partie du MIC en tant qu'observateur.

partenaires européens constitue un incontournable pour plusieurs dirigeants du MIC⁹. Par exemple, l'Italie, une nation méditerranéenne, possède une expertise sur le Proche-Orient et l'Afrique qui sert les intérêts de l'ensemble du réseau. L'intégration de l'Allemagne, de la France et de l'Italie est d'ailleurs un signe distinctif du MIC, que le réseau valorise volontiers dans ses relations à l'externe :

« La participation de l'Italie amène une saveur différente au MIC comparativement aux autres forums militaires strictement anglo-saxons, on le voit lorsque je participe à des rencontres avec d'autres réseaux. Récemment, ils (les responsables) m'ont amené avec eux dans une rencontre avec les autres forums de Washington, et ça a fait un certain effet »¹⁰;

« Il s'agit d'une particularité du MIC, de ne pas être seulement *five eyes*. Le MIC se distingue, en accueillant l'Allemagne, la France et l'Italie. Cela nous donne une perspective différente, la constitution de liens au-delà des *five eyes* »¹¹.

Cependant, joindre ces deux sous-cultures – les nations anglo-saxonnes et les « Européens » – ne se fait pas sans adaptation. Il existe des différences culturelles qui restent marquées, dans la façon de négocier, de discuter, d'organiser les rencontres, etc., qui peuvent parfois irriter ou alourdir les processus. Alors que selon la perspective anglo-saxonne, les Européens « aiment parler, réfléchir, puis reparler, et re-réfléchir », et « offrir du vin », ils sont eux-mêmes stéréotypés comme étant plus circonspects et directifs. Mais ces différences ne sont pas nécessairement jointes de jugements de valeur, et plusieurs choisissent d'en rire lors des réunions et des activités de socialisation :

⁹ Pour des raisons de confidentialité, qui ne nous permettent pas de révéler les positions nationales non-officielles des membres du MIC, nous ne pouvons révéler plus en détails pourquoi l'Europe constitue un partenaire stratégique pour ces responsables.

¹⁰ Entretien E2.

¹¹ Entretien avec le responsable du Ops MIWG (E3), Washington D.C., 2 mai 2011.

« Ça ne veut pas dire que c'est mal ou qu'ils sont moins professionnels, c'est juste qu'ils travaillent différemment. Ils passent beaucoup de temps à réfléchir aux structures »¹²;

« On fait des blagues sur les uns et les autres, sur nos stéréotypes mutuels, particulièrement les Français et les Italiens, car ils sont *easy going!* (rires) »¹³.

Ainsi, en dépit des difficultés supplémentaires occasionnées par l'ouverture du MIC au-delà des *five eyes* et par la création de sous-groupes, tous considèrent la diversité de la composition du réseau comme un avantage. En outre, des liens culturels plus généraux incarnés par les valeurs démocratiques et occidentales sont considérés comme significatifs et suffisamment forts pour permettre au réseau d'être fonctionnel. La plupart des personnes interrogées ne croient pas nécessaire d'élargir le réseau à d'autres membres formels, au risque de perdre une certaine efficacité et une facilité de consensus, qui s'expliquent elles-mêmes en partie par l'argument culturel.

4.3. La reconnaissance du MIC comme un acteur

Interrogés sur l'évolution du MIC depuis sa création, la plupart des individus ont reconnu que le MIC s'est déplacé sur le continuum entre le réseau-comme-structure à un réseau-comme-acteur, en s'appropriant progressivement les caractéristiques d'un acteur du champ de la sécurité internationale.

« J'étais un sceptique. Définitivement, le MIC se rapproche du réseau-comme-acteur. Il ne sera jamais parfaitement un acteur, avec par exemple des quartiers généraux sur le terrain, car ce qu'il fait est non contraignant. Mais il faut que le MIC puisse contribuer

¹² Entretien E11.

¹³ Entretien E3.

aux questions opérationnelles, et il a bougé dans ce sens assez rapidement, depuis que je suis là. Je veux des résultats, des *outputs* (...), et la restructuration a certainement contribué à ce qu'on soit encore davantage un acteur. Ça doit encore s'améliorer, il faut laisser le processus suivre son cours. Mai nous sommes un acteur »¹⁴;

« Le MIC s'est développé depuis sa création. On est passé d'un conseil à une plateforme internationale. Cette organisation n'était qu'un lieu d'échange d'informations, et s'occupe aujourd'hui d'opérations, de logistique, de politique et de doctrine, etc. »¹⁵;

« Je crois que nous sommes un acteur maintenant, surtout au niveau des directeurs »¹⁶.

La crise vécue en 2011 est considérée comme un moment catalyseur, qui a permis de concentrer les activités du MIC. Alors que le réseau était « replié sur lui-même » et « tourné vers l'interne », la nouvelle direction amenée par le Groupe des directeurs a permis de le déployer vers l'extérieur, d'en faire un acteur plus fort « produisant des résultats et des choses concrètes ».

De plus, le MIC n'est pas seulement abordé par les militaires interrogés comme un acteur « comme les autres », mais bien comme un réseau différencié des autres forums internationaux, qui possède sa propre identité. On identifie d'abord le MIC par son expertise sur le sujet très complexe qu'est l'interopérabilité, sujet de plus en plus important pour la communauté militaire, et par sa position exclusive au niveau stratégique :

« Le MIC a une identité différente des autres réseaux militaires »¹⁷;

« À ma connaissance, nous sommes le seul forum J-3 qui existe. Les autres sont du J-5, J-9, mais nous, on travaille sur les opérations au niveau stratégique »¹⁸;

¹⁴ Entretien E11.

¹⁵ Entretien E3.

¹⁶ Entretien avec un secrétaire national, participant à différents Groupes de travail (E7), Washington D.C., 26 juin 2012.

¹⁷ Entretien avec un officier retraité ayant participé à la fois au sein de Groupes de travail et comme représentant du Groupe de suivi (E5), Washington D.C., 26 juin 2012.

« Le MIC est le seul forum militaire de niveau stratégique. L'ABCA est au niveau tactique »¹⁹.

Nous avons vu que l'ouverture du MIC aux pays européens est une caractéristique distinctive de ce réseau, et on n'hésite pas à brandir sa composition internationale comme un avantage stratégique par rapport aux autres réseaux. Cette distinction du MIC en tant que réseau « véritablement » international, de niveau stratégique, dédié aux opérations, est avantageusement conjuguée à son nombre restreint de membres formels : *be small, be crafty*²⁰.

Mais certains considèrent que cette identité mériterait d'être renforcée davantage :

« Je crois que l'identité du MIC n'est pas encore assez forte. Je dirais que la moitié des participants sont engagés avec le chapeau du MIC, l'autre moitié ne voit pas les avantages ou l'importance du MIC. Ça change selon les personnalités, ce n'est pas une question de nationalités »²¹;

« Je crois qu'il existe une identité du MIC, et une fois que vous y êtes passés, vous l'avez en vous et vous la portez avec vous. (...) L'identité du MIC est au-dessus de la dimension politique, et nous mettons tout en œuvre pour offrir le meilleur pour la coalition »²².

Finalement, cette identité constitue même un facteur de cohésion interne. Comme un nombre critique d'individus valorise l'importance MIC et porte son identité, les individus moins impliqués ou convaincus font davantage profil bas, ou hésitent à remettre en cause la légitimité du réseau :

¹⁸ Entretien E2.

¹⁹ Entretien E3.

²⁰ « Soyons petit, et soyons astucieux ». Entretien E5.

²¹ Entretien E7.

²² Entretien avec un ancien directeur du Groupe de suivi (E8), Washington D.C., 26 juin 2012.

« Certains pays soutiennent davantage le MIC, mais (...) personne ne veut sembler être le lâcheur. En apparence tout le monde se veut solidaire. Mais dans les faits, il y en a qui sont moins engagés que d'autres »²³.

Que certains individus soient moins engagés que d'autres ou que l'identité du MIC ne soit pas aussi forte que le voudraient les défenseurs du MIC n'est pas étonnant. La sociogénèse a montré comment le MIC a sans cesse cherché à se (re)positionner, à trouver sa niche et à s'affirmer, suite à une phase de repli sur soi. Après la crise de 2011, les directeurs ont voulu faire du MIC un réseau plus mature et plus assumé, pour pouvoir aller de l'avant et agir en tant que tel dans le champ de la sécurité internationale. Aussi, les affectations au MIC ne se font pas, dans la plupart des cas, sur une base volontaire. Il s'agit plutôt d'une tâche subsidiaire, un volet parmi d'autres en lien avec un poste militaire plus large. Mais justement, comment les militaires concilient-ils leurs fonctions nationales avec leurs fonctions au MIC? Dans quelle mesure l'identité du MIC est-elle suffisamment forte pour susciter un engagement et une motivation à son maintien en place?

D'emblée, ceux qui témoignent d'un certain engagement affichent une loyauté manifeste envers le MIC, tout en respectant les devoirs et les fondements de leur position nationale. Selon eux, l'identité et les fonctions du MIC ont un sens significatif qui ne rentre pas en conflit ou en compétition avec leurs valeurs et leurs obligations nationales. Cette double identité, et ce double rôle, au sein du MIC et de leur institution nationale, ne semblent en aucun cas poser un problème de loyauté, par exemple :

²³ Entretien avec le directeur du Groupe de suivi (E9), Washington D.C., 26 juin 2012.

« Quand je travaille ici, en tant qu'officier de liaison au Secrétariat exécutif, je ne porte pas le chapeau italien, mais celui du MIC. Ma tâche est dédiée au fonctionnement du MIC »²⁴;

« Je sens que je travaille pour le MIC. Je représente ma nation, j'explique ma position nationale, mais ça s'arrête là. Après, je suis MIC. Nous cherchons à trouver une position commune, à travailler en commun »²⁵;

« De façon générale, je dirais qu'il y a une volonté de contribuer au MIC en tant qu'organisation »²⁶.

Exprimer directement une identité est probablement un des microfondements les plus forts que des individus puissent mettre en acte, et il est plutôt normal que tous les participants au MIC soient plus ou moins convaincus de partager un tel niveau d'engagement envers leurs collègues. Le réseau a ses défenseurs, mais aussi ses sceptiques.

4.4. L'importance accordée au MIC

Outre une identité partagée, nos observations donnent à voir d'autres éléments d'une culture commune, qui renforcent les liens entre les individus, donnent un sens à leur travail et, surtout, ont des effets structurants sur l'interaction des participants.

Peu importe leur niveau de satisfaction à l'égard du MIC, la très forte majorité des individus rencontrés soutiennent le réseau et lui reconnaissent une importance. Plusieurs

²⁴ Entretien E2.

²⁵ Entretien E6.

²⁶ Entretien E9.

prennent le MIC à cœur²⁷. Les moins convaincus le soutiennent « en principe » tout en œuvrant pour son amélioration, les plus convaincus diront que le MIC a déjà fait un excellent travail, et qu'il doit continuer d'embrasser la question de l'interopérabilité sur tous les fronts. Les observations et les témoignages permettent d'identifier trois contributions qui sont le plus souvent valorisées : le MIC permet aux officiers supérieurs des différents pays membres de socialiser; il permet aux membres d'optimiser leur participation dans le cadre de missions de coalition; et il prépare les nations aux réalités émergentes de l'environnement opérationnel.

Pour plusieurs officiers, le MIC conserve toute sa raison d'être et sa légitimité, car il constitue un lieu de socialisation pour les généraux des pays membres. Les généraux ont des horaires extrêmement chargés, et bien qu'ils aient parfois l'occasion de se rencontrer, ils n'ont dans leurs activités quotidiennes que rarement la possibilité de tenir des discussions approfondies sur des problématiques rencontrées lors des opérations. Le MIC permet aux généraux de s'asseoir ensemble deux fois par année pendant une semaine, afin d'échanger sur les enjeux de l'heure, leurs sujets de préoccupations, les façons de faire ainsi que les défis vécus dans leurs institutions nationales respectives. De la bouche même d'un général, la structure de socialisation amenée par le MIC « possède une très grande valeur »²⁸. Il s'agit en effet de moments privilégiés et fort appréciés par les généraux, mais aussi par les autres officiers supérieurs :

« Il est essentiel que les directeurs se retrouvent régulièrement entre eux. (...) Les avantages pour les généraux de se voir, de se rencontrer, etc., c'est une des principales

²⁷ On nous a rapporté lors des entretiens que certains participants ne croient peu ou pas à l'organisation, mais personne ne nous en a directement fait part.

²⁸ Entretien E11.

valeurs accordées au MIC. Il leur est très bénéfique de réfléchir ensemble sur leur travail, pendant plus de trois jours »²⁹;

« (Les directeurs) sont d'accord unanimement pour dire que le MIC a une valeur incroyable pour eux, qu'il est un lieu d'échange d'informations de haut niveau. Et il y a le niveau interpersonnel, de façon à ce qu'ils puissent prendre le téléphone et s'appeler entre eux. Ils parlent d'opérations. Nous avons quelques exemples de relations durables qui ont été établies comme ça, grâce au MIC. Ces relations ont des effets sur l'ordre des choses, je suis sûr que cela affecte comment les choses sont faites »³⁰;

« Je crois que les généraux J-3 apprécient beaucoup de se rencontrer en privé, sans nous. Pour les directeurs, le MIC est une occasion incroyable de s'asseoir ensemble. C'est une des raisons d'être du MIC, qui le justifie, puisqu'il est très difficile de mesurer autrement l'influence du MIC, de ses produits, dans quelle mesure ils sont utiles »³¹;

« Le MIC permet une interaction personnelle des officiers supérieurs J-3, les directeurs. (...) Il s'agit de toute la contribution non quantifiable du MIC, soit les relations sociales qui y sont développées entre les directeurs, les relations entre les membres du Groupe de suivi, comment cela les affecte, mais aussi les nœuds qui y sont créés »³²;

« Le principal avantage du MIC, c'est de réunir les généraux, mais aussi de mettre en contact les colonels J-3 (...). Je crois que le MIC est utile, particulièrement pour le lieu de rencontre qu'il offre aux directeurs pour échanger et discuter d'enjeux »³³.

On note comment le renforcement des liens sociaux est valorisé pour les effets qu'il produit sur les individus. On observe que la socialisation structurée par le réseau favorise l'accumulation de capital social, en permettant un contact privilégié entre les militaires. Par exemple, le fait de s'être préalablement rencontrés dans le cadre du MIC encourage les généraux à s'appeler avant de mener une opération, ou d'effectuer certains rapprochements

²⁹ Entretien E5.

³⁰ Entretien E7.

³¹ Entretien avec le responsable du Secrétariat exécutif (E10), Washington D.C., 26 juin 2012.

³² Entretien E8.

³³ Entretien E9.

entre des nations qui pourraient entretenir autrement des tensions³⁴. Les rencontres du MIC permettent aussi d'échanger de l'information privilégiée, de façon informelle derrière des portes closes : « on peut alors se demander – hey, comment ça se passe avec le politique de votre côté? Comment réglez-vous tel problème? Et partager nos réalités »³⁵. Ces échanges, dont certains concernent de l'information classifiée, contribuent à la valorisation du capital d'expertise, déjà identifié dans la sociogenèse au chapitre précédent.

Ces échanges ont aussi un effet sur l'action collective du MIC. Comme nous le verrons plus en détail dans la prochaine section, les participants et ex-participants sont les principaux agents de dissémination de la notoriété, de la mission, et des produits du MIC, puisque ses membres traversent les frontières et les institutions dans le cadre de leurs affectations. Comme le rapporte un général, connaître les positions des autres états-majors ainsi que les solutions possibles à certains enjeux opérationnels de grande importance lors de coalitions, leur octroie certainement un plus grand capital politique lors des processus décisionnels nationaux³⁶. De même, des militaires ayant œuvré au sein du réseau et qui montent ensuite en grade emportent avec eux leur expérience du MIC dans le cadre de leurs fonctions supérieures, et lui accordent une légitimité et une visibilité accrue.

Il serait toutefois réducteur de limiter les effets de la socialisation à la mobilisation d'intérêts stratégiques. Cela ne reflèterait pas l'ampleur des changements qu'elle peut générer sur les individus. La socialisation est considérée comme un phénomène qui apporte une valeur

³⁴ Nous avons obtenu des exemples concrets de tels rapprochements, mais les règles de confidentialité ne nous permettent pas d'en dévoiler le contenu.

³⁵ Entretien E11.

³⁶ *Idem.*

ajoutée, dans la mesure où elle produit des effets sur les microfondements du réseau en favorisant des liens interpersonnels, la formation de relations d'amitié et la constitution d'une identité commune, notamment par l'organisation d'activités sociales. Ces activités facilitent les échanges lors des sessions de travail, mais contribuent aussi à renforcer des liens sur une base personnelle. Par exemple :

« On entretient des liens, virtuellement. Par exemple, quand je prendrai ma retraite cet été, je vais recevoir plein de messages par courriel de partout pour me féliciter. Nous avons un groupe très collégial »³⁷;

« Prendre une bière ou le thé, échanger, partager des moments de sociabilité, prendre le temps de faire un jogging est nécessaire pour apprendre à traverser les barrières culturelles et connaître les personnalités de chacun. C'est nécessaire de prendre le temps de le faire. (...) On ne peut souligner assez l'importance des relations. Même les téléconférences nous limitent, il n'y a rien comme construire une relation en personne avec les gens, de comprendre le contexte de chacun de façon à atteindre les objectifs du MIC, pas de notre nation, mais du MIC »³⁸;

« La gestion des discussions est géniale. On est tous des amis maintenant! Même s'il y avait de temps en temps des tensions, nous en discutons et après, ça va. Les activités sociales, manger ensemble, prendre une bière, ça aide à favoriser des liens informels, et à prendre des décisions communes »³⁹;

« Quand j'ai vu le général trois étoiles arriver lors du cocktail de bienvenue, je l'ai entendu crier : 'mais où est donc mon ami XXX?'. Il associe ce général à un collègue, et ça ne serait pas arrivé sans le MIC. Je sais que ces deux-là ont entretenu une relation au-delà du MIC, et qu'ils s'appellent à l'occasion »⁴⁰.

Nous verrons plus loin que les liens entretenus au sein du réseau renforcent le MIC en tant que réseau-comme-acteur, par la constitution de normes et la contribution au phénomène d'apprentissage. Mais déjà, nous observons que les individus accordent une valeur au MIC pour le capital social, d'expertise et politique qu'il renforce par l'établissement de liens, mais

³⁷ Entretien E3.

³⁸ Entretien E4.

³⁹ Entretien préparatoire avec un représentant du Groupe de suivi (EP1), St-Jean-sur-Richelieu, 19 février 2011.

⁴⁰ Entretien E7.

aussi pour la structure de socialisation qu'il offre et qui produit des effets bénéfiques autant aux niveaux stratégiques, opérationnels qu'individuels.

Le MIC est également considéré important, car le réseau permet d'optimiser la participation des pays membres dans le cadre de coalitions. Comme nous l'avons déjà vu, les opérations de coalition sont très complexes et requièrent une adaptation de la part des armées qui, si elles ont des procédures très bien rodées au niveau national, ont encore beaucoup à apprendre lors du déploiement d'une mission multilatérale. Les travaux amorcés par le MIC sont parmi les seuls à aborder la dimension stratégique et opérationnelle des opérations de coalitions et du *coalition building*. Que ce soit par l'information échangée, les compromis ou les explications données au sujet de points de frictions, ou par ses produits, guides de meilleures pratiques et manuels, le MIC est utile, selon plusieurs personnes interrogées; il contribue au travail collectif au sein de coalitions :

« Je crois au MIC. Plusieurs officiers supérieurs croient au MIC. Les documents produits par le MIC sont bien faits, notamment ceux formatés en listes de contrôle. Ils sont des guides utiles. (...) Les documents du MIC règlent les problèmes d'interopérabilité, dont certains sont très techniques. Par exemple, le *Coalition Building Guide* (CBG), les matrices des différentes positions nationales par rapport à un point de friction (par exemple, sur les données biométriques) servent d'outil »⁴¹;

« Je crois personnellement au MIC, qui a une grande valeur et de grands avantages. Nous faisons les choses en coalitions maintenant, pas individuellement ou unilatéralement »⁴²;

« Je crois que le MIC est très très utile. En ayant travaillé au *Network-Centric Warfare*, je pouvais saisir l'importance de comprendre les positions et les limites de chaque pays. Avec les deux guerres que nous avons menées, qui ne sont pas les plus belles choses que nous sommes en train de faire : comment faire pour faire mieux les choses?

⁴¹ Entretien E6.

⁴² Entretien E7.

Pour éviter que les gens soient touchés, blessés? C'est ce qui me motive. Et d'être efficace en faisant ça »⁴³.

Plus encore, quelques individus parmi les plus expérimentés au sein du MIC croient que le réseau est à même de répondre aux besoins grandissants en matière d'interopérabilité. Les dysfonctionnements du Conseil de sécurité de l'ONU, la multiplication des opérations multilatérales menées sur la base de coalitions ou de soutien (par exemple, l'Irak ou la Libye, ou dans une moindre mesure le Mali⁴⁴) et les limites sans cesse repoussées du cyberspace et des technologies de l'information sont autant d'indicateurs de l'importance que l'interopérabilité acquerra dans les prochaines années. De plus, les coupures dans les budgets nationaux de défense rendent difficile toute intervention unilatérale, même pour les grandes puissances occidentales. Pour les individus qui partagent cette perspective, l'importance du MIC n'en est qu'encore plus grande. Appréhender efficacement les changements de l'environnement opérationnel serait à les croire une responsabilité nouvelle que le réseau doit endosser :

« J'y crois, je crois à sa valeur, et ce serait une honte que le MIC échoue à mieux se faire connaître, à profiter des occasions de l'environnement opérationnel »⁴⁵;

« Aujourd'hui, il est difficile, voire impossible pour un pays de soutenir une opération militaire seul. Même pour les États-Unis. L'interopérabilité devient alors un enjeu majeur »⁴⁶;

« Plusieurs d'entre nous prennent le MIC à cœur. L'Allemagne, L'Italie, le Canada, la France disent la même chose : il y a un accroissement de l'importance de l'interopérabilité »⁴⁷;

⁴³ Entretien E10.

⁴⁴ L'intervention au Mali était formellement menée par la France, qui a tout de même reçu du soutien logistique de la part de ses alliés, et incorporé des soldats tchadiens notamment à ses opérations.

⁴⁵ Entretien E5.

⁴⁶ Entretien E6.

⁴⁷ Entretien E8.

« Nos ressources sont réduites et on sait de l'intérieur que nous avons besoin, malgré nos capacités supérieures, de nous allier à d'autres nations pour nos interventions militaires »⁴⁸;

« Le *Coalition Building Guide* et les autres produits, etc., ont une valeur pratique, jusqu'à ce qu'ils soient intégrés dans les doctrines nationales. Notre prochaine campagne de coalition va probablement bouger plus rapidement que les autres coalitions précédentes, plus vite que jamais, notamment grâce aux technologies de l'information, du cyberspace. (...) On doit investir dans le MIC, valoriser l'inquantifiable, comme les relations interpersonnelles, car la guerre du futur nécessitera une interopérabilité très rapide, plus rapide que jamais »⁴⁹.

L'importance accordée au MIC ainsi que l'engagement manifesté par la plupart des participants rencontrés à son égard ont pu être observés lors de l'éclosion de la crise vécue par le réseau en 2011. Personne ne se doutait que l'existence du MIC allait être remise en question. Par contre, le responsable du Groupe de suivi savait que le général américain nouvellement responsable du MIC, déjà réputé ne pas aimer ce type de regroupement, allait demander des comptes aux autres nations membres du réseau. Le responsable du Groupe de suivi a averti ses collègues et le Groupe des directeurs « que si le MIC était une organisation qu'ils voulaient voire continuer, il fallait se préparer et le dire au général »⁵⁰. Les directeurs ont discuté avec le général américain qui a demandé la présentation d'un plan de rationalisation pour la rencontre suivante : « Nos postes étaient sur la sellette, on ne savait même pas si on allait continuer d'exister »⁵¹. Toutefois, les discussions ont su convaincre le général de la pertinence du MIC. Sa perspective a changé. Il aurait compris à ce moment

⁴⁸ Entretien E10.

⁴⁹ Entretien E8.

⁵⁰ Entretien E10.

⁵¹ *Idem.*

pourquoi le MIC est aussi important pour ses homologues : « Il a changé la mission du MIC, mais il est derrière le MIC »⁵².

Comme le souligne un militaire impliqué depuis longtemps au sein du réseau : « Toutes les personnes qui ont questionné la valeur du MIC ont fini par reconnaître son utilité et le MIC a survécu »⁵³. Cette mobilisation des participants lors de la rencontre de Victoria a permis de sauver le MIC, qui a toutefois subi par la suite de nombreux changements, dont une baisse significative de ses ressources et une réorientation opérationnelle à plus court terme. S'il est peut-être hardi de parler d'attachement, l'importance accordée au MIC à plusieurs égards témoigne d'une reconnaissance du réseau en tant qu'acteur.

4.5. Les attentes par rapport au MIC

Nous avons vu que les individus rencontrés accordent plus ou moins de valeur au MIC, selon leur expérience et leur lecture de l'environnement opérationnel. La majorité des individus rencontrés reconnaissent néanmoins que le MIC conserve toute sa pertinence, sa légitimité et son utilité malgré ses dysfonctionnements. Sans surprise, la sociogenèse et l'enquête de terrain révèlent autant par la documentation, les entrevues que par les observations à quel point l'institutionnalisation du réseau est dépendante de la personnalité des individus en place. Bien que promouvant le multilatéralisme et ayant adopté un mode de prise de décision consensuelle, le réseau est dirigé et principalement financé par les États-Unis. Comme c'est un

⁵² Entretien E8.

⁵³ *Idem.*

toujours un général américain qui assure la direction du MIC, cette dernière varie beaucoup selon la personnalité de ce général. Les stratégies qui ont été favorisées par les responsables reflètent leur propre représentation du MIC et de leur propre travail.

Il existe à l'interne plusieurs visions et attentes concurrentes du MIC qui ont un impact direct sur son fonctionnement. Les affaires courantes du MIC dépendent des interactions entre les participants, qui projettent leurs attentes en fonction de leurs compétences sociales, leur perspective personnelle, leurs fonctions, leur grade et leur positionnement au sein du réseau. Ces attentes générées envers le MIC peuvent être profitables ou susciter des confrontations, encourager un développement stable et cohérent ou des réorientations constantes :

« Nous avons un groupe très collégial. Mais si vous interviewez notre ancien consultant civil, qui fut au MIC pendant 10 ans, il vous dira qu'il y a eu par le passé des confrontations, à cause de certaines personnalités plus directives »⁵⁴;

« Le bon fonctionnement ne repose pas nécessairement sur le nombre, mais en grande partie sur les personnalités des participants, les relations entre chacun et la capacité individuelle à gérer le changement, à travailler donnant-donnant, à gérer les différents points de vue et les différentes cultures. Les personnalités influencent beaucoup le cours des choses, les façons de faire, etc. »⁵⁵;

« Il y a eu une évolution du MIC depuis le début, mais de façon inégale, selon les personnalités en place. Certains avaient plus de temps à y consacrer, y voyaient un plus grand intérêt que d'autres. Il y a davantage de rencontres de travail en personne, plus systématisées. Les objectifs ont évolué en fonction des généraux responsables... Je dirais que la moitié des participants sont engagés avec le chapeau du MIC, l'autre moitié ne voit pas les avantages ou l'importance du MIC. Ça change selon les personnalités, ce n'est pas une question de nationalités. Les moins convaincus sont contaminés, influencés positivement par les autres. Parfois, c'est l'inverse : nous avons pris du temps à nous défaire de l'influence négative d'un ancien directeur. Beaucoup de ce que nous faisons repose sur la perspective des directeurs, en haut du réseau »⁵⁶;

⁵⁴ Entretien E3.

⁵⁵ Entretien E4.

⁵⁶ Entretien E7.

« Le MIC ne fait pas maintenant ce pourquoi il a été pensé, il change selon les personnalités des directeurs, qui donnent le ton et le souffle au réseau. Il n'évolue pas, il se transforme. (...) Avant, on devait construire les documents, les procédures, capturer les discussions dans les documents de façon à influencer les doctrines nationales. Quand je suis arrivé, l'ancien général voulait plutôt établir des relations avec le J-3. Aujourd'hui, le nouveau général ne veut pas influencer la doctrine dans cinq ans, mais régler des problèmes concrets maintenant, tel qu'expérimentés sur le champ de bataille. C'est un gros changement »⁵⁷.

Encore une fois, qu'il y ait des conflits de personnalités ou de visions entre les décideurs et les exécutants n'est pas étonnant : il s'agit de dynamiques bureaucratiques que l'on retrouve dans toute organisation. En outre, cela nous indique que le MIC constitue bien plus qu'un simple réseau d'échange d'informations, mais une organisation avec ses propres dynamiques internes.

De plus, de la même façon qu'ils ont témoigné de la valeur qu'ils accordent au MIC, les participants ont aussi partagé leur perspective sur son avenir, ainsi que leurs avis sur les meilleures stratégies à adopter au nom du réseau :

« Il est à la croisée des chemins présentement, ce qui ne devrait pas porter ombrage au bon travail qui a été fait pour réformer le MIC lors de la rencontre d'Hawaï. Il devient *process-driven*, plutôt que *thought-driven*. Il va dans la bonne direction, car il est clair que nous devons nous orienter davantage sur les opérations. (...) Il y a trois opportunités. Un, l'accent sur les Européens : les membres européens peuvent pousser le MIC à s'orienter autour des intérêts des pays européens, qui se retournent vers l'ouest. Deux, le MIC est la seule organisation qui accueille des pays du Pacifique, comme l'Australie, et la Nouvelle-Zélande, comme observateur. C'est une opportunité, car ils sont en dehors de l'OTAN. Trois, pourquoi ne pas inclure des observateurs du Moyen-Orient? Bien qu'il ne faille pas perdre l'équilibre qui permet l'agilité, vs. des très grosses organisations. (...) Nos pays ont travaillé, opéré ensemble depuis 12 ans en Irak et en Afghanistan. Si nous ne prenons pas en note les adaptations et les apprentissages que nous avons développés dans ce travail collaboratif, cela va se perdre. Le MIC pourrait saisir cette opportunité pour documenter ses adaptations, qui ne sont pas toujours inscrites quelque part, avant qu'elles ne disparaissent »⁵⁸;

⁵⁷ Entretien E8.

⁵⁸ Entretien E5.

« Le MIC est ok, mais on a encore beaucoup de travail à faire pour être pleinement un acteur, qui est l'objectif principal du MIC : être un promoteur de l'interopérabilité au sein des institutions nationales. Nous faisons face à de nombreux défis, quotidiennement. Le côté militaire est le plus facile à gérer, mais nous avons aussi des enjeux économiques sur lesquels nous n'avons pas de contrôle. L'interopérabilité vient souvent avec des nouvelles technologies, qui requièrent des investissements. Quand les ressources sont limitées, il faut prioriser l'allocation des ressources, et c'est le point important. Et le MIC et l'interopérabilité ne sont pas la priorité numéro un présentement. C'est l'ISAF qui reçoit le plus d'investissements, qui est la vraie priorité »⁵⁹;

« C'est important de pouvoir aborder des enjeux, de les documenter, mais il faut les lancer dans l'environnement international, principalement par le marketing. Que les gens sachent que ces documents sont là. Que l'Allemagne ou l'Italie planifient des exercices en sachant que ces manuels existent. (...) Le MIC est utile pour les relations interpersonnelles qu'il établit, et les guides, les documents et les positions conjointes sont utiles. Mais il faut passer à un autre niveau, par exemple les utiliser dans le cadre d'exercices internationaux. (...) On doit influencer la doctrine, c'est non contraignant, sans autorité formelle. Ce ne le sera jamais, car il y a des aspects sur lesquels les pays ne s'entendent pas. Forcément, les doctrines nationales prévalent. Mais elles peuvent influencer. On peut, entre autres, influencer l'OTAN du mieux qu'on peut »⁶⁰;

« J'envisage le futur de manière positive. La dernière année en fut une de changement, et maintenant nous sommes sur des bases solides pour avancer dans le cadre de la nouvelle structure. On a l'appui des directeurs »⁶¹.

Nous avons observé à plusieurs reprises de telles projections stratégiques, surtout de la part d'individus qui accordent une importance au réseau. Mais ces attentes partagées dissimulent des motivations variables. D'abord, il y a les participants qui formulent leurs attentes et leurs perspectives d'avenir du MIC en fonction de leurs propres intérêts. Par exemple, nous avons observé que certains gestionnaires intermédiaires fraîchement arrivés au MIC ont très rapidement fait leur propre « diagnostic stratégique » du MIC de façon à optimiser leur expérience et faire leur marque, une bonne façon de valoriser leur performance

⁵⁹ Entretien E6.

⁶⁰ Entretien E9.

⁶¹ Entretien E10.

et obtenir à terme une promotion⁶². Certains participants ont tout simplement été frustrés ou déçus de leur expérience, et ont fait part des attentes qu'ils avaient, sans pour autant reconnaître au MIC les qualités d'un réseau-comme-acteur. Mais qu'ils soient déçus ou motivés par des intérêts personnels, ceux qui croient au MIC (ou qui ont choisi d'y croire) se sont fait une idée de ce que devrait ou ne devrait pas faire le MIC au cours des prochaines années pour atteindre plus efficacement les objectifs de sa mission et augmenter son influence dans le champ de la sécurité internationale. Nous avons d'ailleurs assisté à de nombreuses rencontres formelles et à des discussions informelles où ces « promoteurs » du MIC partageaient leurs vues avec leurs collègues.

En fait, aux dires même des participants, le MIC est « une organisation qui est très *personality driven* ». La constitution d'une identité commune est à la fois marquée par l'organisation hiérarchique du travail militaire (formelle), et par des personnalités fortes, qui disposent de compétences sociales spécifiques (informelles). Les individus, peu importe leur grade et leurs fonctions, développent leur propre perspective et leur propre opinion de la légitimité du MIC, selon leurs valeurs, leurs convictions, leurs intérêts personnels, leur expérience vécue dans des contextes multinationaux, mais aussi selon l'influence positive ou négative de leurs collègues et des leaders du réseau.

On distingue deux niveaux « d'influence des personnalités ». Il y a d'une part la personnalité des exécutants, qui doivent composer avec les directives de leurs supérieurs, les

⁶² On nous a rapporté des anecdotes de gens de passage qui ont utilisé le MIC comme tremplin vers d'autres promotions, sans vraiment accorder d'importance à l'organisation. De fait, accomplir une affectation dans un milieu international est un passage obligé de la carrière militaire, pour qui désire monter au-dessus d'un certain grade.

opportunités et les contraintes du réseau, et avec les autres individus avec qui ils travaillent. Les exécutants, qu'ils soient responsables ou non de leur groupe respectif, constituent des vecteurs de diffusion très importants à l'interne, dans la mesure où ils échangent, performant et façonnent le MIC dans leurs activités quotidiennes. Les attentes qu'ils formulent offrent la trame normative, ou le schéma narratif de leur pratique, qui peut influencer positivement ou négativement leurs collègues. Il y a d'autre part la personnalité des responsables en place. Le général américain responsable du MIC, les membres du Groupe des directeurs et les membres du Groupe de suivi ont bien évidemment une influence formelle sur la direction stratégique et la mise à l'agenda. Mais ils influencent également l'engagement des subalternes et la perception que ceux-ci auront du réseau, comme l'exemplifient les extraits suivants :

« Les moins convaincus sont 'contaminés', influencés positivement par les autres. Parfois, c'est l'inverse : nous avons pris du temps à nous dégager de l'influence négative d'un ancien responsable du MIC, par exemple. Beaucoup de ce que l'on fait repose sur la perspective des directeurs, en haut du réseau. En ce moment, les directeurs sont très sérieux au sujet du MIC, ils comprennent les enjeux, le besoin de l'interopérabilité. Ils ont fait l'Afghanistan ensemble. Ils se concentrent très fort à pousser le MIC à produire des résultats concrets »⁶³;

« Mon intégration s'est bien passée, en gros. C'est très *personality driven*, même au niveau national. Certains pays supportent davantage le MIC, selon l'influence de leur directeur, des ressources, autant au Groupe de suivi qu'au niveau des directeurs »⁶⁴;

« C'est frustrant de développer un produit que personne n'utilise. Mais ça dépend beaucoup du général en place. En tant que colonel, je n'avais aucune oreille. Les généraux ont besoin d'y croire et de défendre ce que le MIC fait. Sinon, cela n'ira nulle part »⁶⁵.

On constate par ces extraits que le pouvoir symbolique procuré par leur position offre aux directeurs une influence considérable sur le sens que donnent les exécutants à leur travail.

⁶³ Entretien E7.

⁶⁴ Entretien E9.

⁶⁵ Entretien E10.

Si les directives des responsables concordent avec les perspectives des exécutants, les subordonnés y verront une forme de légitimation de leur propre positionnement. À l'inverse, si les directives des responsables vont à l'encontre des attentes des exécutants, ceux-ci y verront une source de démotivation ou d'insécurité. Par ailleurs, si l'institutionnalisation du MIC dépend fortement de la direction que donneront le directeur américain et les généraux au réseau, les attentes générées par les autres responsables ou par les exécutants constituent elles aussi des microfondements du MIC en tant qu'acteur. Ces attentes se traduisent en stratégies et en actions concrètes, menées au quotidien selon les compétences des acteurs à les mettre en pratique dans le cadre de leurs interactions stratégiques, peu importe leur grade et leur fonction.

En somme, l'expression d'attentes envers le réseau nous apprend comment se situent les individus par rapport au MIC. Il y a des individus qui n'expriment aucune attente, et qui ne se sentent nullement concernés par le MIC au-delà de leur affiliation formelle. D'autres promeuvent une idée de ce que devrait faire le MIC, qui colle à leurs propres intérêts personnels. Finalement, on retrouve plusieurs individus qui projettent des attentes et des stratégies qui concilient à la fois leurs intérêts mais aussi ceux du réseau. Aussi, les attentes envers le MIC sont formulées en fonction des personnalités, des valeurs, et de l'expérience des individus, et sont mises en pratique selon leurs compétences sociales, leur capacité d'engagement et leur aptitude à cadrer favorablement ou non les contraintes et les opportunités afin de « faire de leur affectation la meilleure expérience possible »⁶⁶.

⁶⁶ Entretien E8.

4.6. Les normes à l'interne

Nous avons vu comment l'interaction stratégique entre les participants dépend des compétences sociales des individus, et que ces mêmes compétences constituent les microfondements du monde social. Les participants rencontrés dans le cadre de cette recherche ont d'ailleurs identifié eux-mêmes les normes valorisées au sein du réseau et nommé des valeurs, des façons de faire, des pratiques et des compétences qui régissent leurs rapports mutuels à l'interne.

Tout d'abord, on constate de manière générale un climat de respect entre les participants. Il arrive que des conflits de personnalités surgissent, mais les militaires interrogés insistent sur la résolution « sans controverse » des conflits internes. D'ailleurs, le respect de la fonction militaire (et de ses collègues) est considéré comme valeur de base sur laquelle repose l'ensemble du fonctionnement du MIC. Ce respect des autres implique également de légitimer, ou du moins de recevoir les points de vue et priorités amenés par les différents représentants. Aussi, on nous a maintes fois répété l'importance de placer le travail collectif du MIC au-dessus des intérêts individuels. D'ailleurs, toutes attitudes agressives, confrontationnelles ou qui minent d'une façon ou d'une autre le bon déroulement du travail collectif sont sanctionnées :

« Si on exprime tout le temps nos propres dissensions personnelles, ça ne peut pas marcher, il faut penser au groupe. On a déjà collectivement averti un responsable qu'il ne pouvait pas promouvoir sa propre position, mais bien celle du groupe : il faut garder une certaine solidarité »⁶⁷;

⁶⁷ Entretien avec le directeur du Groupe de suivi (E1), Washington D.C., 2 mai 2011.

« Je ne crois pas qu'avoir une expérience internationale avant d'arriver au MIC soit nécessaire, mais tu dois croire à la valeur de collaborer avec d'autres nations. C'est important en tant que nation »⁶⁸;

« On a suffisamment de respect les uns pour les autres. On sait très bien qu'un membre du Groupe de suivi ne mettra pas un sujet à l'agenda s'il ne le considère pas important, et on va donc l'aborder. – *Mais ça ne fonctionne pas comme ça partout!* – Oui, effectivement. C'est ce qui fait notre force, comparativement à l'OTAN par exemple. Nous avons fait les mêmes choix de carrières, nous sommes tous des militaires qui ont choisi la carrière militaire »⁶⁹;

« Mais je n'ai jamais vu de contestation. Je n'ai jamais eu à convaincre quelqu'un de suivre l'agenda ou de traiter des points mis à l'ordre du jour. Nous sommes suffisamment professionnels, tous ces hommes ont une expérience significative et ont été choisis par leur pays pour représenter la nation au sein de ce groupe »⁷⁰.

Un représentant du Groupe de suivi alors affecté au MIC depuis plus de trois ans nous a témoigné avoir été contraint de changer d'attitude afin de se conformer à ces normes de base. Il a admis que même si parfois, les procédures sont longues et exaspérantes pour un officier habitué aux commandes et à la rapidité d'exécution, il n'y a pas d'autres moyens que de respecter ces normes pour assurer le bon fonctionnement du MIC.

En effet, les valeurs de respect, d'écoute et de travail collectif sont mises en acte par des pratiques et des façons de faire que les participants du MIC ont développées au fil des années. Ces pratiques ne sont pas nécessairement toutes inscrites dans le code de procédure : si le mode de prise de décision consensuelle est obligatoire, il y a plusieurs autres façons de faire informelles qui incarnent l'identité du réseau, qui portent sa mission et ses valeurs, qui assurent une performance optimale au sein des différents groupes, et qui ont eu des effets structurants. Parmi ces pratiques formelles et informelles, on retrouve la prise de décision

⁶⁸ Entretien E10.

⁶⁹ Entretien E1.

⁷⁰ Entretien E3.

consensuelle donc, mais aussi le dialogue, l'écoute systématique de chaque représentant national, le compromis, et la recherche d'une solution collective. Ces pratiques, que nous retrouverons à la base des stratégies de négociation et de l'action collective⁷¹, sont appropriées par les individus comme les façons de faire « normales », comme un *habitus* institué au sein du réseau :

« On a toujours des discussions, certaines meilleures que d'autres. Après, on doit prendre une décision, et tous les colonels doivent être à l'aise avec la décision. Si j'avais à la base un point de vue personnel différent, j'accepte de me taire et de laisser le groupe prendre la décision, car il s'agit d'une décision de groupe fondée sur nos positions nationales »⁷²;

« Nous faisons en sorte que la logique de l'argument prévale au sein du groupe, contrairement à certaines organisations. Nous avons été bons pour mettre de côté le côté émotionnel et regarder les faits : c'est comme ça, peut-on se mettre d'accord là-dessus... Il est vrai qu'il y a plusieurs rationalités possibles, ou façons de concevoir la réalité. Il y a aussi le prisme de la culture nationale. Mais même si nous ne partageons pas un point de vue, ou que nous ne nous entendons pas sur un point fondamental, nous nous respectons quand même. Et sincèrement, je m'attendais à ce que ce soit plus difficile que cela ne l'a été »⁷³;

« Je n'ai pas expérimenté de fortes dissensions au sein du Ops MIWG. En même temps, je n'ai jamais cherché la controverse, c'est quelque chose que j'ai appris. En 2009, un enjeu était très cher au cœur de notre représentant allemand. Mais je n'ai vu personne refuser que la priorité y soit accordée. On peut vivre avec ça »⁷⁴;

« On essaie de trouver un compromis que l'on propose au Groupe de suivi, et les directeurs décident »⁷⁵;

« Certains pays supportent davantage le MIC, selon l'influence de leur directeur, des ressources, autant au sein du Groupe de suivi qu'au niveau des directeurs. Mais personne ne veut sembler être le lâcheur, en apparence tout le monde se veut solidaire. Dans les faits, il y en a qui sont moins engagés que d'autres, mais ils ne le diront pas, et essaierons de ne rien laisser paraître »⁷⁶.

⁷¹ Voir le chapitre suivant.

⁷² Entretien EP1.

⁷³ Entretien E1.

⁷⁴ Entretien E3.

⁷⁵ Entretien E6.

⁷⁶ Entretien E9.

Ces pratiques ainsi que les valeurs qu'elles portent nécessitent par ailleurs la mise en œuvre ou le développement de compétences sociales qui sont spécifiques à cet *habitus*, telles que :

- la prévalence de la logique de l'argument, au détriment des émotions;
- l'expression neutre physique et verbale (par exemple, ne pas témoigner physiquement de son agacement ou de son impatience, critiquer ouvertement, etc.);
- l'empathie (être capable de se mettre à la place des autres), l'ouverture (aux autres cultures, aux autres façons de faire);
- la capacité d'écoute;
- la patience (les discussions sont parfois alourdies à cause de la langue, ou les dossiers prolongés à cause de lourdes procédures bureaucratiques nationales);
- la souplesse;
- la proactivité.

Ces compétences sont valorisées au sein du groupe. On ne considère pas qu'avoir déjà une expérience en milieu international est un préalable nécessaire pour bien faire le travail au sein du MIC. Mais les responsables rencontrés conviennent qu'il y a certaines aptitudes propres à ce contexte qui sont souhaitables, qui ne sont pas systématiquement développées dans la formation militaire nationale dite « normale ». Les extraits suivants illustrent l'imbrication des valeurs, des pratiques et des compétences souhaitées à l'intérieur du réseau :

« Nous avons fait les mêmes choix de carrières, nous sommes tous des militaires qui ont choisi la carrière militaire. Il y a ce respect commun et l'habileté de voir au-delà des différences personnelles. Nous regardons ce problème, comme nous pouvons nous

mettre d'accord là-dessus, logiquement, en mettant en exergue un certain niveau de logique »⁷⁷;

« Le bon fonctionnement ne repose pas nécessairement sur le nombre, mais en grande partie sur les personnalités des participants, les relations entre chacun et la capacité individuelle à gérer le changement, à travailler donnant-donnant, à gérer les différents points de vue et les différentes cultures. Les personnalités influencent beaucoup le cours des choses, les façons de faire, etc. On ne doit pas nécessairement être d'accord, mais comprendre d'où tes interlocuteurs viennent »⁷⁸;

« La chose la plus importante est d'écouter. Tu dois écouter ce que les autres ont à dire, et pas seulement d'une oreille : tu dois comprendre et analyser ce qu'ils disent »⁷⁹;

« Mais on a aussi des succès (...). Ça dépend beaucoup des caractères des personnes qui font partie du groupe. On a des bons points de discussions, mais on s'écoute, on négocie, on en parle »⁸⁰;

« Nous représentons notre pays, mais nous sommes aussi des individus, ce qui compte beaucoup dans le succès d'une discussion, d'une négociation. Certaines personnes sont plus faciles, d'autres moins. Nous représentons la position nationale, mais il y a une marge de manœuvre, où il est permis de bouger un peu à gauche ou à droite. Mais cela dépend beaucoup des personnalités. Certains sont plus prompts à négocier, et à trouver des compromis dans cette marge de manœuvre. D'autres non, et ça ne fonctionne pas. Dans le MIC, nous ne vivons pas de telles situations (comparé à d'autres organisations). Dans le MIC, les nations sont volontaires, les comportements sont déjà proactifs. Mais c'est sûr que certains ont plus d'habiletés sociales que d'autres »⁸¹.

Cet ensemble de normes, traduites en valeurs, en pratiques et en compétences spécifiques, a par ailleurs des effets structurants sur les individus et sur le réseau. D'une part, les participants, qu'ils croient ou non à l'importance du MIC, se soumettent assez rapidement à la pression sociale exercée par l'ensemble du groupe pour adopter les comportements, les codes et les façons de faire valorisés à l'interne. Nos entretiens et nos observations révèlent de nombreuses anecdotes, dont certaines sont rapportées dans ce chapitre. Qu'un groupe de

⁷⁷ Entretien E1.

⁷⁸ Entretien E3.

⁷⁹ Entretien E5.

⁸⁰ Entretien EP1.

⁸¹ Entretien E6.

subalternes somme son nouveau responsable de changer de comportement, tel que rapporté plu haut, n'est pas un exemple banal : cet épisode illustre l'importance de ces valeurs communes pour le groupe, identifiées comme les seules qui puissent guider l'exécution des tâches assignées.

Ces normes structurent aussi les comportements, car elles forment le cadre qui permet au réseau d'atteindre une efficacité optimale. Aussi, connaître ces codes et maîtriser les bonnes compétences constitue une forme de capital social et d'expertise. Disposer de ce savoir organisationnel favorise en effet une meilleure performance, et permet aux individus de mener efficacement les actions qu'ils souhaitent dans le cadre de leurs interactions stratégiques avec les autres participants du réseau. Ce savoir organisationnel est également reconnu pour sa valeur propre. Les nouveaux venus qui ne disposent pas de ces compétences et de cette connaissance du fonctionnement informel du MIC, de son passé, de ses enjeux internes et de ses luttes, réalisent qu'ils doivent rattraper leur retard :

« Je n'ai pas eu beaucoup d'information avant d'arriver au MIC. On ne m'a pas informé sur les enjeux irrésolus avec lesquels je dois composer aujourd'hui. Je ne connais pas leur historique, j'aurais aimé avoir plus d'information avant. J'ai dépensé beaucoup de temps et d'énergie inutilement à essayer de les comprendre. Je me fie beaucoup à notre employé civil, qui est notre continuité »⁸².

Ainsi, les acteurs du MIC ont constitué graduellement par leurs pratiques, année après année, les normes formelles et informelles qui encadrent et structurent à leur tour la façon dont sont menées les affaires courantes du réseau. La recherche d'efficacité, l'interaction et la socialisation au sein du groupe, ainsi éventuellement que la sanction sociale, sont autant de

⁸² Entretien E9.

facteurs qui favorisent l'adhésion des nouvelles recrues aux valeurs et aux codes du réseau. Pour paraphraser ce qu'on nous a rapporté à maintes reprises, « on finit par croire au MIC » et « quand on le quitte, on porte sa mission et ses valeurs avec soi partout où l'on va ». De plus, ces normes favorisent le développement de compétences spécifiques, propres à un environnement de travail multinational.

Il semble que la structure offerte par le réseau, les normes internes et l'interaction stratégique entre des acteurs ont eu des effets structurants, notamment en faisant du MIC un lieu d'apprentissage social. Le contexte d'un milieu de travail multinational et la socialisation au sein des différents groupes ont conduit de nombreux participants à modifier leur comportement, leurs façons de faire et le sens donné à leur travail en tant que militaire national engagé dans une organisation internationale.

Nous observons deux niveaux d'apprentissage : l'apprentissage individuel et l'apprentissage organisationnel. Alors que l'apprentissage individuel des enjeux, des façons de faire et des compétences requises au sein du MC se cristallise rapidement à court terme, l'apprentissage organisationnel est plus ardu et s'observe à plus long terme⁸³. La recherche auprès des acteurs du MIC fait ressortir ces deux niveaux d'apprentissage, ce qui d'une part valide les grandes étapes de l'évolution de la sociogenèse, et d'autre part nous témoigne des capacités d'influence des individus du réseau non pas à titre individuel, mais en tant que groupe différencié disposant d'une identité et de normes qui lui sont propres.

⁸³ La sociogenèse, présentée au chapitre précédent, détaille les grandes étapes de cet apprentissage.

Le MIC est un réseau qui pose plusieurs défis aux participants. D'abord, nous avons vu qu'il s'agit d'un milieu multinational, qui requiert des compétences sociales très spécifiques aux contextes internationaux, comme le respect mutuel, le dialogue, l'ouverture aux différences, la patience, la recherche de compromis et de résultats collectifs. De plus, les problèmes d'interopérabilité analysés par le MIC sont également complexes, et nécessitent une expertise pointue. Finalement, le niveau d'analyse élevé des enjeux (de niveau stratégique) constitue un défi pour les officiers normalement affectés à des tâches plus opérationnelles. On rapporte d'ailleurs que, bien que parfois difficile, l'expérience au sein du MIC est riche en enseignements, autant pour les individus qui en sont à leur première expérience en milieu multinational que pour ceux ayant déjà connu d'autres expériences internationales :

« Je crois que chacun de nous est devenu un meilleur officier national après avoir vécu l'expérience du MIC. Cela nous oblige à nous poser la question : suis-je véritablement en train d'écouter ce que cette personne a à dire, où est-ce que je n'écoute pas parce qu'il est français, par exemple? (Rires). On rit toujours des Français. (Rires) Sérieusement, il s'agit d'une compétence qui s'acquiert dans l'interaction, en faisant le travail. Ce fut certainement un apprentissage pour moi. J'étais d'abord intimidé. J'ai travaillé dans d'autres environnements internationaux, et je ne sais pas si c'est à cause de ma perception de certains pays du Moyen-Orient suite à mon expérience, que j'avais trouvée un peu difficile en général. J'avais des appréhensions. Mais après avoir assisté à la première rencontre, vu les gens, pris connaissances des sujets qui parlent d'eux-mêmes, des valeurs de l'organisation, déjà, j'ai compris que ça allait aller »⁸⁴;

« On sent que certains membres du MIC ne sont pas à l'aise avec le niveau stratégique, notamment quand ils informent les directeurs. La plupart n'ont jamais été exposés à ce niveau décisionnel, et ils doivent élever leur niveau d'analyse, leurs pratiques. Il faut du temps pour cet apprentissage, mais ils le font. Certains sont à l'aise avec le niveau stratégique, mais ce n'est pas tout le monde. D'autres sont plus administratifs, car ils ont probablement été moins exposés à ce niveau. Ceux-là vont prioriser la restructuration des documents, refaire les catégories, et ne pas atteindre le niveau stratégique dans leurs présentations aux directeurs »⁸⁵;

⁸⁴ Entretien E1.

⁸⁵ Entretien E7.

« Travailler dans un environnement multinational change le niveau de perspective. Quand tu as toujours travaillé dans un escadron, tu peux voir ce qui se passe dans ton organisation. À l'international, ce n'est plus seulement une question américaine de connaître et maîtriser ton institution. Il y a aussi d'autres nations, et il faut ouvrir ses perspectives, sur les difficultés mutuelles, les différentes façons de faire »⁸⁶.

À l'inverse, les perspectives individuelles sur l'apprentissage organisationnel sont plus mitigées. Si certains reconnaissent une amélioration du travail collectif et une capacité du réseau à évoluer, d'autres laissent entendre que le fonctionnement du MIC est lent et sclérosé :

« Le monde a changé, mais peut-être que le MIC n'a pas changé aussi rapidement, n'a pas suivi compte tenu des enjeux actuels »⁸⁷;

« Nous avons connu des difficultés à construire un réseau de partage d'informations classifiées. Ils ont échoué, car des États ont cessé d'y investir des ressources financières »⁸⁸;

« On nous a reproché de ne pas être suffisamment orientés sur les opérations. Le seul groupe qui ne l'est pas, c'est le Groupe de suivi. Les trois dernières années ont été consacrées à 80% à l'administration. Mais peu de temps a été consacré aux opérations, les leçons apprises, etc. Nos nations sont aux prises avec des enjeux opérationnels, et c'est de ça que nous devons parler. Mais les choses vont mieux maintenant »⁸⁹;

« Le MIC n'était pas très clair au début. Mon MIWG avait un travail indéfini. (...) On a parlé longtemps de la façon de traiter de certains sujets. Mais nous nous sommes améliorés. À la fin, le MIC et le MIWG sont devenus plus matures. Dès 2009-2010, l'ISAF, qui est une coalition, nous a fait plusieurs demandes sur les leçons apprises, etc. Et nous nous sommes rendu compte que nous devons être plus concrets, plus utiles pour les commandants sur le terrain. (...) Les tâches n'ont pas changé, mais notre comportement collectif a changé. Les gens sont de plus en plus engagés, car il y a eu une hausse de l'intérêt des membres du MIWG pour ce travail. D'abord, nous nous entendions très bien les uns avec les autres. Aussi, nous avons eu un leadership différent de la part du Groupe de suivi, et lorsque le leader du MIWG a changé, le nouveau responsable a donné un nouveau souffle »⁹⁰;

⁸⁶ Entretien E9.

⁸⁷ Entretien E1.

⁸⁸ Entretien E6.

⁸⁹ Entretien E7.

⁹⁰ Entretien E6.

« Pendant la restructuration, avec moins de ressources, on a intégré l'idée que nous ne pourrions pas faire autant de travail qu'avant. Depuis, nous nous concentrons sur les priorités définies par les directeurs. On doit gérer leurs attentes et livrer la marchandise. On doit demander aux bonnes personnes de faire les bonnes tâches, mais on doit surtout voir comment nos actions peuvent influencer les opérations et les enjeux relevés sur le terrain. On essaie d'informer les généraux à un niveau stratégique, plutôt que technique, comme avant. C'est ça qui les intéresse »⁹¹.

En somme, les microfondements du MIC revêtent la forme d'identité, de normes, et de façons de faire qui donnent à ses participants un sens à leur travail à titre d'individu, mais aussi à titre collectif. Ce faisant, le réseau est bien plus qu'une simple structure d'échange d'informations. Le MIC constitue un acteur à part entière, composée de relations sociales suffisamment denses pour générer ses propres effets structurants.

Les normes et pratiques se sont constituées en fonction des règles du jeu formelles qui encadraient déjà le travail du MIC : le contexte multinational, où chaque nation membre du réseau demeure souveraine, la nature non contraignante et volontaire des arrangements développés, et le mode de prise de décision consensuelle. Ces règles explicites ont favorisé implicitement certaines compétences au détriment d'autres dans l'interaction stratégique entre les acteurs, qui s'y sont pliés sur une base volontaire dans la mesure où leur nation y trouvait un intérêt commun. Le réseau a par ailleurs offert un espace de socialisation, au sein duquel les participants ont fait du MIC d'abord un réseau-comme-structure puis un réseau-comme-acteur, doté d'une identité, de normes et de pratiques propres et productrices de règles du jeu social informelles. Nous verrons dans le chapitre qui suit comment ces règles du jeu formelles et informelles ont conduit à la réalisation d'actions coordonnées et à l'adoption de stratégies

⁹¹ Entretien E9.

communes, mises en œuvre dans le but d'améliorer l'efficacité du réseau et de lui assurer un meilleur positionnement dans le champ de la sécurité internationale.

Chapitre 5 – Les stratégies du MIC en tant que réseau-comme-acteur

Un réseau-comme-acteur se distingue du réseau-comme-structure par sa culture, ses interactions sociales¹, et son intentionnalité. On peut présumer de l'intentionnalité d'un réseau lorsqu'il y a présence d'actions coordonnées entre les individus qui y sont liés. Nous savons déjà qu'une portion significative des représentants du MIC actuels et passés partage une identité et une culture commune, propre au réseau. Nous savons aussi qu'ils mettent en œuvre des stratégies sociales entre eux, de façon à maintenir la fonction sociale existentielle du réseau, et qu'ils appliquent des stratégies « corporatives » pour maintenir ou améliorer la position du réseau dans le champ de la sécurité internationale.

Ce chapitre a pour objectif de documenter la capacité du MIC à agir en tant qu'acteur au sein du champ de la sécurité internationale. Il ne s'agit pas de démontrer que le MIC a des effets importants, ou une influence significative sur les autres acteurs du champ. L'argument tient simplement à fournir la preuve qu'un réseau militaire international est capable de générer ses propres stratégies et modes d'action en relations internationales, en dépit du contrôle politique des États. Si le degré d'efficacité du MIC peut être variable, il n'en demeure qu'il constitue un site de production politique (ou d'*outputs*), en se consacrant à la résolution de

¹ Le réseau-comme acteur dispose de liens forts, alors que le réseau-comme-structure a des liens plus faibles.

points de friction opérationnels entre les nations, en produisant des manuels de bonnes pratiques, en proposant des procédures au sein d'organisations internationales, etc.

Plutôt que de refaire une recension des différentes réalisations du MIC et de ses « produits », l'analyse qui suit rapportera les réalisations que les membres du réseau se sont appropriées en tant qu'action collective. Les contraintes de la recherche n'ont pas permis d'évaluer les effets des actions du MIC, mais il est tout de même possible de voir si les militaires qui participent au réseau s'approprient des succès politiques (comme l'adoption de programmes ou de recommandations par des pays ou des organisations internationales) ou toute forme de changement dans les relations de pouvoir qui résulterait de l'action collective du réseau.

5.1. Le MIC, un lieu de coopération et d'action coordonnée

Pour que le MIC puisse être considéré comme un acteur du champ de la sécurité internationale, il faut que le réseau se définisse comme un groupe différencié des autres réseaux militaires internationaux, mais il faut également qu'il puisse générer une forme d'action coordonnée et ses propres stratégies « corporatives ». Nous avons vu dans la sociogenèse l'évolution de l'orientation stratégique du réseau, que nous avons pu retracer grâce à l'analyse de ses archives. Nous avons vu aussi dans le chapitre précédent comment les participants peuvent manifester de l'attachement et de l'engagement pour le réseau, aussi fragile soit-il. Mais il semble que les individus sont également capables d'aligner leurs intérêts individuels et leurs intérêts nationaux aux intérêts du MIC lui-même.

Il est difficile de prouver cette dernière affirmation sur la seule base des archives, car elle suppose une intentionnalité de la part des acteurs afin de mobiliser des ressources et de mettre en œuvre une action stratégique pour atteindre un objectif commun, au nom du MIC. Les documents d'archives nous révèlent les décisions qui ont été prises, mais nous informent peu sur les intentions qui ont mené les participants à les adopter. Sont-elles le produit d'une réelle volonté d'agir collectivement ou le résultat de pressions des nations plus puissantes? Les intérêts des nations sont-ils différenciés de ceux du réseau? Y a-t-il des stratégies qui ont été mises en œuvre dans le but de favoriser le MIC? Les participants se sont-ils mobilisés au nom du réseau? Ont-ils mobilisé des ressources pour servir les intérêts du réseau?

Nous savons déjà que le travail collectif et la volonté de servir les intérêts du groupe constituent des valeurs importantes pour les différents comités du MIC. Mais il est parfois difficile de distinguer si une action est menée par un individu pour servir ses propres intérêts, l'intérêt national et/ou l'intérêt collectif, dans la mesure où ces trois formes d'intérêts peuvent se superposer. Les entretiens et les observations participantes nous ont néanmoins permis d'assister à un épisode marquant de l'existence du MIC, la crise de 2011, qui a suscité à la fois une vague de mobilisation et un repositionnement du MIC dans le champ de la sécurité internationale. Ces deux moments, la mobilisation pendant la crise et le repositionnement à la suite de la crise, sont des exemples empiriques révélateurs dont les détails, exposés dans cette section, permettent d'observer l'action coordonnée et la mobilisation des membres du réseau dans l'action. D'autre part, nous avons également noté diverses stratégies que les participants

mettent en œuvre entre eux pour optimiser leur efficacité et leur performance, mais aussi pour renforcer la position du MIC en tant qu'acteur du champ de la sécurité internationale.

5.1.1. La crise de 2011

La remise en question du MIC en 2011 par le nouveau général américain responsable du réseau a été un moment privilégié pour observer en temps réel la réaction des participants au sein des différents groupes. Comme mentionné précédemment, le responsable du Groupe de suivi savait que le général allait questionner les représentants nationaux sur la légitimité du MIC lors de la rencontre de Victoria, et a indiqué aux participants de se préparer à répondre s'ils considéraient que le MIC était valable. Il semble que ce message a été salutaire, car le questionnement du général américain s'est avéré beaucoup plus direct qu'on ne l'avait d'abord cru. Il a tout simplement mis le MIC sur la sellette, en menaçant de mettre un terme à ses activités si on ne lui fournissait pas la preuve immédiate de sa pertinence, et si on ne procédait pas à une rationalisation du réseau dans les semaines à venir. Finalement, les discussions avec les généraux ont convaincu l'Américain, en lui expliquant pourquoi le MIC était important pour leurs nations respectives malgré ses dysfonctionnements.

Sans mesurer encore l'impact de son discours sur le réseau, nous avons alors noté sur place le sentiment d'urgence suscité par le général américain. Les discussions de couloir étaient animées et les inquiétudes pour l'avenir du MIC très vives au sein des Groupes de travail et du Groupe de suivi. Un branlebas de combat a alors eu lieu, et l'agenda de la conférence de trois jours a été modifié pour se consacrer uniquement aux demandes du

général. À l'inverse, les généraux semblaient plutôt calmes et ne pas réagir avec autant de fébrilité.

Une anecdote nous traduit d'ailleurs assez bien l'ambiance générale. Le général américain a intercepté une conversation des individus assignés au Secrétariat exécutif, incluant le responsable du Groupe de suivi (qui, rappelons-le, est l'interlocuteur principal du Groupe de directeurs), qui partageaient leur désarroi face à ce « désaveu » du MIC : « Notre travail est-il si peu apprécié? La complexité de ce que le MIC à accomplir avec les moyens qu'on a, l'a-t-il seulement compris? Se préoccupe-t-il vraiment de nous? », etc. Le général, bon prince, est venu les rencontrer plus tard dans la journée pour les rassurer, dévoilant du même coup avoir surpris leur conversation (ce qui a eu lieu de susciter un petit malaise chez ses subalternes). Il leur a alors dit que les discussions avec les autres généraux l'avaient convaincu de la pertinence du MIC, qu'il avait compris à quoi il servait, et que la réforme qu'il tenait à faire ne visait pas tant à réduire les ressources du MIC que de le réorienter vers sa mission première : trouver des solutions rapidement aux problèmes d'interopérabilité sur le terrain, et non pas produire des documents de doctrine et des procédures bureaucratiques.

Ainsi, on assiste pendant la crise à une forme de mobilisation des représentants nationaux, autant au sein des généraux que du Groupe de suivi et des Groupes de travail. Les généraux ont réitéré leur appui au MIC, malgré ses dysfonctionnements, car un tel réseau est nécessaire. Les problèmes d'interopérabilité lors des missions multilatérales sont réels et coûteux, et ne peuvent être réglés unilatéralement, mais en coopérant, en assoyant les militaires des différentes nations ensemble. Le MIC offre cette possibilité de se réunir, et

possède la structure nécessaire pour mettre en commun les différentes ressources nationales. Les généraux se sont empressés d'expliquer cette réalité au général américain. Dans un deuxième temps, les participants du Groupe de suivi, du Groupe de travail et du Secrétariat exécutif ont véritablement vécu ce moment comme une situation d'urgence. Nous avons assisté aux rencontres du Groupe de suivi, qui a dès lors élaboré une proposition qui permettrait à la fois de répondre aux exigences du nouveau général, et de maintenir la mission, l'identité et les acquis du MIC en terme de ressources et d'expertise.

5.1.2. Le repositionnement du MIC

Un général du Groupe des directeurs nous a indiqué plus d'un an après Victoria qu'il partageait l'opinion du responsable américain sur la nécessité de réorienter le MIC vers les opérations : « Les rencontres internationales c'est beaucoup de blabla, on rencontre plein de gens formidables, mais ça nous coûte énormément de temps. (...) Ce type de réseau est notoirement inefficace »². Dans l'année qui a suivi la rencontre de Victoria, tout le réseau a été mobilisé pour proposer et effectuer cette réorientation stratégique. Cet exercice collectif, qui a eu lieu lors de la rencontre de Honolulu à l'automne 2011, a permis de formaliser l'identité du MIC et de réactualiser sa mission et son rôle. Voici quelques commentaires qui illustrent ce que les participants ont retenu de cette transition et de cette réactualisation du MIC :

« Le réseau devait devenir plus concentré sur les procédures que sur les réflexions intellectuelles (*more process driven than thought driven*). Je crois qu'il se dirige maintenant dans la bonne direction. Il est clair que nous pouvons mieux travailler sur l'analyse des écarts militaires, et nous orienter davantage sur les opérations »³;

² Entretien E11.

³ Entretien E5.

« Je suis positif à propos du MIC. Les choses prennent place tranquillement. La restructuration est une bonne chose, mais nous sommes très petits maintenant. Nous avons perdu de la flexibilité avec les coupures dans les Groupes de travail. On doit alors se retourner vers nos ressources nationales. (...) Mais je ne suis pas inquiet »⁴;

« Maintenant, la fonction du MIC (...) est d'influencer les opérations en cours, pas d'échanger de l'information et de créer des documents pour le futur. Il s'inscrit dans la chaîne de commande informelle »⁵;

« La mission reste la même, mais les objectifs ne sont plus les mêmes. Ils (les directeurs) essaient de couper les répétitions dans le travail. Les directeurs veulent une réponse à leur question dans les six mois, ils sont à la recherche d'utilisation concrète du réseau. C'est une situation délicate. (...) On a revu notre structure de travail, formalisé l'attribution et le suivi des tâches, avec plus d'imputabilité, pour assurer un suivi plus optimal. Nous étions tous d'accord avec ça, on n'avait pas de processus très clair à ce niveau. L'information et les documents ne sont pas toujours systématiquement conservés »⁶.

Alors que la rencontre de Victoria nous montrait des représentants dubitatifs, voire choqués par la réorientation exigée, les entrevues qui ont été faites un an plus tard nous ont fait rencontrer soit des individus résignés, soit des individus qui ont choisi de voir ce moment comme l'occasion de mobiliser encore davantage de ressources, et de devenir encore plus influent. Les « travailleurs » du MIC considèrent souvent que les réflexions et les produits qu'ils développent ne sont pas suffisamment exploités et qu'ils n'ont pas suffisamment de portée. Pour paraphraser, on entend souvent des expressions comme « nous concentrons les meilleurs éléments de nos armées respectives et on ne nous utilise pas davantage », « nos produits sont très bons, mais personne ne les connaît », « nous pouvons contribuer à mieux faire les choses », etc.

⁴ Entretien E7.

⁵ Entretien E8.

⁶ Entretien E10.

Concomitamment, le fait de réorienter le MIC vers des opérations, avec des tâches plus précises projetées à court terme (alors que les cycles s'étalaient sur un ou deux ans, ils sont aujourd'hui de six mois) leur promet d'aborder rapidement un sujet, et de voir concrètement les résultats de leurs travaux se réaliser sur le terrain. Ces participants y voient la possibilité d'avoir plus d'influence, de mobiliser davantage de capital politique, un objectif fondamental de la restructuration. Par contre, ce gain se fait au détriment d'autres types de ressources. Selon certains, les coupures dans les ressources humaines et financières du réseau, qui s'est départi de plusieurs Groupes de travail, font perdre au réseau une certaine part de son capital d'expertise :

« Pendant la restructuration, avec moins de ressources, on a intégré l'idée que nous ne pourrions pas faire autant de travail qu'avant. Nous nous concentrons sur les priorités définies par les directeurs. On doit gérer leurs attentes et livrer la marchandise. (...) Le MIC était très tourné sur lui-même dans le passé »⁷;

« La dernière année en fut une de changement, et maintenant nous sommes sur des bases solides pour avancer dans le cadre de la nouvelle structure. On a le soutien des directeurs. On a moins de tâches à accomplir, car nos ressources sont limitées, on a moins de capacités. La dernière année fut très difficile. Nous avons perdu des ressources, mais aussi de la connaissance. Les informations du concept et développement (référence à la disparition du CD&E MIWG) seront perdues, car personne n'est responsable au niveau national pour documenter et conserver cette information que nous échangeons et que nous développons »⁸.

On déplore en effet la perte de flexibilité, d'expertise et de connaissances utiles pour répondre aux questions complexes et variées de l'interopérabilité, qui touche un ensemble de secteurs et de spécialités, du niveau stratégique aux aspects les plus techniques. Malgré ces regrets, on nous rapporte cependant que le « pire est passé » et « que le pire a été évité »⁹. Le

⁷ Entretien E9.

⁸ Entretien E10.

⁹ Entretien E10.

MIC existe toujours, et ses acteurs, dans un effort collectif, ont tenté et tentent toujours de relever le défi de maintenir les apports du réseau, de garder sa mission intacte malgré les changements majeurs qui ont eu lieu en matière de ressources financières, de ressources humaines et d'attentes envers lui. Désormais, on n'attend plus du MIC qu'il collige l'information sur les différentes positions et doctrines nationales, mais qu'il offre des réponses claires et rapides à des problèmes appliqués, quitte à moins investir dans la connaissance en route. Les dirigeants du MIC ont fait le pari de capitaliser sur le savoir et les nombreux documents déjà élaborés par le passé, pour mieux les valoriser sur le terrain, dans le cadre d'opérations courantes.

Initialement imposée par le haut, la restructuration semble avoir été embrassée par des acteurs qui se sont approprié cette démarche, de façon à conjuguer à la fois la mission, l'identité et les pratiques du MIC avec son repositionnement comme un acteur plus opérationnel. Les plus résignés n'ont eu d'autre choix que de « sauver les meubles » et de tenter de « faire au mieux dans les conditions actuelles ». Mais de façon générale, on reconnaît que « le MIC est plus près du réseau-comme-acteur qu'il ne l'a jamais été », comme le souligne un général, et peut-être que le réseau en sortira renforcé¹⁰. Aux dires mêmes de quelques représentants, il s'agit peut-être du « coup de pied » qu'il fallait pour mettre fin aux dysfonctionnements du MIC; peut-être le réseau « devait(-il) d'abord passer par une phase plus administrative et bureaucratique pour préparer la base sur laquelle travailler », « mettre les choses en place », et maintenant, pour encore paraphraser, « il faut faire connaître nos produits par une campagne de marketing et leur assurer une visibilité pour qu'ils soient

¹⁰ Entretien E11.

utilisés ». Autant d'indications que la crise, le « sauvetage » du MIC et la façon de prendre en main la restructuration furent le fait d'une action intentionnelle des membres du réseau, qui ont aligné toutes sortes d'intérêts divergents (attachement au MIC, intérêt national, nécessité opérationnelle, etc.) pour s'assurer de sa pérennité.

5.1.3. Les stratégies de coopération en action

Nous savons que les règles formelles du MIC et la pratique courante ont normalisé certaines façons de faire. Aussi, la valorisation du travail collectif, de l'intérêt collectif et de la réussite du groupe structure les relations et les comportements à l'interne, et institue des règles du jeu informelles, avec lesquelles les individus doivent composer pour atteindre leurs objectifs. Ces derniers développent un ensemble de compétences et adoptent l'*habitus* propre au MIC. Les représentants du MIC ont également élaboré un ensemble de stratégies qui leur permettent, d'une part d'être plus efficaces dans leur travail, et d'autre part, de renforcer le positionnement du MIC en mobilisant du capital social, politique et d'expertise. Cette partie de l'analyse dresse un petit inventaire de ces stratégies, en se fondant sur nos observations et sur les propos tenus dans le cadre des entretiens.

5.1.3.1. Les stratégies de négociation : comment négocier au sein du MIC?

Les représentants du MIC développent différentes compétences, induites par les règles du jeu formelles et informelles du réseau. Ces mêmes compétences sont mises en acte de façon stratégique non seulement dans des contextes de socialisation au sens large ou pour maintenir

la cohésion du groupe, mais aussi dans le cadre de négociations à l'interne. En fait, elles se sont instituées comme des composantes de l'habitus des individus, car elles sont *d'abord* des compétences qui ont été identifiées comme utiles et efficaces pour mener à terme le mandat du MIC.

Les individus savent profiter des caractéristiques structurelles du réseau, dotés de liens restreints, mais forts :

« L'avantage de cette organisation est son petit nombre et les relations sociales établies entre les membres du SG et les directeurs entre eux. (...) C'est ce qui fait notre force, comparativement à l'OTAN par exemple. Leur groupe est si large qu'il est difficile d'atteindre ce niveau de consensus. Nous avons le luxe de ne pas avoir une telle structure. Il y a un avantage à être un nombre limité, à être un petit réseau, fermé, sélect. Il pourrait être élargi (selon les procédures formelles) et la Nouvelle-Zélande est intéressée, elle est affiliée déjà. D'autres ont demandé de venir aux réunions, mais je ne peux pas dire lesquels. (...) Mais on perdrait en flexibilité si nous élargissions trop notre nombre de membres »¹¹;

« Notre petit nombre nous permet d'être plus flexibles »¹²;

« On peut plus facilement atteindre nos objectifs entre nations rapprochées qui partagent sensiblement les mêmes réalités. C'est plus facile de s'entendre à 7 qu'à 29, comme à l'OTAN »¹³.

L'investissement dans un nombre limité de liens permet ainsi d'accumuler un capital social en entretenant des relations fortes, qui favorisent la coopération et la prise de décision consensuelle. Ce capital social, entretenu au sein du groupe, est utilisé de façon stratégique par les individus dans le cadre des négociations et des discussions menées avec leurs collègues, en recourant aux compétences développées dans leur pratique courante.

¹¹ Entretien E1.

¹² Entrevue informelle, Pentagone, 2011.

¹³ Entrevue informelle, Pentagone, 2012.

Déjà, les règles du jeu formelles du MIC – respect de la souveraineté nationale, accords non contraignants, prise de décision consensuelle – ne permettent pas d’aborder les discussions comme des négociations normales, de simplement « trouver une solution » :

« Lorsqu’on gère des négociations, ça suppose qu’il y a une solution. La plupart des sujets abordés par le MIC ne peuvent emprunter cette tangente : c’est plutôt un moyen d’exposer les positions nationales, et de trouver un terrain de compromis. Les représentants établissent un consensus sur la liste des points sur lesquels ils sont d’accord, une liste des points sur lesquels ils sont en désaccord. Ainsi, l’objectif n’est pas tant d’atteindre un consensus, mais plutôt que chaque nation soit au courant des limites de chacun des autres membres et de tout le monde qui est impliqué dans la coalition. Déjà, juste accomplir cette première étape, soit affirmer la liste de ce que chaque nation peut faire, est très difficile, car on doit s’assurer que ce qui est avancé au MIC soit en accord avec la position des autres institutions nationales. Ça se fait, mais ça prend du temps. Ça nécessite de la diligence, pour aller chercher des nuances, car il y a parfois des positions variées au sein des institutions nationales. Et c’est un peu l’objectif aussi du Conseil : si on peut réussir, en tant qu’élément de l’appareil national, à s’accorder sur une position nationale, et éventuellement internationale au sujet des points de frictions, l’objectif du MIC est atteint »¹⁴.

Ce regard posé sur les négociations, bien qu’un peu réducteur (ou tout simplement pragmatique!), démontre l’importance de poser rapidement les limites du cadre de discussion. Comme le MIC est une institution non contraignante, et que les militaires n’ont aucun mandat formel pour négocier les positions et les politiques officielles de leur pays, ils doivent rapidement déterminer les pourtours de « la boîte » et « ne pas en sortir »¹⁵. Parmi les stratégies développées pour gérer ces limites, on retrouve deux approches principales : l’approche du « leadership » et l’approche « rationnelle ».

¹⁴ Entretien E1. Les questions d’interopérabilité sont souvent rencontrées entre les différentes branches d’une même armée nationale. Comme les questions d’interopérabilité touchent plusieurs branches militaires, le MIC peut être un moyen d’uniformiser les positions nationales.

¹⁵ *Idem.*

Comme le souligne l'extrait d'entrevue, convenir des points sur lesquels les membres s'entendent (comme sur la comptabilité des doctrines concernant un enjeu opérationnel – par exemple le traitement des prisonniers) et sur les limites qu'ils ne peuvent pas franchir constitue une première étape. Certains vont ensuite privilégier l'ouverture des discussions sur ce que les cadres légaux permettent plutôt que sur ce qu'ils ne permettent pas, la recherche des solutions qui s'appuient sur les convergences des uns tout en respectant les divergences des autres. Les représentants qui discutent beaucoup, et qui reviennent sans cesse sur les limites de leur cadre national de façon négative – « on ne peut pas faire ça », « on ne peut pas accepter ça » – sont perçus comme moins performants, comme étant de moins bons acquis pour le groupe. Ceux qui adoptent l'approche du leadership vont considérer les limites qui posent problème et essayer de voir comment l'État peut malgré tout appuyer les autres membres du MIC et les soutenir la démarche. Par exemple :

« On ne peut pas arriver et dire 'ça doit marcher comme ça'. Par exemple, les États-Unis ne peuvent pas dicter à d'autres nations souveraines quoi faire : il s'agit d'un processus de dialogue. Autour d'une table, il faut être ouvert, transparent, avoir une personnalité et un esprit ouvert, démontrer son appréciation des autres cultures et des façons de voir. Il faut amener les gens à expliquer pourquoi ils disent non, à développer leurs idées, car elles permettent de faire avancer notre propre réflexion »¹⁶;

« Mais j'ai mes trucs, mes propres stratégies. Il y a deux approches : on peut passer beaucoup de temps pour discuter de ce qu'on a en commun. Mais on peut aussi y aller avec plus de leadership : voici ce que nous avons en commun, voici nos différences. Mettons l'accent sur les points communs, et soulignons les limites de chacun. On finit alors avec un très bon document, avec les procédures/doctrines communes d'une part, puis les limites légales et les dispositions nationales, etc. en seconde partie. Il est alors plus facile pour les directeurs d'approuver de pareils documents. Pensons à ce que nous pouvons faire, plutôt à ce que nous ne pouvons pas faire. On peut avoir une limite légale, par exemple, mais quand même offrir du support pour un type de situation donnée. On peut être proactif plutôt que passif, et voir ce qu'on peut faire. Cela a été rendu possible, car le leadership a changé »¹⁷.

¹⁶ Entretien E4.

¹⁷ Entretien E6.

Évidemment, tous les gens assis autour d'une table ne peuvent prendre le leadership d'une négociation. Cependant, il est possible de mobiliser les mêmes compétences que requiert un tel leadership par l'adoption d'une approche que l'on peut qualifier de « rationnelle ». En effet, les deux approches mobilisent et mettent en œuvre stratégiquement les mêmes compétences sociales spécifiques : l'apparence de neutralité par « l'objectification du langage physique » et le recours à un argumentaire fondé sur la logique, et non pas sur les convictions¹⁸. D'une part, le « contrôle du langage physique est une stratégie qui est socialement payante », dans la mesure où il permet « d'éviter la personnalisation du débat et de concentrer la discussion sur son contenu analytique »¹⁹ :

« Il faut les mêmes compétences que dans toute négociation : je dois connaître ma position nationale, la maîtriser pour intervenir rapidement, être bien préparé, et donner une allocution objective, sans émotion. Si vous donnez une allocution avec beaucoup d'émotion, ça bloque. Il faut que ce soit mon pays qui parle, pas moi. Je dois donner une allocution sans émotions. Quand j'ai un avis différent, je me tais. (...) Certains parlent de temps en temps, d'autres parlent trop et commentent chaque sujet. Moi, je parle moins, j'essaie de cibler mes interventions en fonction des points importants. (...) On peut discuter dans un contexte qui favorise l'objectivité, on doit rester objectif. De temps à autre, il y a des points qu'on ne résout pas. Mais on a aussi des succès, on a des réussites. (...) Il n'y a pas beaucoup de passions, d'émotions. Ça dépend des sujets, mais on établit nos limites et on essaie de rester dans la 'boîte' »²⁰;

« On ne peut pas arriver en parlant fort, et en frappant du poing sur la table. Ça ne passera pas »²¹;

« Pour convaincre nos collègues, (...) nous faisons en sorte que la logique de l'argument prévale au sien du groupe, contrairement à certaines organisations. Nous avons été bons pour mettre de côté l'aspect émotionnel et regarder les faits (...) :

¹⁸ Mérand et Forget, *op.cit.*, « Strategizing about Strategy », p.104-105.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ Entretien EP1.

²¹ Entretien E3.

regardons ce problème, comment nous pouvons nous mettre d'accord là-dessus, logiquement, en mettant en exergue un certain niveau de logique »²².

Lors des réunions, la plupart des intervenants utilisent un ton de voix posé, beaucoup plus neutre que lors des pauses ou des activités sociales. À l'inverse, le manque de contrôle de soi est souvent sanctionné par une perte d'influence et de crédibilité au sein du groupe. Bref, que ce soit en adoptant une stratégie rationnelle ou de leadership, les acteurs du MIC recourent stratégiquement aux différentes compétences développées et valorisées au sein du réseau pour faire valoir leur point, mais surtout pour atteindre les objectifs fixés par le groupe et accomplir les tâches pour lesquelles ils y ont été mandatés.

5.1.3.2. *L'enjeu de la gestion des délais (timelining) et des livrables (delivering)*

Les représentants du MIC ont aussi élaboré d'autres stratégies collectives afin de maximiser la performance générale du réseau. Parmi celles-ci, la gestion des délais (*timelining*) et des livrables (*delivering*) constitue des enjeux de taille. Rappelons-nous qu'aucun représentant, en dehors du Secrétariat exécutif, ne travaille à temps plein pour le MIC, et que ces tâches constituent souvent une deuxième, troisième ou même quatrième responsabilité attitrée à une fonction. De plus, les processus politiques nationaux qui conduisent à l'harmonisation des procédures militaires varient beaucoup d'un pays à l'autre et une telle modification peut prendre plus d'un an avant d'être effectuée. Il n'est donc pas étonnant qu'une des tâches principales des responsables des différents groupes et du Secrétariat exécutif soit de coordonner la production du travail entre les différentes bureaucraties, un travail reconnu

²² Entretien E1.

comme très couteux en temps. Mais là encore, le MIC a d'après ses acteurs un rendement supérieur à d'autres réseaux, car il est composé d'un petit nombre de pays, ce qui rend tout de même les procédures moins lourdes²³.

Comme nous l'avons vu dans la sociogenèse, le *tasking*, soit l'attribution des tâches selon un calendrier précis, a été placé au cœur de nombreuses recommandations stratégiques émises au sein du MIC au cours des dernières années : « *Keep things feasible on time!* »²⁴. Avant la restructuration, le cycle d'une seule tâche pouvait prendre plus d'un an à se réaliser. Aujourd'hui, le calendrier des tâches ne doit pas dépasser six mois, tout en disposant de moins de ressources. « Je veux voir les choses faites », souligne avec énergie un général, déçu de la performance passée du MIC.

Les procédures de gestion ont été resserrées pour assurer davantage d'imputabilité de la part des Groupes de travail. Du même coup, les responsables du MIC ont dû recourir à différentes stratégies informelles pour jongler avec les délais, les ressources disponibles et la nécessité de livrer rapidement des résultats. Au-delà des stratégies administratives, par ailleurs déjà documentées dans le chapitre précédent, on assiste également à des stratégies qui mobilisent encore une fois le capital social accumulé au sein du réseau pour « négocier » de meilleures performances malgré une baisse des ressources. Il est en effet délicat de mettre de la pression sur des individus dont le MIC est une responsabilité très subsidiaire, ce qui risquerait de les démobiliser. On recourt alors à des ressources symboliques, comme l'honneur

²³ Entretiens E2, E3, E4 et E10.

²⁴ Entretien E5.

ou la solidarité du groupe, à la sanction sociale et au marchandage pour maximiser la production du travail dans les temps voulus :

« Tout le monde du MIC ne travaille pas à temps plein là-dessus, et il est parfois difficile de livrer. (...) Personnellement, je trouve que c'est parfois délicat de demander quelque chose alors que ce n'est pas leur première occupation. Il faut y aller avec du donnant/donnant »²⁵;

« Je n'ai pas hésité à rappeler à des membres fautifs comment le non-respect des règles a un impact sur le reste du groupe »²⁶;

« Nous faisons beaucoup de travail virtuellement. Pour la plupart des gens ici, notre travail au MIC est une tâche supplémentaire aux tâches régulières. Et il est parfois décevant de voir, lorsque nous nous rencontrons lors des réunions en face à face, que le travail n'a pas été complété. Malgré tout, on finit par boucler le travail avant la fin de la semaine. Ce qui est frustrant, c'est de voir que par la suite, le Groupe de suivi ne regardera nos produits que six mois plus tard »²⁷.

Encore une fois, le recours à ces stratégies mobilise les valeurs promues dans les relations sociales développées au sein du MIC, comme le travail collectif et l'importance du MIC et de sa mission.

5.1.3.3. Marketing et jeu politique : pour que les produits du MIC soient diffusés et utilisés

La mobilisation des membres autour de la question de la mise en marché des produits du MIC a abondamment été décrite dans la sociogenèse. Étant donné les résultats mitigés des différents plans mis en œuvre, on peut se demander si les participants du réseau se sont véritablement appropriés cette démarche. On sait déjà que le réseau cherche à avoir davantage d'influence sur les décisions opérationnelles, non pas pour obtenir un statut plus important sur la scène

²⁵ Entretien E9.

²⁶ Entretien E3.

²⁷ Entretien E5.

internationale, mais pour donner un sens à son travail, pour légitimer le travail des quinze dernières années en voyant ses produits utilisés :

« Le MIC est peu connu au sein des institutions nationales, mais on ne sait pas ce qu'il fait, d'où le plan de communication stratégique. Alors, on lie les différents produits ensemble pour leur donner un sens, on réorganise le MIC. La priorité est allée à cette réorganisation »²⁸;

« J'ai déjà demandé de mettre en relation les documents, de structurer les documents produits – ce sont des documents très bien faits, mais qui se suffisent à eux-mêmes – afin qu'ils puissent prendre davantage de sens. Personnellement, je trouvais ça important, mais le reste du Groupe de suivi voyait ça comme une tâche administrative sans importance. On ne partageait pas ma vision. Je voulais que ces documents soient plus cohérents, que notre organisation fasse davantage que produire des documents, mais qu'elle soit structurée autour d'un processus cohérent. (...) Personne ne sait que ces documents existent. On a un enjeu de visibilité et d'accessibilité de nos documents et de nos données. Après la mise en commun des documents, on a transféré notre site internet sur le serveur du *All Partners Access Network*. Maintenant, on peut facilement trouver la Charte et les documents qui définissent le MIC, qui donnent du sens au MIC et à son travail »²⁹.

Pour atteindre cet objectif, le MIC doit acquérir davantage de capital politique. Mais la promotion du MIC est une activité délicate. Ni les autorités politiques des États membres ni leurs militaires ne veulent envoyer le message aux autres alliés que le MIC rivalise avec l'OTAN, qui dispose elle aussi de comités consacrés aux opérations. Or, nos observations montrent que la tension qui persiste entre la volonté d'obtenir davantage d'influence informelle (pour donner un sens au travail du MIC) et le devoir d'éviter les impairs diplomatiques. Cette tension est évoquée par la plupart des personnes rencontrées lorsqu'on parle de l'avenir stratégique du MIC. Dans les faits, le marketing du MIC est bien plus qu'une campagne d'information, il s'agit d'une stratégie « corporative » portée par chacun de ses

²⁸ Entretien E6.

²⁹ Entretien E10.

représentants, qui mobilise du capital social et du capital politique pour donner un sens à la fonction existentielle du réseau. Les témoins pèsent d'ailleurs leurs mots lorsqu'on aborde cette question, car on ne veut pas envoyer un message ambigu, qui laisserait croire que le MIC cherche à acquérir plus de pouvoir formel. Il est vrai que les limites du pouvoir formel et des cadres légaux, autant au niveau national qu'international, amènent le MIC sur un terrain glissant :

« On ne peut pas, en tant que militaire, aller au-delà de la position nationale formelle. Nous apportons une contribution militaire à un sujet donné, mais on ne peut pas aller plus loin, au risque de devoir abandonner le sujet jusqu'à ce que la politique nationale soit changée. On est conscient de ça »³⁰;

« ... Le choix des mots est très important »³¹;

« L'idée n'est pas d'être connu, mais d'avoir de l'influence. C'est le résultat que nous cherchons. Mais que ça soit rapporté au MIC n'est pas si important, pas au niveau des processus de prises de décision. Nous devons faire plus de marketing dans nos propres pays. Dans une organisation politique comme l'OTAN, un petit groupe qui arrive sous le nom du MIC peut générer des blocages des autres pays envers ce sous-groupe »³².

La stratégie avancée dans le cadre des entretiens consiste à faire adopter les travaux du MIC par les États, pour que ces derniers puissent les soumettre formellement au sein des grandes institutions internationales. On tente d'éviter ainsi la cooptation des alliés qui ne font pas partie du MIC, tout en s'assurant que les travaux du réseau sont adoptés et mis en œuvre :

« Les choses se font de telle sorte que les généraux se voient avant les rencontres de l'OTAN, s'entendent sur une décision commune, et la soutiennent en tant que position nationale dans les instances multinationales. Comme ça, ils évitent les problèmes politiques. Ils ne le présentent pas comme une position MIC, et les autres pays ne le perçoivent pas comme une cooptation »³³;

³⁰ Entretien E3.

³¹ Entretien E4 et E9.

³² Entretien E9.

³³ *Idem.*

« Nous ne présentons pas de position au nom du MIC. La valeur de ce qu'on fait, qu'il soit connu ou non, c'est d'asseoir les communautés des sept nations pour convenir ensemble d'une position. Ce sera porté nationalement à l'OTAN, ce n'est pas une position du MIC. C'est de l'influence indirecte, mais on aimerait en avoir de la directe. C'est un peu comme de la lutte »³⁴;

« Je crois que nous devrions chercher à avoir plus d'influence, ne plus être tournés sur nous-mêmes. Le *Coalition Building Guide* est une bonne référence, mais si tout ce qu'on fait, c'est l'améliorer, on ne peut pas influencer grand-chose. Mon objectif, c'est d'influencer les autres acteurs, comme l'OTAN par exemple, sur de petits points, petits à petits. On doit discuter si cela se fera au nom du MIC, ou à partir du niveau national. Cela pourrait être mal perçu que les sept nations cooptent les autres pays de l'OTAN. Je ne suis pas sûr quel serait le meilleur moyen »³⁵.

La volonté des membres du réseau d'acquérir davantage de capital politique est manifeste. Les participants réfléchissent de façon coordonnée à augmenter l'influence du MIC au niveau national et international, en jouant stratégiquement le jeu de la politique internationale. Ironiquement, lorsqu'on leur demande s'ils sont des acteurs politiques, tous les militaires rencontrés vont répondre que non, avec parfois un mouvement de recul. Cette idée d'être des promoteurs politiques, associés aux représentants politiques des gouvernements de qui les militaires se distinguent fondamentalement, ne colle pas du tout à ce qu'ils conçoivent de leur travail. Cela ne colle tout simplement pas à leur fonction. Un seul à toutefois répondu, un sourire en coin : « Nous sommes probablement des entrepreneurs politiques, mais qui ne s'assument pas »³⁶. Aussi, on perçoit que certains entretiennent malgré tout des ambitions pour le réseau, une vision de ce que pourrait être éventuellement devenir l'organisation du MIC :

« La dimension informelle, non contraignante est une force du MIC. Malgré tout, j'aimerais que le MIC ait plus d'influence au niveau international : l'OTAN, l'UE. On

³⁴ Entretien E10.

³⁵ Entretien E9.

³⁶ Observation participante, Victoria, mai 2011, jour 2.

doit discuter sur l'accueil de nouveaux affiliés, mais il n'y a pas de volonté d'augmenter le *membership* »³⁷;

« Si nous regardons à l'OTAN, chaque pays à un représentant militaire, aussi haut placé que nos généraux (du MIC), et c'est eux qui devraient représenter le MIC à l'OTAN. Mais je ne crois pas que cela arrivera »³⁸;

« Le MIC ne pourra jamais être parfaitement un acteur, car il s'agit d'une organisation non contraignante, ce qui ne l'empêche pas d'être utile, ou de jouer un rôle plus important qu'avant »³⁹.

Or, cette stratégie reste encore à s'opérationnaliser. À ce jour, le MIC peine à mobiliser suffisamment de capital politique pour faire en sorte de faire de l'interopérabilité une des priorités au sein de leurs institutions nationales, la courroie de transmission de leurs produits et de leurs recommandations. Comme nous l'avons souligné en conclusion de la sociogenèse, le manque de soutien de l'État, en terme de ressources financières, humaines et politiques, demeure un des principaux freins à l'émancipation du MIC vers son plein potentiel.

5.2. L'appropriation collective des réalisations matérielles du MIC

Nous avons inventorié les différents documents produits par le MIC, et rapporté de façon anecdotique quelques exemples d'utilisation des produits du réseau par d'autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Toutefois, les contraintes ne nous ont pas permis de vérifier systématiquement la réputation du MIC auprès de ces acteurs, si le MIC est connu au sein des institutions nationales et internationales, si ses produits sont appréciés et s'ils ont eu

³⁷ Entretien E9.

³⁸ Entretien E10.

³⁹ Entretien E11.

un impact. Il ne nous est donc pas possible à ce stade de prouver les effets directs ou indirects du MIC. Nous savons toutefois que ces effets demeurent encore à ce jour assez modestes, ce qui ne signifie pas pour autant que le réseau ne connaît aucun succès. Cette section présente à titre informatif les réalisations que les membres du MIC se sont collectivement appropriées. À défaut de pouvoir déterminer la position concrète du MIC ou de prouver son impact, nous pouvons tout de même cerner quelques effets produits par le réseau, et qui pourraient être éventuellement validés.

5.2.1 Les effets des relations sociales sur la diffusion militaire

La diffusion des produits et des idées du MIC par le biais de ses représentants est une des dimensions les plus intéressantes à observer. Nous avons vu que la socialisation entre les représentants du MIC et la nature même de l'interopérabilité (un enjeu central dans les opérations de coalitions) finissent par convaincre la plupart des participants de la légitimité du MIC, et ce malgré ses dysfonctionnements. Comme les assignations au MIC durent en moyenne deux années, un nombre croissant de militaires a passé quelques mois au sein du réseau. Ces mêmes militaires sont ensuite affectés à d'autres tâches et obtiennent des promotions, qui les amènent à travailler dans différents postes nationaux et internationaux. Par exemple, un ancien membre du Groupe de suivi est maintenant responsable d'un collège militaire de son pays. Et comme « il existe une identité du MIC », et « qu'une fois que vous y êtes passé, vous l'avez en vous et vous la portez avec vous »⁴⁰, les liens sociaux et

⁴⁰ Entretien E8.

d'attachement tissés au sein du réseau perdurent dans le temps, et constituent de ce fait un excellent vecteur de diffusion :

« Nous avons quelques exemples de relations durables qui ont été établies comme ça, grâce au MIC. (...) Ces relations ont des effets sur le cours des choses, je suis sûr que cela affecte comment les choses sont faites »⁴¹;

« Pour les directeurs, le MIC est une occasion incroyable de s'asseoir ensemble. C'est une des raisons d'être du MIC, qui le justifie. C'est très difficile de mesurer l'influence du MIC, de ses produits, dans quelle mesure ils sont utiles. (...) Mais je sais qu'un ancien général américain responsable du MIC, aujourd'hui responsable de l'AFRICOM, est un excellent promoteur, il parle du MIC là-bas »⁴²;

« On a reçu un appel de l'Irak une fois (de militaires américains), on nous demandait comment accéder à certains de nos documents. Quand je leur ai demandé où ils avaient entendu parler de nous, ils nous ont dit qu'un lieutenant-colonel australien posté avec eux comme consultant leur avait parlé de nos produits. C'était un ancien collègue que je connais très bien, qui avait quitté le MIC il y avait alors tout juste un an »⁴³.

Le soutien des officiers supérieurs est un autre facteur déterminant dans la diffusion des produits, notamment dans leur distribution dans les différentes académies militaires :

« Le *Coalition Building Guide* fait maintenant partie des lectures obligatoires dans les cours donnés à l'académie militaire. Je suis certain que nos recrues sont mises au courant de ce produit. Parce que je l'ai ordonné »⁴⁴.

De même, les officiers supérieurs qui croient moins au MIC seront moins portés à promouvoir ses documents.

Par ailleurs, d'autres facteurs semblent influencer le processus. D'une part, il semblerait que le degré de diffusion au sein de chaque pays varie selon la taille de l'appareil gouvernemental. Plus la fonction publique et militaire d'un pays est petite, plus il serait facile

⁴¹ Entretien E7.

⁴² Entretien E10.

⁴³ Entretien E8.

⁴⁴ Entretien E11.

pour le MIC de se faire connaître, une proposition somme toute assez intuitive. Peut-être que les plus petites armées auraient davantage intérêt à coopérer et à profiter de réseaux comme le MIC? Certains l'affirment du bout des lèvres.

D'autre part, le bureau de provenance des représentants envoyés au MIC a aussi de l'importance sur le processus de diffusion. D'abord, il y a des spécialisations militaires qui se rapprochent davantage du travail du MIC que d'autres. Par exemple, un représentant australien spécialisé dans la cartographie des fonds marins nous a avoué n'avoir absolument aucune idée de ce qu'était le MIC avant d'y mettre les pieds, et que les questions opérationnelles qui y étaient traitées étaient un peu loin de sa propre réalité. À l'inverse, un représentant italien posté au centre national de doctrine (d'où proviennent plusieurs Italiens passés au MIC) avait déjà intégré les documents à la liste des références de base, et saisissait d'emblée plus aisément les enjeux et les reliait plus facilement à son travail.

Ensuite, la localisation physique du bureau d'attache semble avoir une certaine incidence sur le processus. Par exemple, un officier britannique racontait que son bureau à la section des opérations se situe entre l'étage des finances et l'étage de la planification, ce qui a facilité et accéléré les différentes démarches qu'il devait faire dans le cadre de ses fonctions au MIC. Il trouvait rapidement des réponses à ses questions, profitait de certains *momentum* avec les autres employés, et ce faisant, faisait connaître les travaux du MIC auprès d'eux. Ces anecdotes ne sont peut-être pas suffisantes pour retracer le processus, ou pour prouver quelque influence directe du MIC, mais elles informent tout de même sur les différentes voies que peut emprunter la diffusion.

5.2.2 L'utilisation des « produits » du MIC

Une des façons les plus probantes de prouver l'influence du MIC serait de retracer l'utilisation de ses produits et de ses recommandations. Cet aspect n'a pas été abordé directement dans la recherche, qui se concentrait plutôt sur des questions sociologiques qualitatives. Mais nous avons tout de même pu recueillir quelques exemples, bien que les participants doivent parfois prendre un temps de réflexion pour trouver en trouver :

« Le Med MIWG a connu un succès auprès de l'OTAN, qui a adopté sa procédure. Un des participants, qui était assigné à la fois au MIC et à l'OTAN, a porté le produit du Med MIWG à l'OTAN, car il portait deux chapeaux »⁴⁵;

« Le CBG a déjà été utilisé par une unité australienne en Asie, et le résultat fut positif. Il faudrait d'ailleurs faire un examen du cas libyen, pour savoir pourquoi le CBG n'a pas été utilisé cette fois-là »⁴⁶;

« Je sais que des généraux qui se sont rencontrés dans le cadre du MIC se sont appelés par la suite au sujet d'opérations, que ce soit avant ou après être arrivés sur le terrain. Mais il faudrait étendre ça aux colonels et aux autres officiers aussi. (...) Par exemple, le responsable canadien a donné le CBG en Afghanistan, en disant : utilisez-le. Après une utilisation de six à neuf mois, ils ont dit qu'ils n'ont juste pas eu le temps de le lire et de l'utiliser. Et c'est compréhensible, dans l'urgence, les gens recourent à ce qu'ils connaissent déjà, soit les produits nationaux. Je sais maintenant que les responsables canadiens poussent les documents du MIC au sein des académies et des institutions militaires. Des étudiants le lisent, et, paraîtrait-il, l'apprécient beaucoup. C'est comme ça qu'on fait le changement, en diffusant les documents en aval, et non pas auprès de gens qui sont déjà dans l'action, en mission sur le terrain. (...) On est davantage connu qu'avant aussi. J'ai moins à expliquer ce qu'est le MIC qu'avant, au niveau national. Notre branche interarmées a publié des documents du MIC sur son site internet. On a besoin d'être patients. Une jeune organisation comme la nôtre, qui se compare à l'OTAN, à l'ABCA, et l'APAC et autres organisations, doit être patiente. Ça prend du temps pour se faire connaître, produire des résultats. Nous y sommes maintenant. C'est un processus qui est lent, mais les choses commencent à prendre place »⁴⁷;

⁴⁵ Entretien E3.

⁴⁶ Entretien E5.

⁴⁷ Entretien E7.

« En Libye, les planificateurs logistiques de la US AFRICOM ont utilisé des documents du MIC. J'ai aussi reçu un appel d'un gars de la Air Force, basé à Bagdad, qui m'a écrit pour avoir de l'information sur certains documents »⁴⁸;

« Avoir les perspectives des autres nations en avance a un effet positif sur les opérations. Dans tous les groupes auxquels j'ai participé, apprendre ce que les nations peuvent et ne peuvent pas faire est utile, ça sert. C'est bon de savoir ça avant de se lancer dans une coalition, et de se rendre compte à la dernière minute : Quoi, vous ne pouvez pas faire ça? (...) Avec notre nouveau site, on a plus de visibilité. C'est en soi une réalisation : nous ne sommes plus cachés. (...) En Libye, par après, ils ont demandé aux États-Unis si les produits du MIC ont été utilisés, si les planificateurs s'y sont référés pour mettre sur pied la coalition. Certains affirment que oui. On a publicisé, et publié nos produits sur internet, mais c'est difficile de dire qui a utilisé quoi »⁴⁹.

On remarque que dans plusieurs des cas rapportés, la diffusion ne s'est pas opérée par le biais de technologies de l'information – comme le site internet ou les bases de données – mais par les individus qui ont porté le MIC avec eux dans d'autres lieux de socialisation. Il est intéressant de noter qu'en dépit des nombreux efforts menés en matière de communication et de marketing, peu de représentants ont été capables de verbaliser des leçons apprises de ces cas de diffusion réussie. Le peu de moyens et de temps dont ils disposent pour faire leur diagnostic explique peut-être en partie cette difficulté d'incorporer systématiquement ces leçons dans leurs stratégies corporatives, et d'en tirer un savoir organisationnel.

⁴⁸ Entretien E8.

⁴⁹ Entretien E10.

5.2.3 Les relations avec d'autres organisations

À l'inverse, il semblait beaucoup plus aisé aux acteurs du MIC d'associer des exemples de diffusion réussie au capital social accumulé au fil des ans, aux liens établis avec d'autres organisations internationales. Certains en semblent d'ailleurs très fiers :

« Oui, nous avons une contribution (*input*) à l'OTAN, au niveau stratégique. Avec l'UE, et les autres forums militaires basés à Washington également »⁵⁰;

« Les observateurs du MIC étaient très présents dans les MIWG, et ils sont beaucoup plus actifs que les observateurs au sein d'autres organisations. Le travail des MIWG est très utile pour les observateurs extérieurs, car il s'y passe de l'échange d'informations, ce qui permet d'éviter la duplication du travail, l'échange des meilleures pratiques de chacun, etc. »⁵¹;

« Le *Allied Command Transformation* (ACT) de l'OTAN était un observateur »⁵².

Ainsi, les participants du MIC semblent parfois relier plus facilement le succès de la diffusion aux liens établis et aux personnes avec lesquelles ils sont établis. Le statut de ces interlocuteurs contribue à la notion de succès : plus l'organisation est puissante ou prestigieuse – comme certains comités stratégiques au sein de l'OTAN – plus on semble considérer cette relation comme du capital important. Or, ces liens sont appréciés en termes nominatifs, mais assez peu en termes qualitatifs, comme le démontre le contenu des stratégies de marketing, qui dresse une liste des acteurs avec qui le MIC souhaite établir ou entretenir des liens pour favoriser la diffusion du réseau. On nous rapporte pourtant que ces liens sont difficiles à entretenir. En outre, le capital humain du MIC semble une ressource à ne pas négliger, qui n'est pas directement abordée dans ces mêmes plans stratégiques :

⁵⁰ Le *Washington Multifora*. Entretien E3.

⁵¹ Entretien E6.

⁵² Entretien E7.

« Les observateurs sont parfois très proactifs, d'autres fois, non. Ça dépend beaucoup des personnalités, encore une fois. En tant que MIC, nous devons être plus proactifs, au sein des quartiers généraux, pour promouvoir le réseau. Mais quand on va dans de grandes institutions, comme aux États-Unis ou à l'OTAN, nous avons besoin d'établir des points de contact. Nous devons maintenir et pousser ces contacts, comme nous le faisons au niveau national, une fois qu'ils sont établis. On doit se demander qui serait un bon point de contact, car ces liens sont chers à entretenir. Mais nous ne sommes pas très forts là-dedans. On se déconnecte souvent de nos contacts. Notre plan d'engagement auprès des partenaires, on doit le prendre au sérieux. Comme nous sommes une jeune organisation d'officiers, nous avons de très bons produits, et nous devons être proactifs pour les pousser jusqu'à ce que nous soyons une organisation de premier plan (*senior*). Il nous revient d'être proactifs à ce niveau »⁵³.

Sans prétendre retracer le processus de diffusion, ce qui mériterait une recherche distincte en soi, il a tout de même été possible d'identifier dans l'analyse empirique quelques facteurs qui pourraient avoir une influence sur la capacité de diffusion du MIC. Les personnes rencontrées relèvent que la socialisation a un impact direct sur le rayonnement et la publicisation du réseau. Les quelques exemples concrets d'utilisation des produits du MC par d'autres acteurs impliquent d'ailleurs souvent la participation d'un militaire ayant déjà œuvré au sein du réseau. Finalement, le fait pour les militaires du MIC d'entretenir de nombreux liens internationaux ne suffit pas en tant que tel à assurer la diffusion des produits. Il faut que ces militaires s'approprient les produits, qu'ils s'assurent d'une façon ou d'une autre qu'ils soient publicisés et accessibles. Il faut également qu'ils contribuent à ce que les produits soient concrètement utilisés dans la pratique, en usant de leur pouvoir formel ou en en parlant de façon informelle à leurs collègues nationaux et internationaux.

⁵³ Entretien E7.

Les rencontres préparatoires nous avaient plutôt révélé l'importance des liens sociaux (capital social), de l'expertise (capital d'expertise) et de la capacité du MIC à influencer le cours des opérations (capital politique) en contribuant aux missions de coalition. Mais en analysant le MIC en tant que lieu de socialisation, nous avons découvert l'importance du capital humain comme ressource stratégique. Cette indication renforce l'argument du MIC en tant que réseau-comme-acteur, qui génère lui-même ses propres ressources et ses propres stratégies.

Bien que constituant une organisation volontaire et non contraignante, les règles formelles du MIC et l'importance accordée par ses participants aux enjeux qui y sont traités ont permis d'aligner les intérêts individuels et les positions nationales aux intérêts de l'organisation, qu'ils ont mis en pratique de façon stratégique. Ce chapitre illustre cet alignement en relatant des épisodes d'actions stratégiques concertées qui visaient à soutenir et/ou à renforcer la position du réseau. L'épisode de la crise fut d'ailleurs particulièrement révélateur de cette mise en commun des ressources et des intérêts pour « sauver » le réseau d'une éventuelle dissolution. Nous avons également répertorié certaines réalisations que les membres du MIC se sont appropriées dans le cadre de nos entrevues, révélant du même coup certains éléments du processus de diffusion militaire auquel ils participent. Ainsi, le MIC constitue bel et bien un acteur du champ de la sécurité internationale, un acteur aux capacités et à l'influence certes modestes, mais tout de même doté d'une intentionnalité et d'une logique d'action qui lui sont propre, et qui génèrent des effets.

6. Synthèse et conclusions

Les trois étapes de l'analyse empirique de la thèse – la sociogenèse, la constitution de l'identité et les stratégies d'action collective – nous permettent de répondre à la question de recherche initiale : *Les réseaux militaires internationaux constituent-ils des acteurs intentionnels du champ de la sécurité internationale ?* Cette démarche nous apprend que, bien qu'ayant d'abord été créé comme un réseau d'échange d'informations – un réseau-comme-structure – le MIC s'est progressivement approprié les caractéristiques d'un réseau-comme-acteur, capable de produire sa propre identité et ses propres objectifs, de mettre en œuvre des stratégies d'action collective (ou coordonnée) et de générer des résultats, des décisions ou toute autre forme d'effet. D'abord, la sociogenèse (chapitre 3) retrace l'évolution du MIC d'une structure à un acteur, en étudiant le développement de ses structures institutionnelles dans le temps. Ensuite, le chapitre 4 aborde la dimension cognitive, en détaillant la constitution d'une culture interne, de normes et d'une identité qui différencient le MIC des autres réseaux. Enfin, le chapitre 5 s'intéresse aux stratégies et aux pratiques mises en œuvre par les participants du MIC, à la fois au niveau interne (au sein du réseau) et au niveau externe (dans le champ de la sécurité internationale).

Nous pouvons ainsi conclure que malgré des effets limités, le MIC constitue bel et bien un acteur intentionnel du champ de la sécurité internationale. Le MIC ne peut agir de façon autonome des États, car il dépend en partie de leurs ressources (financières ou humaines) et des politiques nationales, qui limitent l'action des représentants affectés au réseau. Mais les

relations établies entre les militaires qui y participent leur offrent des capacités – le capital social politique et d’expertise – dont ils ne disposeraient pas autrement, et qu’ils peuvent mobiliser dans leurs interactions avec les autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Le MIC génère également toutes sortes de produits, de décisions et de recommandations qui lui sont propres. Nos observations offrent par ailleurs un regard inédit sur les interactions entre les militaires, tant au niveau vertical – au sein de leur chaîne de commandement nationale – qu’au niveau horizontal – avec leurs homologues internationaux avec lesquels ils partagent des intérêts et une identité commune. Cette analyse approfondie nous offre aussi une perspective nuancée sur les différentes formes que peuvent prendre les relations de pouvoir au sein des réseaux militaires internationaux, en nous informant sur les pratiques concrètes des acteurs du réseau.

Ces constats empiriques enrichissent par ailleurs plusieurs débats théoriques en relations internationales. Évidemment, cette thèse ne prétend pas résoudre la problématique de la centralité de l’État dans le processus de mondialisation des politiques de sécurité. Elle ne se positionne ni en faveur de la thèse néolibérale, qui soutient que l’État se désagrège et se déleste de certains pouvoirs, ni en faveur de la thèse néoréaliste, qui soutient que l’État demeure central dans la gestion de la politique mondiale. Nous abordons plutôt ce débat « par le bas », en étudiant un réseau de *high politics* où la délégation du contrôle étatique est peu probable, à savoir un réseau composé de militaires occupés à des questions de défense, de gestion de conflits et de sécurité internationale. Cette démarche nous permet de voir *comment* se déroule le processus interactionnel à l’œuvre entre les structures institutionnelles nationales et les acteurs de réseaux militaires internationaux dans la pratique. Ce dernier chapitre propose

une synthèse de ces observations, des constats qu'il est possible de tirer de l'étude de cas et des différentes contributions empiriques et théoriques de la thèse.

6.1. Les contributions empiriques

La recherche contribue à notre connaissance sur la diffusion militaire, sur la socialisation internationale des militaires, et sur l'institutionnalisation des relations de pouvoir liées au phénomène de la mondialisation. En documentant en profondeur la création, le développement et le fonctionnement au quotidien d'un réseau militaire international, nous démontrons que les différents processus à l'œuvre au sein de ces réseaux militaires ne se limitent pas au domaine des *low politics*, mais concernent également les enjeux de sécurité internationale.

6.1.1. L'utilité des réseaux militaires internationaux pour les États

D'abord, la thèse documente une forme de regroupement militaire, le réseau militaire international, jusqu'ici largement ignorée par la littérature en relations internationales et en études de sécurité. Ces réseaux divergent fortement les uns des autres selon leur structure, leur composition, leurs secteurs d'activités, et le contexte international qui a conduit à leur création. Certains, comme l'ABCA, existent depuis plus de cinquante ans, alors que d'autres, comme le MIC, ont été mis sur pied afin de répondre aux exigences de l'environnement opérationnel post-Guerre froide. La complexification de la fonction militaire et la multilatéralisation des missions, d'abord avec les Casques bleus et l'OTAN dans les années

1990, puis dans le cadre de coalitions menées dans les années 2000, ont augmenté les besoins en matière d'interopérabilité.

Le MIC a été créé pour pallier à ce besoin d'interopérabilité. Certaines armées alliées ont exprimé la nécessité de partager davantage d'information, afin de maximiser leur collaboration sur le terrain, d'éviter les « points de friction » et la duplication des tâches, autant de points qui limitent l'efficacité de leurs missions. Ils échangent, au minimum, des informations sur les contraintes, les procédures et les positions de leurs institutions nationales et, lorsque cela est possible, ils élaborent des propositions de solutions en tenant compte de ces contraintes. Plutôt que de recourir à des organisations internationales formelles déjà existantes, dont le système décisionnel est lourd et contraignant, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Australie et le Canada ont préféré se regrouper en réseau, une forme d'organisation informelle et flexible. Le MIC est ainsi devenu le seul réseau dédié à l'échange d'informations de niveau stratégique, les autres réseaux similaires étant plutôt consacrés à l'harmonisation technique.

L'existence d'un tel réseau informel est en soi intéressante, car elle incarne la tendance qu'ont les États à développer des modes de coopération en parallèle des grandes organisations fortement règlementées, afin de mieux répondre à la réalité de l'environnement international. La littérature sur les réseaux s'est d'ailleurs déjà penchée sur cette évolution. Anne-Marie Slaughter attribue aux réseaux des fonctions essentielles pour le bon fonctionnement de la politique mondiale contemporaine, comme la collecte et la dissémination d'information, la coordination, la mise en œuvre et l'application des politiques. Elle va encore plus loin, en

attribuant aux réseaux le potentiel de « soulager le fardeau des organisations internationales », en assumant certaines responsabilités des gouvernements dans des secteurs particuliers, et en complétant le travail des gouvernements nationaux et des grandes organisations (plutôt que de le dupliquer)¹. Le MIC correspond partiellement à cette perspective. Certes, sa mission première est d'assurer le partage d'information stratégique et de trouver, lorsque cela est possible, des pistes de solutions aux problèmes d'interopérabilité rencontrés sur le terrain. Par contre, le MIC est un réseau, pas une organisation, et n'a par conséquent aucun pouvoir contraignant de mise en œuvre et d'application de ses recommandations. Comme le soutiennent les néoréalistes, ce pouvoir demeure une prérogative strictement nationale. C'est ce dont témoigne la sociogenèse du MIC, qui révèle à quel point le réseau peine à voir ses « produits » adoptés. Comme nous l'a confié un général, « ce n'est pas au MIC de nous dire de dépenser des millions pour développer un programme ». Le réseau militaire offre très certainement des capacités spécifiques et un certain pouvoir en matière de *high politics* aux participants, mais ce pouvoir repose en dernier ressort sur la volonté des États d'établir et de maintenir l'existence du réseau. En outre, les acteurs peuvent, dans le cadre de leurs interactions stratégiques avec leurs homologues nationaux, mobiliser les ressources produites par le réseau pour influencer les processus politiques à la faveur des intérêts et des préférences développés au sein du réseau.

La participation au sein des réseaux est collaborative, volontaire, et n'est régie que par ses propres règles internes. Les représentants qui ont conçu le MIC l'ont d'ailleurs rapidement institutionnalisé, avec le soutien de leurs nations perspectives, en mettant en place une

¹ Slaughter, *op.cit.*, *The New World Order*, p.159.

structure hiérarchisée empruntée à l'organisation militaire. Les différents organes du réseau ne créent pas de hiérarchie entre les nations membres, mais reproduisent la hiérarchie des grades militaires, avec le Groupe des directeurs (des généraux), le Groupe de suivi (des lieutenants-colonels) et les Groupes de travail (majors et colonels). Ces représentants ont également « formalisé » le réseau, à l'aide d'outils normalement utilisés dans le cadre d'organisations contraignantes, comme une charte, une politique d'adhésion, un code de procédure interne, etc. Ces instruments ne sont pas légalement contraignants, mais ils lient informellement les États entre eux. En général, la volonté des États « d'harmoniser les lois nationales ou de coordonner les politiques par les réseaux » conduit, selon Anne-Marie Slaughter, à la création d'agences, de bureaux ou de secrétariats, afin de faciliter le travail de ces réseaux². Le MIC n'échappe pas à cette tendance et dispose d'un secrétariat exécutif, d'employés permanents et d'un logo.

En soi, la structure verticale des différents groupes, un fait inhabituel pour un réseau transnational normalement constitué de liens horizontaux, est davantage un mode d'organisation du travail qu'une structure du réseau à proprement dit. En effet, le fonctionnement du MIC est fondamentalement collaboratif : les États y coopèrent de façon volontaire afin d'obtenir des ressources – des informations spécialisées – qu'ils n'obtiendraient pas autrement. Le MIC maintient essentiellement des relations horizontales entre les États membres, ainsi qu'avec les États et les organisations internationales qui y participent à titre d'observateur. Toutes les nations sont représentées dans tous les groupes du réseau et les décisions sont prises par consensus, tel que prescrit par les procédures internes.

² *Ibid.*, p.157.

Cela ne veut pas dire pour autant que tous les États attribuent la même importance au MIC, ni la même fonction d'ailleurs. Certains se contentent d'y voir un lieu privilégié d'échange d'informations, qui permet également de « faire partie du groupe » des nations occidentales « qui comptent ». Ces États investissent généralement moins de ressources dans le réseau. D'autres en revanche y injectent plus d'argent, car ils voient dans le MIC une façon d'inciter les nations membres à assumer un leadership accru par rapport à certains des enjeux d'interopérabilité qui leur tiennent plus à cœur, et ainsi à favoriser le partage du fardeau (le *burden-sharing*) des missions internationales. Le MIC sert de lieu d'échange d'informations, mais permet aussi aux États de sensibiliser leurs partenaires à leurs intérêts nationaux respectifs.

Nous savons maintenant que les domaines de *high politics* sont tout aussi soumis à la mise en réseau que les secteurs de *low politics*, mais la portée de ces réseaux semble plus limitée. Nous savons également que des questions d'ordre stratégique, plus près des enjeux de politique étrangère, sont directement abordées par des militaires, chargés de transmettre, de diffuser et d'expliquer les positions nationales. Les réseaux militaires internationaux peuvent faciliter, grâce à leur structure flexible et informelle, la gestion de dossiers difficiles ou impossibles à traiter dans le cadre des grandes organisations internationales. Le réseau peut également produire ses propres recommandations sur des questions opérationnelles, qui demeurent cependant soumises aux institutions nationales, ces dernières tardant souvent à les intégrer dans leurs propres pratiques. Pourtant, toutes les nations sont d'avis que l'échange

d'informations et la socialisation favorisés par le réseau sont des acquis nécessaires et essentiels.

6.1.2. Les conditions de l'institutionnalisation du MIC

La sociogenèse nous a révélé que le MIC ne s'est pas seulement structuré autour des instruments institutionnels mis en place lors de sa création, mais aussi par les interactions sociales de ses participants. Le réseau est capable de produire ses propres ressources, au-delà du cadre institutionnel initialement prévu et du contrôle de l'État « par le haut ». Les structures mises en place au début ont établi le cadre des actions, des opportunités et des contraintes, mais les interactions stratégiques des individus ont également eu un impact sur l'institutionnalisation. Aussi, la qualité des liens tissés entre les acteurs structure tout autant la production de résultats que les contraintes institutionnelles.

L'analyse empirique a mis en exergue l'importance des crises, des ressources, des stratégies et des pratiques dans le passage du MIC comme structure à acteur. Il est possible de regrouper ces conditions en trois catégories : les conditions exogènes, propres à l'environnement extérieur du réseau, les conditions endogènes, propres à l'organisation du réseau (ses normes, ses règles et ses structures) et les conditions individuelles, propres aux compétences et aux stratégies sociales mises en œuvre par les membres du réseau. Dans le contexte changeant des opérations militaires contemporaines, la conjonction fortuite de ces trois conditions a marqué le processus d'institutionnalisation du MIC. Elles ont aussi influencé son parcours lors de moments importants – comme sa création et la crise de 2011 – et dans sa

mise en œuvre au quotidien, en favorisant la mise en place de certaines pratiques plutôt que d'autres. Évidemment, cette thèse ne prétend pas généraliser de façon abusive les conditions d'émergence et d'institutionnalisation d'un réseau international à partir du seul cas du MIC. Mais l'identification de ces conditions exogènes, endogènes et individuelles offre un point de départ à l'analyse empirique.

6.1.2.1. Les conditions exogènes

Les liens préexistants et l'émergence de l'enjeu de l'interopérabilité

D'abord, nous avons vu que le contexte international préexistant à la création du MIC a structuré la mobilisation initiale du réseau. Faisant face à des besoins croissants en matière d'interopérabilité, les États fondateurs ont identifié des partenaires avec lesquels ils partageaient déjà des liens culturels et politiques privilégiés, et des ressources économiques et militaires similaires. Tous les membres sont des démocraties occidentales qui ont assumé un certain leadership dans la gestion des questions de sécurité internationale. Ces liens préexistants ont été tissés dans le cadre de grandes organisations, comme l'OTAN, ou tout simplement au fil de l'histoire, comme dans le cas des nations anglo-saxonnes des *4 eyes*.

Ces nations se sont par ailleurs mobilisées lors du symposium de 1996, à l'initiative de leurs gouvernements et leurs commandements militaires respectifs. Suite aux conflits en Irak (guerre du Golfe), en Somalie et surtout dans les Balkans, le milieu des années 1990 correspond à une intense période de réflexion sur les adaptations à apporter à la conduite des opérations militaires dans un contexte multinational. La coopération militaire doit être

améliorée, car la duplication des tâches et les erreurs de coordination entraînent de nombreuses pertes d'argent, de temps, et de vies humaines.

Le choc de 2008

Un second choc exogène, la crise financière de 2008, a également profondément marqué le parcours du MIC. Les budgets alloués à la défense ont tous subi d'importantes coupures, et le MIC n'a pas échappé à ces efforts de rationalisation. La menace de mettre un terme aux activités du réseau a par ailleurs suscité une vague de mobilisation au sein des participants. Ces derniers ont su se servir de la crise pour rappeler l'importance de l'interopérabilité comme un enjeu central et réaffirmer l'existence indispensable d'une plate-forme d'échanges d'informations privilégiées de niveau stratégique, que seule une structure comme le MIC peut offrir.

Les ressources des États

L'accès à des ressources, nécessaires pour produire des résultats politiques, a également structuré les possibilités et les contraintes de l'action collective. À cet égard, nous identifions deux types de ressources significatives pour le développement du MIC : les ressources fournies par l'État (une condition exogène abordée ici) et les ressources produites par le MIC lui-même (une condition endogène évoquée dans la section suivante).

Au MIC, le soutien financier des États constitue un problème récurrent. Comparativement à d'autres programmes de collaboration militaire, les ressources du MIC ont toujours été limitées. Nous n'avons pas eu accès aux budgets lors de notre recherche, mais les

membres du Groupe de suivi et du Secrétariat exécutif ont maintes fois exprimé la difficulté de défendre les frais de fonctionnement du MIC – essentiellement, des frais de voyage – aux yeux de plusieurs décideurs qui n’y voient qu’une autre forme de tourisme militaire. Pourtant, ces budgets sont, aux yeux des membres du MIC, bien modestes en comparaison des coûts en équipement exigés par d’autres programmes de coopération ou d’harmonisation technique. Certains représentants du MIC considèrent le travail du réseau comme étant des plus rentables, puisque ses recommandations permettent d’optimiser l’organisation des missions internationales et d’éviter de nombreuses dépenses inutiles. Mais cette vision n’est pas partagée par tous les dirigeants militaires. Le MIC a donc essayé de limiter ses frais de déplacement, en remplaçant certaines rencontres par des vidéoconférences, mais ces expériences furent peu concluantes.

Pour le MIC, les ressources financières modestes limitent surtout l’accès à des ressources humaines suffisantes. Les nations membres du réseau ne disposent que de très peu de personnel suffisamment qualifié pour comprendre et traiter des questions abordées par le réseau, le niveau stratégique étant normalement réservé aux dirigeants de haut niveau. Plutôt que de consacrer ses ressources au MIC, les gouvernements préfèrent les conserver à d’autres fins. Les responsabilités d’un officier affecté au MIC constituent donc des tâches secondaires, ou même tertiaires, qui accompagnent le plus souvent la description de tâche d’un poste à la portée plus générale. Le MIC ne peut donc pas exiger de ses participants un rythme de production rapide, ni la réalisation de projets requérant beaucoup de temps de travail. Évidemment, ces contraintes ont limité la capacité du MIC à produire des effets dans le champ

de la sécurité internationale qui soient rapidement visibles, quantifiables et appréciables. Le calcul coûts/bénéfices joue donc en défaveur du réseau.

Enfin, le MIC a dû composer avec un manque de soutien politique dans la diffusion et surtout dans la mise en œuvre de ses recommandations et de ses produits. Les décideurs ne partagent pas tous les mêmes préoccupations face aux enjeux stratégiques de l'interopérabilité. Et les responsables militaires ne laissent pas le MIC, un réseau dont plusieurs n'ont jamais entendu parler, interférer dans la prise de décision. Le MIC ne possède pas la légitimité pour exercer une influence sur le processus de planification stratégique et doit, s'il veut voir ses recommandations mises en œuvre, recevoir l'appui du sommet de la hiérarchie militaire. Or jusqu'à présent, peu de généraux du Groupe des directeurs ont réussi à porter les projets du MIC. Certains ordonnent l'utilisation de ses manuels, d'autres non. En effet, l'interopérabilité de niveau stratégique est un thème assez abstrait pour des décideurs qui doivent composer sans cesse avec l'action, et prendre des décisions très concrètes sur des enjeux urgents. L'interopérabilité est importante pour les militaires, mais elle ne constitue pas une priorité politique des institutions nationales.

6.1.2.2. Les conditions endogènes

Les ressources produites par le MIC

Malgré les contraintes exercées par le manque de soutien politique et financier des États, le MIC a tout de même pu générer lui-même des conditions de son institutionnalisation, en produisant ses propres ressources. L'analyse des archives nous révèle que les créateurs du

MIC ont toujours voulu doter le MIC d'une certaine capacité de production, mais sa mise en place initiale en a plutôt fait un réseau d'échange d'informations au sens strict du terme. Bien entendu, le MIC ne peut prétendre devenir un acteur supranational au sens formel, au même titre que des organisations comme l'OTAN. Sa constitution en tant que réseau-comme-structure traduit ce souci de ne pas dupliquer le travail et la légitimité de ces institutions internationales contraignantes.

Nous avons identifié trois types de ressources dont disposent les militaires internationalisés : le capital social, le capital politique et le capital d'expertise. La mise en commun de ces ressources au sein du réseau offre aux acteurs des possibilités dont ils ne disposeraient pas autrement. L'information privilégiée et les connaissances de pointe développées au sein du réseau octroient au MIC un capital d'expertise, qui possède une valeur dans le champ de la sécurité internationale. Les relations avec les acteurs internationaux intéressés aux questions d'interopérabilité offrent aussi aux participants du MIC un capital social dont ne disposent pas les individus qui n'ont pas accès aux contacts établis par le réseau. Finalement, le capital d'expertise et le capital social augmentent le capital politique du réseau, en lui permettant d'influencer indirectement les pratiques des États et les autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Ce capital politique passe particulièrement par les hauts gradés qui sont membres du MIC et qui peuvent faire valoir ces connaissances d'intérêt stratégiques dans le cadre des processus décisionnels auxquels ils participent.

Les différents dirigeants du MIC ont d'ailleurs utilisé ces trois capitaux pour faire du MIC, en tant qu'entité distincte des autres forums d'échange internationaux, une référence en

matière d'interopérabilité et de *coalition building*. Mais si ces ressources ont offert aux acteurs du MIC la possibilité d'agir collectivement, elles ne constituent pas en soi un mécanisme politique. La portée de ces ressources varie selon la valeur que les autres acteurs du champ leur accordent et surtout, selon la capacité des acteurs du MIC à les mobiliser stratégiquement.

Les stratégies et les pratiques du MIC

Alors que les ressources constituent les instruments de l'action collective, les stratégies (des orientations collectives adoptées par le réseau pour maximiser sa position) et les pratiques (des façons de faire du réseau adoptées par les acteurs du MIC) ont conditionné, avec un succès variable, le développement institutionnel du réseau ainsi que sa performance dans le champ de la sécurité internationale. En effet, certaines stratégies « corporatives » ont permis au MIC d'acquérir plus de capital et de se positionner en tant qu'acteur, d'autres non. Seulement une partie de ces initiatives et de ces formes d'actions répétées à l'interne a réussi à s'ancrer comme des pratiques structurantes au sein du réseau. Lorsqu'elles ont du succès, ces pratiques et ces stratégies constituent des conditions de l'institutionnalisation du MIC en tant qu'acteur, à deux niveaux : en structurant le réseau à l'interne et en structurant les relations entre le MIC et les autres acteurs du champ. Les deux tableaux ci-dessous font un bilan de ces stratégies et pratiques structurantes.

Tableau 1 : Stratégies structurantes du MIC

Type de stratégie	Description	Exemple	Effet structurant	
Externe	Expansion	- Multiplier les liens avec les acteurs étatiques et organisationnels - Couvrir les différentes dimensions de l'interopérabilité	- Adhésion de l'Italie (2005) - Création du <i>Concept Development and Experimentation Working Group</i> (CD&E MIWG) (2002)	- Augmentation du nombre de groupes de travail et du nombre d'adhérents - Bureaucratisation - Augmentation du capital social et du capital d'expertise
	Marketing	- Promouvoir les 'produits' du MIC	- Plan de mise en marché - Plan de communication	- Réorientation des priorités du MIC - Réflexion sur la valeur du MIC en tant qu'acteur
	Communication	- Cibler des interlocuteurs privilégiés du réseau - Cibler des activités de promotion	- Plan d'engagement auprès des partenaires - Établissement de partenariats avec la société civile	- Allocation de ressources pour investir dans les relations avec des partenaires externes
Interne	Formalisation	- Formaliser les règles de fonctionnement du réseau	- Adoption de la Charte (2000) - Adoption d'un code de procédures (2004-2005)	- Constitution du réseau comme acteur légitime du champ de la sécurité internationale
	Équilibre structural	- Contrôler l'accès formel au réseau tout en multipliant les relations d'échange (liens forts et liens faibles)	- Nouvelle-Zélande comme membre associé - État-major de l'Union européenne comme observateur	- Définition d'une procédure formelle d'adhésion : critères d'admissibilité, création de statuts intermédiaires...
	Rationalisation	- Cibler les activités et projets autour de tâches précises - Privilégier le court terme	- Suppression du Groupe de travail médical (<i>Med MIWG</i>) (en 2010) - Coupures de personnel	- Adoption d'un mode de gestion managérial - Réorientation autour des opérations

Tableau 2 : Pratiques structurantes du MIC

	Type de pratique	Description	Exemple	Effet structurant
Externe	Mise en marché	- Promouvoir, communiquer, valoriser le MIC	- Création d'un site Internet public - Publications dans des revues spécialisées	- Promotion du MIC en tant qu'acteur - Création de « produits »
	Représentations internationales	- Participer à différentes rencontres nationales et différents forums militaires au nom du MIC	- Participation au <i>Washington multifora</i> (réseau des réseaux militaires)	- Représentation du MIC en tant qu'acteur différencié des autres réseaux - Création de liens faibles
	Représentations nationales	- Investissement dans les différentes interfaces gouvernementales (ministères de la défense, états-majors...)	- Adoption des manuels du MIC dans les académies militaires	- Accroissement de la diffusion des produits du MIC au niveau national
Interne	Mise à jour de la documentation interne	- Mettre à jour régulièrement la documentation officielle	- Rapport d'activité annuel - Mise à jour annuelle du plan stratégique	- Routinisation de pratiques, de normes, et de façons de faire
	Production de documents	- Rédiger des manuels, guides de bonnes pratiques, recommandations...	- <i>Coalition building guide</i> (à partir de 2001)	- Production d'expertise de la part du réseau
	Rencontres régulières	- Se rencontrer régulièrement, physiquement, pour des séances de travail	- Rencontres bisannuelles des directeurs	- Échange d'informations accru - Renforcement des liens sociaux, de l'identité commune
	Prise de décision consensuelle	- Négocier et prendre les décisions de façon consensuelle, en respectant la position nationale de chacun	- Adoption d'un code de procédure interne	- Recherche du compromis - Valorisation du travail collectif - Établissement de normes sociales
	Management	- Adopter des modes de fonctionnement issus du <i>New Public Management</i>	- <i>Tasking et timelining</i>	- Réorientation vers la performance, l'efficacité, les résultats quantifiables

L'analyse a également révélé des stratégies qui ont eu moins de succès. Malgré les nombreux efforts déployés, le MIC tarde toujours à se faire connaître et ses produits demeurent peu utilisés. Maintenir les liens établis dans le cadre de la stratégie d'expansion internationale exige de nombreuses ressources (principalement, du temps et des ressources humaines) qui n'ont pas été fournies par le réseau. De plus, la tentative d'expansion de l'expertise du MIC a été sanctionnée par les autres communautés, qui ne lui ont pas laissé occuper une position tenue par d'autres réseaux ou alliances militaires, et le MIC a dû faire marche arrière. Depuis, ses représentants apprennent progressivement à jouer le jeu politique des relations internationales, en adaptant leurs ambitions et leur discours. Finalement, la mise en place d'un réseau informatique d'échange d'informations classifiées, pourtant une pierre angulaire qui a motivé la création du réseau, n'a tout simplement jamais vu le jour, faute de ressources financières suffisantes.

Ces stratégies ont échoué car elles n'ont pas mobilisé les différentes ressources du MIC de façon appropriée. Plutôt que d'investir un effort massif à la hauteur de ses ambitions internationales, le MIC a concentré l'essentiel de ses ressources à sa propre structuration en tant qu'acteur, à l'interne. La production des différents documents officiels, des produits et autres plans stratégiques, et l'organisation des réunions internationales, ont mobilisé l'expertise et le temps du personnel (dont le MIC ne constitue rappelons-le qu'une tâche secondaire ou tertiaire). De même, les ajustements répétitifs apportés aux documents officiels et à l'organisation du travail ont bureaucraté le MIC, qui s'est davantage tourné sur lui-même plutôt que d'investir réellement le champ international.

En somme, le MIC subit depuis ses débuts une tension inextricable entre ses ambitions en tant qu'acteur et les moyens dont il dispose en tant que structure. Le réseau souffre d'un manque de soutien financier et politique de la part des États pour pouvoir assurer pleinement son plein potentiel. Est-ce à dire que le MIC n'est au final qu'une structure et que ses prétentions d'agir intentionnellement dans le champ de la sécurité internationale ne se sont jamais réellement réalisées? Il semble que non. Le MIC produit malgré tout des effets et dispose d'une identité qui lui est propre. Il constitue une entité mitoyenne entre une organisation formelle et un réseau social qui ne serait pas du tout institutionnalisé. Son existence repose sur la volonté de coopération de ses membres, et force est de constater que, malgré ses dysfonctions, il représente toujours un lieu privilégié d'échange d'informations et de socialisation estimé par la majorité de ses membres.

6.1.2.3. Les microfondements comme conditions individuelles de l'institutionnalisation du MIC

Les conditions individuelles viennent renforcer, avec les conditions exogènes et endogènes, cette constitution du MIC en tant qu'acteur. Elles influencent le processus d'institutionnalisation en fournissant les bases d'une culture et d'une identité commune, et en favorisant l'alignement des intérêts individuels avec ceux du réseau, un préalable de l'action collective. Aussi, les compétences des individus qui déterminent et mettent en œuvre les stratégies sont déterminantes dans l'échec ou le succès de ces dernières.

Les entretiens ont maintes fois rapporté à quel point le MIC est un réseau fortement influencé par les personnalités de ses décideurs. L'organisation hiérarchisée du travail militaire et la position formelle occupée par les généraux du Groupe des directeurs au sein de leurs institutions nationales leur confèrent effectivement un pouvoir d'influence important. D'ailleurs, on repère dans les discussions et dans les grandes orientations stratégiques les marques des différents généraux américains responsables du MIC, chacun ayant leur propre style de gestion, certains étant davantage intellectuels, gestionnaires, ou pragmatiques, etc.

De même, les entretiens témoignent des différentes compétences qui constituent des atouts importants dans la compréhension des enjeux, l'élaboration, et la mise en œuvre des stratégies. Il est important de rappeler ici que les affectations au MIC constituent souvent une première expérience internationale et qui dure tout au plus deux ans. L'expérience personnelle et les compétences déjà acquises dans d'autres contextes par les individus qui arrivent au MIC sont donc déterminantes, les plus importantes parmi celles-ci étant :

- Les compétences relationnelles acquises en milieu international (pour ceux qui ont déjà connu de telles expériences auparavant);
- le respect des positions nationales de chacun;
- les compétences diplomatiques, afin de mener les négociations;
- la capacité d'empathie et d'écoute, pour comprendre la position des autres;
- la patience lors des discussions, afin de permettre à chacun de s'exprimer;
- la souplesse, afin de favoriser le travail collectif et la coopération;
- la proactivité, étant donné le peu de temps dont dispose chacun pour accomplir les tâches;
- la prévalence de la logique et de la rationalité au détriment des émotions.

- l'expression neutre, physique et verbale.

Entre autres microfondements, l'attachement à la valeur et à la mission du MIC ainsi que l'identité partagée avec les autres nations du MIC constituent d'importants facteurs de cohésion interne. Le MIC se distingue des autres regroupements militaires car il s'agit, selon ses représentants :

- du seul réseau militaire international de niveau stratégique;
- d'un réseau composé de nations anglo-saxonnes *et* de nations européennes, contrairement à de nombreux autres réseaux *4 eyes* ou *5 eyes*;
- d'un lieu qui concentre l'expertise nécessaire pour résoudre les problèmes complexes d'interopérabilité rencontrés lors de missions de coalitions.

Cependant, recherche fait également ressortir que la valeur accordée à la mission et au travail du MIC varie beaucoup d'une personne à l'autre. Par exemple, les généraux apprécient particulièrement le MIC pour l'espace de socialisation qu'il offre. Les rencontres du MIC sont des occasions très rares pour eux de se côtoyer directement et de parler informellement de leurs réalités respectives. Ces rencontres constituent certainement un des plus grands avantages du MIC, qui assurent sa pérennité. C'est aussi ce qui explique qu'en dépit des contraintes financières du réseau évoquées ci-dessus, le système de vidéoconférences, plus économique, ne s'est pas imposé comme pratique du réseau.

La grande majorité des individus rencontrés a reconnu que le MIC est un acteur plus important qu'il ne l'était dans les années qui ont suivi sa création. Les membres s'approprient

collectivement certains succès, comme l'adoption par l'OTAN d'un plan de procédures médicales que le MIC avait élaboré. Une recherche complémentaire permettrait de retracer avec précision davantage d'exemples d'utilisation de produits du MIC dans le cadre de missions multilatérales. Bien que ces usages demeurent limités, au risque de décourager plusieurs membres du réseau, il n'en demeure que la valeur accordée à la mission du MIC constitue une source importante de motivation pour poursuivre son action.

6.2. Les contributions théoriques

Ces diverses observations empiriques, ainsi que le cadre théorique et méthodologique de cette thèse, contribuent à notre connaissance des réseaux politiques internationaux en tant que catégorie d'analyse. Nous avons opérationnalisé l'institutionnalisme relationnel en appliquant la théorie des champs à l'analyse des réseaux, et développé une méthodologie en trois temps – macrofondements, microfondements et action collective – qui permet de comprendre les interactions stratégiques entre les acteurs de réseaux qui produisent des effets sur les relations internationales. Cette recherche nous permet également d'en savoir plus sur les interactions stratégiques qui favorisent ou non le processus de diffusion militaire au sein des structures d'échange.

6.2.1 L'institutionnalisme relationnel mis en pratique

L'étude des réseaux a longtemps souffert d'une certaine confusion conceptuelle, entre ceux qui les définissent comme une forme d'organisation, et ceux qui appliquent une analyse plus formelle des réseaux en tant que structure sociale. L'institutionnalisme relationnel permet de faire le pont entre ses deux conceptions. D'abord, Daniel Nexon propose cette approche théorique comme une alternative à l'institutionnalisme historique, en théorisant les interactions des acteurs au sein des grandes structures qui contraignent le développement des relations de pouvoir dans la politique mondiale. Nexon s'intéresse aux effets des réseaux sur le développement institutionnel en relations internationales, que ces réseaux soient des organisations institutionnalisées ou non. Dans cette thèse, nous avons utilisé ce cadre d'analyse pour mieux comprendre comment un réseau militaire s'insère dans un champ plus global, celui de la sécurité internationale. À l'image de Nexon, nous considérons que ce ne sont pas uniquement les structures sociales, mais également les acteurs et les réseaux, plus ou moins institutionnalisés, qui influencent les rapports de pouvoir dans le champ de la sécurité internationale. Cependant, Nexon conserve une perspective plus macro-sociologique : certes, il conçoit l'individu et ses relations, mais il n'ouvre pas la « boîte noire » de l'interaction sociale. Notre recherche montre en quoi la théorie des champs vient combler ce manque. Elle analyse les dynamiques sociales à l'œuvre *au sein* d'un réseau et met en lumière les conditions qui favorisent l'influence des acteurs individuels sur les processus politiques grâce au réseau.

D'abord, les grandes étapes du développement institutionnel du réseau sont sensiblement les mêmes que le processus évolutif d'un champ, tel qu'identifié par Fligstein et

McAdam. La sociogenèse révèle que le MIC s'est développé comme un sous-champ de la sécurité internationale, les étapes principales étant :

1. La *mobilisation initiale*, qui résulte d'un changement ou d'un choc exogène (perçu par au moins deux acteurs), qui suscite une nouvelle menace ou une nouvelle opportunité pour la réalisation des intérêts d'un groupe d'acteurs, qui établissent alors de nouvelles interactions³. La création du MIC est le résultat d'un enjeu nouveau apparu dans l'environnement opérationnel du champ de la sécurité internationale : celui de l'interopérabilité. Plusieurs acteurs de ce champ de la sécurité, déjà socialisés, ont choisi de s'associer pour adresser cet enjeu au niveau stratégique, et ont créé le MIC. Comme le soulignent Fligstein et McAdam, la présence de liens préexistants est une précondition importante de la mobilisation initiale, ce que confirme la sociogenèse.
2. La *mise en place* du réseau (ou du champ chez Fligstein et McAdam), en fonction des compétences sociales des acteurs, qui partagent la même conception du réseau et qu'ils reproduisent par des pratiques⁴. La mise en place du MIC s'est traduite par sa formalisation institutionnelle, la définition d'une mission, d'une vision et d'objectifs particuliers. Le MIC a aussi très vite cherché à établir des relations avec d'autres acteurs du champ de la sécurité internationale. Ses créateurs ont intégré à la fois le mode d'organisation verticale du travail propre au travail militaire, et certains modes de fonctionnement horizontaux, propres aux institutions

³ Fligstein et McAdam, *op.cit.*, *A Theory of Fields*, p.91.

⁴ *Ibid.*, p.92.

internationales. Ils ont adopté des modes d'action et des pratiques similaires aux autres organisations du champ de la sécurité internationale, dans le but de faire apparaître le MIC comme un acteur légitime, qui maîtrise et respecte les règles du jeu dominantes de ce champ.

3. Cette mise en place est tributaire du *soutien de l'État*, qui peut contribuer de façon significative à la formation du champ par le biais de soutien financier, d'infrastructures ou de toute autre action faisant partie de son domaine de compétence⁵. Cette dépendance à l'État constitue un des principaux obstacles aux ambitions du MIC en tant qu'acteur, qui a besoin de ressources financières et humaines pour développer et mettre en œuvre ses recommandations.
4. Ensuite, la mise en place de *modes de gouvernance* contribue à maintenir au sein du réseau un ordre qui lui est propre⁶. Dans le cas du MIC, ces modes de gouvernance comprennent autant la bureaucratisation que l'intégration de pratiques managériales. Ils structurent la productivité du réseau et le cas échéant la trajectoire de son expansion.
5. Finalement, la *crise* survient lorsque les acteurs d'un réseau ne réussissent plus à reproduire leurs privilèges, lorsque les règles du jeu qui encadraient leurs interactions ne fonctionnent plus, le plus souvent à cause d'un choc exogène. On assiste alors à une reconfiguration des relations de pouvoir au sein de ce réseau, en fonction de nouvelles règles. Comme nous l'avons vu, les coupures importantes dans les budgets de défense qui ont suivi la crise financière de 2008 ont fait en

⁵ *Ibid.*, p.94.

⁶ *Ibid.*, p.95.

sorte que le nouveau responsable du MIC, insatisfait du rendement du réseau, a menacé de mettre un terme aux activités du réseau. Les acteurs se sont alors mobilisés pour convaincre le général de maintenir le MIC, et lui ont présenté un plan de relance. Ce choc a permis de restructurer les activités du MIC qui, bien qu'ayant perdu un certain capital d'expertise en diminuant ses Groupes de travail, a pu optimiser son capital social et politique en concentrant ses activités autour des opérations.

L'application du modèle de Fligstein et McAdam à l'évolution d'un réseau montre déjà la pertinence de combiner théorie des champs et institutionnalisme relationnel. La théorie des champs fournit l'appareil conceptuel et théorique requis pour observer les effets structurants des interactions entre les acteurs dans la pratique normale. Dans un champ – ou dans un réseau – les acteurs mobilisent certaines ressources – les capitaux – qu'ils mettent en œuvre dans le cadre des interactions stratégiques avec les autres acteurs, afin de maintenir ou d'améliorer leur position. Dans le cas du MIC, les militaires ont mis en commun et mobilisé le capital social, le capital politique et le capital d'expertise dont ils disposaient pour interagir stratégiquement, de façon coordonnée, dans le champ de la sécurité internationale, au nom du réseau. Par leurs pratiques quotidiennes, mais aussi par le sens qu'ils ont donné à leurs actions, les acteurs du MIC ont structuré son institutionnalisation en tant que réseau-comme-acteur, en alignant leurs intérêts individuels avec ceux du groupe, en générant leurs propres ressources, et en mobilisant leurs propres actions collectives.

En somme, l'application de la théorie des champs à l'institutionnalisme relationnel poursuit l'agenda de recherche de l'analyse des réseaux internationaux. Elle reprend la démarche là où Nexon s'arrête, pour mieux prendre en compte l'impact des individus sur le développement institutionnel des réseaux politiques. Plusieurs auteurs se sont déjà intéressés au pouvoir explicatif de la théorie des champs et ont intégré les concepts de champ, de pratique et d'interaction stratégique pour expliquer la politique mondiale et les processus politiques en études de sécurité⁷. Parallèlement, l'application de l'analyse formelle des réseaux dans la discipline a identifié certains effets de structures que les réseaux produisent sur les dynamiques de conflits et de coopération au sein du système international. L'institutionnalisme relationnel permet de concilier ces deux approches en problématisant l'évolution des relations de pouvoir en relations internationales, au-delà des frontières de l'État, de façon à mieux appréhender la réalité complexe de la société en réseau.

6.2.2. L'apport méthodologique au tournant pratique en relations internationales

Comme nous l'avons vu, cette thèse contribue empiriquement au tournant pratique des relations internationales, en identifiant un certain nombre de pratiques et de stratégies

⁷ Entre autres, voir Adler-Nissen, *loc.cit.*; Vincent Pouliot, *op.cit.*, 2010; Frédéric Mérand, « Pierre Bourdieu and the Birth of European Defense », *Security Studies*, vol. 19, no 2 (2010), p.342-374; Mark Salters (dir.), *Mapping Transatlantic Security Relations : The EU, Canada and the War on Terror*, Abingdon, Routledge, 2010, 320 p.; Rita Abrahamsen et Michael Williams, *Security Beyond the State : Private Security in International Politics*, New York, Cambridge University Press, 2011, 280 p.; Adler et Pouliot (dirs.), *op.cit.*; Christian Büger et Trine Villumsen, « The Clash of Practice: Political Controversy and the United Nations Peacebuilding Commission », *Journal of International Relations and Development*, vol. 7, no 2 (2011), p.171-191; Berit Bliesemann de Guevara (dir.), *Statebuilding and State-Formation: The Political Sociology of Intervention*, Abingdon, Routledge, 2012, 288 p.; Adler-Nissen (dirs), *op.cit.*

employées par les militaires internationalisés. Mais au-delà de ce « catalogue », l'analyse empirique démontre également l'utilité d'une méthodologie en trois temps – sociogenèse, microfondements et action collective – en recourant à la fois à l'analyse d'archives, aux entretiens individuels et à l'observation participante.

Selon Vincent Pouliot, étudier les pratiques de façon rigoureuse nécessite un certain éclectisme méthodologique. En effet, les pratiques sont dotées d'une dimension matérielle et d'une dimension idéationnelle. Il est possible d'observer les pratiques au sein des structures d'un champ (la dimension positionnelle, qui repose sur la distribution des ressources), dans les trajectoires empruntées par les acteurs dans ce champ (la dimension dispositionnelle, qui repose sur les prédispositions cognitives et les préférences) et dans l'interaction quotidienne des acteurs (qui relève autant des structures que des dispositions cognitives)⁸. L'analyse formelle des réseaux et les observations participantes ne couvrent que partiellement la question des pratiques, en abordant l'une ou l'autre de ces dimensions, mais pas toutes à la fois.

La démarche utilisée dans cette thèse démontre pourtant qu'il est possible de concilier ces trois dimensions au sein d'une seule et même recherche, en nous intéressant aux macrofondements, aux microfondements et aux interactions stratégiques qui produisent les pratiques. Tout d'abord, l'analyse historique que propose la sociogenèse fournit les bases de l'analyse empirique : l'analyse d'archives nous permet de reconstruire les processus interactionnels et les pratiques qui ont influencé le développement d'un réseau (ou d'un

⁸ Pouliot, *op.cit.*, « Methodology... », p.47.

champ) dans le temps. Ensuite, les entretiens individuels menés avec les acteurs abordent la dimension dispositionnelle, en identifiant les microfondements qui déterminent leurs préférences et leurs représentations de leur propre progression dans le champ. Finalement, l'observation participante permet de valider ou d'invalider les pratiques identifiées dans le cadre de la sociogenèse et des entretiens, en plus de révéler d'autres formes d'interaction qui ne peuvent être transmises dans les documents d'archives, ou qui peuvent être omises en entrevue par les acteurs.

De la même façon, l'étude des interactions stratégiques contribue à notre compréhension du phénomène de diffusion militaire. Plutôt que de réifier les structures internationales ou de considérer les prédispositions culturelles comme les principaux moteurs de la diffusion, l'approche par les pratiques s'interroge sur les conditions de la diffusion et sur la capacité des acteurs militaires à transmettre leurs préférences avec succès ou non. Nous avons vu que dans le cas du MIC, l'isomorphisme qui a caractérisé sa mise en place résulte non pas d'un mécanisme « culturel » mais de l'interaction entre les acteurs qui ont choisi de recourir à l'une ou l'autre des institutions, militaires ou internationales, pour structurer le réseau. Les liens culturels préexistants ont un impact, mais ils font partie d'un processus plus large d'institutionnalisation. Comprendre la diffusion militaire comme le résultat de l'interaction stratégique, contrainte par les structures et les dispositions cognitives des acteurs, permet d'identifier ses conditions de succès et ses effets dans le champ de la sécurité internationale.

6.2.3. Vers un nouvel agenda de recherche

Le monde est plus interconnecté que jamais. La multiplication des acteurs, des enjeux et des plateformes d'échange d'informations complexifie notre rapport au temps, à l'espace, à la productivité, y compris en matière de sécurité. La discipline peine encore à comprendre l'impact de la mondialisation sur les configurations de pouvoir et sur l'intégrité de l'État comme acteur central et unitaire des relations internationales, y compris dans le domaine de la sécurité. Alors que les néolibéraux soutiennent que l'État se déleste de ses pouvoirs au profit d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, les néoréalistes ne croient pas que les États puissent déléguer quelques compétences que ce soit en matière de *high politics*. Plutôt que de prendre le parti de l'un ou l'autre de ces arguments, cette thèse révèle, par l'analyse empirique, une réalité plus nuancée. Bien qu'étant dépendant du soutien financier et politique des États pour fonctionner et surtout, pour mettre en application ses recommandations, un réseau militaire comme le MIC est capable de produire des capacités, des préférences, des stratégies et des actions coordonnées qui lui sont propres.

Les réseaux militaires internationaux constituent une expression parmi tant d'autres de la volonté des États d'adapter leurs politiques, leurs stratégies et leurs modes de contrôle à cette nouvelle réalité. Étonnamment, ces réseaux ont très peu attiré l'attention des chercheurs en études de sécurité. En identifiant le MIC comme un acteur intentionnel du champ de la sécurité internationale, cette thèse prend le pari d'ouvrir un nouvel agenda de recherche consacré à l'étude des réseaux militaires internationaux. À l'image de la démarche empruntée dans le cadre de cette recherche, un tel agenda se doit d'adopter une approche pluraliste à

même de comparer les structures de ces réseaux, de cartographier les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les institutions nationales et internationales, d'étudier leur utilité, leurs mandats et leurs fonctions et de mesurer leurs effets dans le champ de la sécurité internationale.

Les réseaux constituent un objet d'étude complexe, qui exige certains efforts d'abstraction et de conceptualisation. Nous comprenons encore mal les formes que peuvent revêtir les relations de pouvoir et les conditions de production des politiques de sécurité de la société en réseau. Cette thèse tente, bien modestement, de contribuer à mieux comprendre les dynamiques de coopération et de conflit qui structurent les relations internationales. Elle cherche aussi à mieux saisir la portée d'enjeux de sécurité qui, à l'ère de l'information, nous lient chaque jour davantage les uns aux autres. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières du pouvoir de l'État, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pouvoir de nos propres réseaux sociaux.

Bibliographie

Monographies et chapitres de livre

Abrahamsen, Rita et Michael C. Williams, *Security Beyond the State : Private Security in International Politics*, New York, Cambridge University Press, 2011, 280 p.

Adler, Emmanuel et Michael Barnett (dirs.), *Security Communities*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 462 p.

Adler, Emmanuel et Vincent Pouliot (dirs.), *International Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 366 p.

Benson, J.K., « A Framework for Policy Analysis », p.137-201, dans D.L. Rogers *et al.*, *Interorganizational Coordination : Theory, Research, and Implementation*, Ames, Iowa University Press, 1982.

Bliesemann de Guevara, Berit (dir.), *Statebuilding and State-Formation : The Political Sociology of Intervention*, Abingdon, Routledge, 2012, 288 p.

Bourdieu, Pierre, *La distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, 670 p.

Bourdieu, Pierre et Loïc J.D. Wacquant, *Réponses*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 268 p.

Brams, Steven J., « The Structure of Influence Relationships in the International System », p.583-599, dans James N. Roseau (dir.), *International Politics and Foreign Policy : A Reader in Research and Theory*, New York, Free Press, 1969.

- Breiger, Ronald R., « Structures of Economic Interdependence Among Nations », p.353-380, dans Peter Michael Blau et Robert King Merton (dirs.), *Continuities in Structural Inquiry*, Londres, Sage, 1981.
- Burt, Ronald S., *Brokerage & Closure : An Introduction to Social Capital*, Oxford, Oxford University Press, 296 p.
- Castells, Manuel, *La Société en réseau : l'ère de l'information* (tome 1), Paris, Fayard, 1998, 613 p.
- Castells, Manuel, *La Société en réseau : fin de millénaire* (tome 3), Paris, Fayard, 1999, 492 p.
- Coulon, Jocelyn, *Soldiers of Diplomacy : The United Nations, Peacekeeping, and the New World Order*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 272 p.
- della Porta, Donatella (dir.), *The Global Justice Movement. Cross National and Transnational perspectives*, Boulder, Paradigm, 2007, 278 p.
- Demchak, Chris C., « Complexity and Theory of Networked Militaries », p.221-245, dans Theo Farrell et Terry Terriff (dirs.), *The Sources of Military Change : Culture, Politics, Technology*, Boulder, Lynne Rienne Publishers, 2002.
- Drezner, Daniel W., *All Politics is Global : Explaining International Regulatory Regimes*, Princeton, Princeton University Press, 2007, 256 p.
- Eliason, Leslie C. et Emily O. Goldman, « Introduction : Theoretical and Comparative Perspectives on Innovation and Diffusion », p.1-30, dans Emily O. Goldman et Leslie C. Eliason (dirs.), *The Diffusion of Military Technology and Ideas*, Stanford, Stanford University Press, 2003.

- Farrell, Theo et Terry Terriff, « The Sources of Military Change », p.3-20, dans Theo Farrell et Terry Terriff (dirs.), *The Sources of Military Change : Culture, Politics, Technology*, Boulder, Lynne Rienne Publishers, 2002.
- Farrell, Theo, *The Norms of War : Cultural Beliefs and Modern Conflict*, Boulder, Lynne Rienner, 2005, 225 p.
- Feaver, Peter D., *Armed Servants : Agency, Oversight, and Civil-Military Relations*, Cambridge, Harvard University Press, 2005, 400 p.
- Fligstein, Neil, *Euroclash: The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 296 p.
- Fligstein, Neil et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 238 p.
- Flyvbjerg, Bent, « Case Study », p.301-316, dans Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln (dirs.), *The Sage Handbook of Qualitative Research*, 4^e édition, Thousand Oaks, Sage Publications, 2011.
- Goldstein, Judith et Robert O. Keohane (dirs.), *Ideas and Foreign Policy : Beliefs, Institutions and Political Change*, Ithaca, Cornell University Press, 1993, 308 p.
- Goodwin, Deborah, *The Military and Negotiation : The Role of the Soldier-Diplomat*, New York, Frank Cass, 2005, 243 p.
- Gray, Colin, *War, Peace, and International Relations. An Introduction to Strategic History*, New York, Routledge, 2011, 392 p.

- Hansen, Lene, « Performing Practices : A Poststructuralist Analysis of the Muhammad Cartoons Crisis », p.280-309, dans Emmanuel Adler et Vincent Pouliot, *International Practices*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- Huntington, Samuel P., *The Soldier and the State : The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, Harvard University Press, 1967, 534 p.
- Janowitz, Morris, *The Professional Soldier : A Social and Political Portrait*, Glencoe, The Free Press, 1960, 464 p.
- Kahler, Miles, « Networked Politics : Agency, Power and Governance », p.1-22, dans Miles Kahler (dir.), *Networked Politics : Agency, Power and Governance*, Ithaca, Cornell University Press, 2009.
- Kahler, Miles, « Collective Action and Clandestine Networks : The Case of Al Qaeda », p.103-124, dans Miles Kahler (dir.), *Networked Politics : Agency, Power and Governance*, Ithaca, Cornell University Press, 2009.
- Katzenstein, Peter J. (dir.), *The Culture of National Security : Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996, 562 p.
- Keck, Margaret E. et Kahryn Sikkink (dirs.), *Activists beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, 227 p.
- King, Anthony, *The Transformation of Europe's Armed Forces*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 311 p.
- Knoke, David et Naomi J. Kaufman, « Organizational Power », p.85-117, dans David Knoke, *Political Networks : A Structural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

Krasner, Stephen D., *International Regimes*, Ithaca, Cornell University Press, 1983, 372 p.

Krasner, Stephen D., *Sovereignty : Organized Hypocrisy*, Princeton, Princeton University Press, 1999, 264 p.

Lake, David A. et Wendy H. Wong, « The Politics of Networks : Interests, Power and Human Rights Norms », p.127-150, dans Miles Kahler (dir.), *Networked Politics : Agency, Power and Governance*, Ithaca, Cornell University Press, 2009.

Mérand, Frédéric et Amélie Forget, « Strategizing about Strategy », p.93-113, dans Rebecca Adler-Nissen (dir.), *Bourdieu in International Relations*, New York, Routledge, 2012.

Milner, Helen V., « Power, Interdependence, and Nonstate Actors in World Politics : Research Frontiers », p.3-27, dans Helen V. Milner et Andrew Moravcsik (dirs.), *Power, Interdependence and Nonstate Actors in World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

Moskos, Charles C., *Peace Soldiers : The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago, University of Chicago Press, 1976.

Moskos, Charles C., John Allen Williams et David R. Segal, *The Postmodern Military : Armed Forces after the Cold War*, Oxford, Oxford University Press, 1999, 304 p.

Nexon, Daniel H., *The Struggle for Power in Early Modern Europe : Religious Conflict, Dynastic Empires & International Change*, Princeton, Princeton University Press, 2009, 354 p.

Pouliot, Vincent, *International Security in Practice : The Politics of NATO-Russia Diplomacy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

- Pouliot, Vincent, « Methodology : Putting Practice Theory into Practice », p.45-58, dans Rebecca Adler-Nissen (dir.), *Bourdieu in International Relations*, New York, Routledge, 2012.
- Rathbun, Brian, « Interviewing and Qualitative Field Methods : Pragmatism and Practicalities », p.685-701, dans Janet M. Box-Steffensmeier, Henry E. Brady et David Collier (dirs.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Risse-Kappen, Thomas, *Bringing Transnational Relations Back In : Non-state Actors, Domestic Structures and International Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 323 p.
- Rosenau, James N., *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990, 480 p.
- Salter, Mark (dir.), *Mapping Transatlantic Security Relations : The EU, Canada and the War on Terror*, Abingdon, Routledge, 2010, 320 p.
- Seidman, Irving, *Interviewing as Qualitative Research. A Guide for Researchers in Education and Social Sciences*, 4^e édition, New York, Teachers College Press, 2013, 178 p.
- Sikkink, Kathryn, «The Power of Networks in International Politics», p.228-247, dans Miles Kahler (dir.), *Networked Politics : Agency, Power and Governance*, Ithaca, Cornell University Press, 2009.
- Slaughter, Anne-Marie, *A New World Order*, Princeton, Princeton University Press, 2004, 341 p.
- St-Martin, Denis, *Building the New Managerialist State: Consultants and the Politics of Public Sector Reform*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 262 p.

Stone, Randall, « Institutions, Power, and Interdependence », p.31-49, dans Helen V. Milner et Andrew Moravcsik (dirs.), *Power, Interdependence and Nonstate Actors in World Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

Streeck, Wolfgang et Kathleen Thelen (dirs.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Williams, Michael C., *Culture and Security : Symbolic Power and the Politics of International Security*, Abingdon, Routledge, 2007, 184 p.

Wong, Wendy H., *Internal Affairs : How the Structure of NGOs Transforms Human Rights*, Ithaca, Cornell University Press, 2012, 251 p.

Young, Thomas-Durell, « Cooperative Diffusion through Cultural Similarity: The Postwar Anglo-Saxon Experience », p.93-114, dans Emily O. Goldman et Leslie C. Eliason (dirs.), *The Diffusion of Military Technology and Ideas*, Stanford, Stanford University Press, 2003.

Articles scientifiques

Adler, Emanuel, « The Spread of Security Communities : Communities of Practice, Self-Restraint, and NATO's Post-Cold War Transformation », *European Journal of International Relations*, vol. 14, no 2 (2008), p.195-230.

Adler-Nissen, Rebecca, « The Diplomacy of Opting Out: A Bourdieudian Approach to National Integration Strategies », *Journal of Common Market Studies*, vol. 46, no 1 (2008), p.663-684.

Atkinson, Michael M. et William Coleman, « Policy Networks, Policy Communities and the Problems of Governance », *Governance*, vol. 5, no 3 (1992), p.154-180.

- Bach, David et Abraham L. Newman, « Transgovernmental Networks and Domestic Policy Convergence : Evidence from Insider Trading Regulation », *International Organization*, vol. 64, no 3 (été 2010), p.505-528.
- Bourdieu, Pierre, « Esprits d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 96-97 (1993), p.49-62.
- Brams, Steven J. « Transaction Flows in the International System », *American Political Science Review*, vol. 60, no 1 (1966), p.880-898.
- Brams, Steven J., Hande Mutlu et Shawn Ling Ramirez, « Influence in Terrorist Networks : From Undirected to Directed Graphs », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 29, no 7 (2006), p.703-718.
- Büger, Christian et Trine Villumsen, « The Clash of Practice : Political Controversy and the United Nations Peacebuilding Commission », *Journal of International Relations and Development*, vol. 7, no 2 (2011), p.171-191.
- Castells, Manuel, « The New Public Sphere : Global Civil Society, Communications Networks, and Global Governance », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, no 616 (2008), p.78-93.
- Cederman, Lars-Erik et Christopher Daase, « Endogenizing Corporate Identities: The Next Step in Constructivist IR Theory », *European Journal of International Relations*, vol. 9, no 1 (2003), p.5-35.
- Christopherson, John A., « Structural Analysis of Transactions Systems : Vertical Fusion or Network Complexity ? », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 20, no 4 (1976), p.637-662.
- Dezalay, Yves et Brian G. Garth, « Hegemonic Battles, Professional Rivalries, and the

- International Division of Labor in the Market for the Import and Export of State-Governing Expertise », *International Political Sociology*, vol. 5, no 3 (2011), p.276-293.
- Dillon, Michael, « Network Society, Network-Centric Warfare, and the State of Emergency », *Theory, Culture & Society*, vol. 19, no 4 (2002), p.71-79.
- Dowding, Keith, « Model or Metaphor? A Critical Review of the Policy Network Approach », *Political Studies*, vol. 43, no complémentaire 1 (1995), p.136-158.
- Drezner, Daniel W., « Globalization and Policy Convergence », *International Studies Review*, vol. 3, no 1 (2001), p.53-78.
- Enders, Walter et Xuejuan Su, « Radical Terrorism and Optimal Networks Structure », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, no 1 (2007), p.33-57.
- Faber, Jan, « Measuring Cooperation, Conflict and the Social Networks of Nations », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 31, no 3 (1987), p.438-464.
- Farrell, Theo, « Culture and Military Power », *Review of International Studies*, vol. 24, no 3 (1998), p.407-416.
- Farrell, Theo, « World Culture and Military Power », *Security Studies*, vol. 14, no 3 (2005), p.448-488.
- Forget, Amélie et Antoine Rayroux, « Introduction. La sécurité européenne et le tournant pratique en relations internationales », *Études internationales*, vol. 43, no 4 (décembre 2012), p.501-519.
- Friedrichs, Jörg et Friedrich Kratochwil, « On Acting and Knowing: How Pragmatism Can Advance International Relations Research and Methodology », *International Organization*, vol. 63, no 4 (2009), p.701-731.

- Gauttier, Pascal, « L'adoption d'une démarche de sécurité humaine dans le domaine de l'action extérieure de l'Union européenne », *Études internationales*, vol. 43, no 4 (décembre 2012), p.591-609.
- Goldman, Emily O., « Cultural Foundation of Military Diffusion », *Review of International Studies*, vol. 32, no 1 (2006), p.69-91.
- Guillaume, Xavier, « Unveiling the 'International' : Process, Identity, Alterity », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 35, no 3 (2007), p.742-758.
- Haas, Peter M., « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, no 1 (hiver 1992), p.1-35.
- Hafner-Burton, Emilie M. et Alexander H. Montgomery, « Power Positions : International Organizations, Social Networks and Conflict », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 50, no 1 (2006), p.3-27.
- Hafner-Burton, Emilie M., Miles Kahler et Alexander H. Montgomery, « Network Analysis for International Relations », *International Organization*, vol. 63, no 3 (juillet 2009), p.559-592.
- Hall, Peter et Rosemary Taylor, « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political studies*, vol. 44, no 5 (1996), p.936-957.
- Harknett, Richard J. et le groupe de recherche JCISS, « The Risks of the Networked Military », *Orbis*, vol. 44, no 1 (hiver 2000), p.127-143.
- Jackson, Patrick Thaddeus et Daniel H. Nexon, « Relations Before States : Substance, Process and the Study of World Politics », *European Journal of International Relations*, vol. 5, no 3 (1999), p.291-332.

- Jackson, Peter, « Pierre Bourdieu, the ‘Cultural Turn’ and the Practice of International History », *Review of International Studies*, vol. 34, no 1 (2008), p.155-181.
- Jordan, Javier et Nicola Horsburgh, « Mapping Jihadist Terrorism in Spain », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 28, no 3 (2005), p.169-191.
- Kaag, John et Sarah Kreps, « Pragmatism’s Contributions to International Relations », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 25, no 2 (2012), p.191-208.
- Kauppi, Niilo, « Bourdieu’s Political Sociology and the Politics of Europe Integration », *Theory and Society*, vol. 32, no 5-6 (2003), p.778-779.
- Keck, Margaret E. et Kathryn Sikkink, « Transnational Advocacy Networks in International and Regional Politics », *International Social Science Journal*, vol. 51, no 159 (1998), p.89-101.
- Keohane, Robert O. et Joseph S. Nye, « Transgovernmental Relations and International Organizations », *World Politics*, vol. 27, no 1 (octobre 1974), p.39-62.
- Keohane, Robert O. et Joseph S. Nye, « Power and Interdependence Revisited », *International Organization*, vol. 41, no 4 (automne 1987), p.725-753.
- Keohane, Robert O. et Joseph S. Nye, « Power and Interdependence in the Information Age », *Foreign Affairs*, vol. 77, no 5 (septembre/octobre 1998), p.81-94.
- Keohane, Robert O. et Joseph S. Nye, « Globalization : What's New? What's Not? (And So What?) », *Foreign Policy*, no 118 (printemps 2000), p.104-119.
- Kim, Hyung Min, Deokro Lee et Richard C. Feiock, « Network Power and Militarized Conflicts », *Armed Forces & Society*, vol. 38, no 2 (2012), p.291-317.

- King, Anthony, « Towards a European Military Culture? », *Defence Studies*, vol. 6, no 3 (2006), p.257-277.
- Knoke, David, « Network of Elite Structure and Decision Making », *Sociological Method & Research*, vol. 22, no 1 (août 1993), p.23-45.
- Lavallée, Chantal, « Le marché européen de défense : un espace de lutte », *Études internationales*, vol. 43, no 4 (décembre 2012), p.573-590.
- Maoz, Zeev, Ranan D. Kjuerman, Lesley G. Terris et Ilan Talmud, « Structural Equivalence and International Conflict : A Social Network Analysis », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 50, no 5 (2006), p.664-689.
- Mearsheimer, John « The False Promises of International Institutions », *International Security*, vol. 19, no 3 (hiver 1994-1995), p.5-49.
- Mérand, Frédéric, « Pierre Bourdieu and the Birth of European Defense », *Security Studies*, vol. 19, no 2 (2010), p.342-374.
- Mérand, Frédéric et Vincent Pouliot, « Le monde de Pierre Bourdieu : éléments d'une théorie sociale des Relations internationales », *Revue canadienne de science politique*, vol. 41, no 3 (septembre 2008), p. 603-625.
- Mérand, Frédéric, Stéphanie C. Hofmann et Bastien Ironnelle, « Governance and State Power : A Network Analysis of European Security », *Journal of Common Market Studies*, vol. 49, no 1 (2011), p.121-147.
- Moon, Terry, « Net-Centric or Networked Military Operations ? », *Defense & Security Analysis*, vol. 23, no 1 (2007), p.55-67.

- Moskos, Charles C., « From Institution to Occupation : Trends in Military Organizations », *Armed Forces & Society*, vol. 4, no 1 (novembre 1977), p.41-50.
- Nemeth, Rogers J. et David A. Smith, « International Trade and World-System Structure : A multiple Network Analysis », *Review* (Fernand Braudel Center), vol. 8, no 4 (1985), p.517-560.
- Neumann, Iver B., « Returning Practices to the Linguistic Turn : The Case of Diplomacy », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 31, no 3 (2002), p.627-651.
- Nexon, Daniel H. et Thomas Wright, « What's at Stake in the American Empire Debate », *American Political Science Review*, vol. 101, no 2 (2007), p.253-271.
- Nexon, Daniel H. et Alexander Cooley, « The Empire Will Compensate You: The Structural Dynamics of the US Overseas Basing Network », *Perspectives on Politics*, à venir.
- Nexon, Daniel H. et Vincent Pouliot, « 'Things of Networks' : Situating ANT in International Relations », *International Political Sociology*, à venir.
- Peacock, Walter Gillis, Greg A. Hoover et Charles D. Killian, « Divergence and Convergence in International Development : A Decomposition Analysis of Inequality in the World System », *American Sociological Review*, vol. 53, no 6 (1988), p.838-852.
- Pelletier, Denis, « L'Âge de l'information », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, vol. 67, no 1 (2000), p.176-178.
- Podolny, Joel M. et Karen L. Page, « Network Forms of Organization », *Annual Review of Sociology*, vol. 24 (1998), p.57-76.
- Pouliot, Vincent, « 'Subjectivism': Toward a Constructivist Methodology », *International Studies Quarterly*, vol. 51, no 2 (2007), p. 359-384.

- Pouliot, Vincent, « The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities », *International Organization*, vol. 62, no 2 (2008), p.257-288.
- Pretorius, Joellen, « The Security Imaginary : Explaining Military Isomorphism », *Security Dialogue*, vol. 39, no 1 (2008), p.99-120.
- Putnam, Robert D., « Diplomacy and Domestic Politics : The Logic of Two-level Games », *International Organization*, vol. 43, no 3 (1988), p.427-460.
- Raustiala, Kal, « The Architecture of International Cooperation: Transgovernmental Networks and the Future of International Law », *Virginia Journal of International Law*, vol. 43, no 1 (2002), p.1-92.
- Resteigne, Delphine et Joseph Soeters, « Différenciation culturelle et stratégies de coopération en milieux militaires internationaux », *Cultures & Conflits*, vol. 77, no 1 (printemps 2010), p.59-75.
- Rosén, Frederic, « Third-Generation Civil-Military Relations », *Security Dialogue*, vol. 40, no 6 (2009), p.597-616.
- Savage, Richard I. et Karl W. Deutsch, « A Statistical Model of the Gross Analysis of Transaction Flows », *Econometrica*, vol. 28, no 3 (1960), p.551-572.
- Skjelsbaek, Kjell, « Peace and the Structure of the International Organization Network », *Journal of Peace Research*, vol. 9, no 4 (1972), p.315-330.
- Snyder, David et Edward L. Kick, « Structural Position in the World System and Economic Growth 1955-1970 : A Multiple-Network Analysis of Transnational Interactions », *American Journal of Sociology*, vol. 84, no 5 (1979), p.109-126.

Soeters, Joseph et Tibor Szvircev Tresch, « Towards Cultural Integration in Multinational Peace Operations », *Defence Studies*, vol. 10, no 1-2 (2010), p.272-287.

Sowers, Thomas S., « Beyond the Soldier and the State : Contemporary Operations and Variance in Principal-Agent Relationships », *Armed Forces & Society*, vol. 31, no 3 (2005), p.385-409.

Stulberg, Adam M., « Managing Military Transformations : Agency, Culture, and the U.S Carrier Revolution », *Security Studies*, vol. 14, no 3 (2005), p.489-528.

Van der Kloet, Irene E., Joseph Soeters et Karin Sanders, « Development of Trust among Soldiers on a Development Mission », *Small Wars and Insurgencies*, vol. 15, no 2 (2004), p.131-157.

Warren, Camber T., « The Geometry of Security : Modeling Interstate Alliances as Evolving Networks », *Journal of Peace Research*, vol. 47, no 6 (2010), p.697-709.

Young, Thomas-Durell, « Whither Future U.S Alliance Strategy? The ABCA Clue », *Armed Forces & Society*, vol. 17, no 2 (hiver 1991), p.277-297.

Articles de revues spécialisées

Lewis, William Col., « Multinational Interoperability Council and Coalition Building », *The Canadian Air Force Journal*, vol. 2, no 2 (printemps 2009), p.31-34.

Multinational Interoperability Council, « Il Multinational Interoperability Council (MIC) e la Coalition Building », *Informazioni della Difesa*, no 5 (2009), p.8-14.

Multinational Interoperability Council Executive Secretariat, « Coalition building for comprehensive operations », *Vanguard : The Forum for Canada's Security and Defence Community* (mars/avril 2009), p.22-23.

Poschwatta, Thorsten et Michael Trautermann, « Multinational Interoperability Council (MIC) und multinationale Koalitionen », *Europäische Sicherheit*, vol. 11 (2010), p.70-73.

Smith, Andrew *et al.*, « Multinational Interoperability Council and coalition-building », *Défense nationale et sécurité collective*, no 718 (avril 2009), p.123-129.

Thèse et mémoire

Hewitt, Mark S., *Early-Stage Military Technology Innovation : A Network Analysis*, thèse de doctorat, Université George Washington, Washington D.C., 31 Janvier 2010, 483 p.

Documentation officielle (ordre chronologique)

MIC, *MIC Coalition Building Handbook*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 5 novembre 2001, 12 p.

MIC, *Charter of the Multinational Interoperability Council* (2^e édition), Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 17 avril 2002, 6 p.

Entente de coopération multiforme, « Statement of Cooperation Between the Multinational Interoperability Council, Combined Communications Electronics Board, The ABCA Armies Standardization Program, The Air Standardization Coordinating Committee, the AUSCANNZUCUS Naval C4 organization, and the Technical Cooperation Program », Secrétariat général du MIC, Arlington (Virginie), 22 Mai 2003, 5 p.

Groupe de suivi, *MIC Membership Policies and Procedures*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 10 mars 2005, 3 p.

CD&E MIWG, *Future Coalitions Operating Environment*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 13 mai 2005.

État-major de l'Union européenne, *Multinational Interoperability Council*, Bruxelles, 31 janvier 2006.

Groupe de suivi, *Multinational Interoperability Council (MIC) Membership Policies and Procedures*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 1^{er} novembre 2006, 4 p.

Ops MIWG, Log MIWG et Med MIWG, *Reconnaissance Handbooks and Guides*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 5 avril 2007.

Secrétariat Exécutif, *MIC Standing Operating Procedures (SOP) 2008*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 14 mars 2008, 23 p.

Secrétariat exécutif, *Multinational Interoperability Council (MIC) Strategic Guidance Document*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 18 juin 2008, 20 p.

Ops MIWG, *Multinational Interoperability Council (MIC) Strategic Collaborative Planning Framework in a Coalition Environment*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 6 mai 2011, 65 p.

Comprehensive Approach Tiger Team, *Multinational Interoperability Council (MIC) Comprehensive Approach Framework – A Military Perspective*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 7 juin 2011, 28 p.

Ops MIWG, *Rapid Reconnaissance Handbook for Humanitarian/Disaster Response*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 21 mars 2012, 34 p.

Documentation interne (ordre chronologique)

MIWG, *Topic : Role of the MIC*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 26 octobre 2000, 7 p.

MIWG, *Topic : Broadening MIC Membership*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 26 octobre 2000, 5 p.

Doctrine, Plans and Procedures MIWG, *Topic : The Lead Nation Concept in Coalition Operations*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 20 décembre 2000, 22 p.

Secrétariat exécutif du MIC, *Report on MIC 2000 November 8-9 2000*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 19 janvier 2001, 19 p.

Secrétariat exécutif du MIC, *Report on MIC 2002 April 16-18 2002*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 7 juin 2002, 20 p.

Groupe de suivi, *Strategic Plan 2002*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., juillet 2002, 3 p.

Secrétariat exécutif du MIC, *Report on MIC 2003 December 16-18 2003*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 20 janvier 2004, 18 p.

Secrétariat exécutif du MIC, *Summary of the June 9, 2004 MIC Principals' VTC*, Secrétariat exécutif, Arlington (Virginie), 9 juin 2004, 4 p.

Groupe de suivi, *Point Paper for discussion purpose : The CD&E MIWG and the MIC*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 10 octobre 2005, 3 p.

Secrétariat exécutif du MIC, *Report on Capstone MIWG Meeting March 20-24 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 12 avril 2006, 15 p.

Groupe de suivi, *Strategic Plan 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 8 juin 2006, 13 p.

Secrétariat exécutif, *Report on Capstone MIWG Meeting September 18-22 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 22 septembre 2006, 20 p.

Président et directeur américain du MIC, *US MIC Principal Focus Areas*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington, 26 octobre 2006, 2 p.

Secrétariat exécutif, *Report on Capstone SPS Meeting November 13-16 2006*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 4 décembre 2006, 13 p.

Canada MIC National Secretary, *Talking Paper : MIC Marketing*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 15 mai 2007, 2 p.

Secrétariat exécutif, *Report on Capstone Sep 07 MIWG Meeting September 10-14 2007*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 20 septembre 2007, 14 p.

Secrétariat exécutif, *Report on Capstone Nov 2007 SPS Meeting Nov 4-9 2007*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., s.d., 9 p.

Secrétariat exécutif, *Report on MIC 2008 June 16-19 2008*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 8 juillet 2008, 70 p.

Secrétariat exécutif, *Multinational Interoperability Council (MIC) Strategic Guidance Document*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 18 juin 2008, 22 p.

Secrétariat exécutif, *Capstone MIWG Report Sep 08 MIWG Meetings September 15-19 2008*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 7 octobre 2008, 34 p.

Groupe de suivi, *Report on Capstone MIWG Nov 08 Strategic Planning Session*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 7 novembre 2008, 15 p.

État-major de l'armée de l'air américaine, *Talking Paper : Multinational Interoperability Council (MIC) VTC Remarks*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 3 décembre 2008, 2 p.

Secrétariat exécutif, «MIC Engagement», présentation multimédia, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 2009.

Secrétariat exécutif, *Capstone MIWG Meeting 30 March – 3 April 2009*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 7 mai 2009, 22 p.

Secrétariat exécutif, *Report on Capstone MIWG Meeting with MIWGs Chairmen June 15-19 2009*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C, 13 août 2009, 4 p.

Secrétariat exécutif, *Capstone MIWG Nov 09 Strategic Planning Session Report November 16-20 2009*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 1^{er} décembre 2009, 12 p.

Secrétariat exécutif, *Multinational Interoperability Council Wide Area Network Analysis of Alternatives*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 1^{er} décembre 2009, 22 p.

Secrétariat exécutif, *Report on MIC Principals Meeting, February 2-3 2010*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., s.d., 10 p.

Secrétariat exécutif, *Report on MIC 2010 June 15-17 2010*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 14 juillet 2010, 14 p.

Secrétariat exécutif, *Report on June 2011 MIC Principals Meeting Juin 2011*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 20 juin 2011, 5 p.

Secrétariat exécutif, *MIC Steering Group Meeting Report June 6-10 2011*, Secrétariat exécutif, Pentagone, Washington D.C., 24 juin 2011, 6 p.

Sites internet

Site du MIC : <https://community.apan.org/mic/>

Annexes

Annexe I : Schéma d'entretien semi-dirigé

INTRODUCTION

1. What are your functions in your host nation? And at the MIC?
2. How did you get the job at the MIC? For how long have you been working in the MIC?
3. Can you sum up your career (previous positions and responsibilities)? What education did you follow? Why did you choose this path?

AXE I – L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU

1. Did you hear about the network before? If yes, what was your impression of it?
2. Can you tell me what was the MIC about originally?
3. Generally, do you see an evolution of the organization: e.g. the work produced, the activities, the relations with other networks or actors, etc.? Can you think of any examples?
4. If yes, do you know about any key moments for the organization, since its creation?

AXE II – LE RÔLE DU RÉSEAU AUJOURD'HUI

Relations between the individual, the network and its nation

1. Is there a difference between the MIC and other international military networks? Why? Is there an « added-value » to the MIC's work?

2. How do you report or transpose your work at the MIC in your host nation? Whom are you responsible to?
3. Do people know about the MIC in your host country?
4. How does your host nation use MIC products? Does it use them appropriately? Do you think your host nation takes concrete advantages from the MIC?
5. What are your relations with the civilians in your host country? What is their level of involvement in your activities?

Relations between the network and external actors

1. Why do you think external actors, such as NATO, are interested in the MIC? Do you know other external actors that are linked formally or informally to the MIC? What are their relations with the MIC?

Relations between the individual and other participants of the network

1. Before joining the MIC, did you personally know any of the individuals in the group?
2. How did you experience your integration into the group? When you meet with MIC colleagues, do you share social activities?
3. Ever since you have worked at the MIC, did you contribute to debates or decision-making? What kind of decisions or debates? What were your ideas, opinions and favorite options? What were the principal concerns and problems you faced? How did you handle those difficulties?
4. In your opinion, what is needed to be persuasive in your institution? What are the do's and don't's?
5. From your point of view, what are the factors that help to adopt a decision in your group? Who takes the final decision?
6. During discussions within your group, how do you personally manage the convergent and divergent positions?
7. Considering the specific nature of the issues the MIC is dealing with, how do you handle the two faces of your work: representing your host country and making the MIC functional?

AXE IV – L'APPRÉCIATION PERSONNELLE

Personal appreciation of the MIC

1. Do you think that the MIC is efficient? Are there some examples of successes that you could attribute to the MIC as an organization ?
2. What do you think is needed to improve the MIC?
3. Do you think your individual work is useful?
4. How would you characterize your experience within the MIC?
5. Do you have a positive, negative, neutral or ambiguous opinion of the MIC? Why?

The Victoria Crisis (if applicable)

1. How did you experience the Victoria meeting?
2. What was the others' reaction?
3. How did the MIC cope with the issues raised during that meeting? What was the aftermath?

Annexe II : Liste des entretiens enregistrés

Code	Grade national (en date de l'entretien)	Fonction au MIC	Lieu et date de l'entretien
EP1	Lieutenant-colonel	Groupe de suivi	Collège royal militaire St-Jean-sur-Richelieu 19 février 2011
E1	Lieutenant-Colonel	Directeur du Groupe de suivi	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 2 mai 2011
E2	Colonel	Agent de liaison, Secrétariat exécutif	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 2 mai 2011
E3	Colonel	Responsable du Ops MIWG	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 2 mai 2011
E4	Civil (officier retraité)	Responsable du Secrétariat exécutif	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 2 mai 2011
E5	Officier retraité	Groupe de suivi et plusieurs Groupes de travail	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 26 juin 2012
E6	Colonel	CD&E MIWG	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 26 juin 2012
E7	Major	Groupe de travail	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 26 juin 2012

E8	Lieutenant-colonel	Ex-directeur du Groupe de suivi	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 26 juin 2012
E9	Lieutenant-colonel	Directeur du Groupe de suivi	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 26 juin 2012
E10	Civil (officier retraité)	Responsable du Secrétariat exécutif	Secrétariat exécutif du MIC Washington D.C. 26 juin 2012
E11	Major-général	Groupe des directeurs	Défense nationale Ottawa 5 septembre 2012

Annexe III : Charte du MIC



Multinational Interoperability Council (MIC)

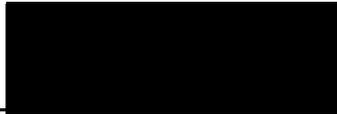
Charter

7 June 2011

Version 3.3

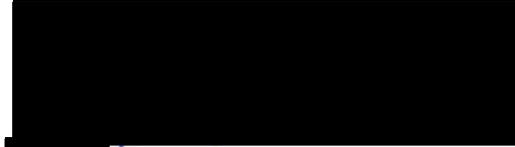
Prepared by: MIC Executive Secretariat Staff
J3 DDGO/MOD
3000 Joint Staff Pentagon
Washington D.C. 20318-3000

Signatories



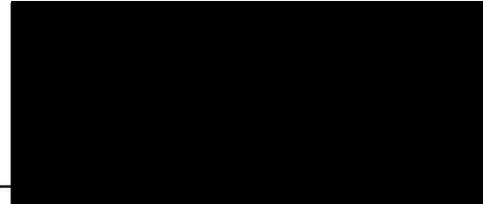
BRIAN ANDERSON

Group Captain
Director Military Options, Plans Branch
Headquarters Joint Operation Command
Australian Defence Force



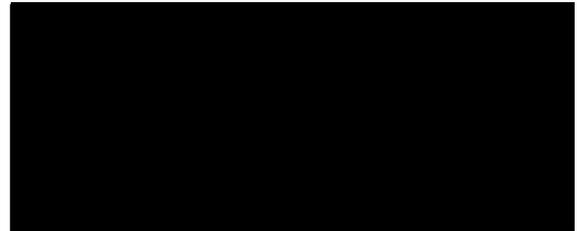
JONATHAN VANCE

Major General
Director of Staff (Select) – Strategic Joint Staff
Canadian Forces



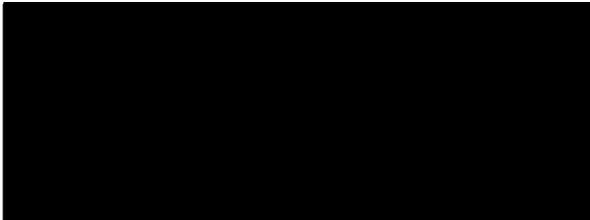
PHILIPPE GOT

Major General
Force Training, Readiness and Operational Studies Directorate
French Joint Defense Staff



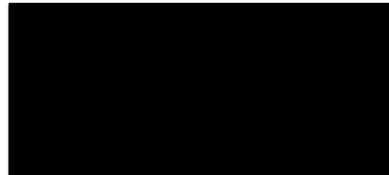
ANDREAS KRAUSE

Konteradmiral
Director Joint Operations Staff
German Ministry of Defense



PAOLO MAGRO

Generale di Squadra Aerea
Chief of 3rd Division – Plans and Military Policy
Italian Defence General Staff



DAVID A. CAPEWELL

Major General
Assistant Chief of the Defence Staff (Operations)
UK Ministry of Defence



ROBERT B. NELLER

Lieutenant General
Director for Operations, J-3
U.S. Joint Staff

INTENTIONALLY BLANK

Record of Changes

Version Number	Effective Date	Responsible Organization
1.0	17 April 2002	MIC ES
2.0	7 December 2004	MIC ES
3.0	8 June 2006	MIC ES
3.1	23 June 2006	MIC ES
3.2	15 June 2008	MIC ES
3.3	7 June 2011	MIC ES

Summary of Changes

- The document was reformatted for readability and to optimize document structure.
- References to Capstone MIWG were changed to Steering Group (SG).
- Para 3 “Objective” was added.

Review Cycle

Annual.

Distribution

Unlimited distribution; an electronic copy of this publication can be found on the MIC All Partners Network (APAN) website at <https://community.apan.org/mic>.

INTENTIONALLY BLANK

Table of Contents

Signatories..... i

Record of Changes..... iii

Table of Contents v

Preface 1

1. Introduction..... 2

2. Purpose..... 2

3. Objective 2

4. Membership 2

5. Organization 3

6. Chairmanship..... 4

7. Relationships among Members 5

8. Authority 5

9. Meetings and Activities 5

10. Charter Approval and Revision 6

INTENTIONALLY BLANK

Preface

By signing the MIC Charter, the signatories are entering into a non-binding agreement to establish the MIC as an enduring multinational organization that represents the collective interests of the member nations. They acknowledge the MIC as the appropriate venue to coordinate the development of operational practices to enable more effective coalition operations, and endorse consistent national participation in this senior operator-led body for coordinating, deliberating and facilitating on interoperability issues.

Signature does not obligate member nations to any resource or personnel commitments. However, the signatories agree that, by attending and actively participating in the Principals' and Working Group meetings, member nations are engaging in conscientious dialogue aimed at improving coalition interoperability that benefits all member nations and advances future coalition cohesion.

By participating in the MIC, signatories do not anyway commit their countries to any change of national policy or intent.

1. Introduction

The MIC originated from a multinational symposium entitled “C3I for the Coalition Task Force” held in October 1996. Participants were representatives of the Ministries and the Departments of Defense from Australia, Canada, France, the Federal Republic of Germany, the United Kingdom, and the United States.

A major recommendation from this symposium was to establish a Six-Nation Council to provide oversight of coalition interoperability and assist in the implementation of approved actions. A second recommendation was the formation of Multinational Working Groups to generate issues and recommendations for the Six-Nation Council.

At the inaugural meeting of the Council in October 1999, the members agreed to change the name of the Six-Nation Council to the MIC. It was also agreed to change the name of the Multinational Working Groups to the Multinational Interoperability Working Groups (MIWGs).

In May 2005, Italy officially became the seventh MIC member nation.

2. Purpose

The MIC provides a joint, multinational forum for identifying interoperability issues and articulating actions at the strategic and high operational level that, if nationally implemented by MIC member nations, will contribute to more effective coalition operations.

The MIC is led by the senior operations officers of the member nations. The MIC focuses on identifying and addressing interoperability issues across the contemporary operating environment. The MIC addresses interagency and comprehensive approach activities that are key to planning and executing coalition operations.

3. Objective

The objective of the MIC is to influence the development of operational practices to enable more effective coalition operations.

4. Membership

A MIC tenet is to remain responsive, flexible and credible in addressing multinational interoperability issues and concerns. To retain this quality, the MIC composition needs to be kept to a finite number of member nations. MIC membership is not intended to be exclusionary but to favor practicality.

Therefore the MIC considers different relationship levels. Besides the full membership, Nations/Organizations willing to establish relationships with the MIC can be granted Affiliate or Observer status, according to the identified duration and level of participation to MIC activities.

Affiliate/Observer status requirements are addressed in the MIC Membership Policies and Procedures document.

5. Organization

a. MIC Principals

The MIC Principals are the senior national representatives for MIC member nations and are Flag Officers/General Officers (FO/GOs) from their nation's national defense headquarters.

The MIC Principals are responsible for defining and articulating the strategic direction of the MIC, which is articulated and updated in the MIC Strategic Guidance Document, and for providing guidance and directing appropriate actions to the MIWGs directly or through the Steering Group.

They also promote national actions and coordinate national support for MIC projects as required.

b. Steering Group (SG)

The SG is composed of O-6/NATO OF-5 representatives and is responsible for executing tasks assigned by the MIC Principals and providing day-to-day guidance, oversight and direction to the functional MIWGs to accomplish the work of the MIC as outlined in the MIC Strategic Guidance Document and as approved by the MIC Principals.

Responsibility and functions of the SG are described in the MIC SG Terms of Reference document found at <https://community.apan.org/mic>.

c. Multinational Interoperability Working Groups (MIWGs)

The MIWGs analyze issues in coalition interoperability, identify solutions and prepare recommendations, for approval by the MIC Principals and implementation by the member nations.

To avoid duplication and to assist in synchronization of efforts, it is paramount that MIWGs develop relationships with appropriate bodies within nations, organizations and multinational fora working on interoperability issues.

A MIWG is established based on a requirement identified within the MIC; therefore there may be multiple task-oriented MIWGs working diverse coalition interoperability issues. Responsibility and functions of a MIWG are described in its Terms of Reference document found at <https://community.apan.org/mic>.

Each MIC nation provides at least one representative (O-6/O-5/NATO OF-5/OF-4) to each of the MIWGs.

(1) Establishing a MIWG

A formal proposal to establish a MIWG must be sponsored by the MIC SG, which is responsible for thoroughly scrutinizing the requirement, including coordination with existing MIWGs.

The formal proposal will outline the responsibilities and objectives of the new MIWG and their link to the MIC Strategic Guidance Document. The proposal will address manpower requirements and identify which nation will initially chair and provide a secretary for the MIWG.

The proposal will be presented to the MIC Principals for decision.

(2) Disbanding a MIWG

Where the relevance of a MIWG is in doubt, the MIC SG initiates a comprehensive review of the work of the concerned MIWG.

If disbanding the MIWG is recommended, the MIC SG is responsible for thoroughly scrutinizing the requirement, including coordination with existing MIWGs.

The recommendation to disband a MIWG is presented to the MIC Principals for decision.

(3) Subordinate Working Groups/Tiger Teams

In order to accomplish specific tasks, a formal proposal to establish one or more Subordinate Working Groups or Tiger Teams can be sponsored by the MIC SG or submitted by the MIWG Chairman to the MIC SG.

The procedures to establish and disband Subordinate Working Groups or Tiger Teams are the same as for a MIWG.

d. MIC Executive Secretariat (ES)

The MIC ES staff is responsible for managing and coordinating the day-to-day business activities for the MIC, serving as the central point-of-contact (POC) for the MIC Principals, the SG and the functional MIWGs.

The MIC ES staff is also the primary contact for MIC public affairs, outreach, and conducting all external coordination and communication with non-MIC nations, organizations and multinational fora.

Responsibility and functions of the MIC ES are described in the MIC ES Terms of Reference document found at <https://community.apan.org/mic>.

6. Chairmanship

a. MIC Principals

The chairmanship of the MIC resides with the US MIC Principal, who also co-chairs the MIC Principals meetings with the host nation's MIC Principal.

b. MIC SG and MIWGs

The MIC SG and MIWG chairmanship are reviewed annually.

A MIWG may appoint a Deputy Chairman which is drawn from the **MIWG membership**. It is highly desirable that the MIWG Chairman, Deputy (if appointed) and associated MIWG Secretary are selected from across all member nations.

The MIC SG and MIWG chairmen should serve no longer than 2-3 years.

7. Relationships among Members

The member nations are equal participants in the MIC. Each MIC member nation is encouraged to present national perspectives on coalition interoperability issues.

8. Authority

The national representatives to the MIC should be prepared and empowered to speak for their respective national defense establishment to the extent practical, in accordance with law, and recognizing that the MIC is created as a result of a non-binding agreement.

Final approval and implementation of measures agreed to by the MIC Principals is the responsibility of each MIC member nation.

9. Meetings and Activities

Guidance and instructions in preparation to MIC events and activities are provided with appropriate MIC document(s).

a. MIC Principals

The Principals meet semi-annually in the May/June and November timeframe, to provide executive oversight and to respond to actions and recommendations from the MIWGs.

- May/June: Responsibility for hosting the May/June MIC Principals meeting rotates among the MIC member nations; host nations for additional meetings are determined on a case-by-case basis.
- November: The United States is responsible for hosting the November MIC Principals meeting, typically in Washington, DC.

If required, additional meetings, video teleconference, or teleconference will be conducted.

b. MIWGs

The MIWGs will meet semi-annually in March and September.

- March MIWG: Responsibility for hosting the March MIWG meeting rotates among the MIC member nations.
- September MIWG: The United States is responsible for hosting the September MIWG.

Host nations for additional meetings are determined on a case-by-case basis.

If necessary, additional meetings can be called by the MIWG Chairman and/or by any member of the MIC SG.

The MIWG Chairmen will attend and participate at the May/June MIC Principals meeting.

c. MIC SG

- The MIC SG will meet four times a year; during the semiannual MIWG meetings in March and September; during the semiannual MIC Principals meetings (with the MIC SG Chairman attending the MIC Principals private sessions).
- The MIC SG may convene a Strategic Planning Session (SPS) at a time and place during the year that provides the greatest impact and support to the MIC.
- If necessary, additional meetings can be called by any member of the MIC SG.

10. Charter Approval and Revision

This charter shall be effective upon approval by the MIC Principals of all the member nations, and will remain in effect until a revision has been coordinated and approved through the same process. The charter will be reviewed annually.



Multinational Interoperability Council (MIC)
Executive Secretariat
J-39/MOD
3000 Joint Staff, The Pentagon
Washington D.C.



Annexe IV : Lettre d'intention du Conseil de l'Union européenne

**COUNCIL OF
THE EUROPEAN UNION**

GENERAL SECRETARIAT

EU Military Staff

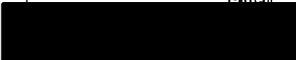
*Jean-Paul PERRUCHÉ
Lieutenant General
Director General*

AVENUE DE CORTENBERGH, 150

B-1040 BRUSSELS

Tel: (32 2) 285 5990

Fax: (32 2) 285 5991

E-mail:


Brussels, 31 January 2006

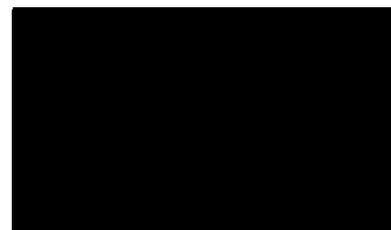
IM 02-01/06 DG 036/06

Lieutenant General James T. CONWAY
Director for Operations, J3
US Joint Staff
9999 US Joint Staff Pentagon
WASHINGTON, DC 20318-9999

Multinational Interoperability Council (MIC)

The MIC you are chairing deals with important interoperability issues which are of high importance to the General Secretariat of the Council of the European Union. As you know, within the GSC the EU Military Staff is involved in the improvement of interoperability in order to enhance the crisis management capabilities of the EU.

Following suggestions made at various occasions last year, I kindly request your authorisation for EUMS representatives to attend the MIC meetings as observers.



Copies :

Air Commodore K.J. PAULE

Director General Joint Operations and Plans
Australian Defence Forces- Strategic Operations Division
Russel Offices - CANBERRA -ACT 2600 - Australia

Major General PAIMBAULT

Director of Operations
French Joint Defence Staff
14, rue St Dominique - 00456 ARMÉES - France

Major General J.N.R HOUGHTON

Assistant Chief of Defence Staff (Operations)
UK Ministry of Defence
Ministerial Correspondance unit - Floor 5 - Zone A
Main Building - WhiteHall - LONDON SW1A2HB - United Kingdom

Brigadier General J.G.J.C BARABE

Director General joint Forces Development
Ministère de la Defense Nationale
Quartier Général de la Defense Nationale -Edifice Mgen George R. Pearkes
101, Promenade Colone BY - OTTAWA (ON) Canada K1A0K2

Brigadier General J. WUNDRAK

Assistant Chief of Staff Operations
German Ministry of Defence - 10785 BERLIN - Germany

Major General Mario MARIOLI

Director Policy and Plans
Italian Ministry of Defence
Palzzo Barrochi - Via XX Settembre 8 - 00187 ROMA - Italy

Annexe V : Politiques et procédures d'adhésion au MIC



Multinational Interoperability Council (MIC) Membership Policies and Procedures

01 November 2006

Prepared by: Capstone MIWG

Membership Policies and Procedures

BACKGROUND

The MIC is a seven-nation multinational operator-led forum. The member nations are Australia, Canada, France, Federal Republic of Germany, Italy, the United Kingdom, and the United States; countries that are most likely to form and lead a coalition operation. The purpose of the MIC is to provide a multinational forum for identifying interoperability issues and articulating actions, which if nationally implemented, would contribute to more effective multinational operations.

MEMBERSHIP CONSIDERATIONS

A MIC principle is to remain responsive, flexible, and credible to the interoperability community. Membership, therefore must balance the benefits of broader perspective and regional coverage with the possibility of less responsive and flexible bureaucracy. There are therefore a finite number of nations for the MIC's optimum effect. MIC membership is not meant to be exclusionary, but it does favor practicality. A nation's desire to learn more about interoperability and multinational operations does not in and of itself constitute a justification for MIC membership. A nation petitioning for membership must be sponsored by a current MIC member.

MEMBERSHIP CRITERIA

The following criteria are required for membership in the MIC.

(1) Demonstrated competence and capability to lead a coalition/multinational operation evidenced by leadership and involvement in recent coalition/multinational operations.

(2) Demonstrated willingness to commit personnel, command and control (C2) assets, logistics and other resources to leading and/or supporting coalition and multinational operations.

(3) Demonstrated technical competence and knowledge of coalition/multinational operations. The technical capabilities of all MIC member nations should be relatively equal across a broad spectrum of C2, technical and operational capabilities for supporting coalition interoperability.

(4) Willingness to commit sufficient personnel and funding resources to fully participate in all MIC and MIWG meetings, to include:

(a) Designation of an appropriate Flag Officer/General Officer from their national operations staff to serve as their MIC Principal and senior national representative.

(b) Designation of an appropriate OF-5 (US O-6) to serve as their representative to the Capstone MIWG, the OF-5 (US O-6) executive-level oversight working group for the MIC.

(c) Designation of an OF-4/OF-5 (US O-5/O-6) representative to support each of the functional MIWGs. Support includes attending MIWG meetings as well as working MIWG specific taskings and action items between meetings.

(5) Demonstrated willingness and desire to exchange classified military information at the strategic, operational and tactical levels (as required) with all other MIC nations. This includes agreement to abide by the MIC Information Exchange MOU (MICIEM). The exchange of military information is a fundamental requirement of membership. Information in the form of lessons learned and lessons identified are essential ingredients in addressing information exchange and C2 interoperability issues and in promoting coalition/multinational interoperability between all MIC nations.

Prior to being considered for full membership, nations petitioning for membership will be granted observer status for 12 months to afford both the petitioning nation and the MIC member nations the opportunity to evaluate the respective membership decision over time.

Nations granted observer status as a prelude to membership shall have representatives attend all functional MIWG meetings, except for the meetings of the Capstone MIWG.

OBSERVERS AND ASSOCIATES

Nations or organizations that do not meet membership criteria yet establish a requirement to collaborate on multinational interoperability challenges in the MIC forum may either be invited by the MIC Principals and/or the Capstone MIWG or petition the MIC, based upon a particular event or issue. Upon MIC Principals approval, nations and or organizations will be invited to participate in the MIC as an “observer” or an “associate”, respectively. The extended invitation will specify the duration of the relationship based upon time, event, or issue. An “observer” or “associate” must be invited to participate in each MIC event.

Observer or associate status allows participation in MIC meetings and activities without the same commitment of resources or rights of membership.

Nations not seeking membership that are granted observer status must maintain a minimum level of participation at all invited MIC events. The Capstone MIWG and observer nation representatives will define the minimum level of observer participation based upon the nation’s issue or event driven interoperability requirements agenda.

The Capstone MIWG will review each observer and associate status at the Nov Strategic Planning Session (SPS) and recommend to the MIC Principals whether to continue the relationship.

MEMBERSHIP/OBSERVER/ASSOCIATE PETITION

MEMBERSHIP

Nations seeking membership must first attain a current member sponsor and then formally petition the MIC through the Capstone MIWG. The request will include essential information to evaluate the nation's qualifications for MIC membership. The petition should include the sponsoring nation's point of contact and contact information, the name of the petitioning nation's OF-5 (US O-6) point of contact, contact information, and rationale for being considered for MIC membership. The rationale should specifically address the nation's ability to meet all the membership criteria outlined above.

Capstone MIWG members will evaluate each petition and make a recommendation to the MIC Principals. The MIC Principals will approve/disapprove membership petitions during the Dec video-teleconference or annual May/June MIC Principals meeting. Approval will begin a 12 month observer evaluation period. At the end of the 12 month observer evaluation period, the Principals will re-assess the membership petition for final approval/disapproval.

ORBERVER / ASSOCIATE

Nations or organizations seeking "observer" or "associate" status will formally petition the MIC through the Capstone MIWG. The request will identify the issue or event prompting the petition, an outline of the interoperability agenda, the requested level of participation, desired practical outcomes, and mutual benefit to both entities. The petition should include the name of the nation or organization, the OF-5 (US O-6) point of contact, and contact information.

Capstone MIWG members will evaluate each petition and make a recommendation to the MIC Principals. The MIC Principals will approve/disapprove observer and associate petitions during the Dec video-teleconference or annual May/June MIC Principals meeting.

SPONSORING NATION RESPONSIBILITIES

A current MIC member is required to sponsor a nation petitioning for membership. The sponsoring nation is responsible to:

- Advocate the nation's petition for membership
- In coordination with the MIC ES, assist the petitioning nation with all necessary documentation for joining the MIC
 - This will require the petitioning nations national ratification of existing MIC documents
- Assist the petitioning nation in preparing for meetings
- In coordination with the MIC ES, support the petitioning nation with administrative assistance

Annexe VI : Plan stratégique du MIC



***Multinational Interoperability Council (MIC)
Strategic Guidance Document***

Version 1.0

18 Jun 08

Prepared by: MIC Executive Secretariat

(INTENTIONALLY BLANK)

MIC STRATEGIC GUIDANCE DOCUMENT

RECORD OF CHANGES

Version Number	Effective Date	Responsible Organization
1.0	18 Jun 08	Capstone MIWG/MIC ES

Authority: **(1) The Charter of the Multinational Interoperability Council, June 8, 2006.**
The MIC Principals are the approving authorities.

Review Cycle: **Annually**

Distribution: Unlimited distribution; electronic copy of publication can be found on the MIC website at <http://www.jcs/j3/mic>

TABLE OF CONTENTS

RECORD OF CHANGES	Error! Bookmark not defined.
Preface.....	1
Part One: MIC Strategy	2
Today’s Security Environment	2
The Future Coalition Operating Environment (FCOE)	3
Major Implications for Future Coalitions	3
The Multinational Interoperability Council.....	4
MIC Contributions	4
Future Attributes	5
Assumptions, Constraints and Limitations	5
The Strategic Vectors.....	6
Part Two: MIC Strategic Plan	7
Part Three: MIC Engagement Plan	11
Strengths and Methodology for Interaction	11
Responsibilities	11
MIC Outreach Categories	13
MIC Engagement Levels	13
MIC Outreach Priorities.....	15
SIGNATORIES	17
Annex A - MIC Engagement/Outreach Plan	18

Preface

Part One, the MIC Strategy, provides the strategic concept for the MIC in identifying a future coalition operating environment in which coalitions and multinational (MN) operations will operate. The MIC Strategy provides guidance for the MIC Principals, Capstone Multinational Interoperability Working Group (MIWG) and the functional MIWGs to use in addressing ongoing and future changes in the evolving security environment in which MIC member nations will operate. In quantifying the work of the MIC, the MIC Strategy, through strategic vectors and objectives, provides a focus for MIC activities and associated MIWG work plans and interaction with other relevant interoperability actors. The MIC's primary focus is to resolve interoperability issues at the strategic and high operational level though work may extend to the tactical level as required.

Part Two, the MIC Strategic Plan provides the strategic vectors and deliverable objectives that achieve synchronization of MIC activities, both internally and externally. The MIC's primary focus is to resolve interoperability issues at the strategic and high operational level though work may extend to the tactical level as required.

Part Three, the MIC Engagement Plan, supports the MIC Strategy and MIC Strategic Plan by establishing general guidelines for MIC interactions (outreach) with external organizations. The MIC Engagement Plan defines the priorities, agenda, process and metrics for the MIC's external engagement in providing a formal structure and plan for progressing interoperability issues at the strategic and high operational level with external countries and organizations.

The Capstone MIWG is responsible to the Principals for drafting, maintaining, and executing the MIC Strategic Guidance Document. The Chairmen of the functional MIWGs will provide input to the Capstone MIWG members as appropriate. The MIC Strategic Guidance Document is reviewed by the Capstone MIWG on an annual basis and presented to the MIC Principals for their approval and signatures, if required, at their annual MIC Principals' meeting. The functional MIWGs' work plans and MIC Management Plan will be linked to and operate in accordance with the MIC Strategic Guidance Document.

The review is normally associated with the review and update of the FCOE and the MIC Gap Analysis process. This approach effectively blends the top down strategy and the bottom up approach of unforeseen emerging issues. The objectives are updated by the Capstone MIWG members' analysis in coordination with the analysis performed by members of the functional MIWGs of the latest FCOE document. To varying degrees, the identified essential components and corresponding elements apply to and across each of the objectives.

The Capstone MIWG and the functional MIWGs ensure that approved work plan tasks are mapped to and support at least one of the vectors and their supporting objectives listed in the MIC Strategic Plan listed under the vectors and objectives documented in the MIC Strategic Plan, Part Two. When accomplishing an approved work plan task via a Task Scoping and Analysis (TSA) Worksheet, MIWGs are required to identify, consider, address and/or correlate all relevant essential components and corresponding elements to the vectors and objectives in this plan.

Part One: MIC Strategy

To guide its future evolution, the MIC has adopted the following Vision and Mission Statements.

Vision Statement

For the MIC to become a premier operator-led MN forum to promote interoperability among lead nation militaries, supported by interfaces to government and relevant non-government entities, to enable more effective and successful MN/coalition operations.

Mission Statement

Provide an adaptive and agile framework to enable potential lead nations the opportunity to identify interoperability issues and articulate courses of action to set the strategic and operational level conditions for more effective coalition operations within and outside extant political alliances.

Today's Security Environment

The world we live in today is a volatile, uncertain, complex and ambiguous environment that presents considerable security and policy challenges/threats to MIC nations' national political and military leaders. While acknowledging the resurgence/emergence of nuclear capabilities in several countries present security challenges/threats, the greatest security challenges/threats facing the international community today are international terrorism, transnational crime and the instability associated with failed and/or failing states.

Each of the MIC nations recognizes that their national security is firmly linked to international peace and stability. MIC nations are steadfastly committed to collective security through membership in organizations such as North Atlantic Treaty Organization (NATO) and the United Nations (UN) as well as a variety of regional security arrangements. Nations are faced with diminishing resources, an increasingly complex and hostile world, and a steady requirement for intervention around the globe involving their military forces. These realities have reinforced for many nations the need for participating in coalitions across the spectrum of operations from humanitarian assistance and disaster relief to peace support operations to combat. World events have repeatedly shown that success in operations requires the engagement of all attributes of national power utilizing a comprehensive approach strategy.

The Future Coalition Operating Environment (FCOE)

While no one can predict future events with certainty, it is likely that the international security environment will remain volatile with the potential to become even more violent and unstable in the future. The future coalition operating environment is addressed in the Concept Development and Experimentation (CD&E) MIWG's "*MIC Future Coalition Operating Environment (FCOE)*" document, which is published in support of the Gap Analysis and the MIC Strategic Guidance Document:

Major Implications for Future Coalitions

- The importance of the comprehensive approach (CA) continues to grow. It is based on an effects based approach to operations and the ability to network all coalition entities (militaries, other government departments (OGDs), non-governmental agencies (NGOs) and international agencies) in order to share information in a collaborative environment throughout all phases of the operation.
- Western military dominance will continue and force adversaries into actions relying on asymmetric warfare.
- Non-state actors continue to employ asymmetric methods and irregular warfare. Their actions are enabled by the availability of commercial telecommunications and Information Technology (IT) capabilities and systems.
- The challenges posed by employing traditional military forces against non-state organizations persist. These challenges include the applicability of the Law of Armed Conflict, dealing with asymmetric threats, and interdicting global financial and logistics support. For coalitions and multinational operations, achieving and maintaining legitimacy remains a key issue.
- The future will include increased potential for humanitarian assistance and disaster relief operations in the wake of increasing numbers of natural disasters, droughts, floods and famine.
- The likelihood of conflict will increase particularly in developing nations experiencing resource shortages, rapid population growth and having large numbers of disenfranchised youth. Areas most acutely affected will be Africa, the Near East, Central Asia, and parts of Central and South America
- Food and water shortages, environmental disasters, resource disparity and the perception of improved socio-economic prospects will lead to increased migration to industrial nations and urban centers. This migration paradigm will place increasing pressure on fragile governments limiting their already strained ability to cope, and increasing the number of failed and failing states requiring intervention by the international community.

- Future coalitions require a global rapid reaction capability and the means to adapt universal and humanitarian legal standards. Coalition members must be better prepared for conflict occurring in urban areas.
- Growing access to technology will increase the risk of proliferation of sophisticated weaponry including Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosives (CBRNE) weapons to non-state and rogue actors.
- Future coalitions have increasing requirements for coherent information management, enabled by appropriate IT systems. However, the reliance on IT comes with attendant vulnerabilities and risk, which must be minimized.
- Future coalitions need to be adaptive in responding to future conflicts, disaster and humanitarian relief operations.

The Multinational Interoperability Council

The MIC is an organization of seven nations (Australia, Canada, France, Germany, Italy, the UK and the US) where each nation has demonstrated the capacity and national will to lead international coalitions. The MIC Principals also invite representatives from New Zealand as an Observer, representatives from NATO Allied Command Transformation (ACT) and the European Union Military Staff (EUMS) as Associates to participate in MIC meetings. The MIC provides a joint, MN forum for identifying interoperability issues and articulating actions at the strategic/high operational level that, if nationally implemented by MIC member nations, will contribute to more effective coalition operations. The MIC is a senior operator led body for coordinating, deliberating and facilitating resolution of interoperability issues. The MIC's work focuses on resolving information interoperability problems, strategic and operational issues and interagency aspects considered to be key to coalition operations. The key elements in the MIC structure are the MIWGs, which analyze issues and generate recommendations for the Council.

MIC Contributions

To date, MIC contributions have been largely in the area of coalition building but work is now progressing in areas associated with conducting coalition operations. Key MIC documents published and distributed to international and MIC nations' national military staffs, include the Coalition Building Guide (CBG), which articulates the Lead Nation (LN) concept; the Common Record of Logistics Reconnaissance Handbook and the Rapid Reconnaissance Handbook for Humanitarian/Disaster Response. These MIC documents provide a compendium of best practices for use by MN and national staffs.

The MIC is involved in the development and fielding of a classified network (MIC Wide Area Network (MIC WAN)) for sharing information amongst member nations, and enabling connectivity with future coalition partners. Standard Operating Procedures (SOPs), formats, protocols and associated directories have also been developed to support the MIC WAN. A secure Video Teleconference (VTC) capability was implemented between MIC nations.

The MIC has been and is very active in identifying gaps in operational concepts, doctrine, policy, and interoperability. In every case, the MIC has taken action to inventory and analyze any ongoing relevant work within their national defense staffs, the NATO alliance, the UN, the EUMS, and other MN fora. This approach provides a common understanding of national capabilities and constraints, identifies best practices, allows for the achievement of consensus on coalition SOPs, and aids in the development of national principles for confronting challenging issues and policies.

Future Attributes

The MIC aspires to be recognized as a lead operator-led deliberative forum for addressing interoperability issues and deficiencies at the strategic and high operational levels of coalition and MN operations. Since its formation, the MIC has gradually broadened its scope to encompass the execution and the transition phases of operations as well as coalition building. This broader focus requires the development and publication of additional MIC products. These products incorporate lessons identified and best practices from current operations, an appreciation of the future security environment through the FCOE document, and evolving concepts, doctrine and policy such as network centric operations, the CA, and the effects based approach to operations.

Success in future operations will hinge on transparent interoperability with all coalition partners in the commander's Area of Responsibility (AOR) including other government departments (OGDs) and non-governmental organizations (NGOs). Consequently, MIC nations recognize the need to engage all potential coalition partners on an ongoing basis to gain a fuller understanding of their respective capabilities, strengths and limitations. To reach out to this very broad audience, MIC member nations must leverage the latest mass communication technologies and tools as well as pursuing a strategy of direct engagement.

The MIC will attempt to influence the development of information management tools and practices required to enable the emerging concepts mentioned above. As a lead forum on MN and coalition operations, the MIC must also develop a communications strategy and the means to engage both internal and external audiences more effectively.

Assumptions, Constraints and Limitations

The MIC is composed of a small group of select nations, each with the capacity to lead an international coalition. Its small size gives the MIC the ability to reach a consensus quickly but also limits the number and complexity of tasks it can effectively manage and assess. To preserve its organizational agility, the MIC will remain a forum composed of a small group of select nations for the foreseeable future.

The MIC is not an alliance so it lacks formal authority; however its influential nature and agility will allow it to play a leadership role in shaping the future direction of coalition operations and to act as a catalyst for change.

The MIC attempts to identify gaps and to influence and leverage ongoing work within nations, alliances and international organizations, and advocate for “best of breed” solutions that can be applied in the near term.

The MIC is resource constrained. It must ensure the efficient stewardship of allocated resources and ensure that outputs are linked to established priorities addressed in this document. Availability, prioritization, direction of resources must be balanced in order to fulfill the future MIC program.

The MIC strategic horizon should be set at some 15-20 years while improving the ability to manage issues arising from current operations.

The MIC relies on the comprehensive understanding of coalition challenges from other MN fora, international organizations as well as MIC member nations’ national experiences.

Alliances and extant organizations are expected to address issues that arise during future symmetric conflicts and operations. Therefore, the MIC’s focus is likely to be more on asymmetric challenges and conflicts below the threshold of war fighting.

The Strategic Vectors

To remain relevant, realize its potential as a lead operator-led forum on coalition and/or MN operations, establish its focus, and prioritize its work plans, the MIC must adapt and frame its responses when addressing the ongoing and future changes in the evolving future security environment. To do so, the MIC will refine its focus IAW the principles expressed in the mission and vision statements discussed at the beginning of this document. To guide the work of the MIC, strategic vectors and supporting objectives are included in the MIC Strategic Plan, Part Two.

Part Two: MIC Strategic Plan

In pursuing the MIC Vision and accomplishing the MIC Mission, the MIC Strategic Guidance must periodically review and adjust its focus and work plans in order to capture the emerging and evolving requirements necessary to set the conditions for more effective MN/coalition building and operations.

The review is conducted in association with the FCOE document, the MIC Strategic Guidance document, and the Gap Analysis. This approach effectively blends the top down strategy and the bottom up approach of unforeseen emerging issues. The objectives are updated by the Capstone MIWG members' analysis and the analysis of functional MIWG members of the latest FCOE document. To varying degrees, the identified essential components and corresponding elements apply to and across each of the objectives.

The Capstone MIWG and the functional MIWGs ensure that approved work plan tasks are mapped to and support at least one of the vectors and its deliverable objectives. When accomplishing an approved work plan task via a Task Scoping and Analysis (TSA) Worksheet, MIWGs are required to identify, consider, address, and/or correlate all relevant essential components and corresponding elements to the vectors and objectives in this plan.

Vector 1: Develop, lead, communicate and assess Interoperability from a Lead Nation perspective at the strategic and high operational level across all lines of development ¹

The MIC produced high quality and valuable products that largely focused on coalition building. To be recognized and acknowledged as the de facto lead forum on coalition leadership, the MIC must build on its successes to expand further into the execution phase of coalition operations and the transition phase following operations.

The MIC developed a range of products that are relatively unknown and are not yet widely used by MIC nations' national staffs or elsewhere within their military establishments. This is one of the greatest challenges currently facing the MIC. MIC will develop a comprehensive communications strategy to actively engage national authorities and external entities.

Criteria for success: Recognition of the MIC as a premier operator-led interoperability forum as demonstrated by awareness of MIC activities and utilization of MIC products by MIC member nations' national staffs as well as by other interoperability fora.

- 1.1 Provide high-level guidance, coordination and monitoring of multinational Coalition interoperability activities to contribute to effective coalition operations.
- 1.2 Develop and execute an effective communication strategy.
- 1.3 Recommend courses of action to improve effective multinational / coalition operations.

¹ DOTMLPF ([Doctrine](#), [Organization](#), [Training](#), [Materiel](#), [Leadership](#), [Personnel](#), [Facilities](#))

Vector 2: Enhance Coalition Preparation

This vector aims to address all relevant MN interoperability issues from across the full spectrum of operations through the medium of coalition preparation i.e. MIC input and influence on education, training and exercise programs at the appropriate level.

The MIC will leverage strategic/high operational level experience and lessons identified from current coalition operations, exercises and experiments. A key element in progressing this objective will be the establishment and maintenance of an international lessons identified database. The appropriate processes for populating, managing, maintaining and analyzing the database must also be established. Success will only be realized if proven lessons are adopted, codified in MIC products, applied by MIC nations and widely promoted among and accepted by coalition partners.

Criteria for success: MN Interoperability issues considered as a matter of routine within national strategic and high operational training, exercise and lessons identified programs.

- 2.1 Identify, capture, and share lessons that have been identified by member nations regarding multinational coalition operations.
- 2.2 Influence and interact with ongoing MN exercise programs.
- 2.3 Identify and recommend potential training and education to enhance force preparation.
- 2.4 Inform and interact with ongoing concept development and experimentation processes.

Vector 3: Establish Principles for Effective Coalitions

The MIC will influence and leverage ongoing work within nations, alliances and international organizations to establish the foundation for coalition operations.

The MIC will exploit its member nations' demonstrated expertise, agility and high profile to act as an agent for change in the development of coalition doctrine, policies and processes within major alliances and the broader international community.

Criteria for success: Success in filling identified gaps on a best practice basis.

- 3.1 Identify the best practices of national plans and procedures for military and non-military interface in supporting coalition and/or MN operations.
- 3.2 Define, maintain and, if necessary, develop common operating procedures, processes and procedures for the planning and execution of coalition and/or MN operations.
- 3.3 Facilitate and establish best practices for information sharing for coalition and/or MN operations.
- 3.4 Identify and mitigate policy issues that impact on coalition and/or MN operations.
- 3.5 Coordinate doctrinal efforts between MIC nations to improve coalition and/or MN interoperability.
- 3.6 Share, explore, refine, and consolidate high level insights and findings developed through CD&E efforts in order to maximize the interoperability of future military capabilities.

- 3.7 Identify and pursue opportunities to improve medical processes and concepts in order to facilitate interoperability.
- 3.8 Identify and pursue opportunities to improve logistic processes and concepts in order to facilitate interoperability.

Vector 4: Advance the Comprehensive Approach

The success of future security operations is increasingly reliant on interagency cooperation involving militaries, OGDs, international aid agencies and NGOs. This environment poses additional challenges to interoperability in the areas of equipment, doctrine and planning. Greater consideration will also have to be given to the achievement of desired effects from a more holistic perspective involving coalitions comprised of members with diverse philosophies, capabilities and approaches.

The MIC will actively seek to gain a more in-depth understanding of the dynamic between all security partners operating in a coalition's AOR and to further the body of knowledge on the CA. The MIC aspires to lead in defining and developing the role of the military within the CA.

Criteria for success: Identification of an effective CA within future coalition operations.

- 4.1 Identify the best practices for integrating military and non-military effects in all aspects of coalition and/or MN operations.
- 4.2 Promote more effective interaction with non-military actors for future coalition and/or MN operations.
- 4.3 Foster the improved exchange of information between military and non-military actors in coalition and/or MN operations.
- 4.4 Define and engage the relevant actors who are useful in executing the CA

Vector 5: Promote Internal Information Sharing

The ability to enable the open and transparent sharing of information amongst its members is key to the success and relevancy of the MIC. The MIC will continue to leverage and expand the use of its classified video teleconference (VTC) capability to support face-to-face interaction between scheduled meetings.

Through the introduction of its own network, the MIC WAN, the MIC will realize the ability to exchange information up to the Secret level amongst member nations. The MIC WAN will initially enable e-mail plus attachments. Subsequent development phases will incorporate web services and the ability to populate and share a Common Operating Picture (COP), and to work collaboratively.

For the exchange and sharing of information that is neither classified nor operational in nature, the MIC internet-hosted website will be used. To improve the workflow and make the MIC more efficient in keeping its members informed while facilitating the timely completion of assigned tasks and internal coordination between working groups, the website will be enhanced

to include the establishment of a search function, a forum, collaboration tools and upload capabilities.

Criteria for success: Common understanding, across and within the MIC nations of coalition issues through appropriate interaction and information exchange.

- 5.1. Foster collaborative working relationships with national Headquarters involved in coalition and/or MN operations at the strategic and high operational level
- 5.2. Advocate and develop coalition information sharing capabilities, applications, services and user communities within and across the MIC nations.
- 5.3. Ensure the availability of secure and resilient network capabilities for coherent information sharing in voice, data and video format between MIC nations.

Vector 6: Promote External Information Sharing

The MIC must be able to communicate its message and share its products with all potential coalition partners including militaries, OGDs, NGOs and international agencies. A methodology, architecture and priorities will be established to share information with entities outside the MIC.

The MIC must also consider ways and means to exchange operational information with non-MIC coalition partners during the planning, execution and transition phases of operations. This goal is critical to enabling the CA, network centric operations and the effects based approach to operations.

Criteria for success: Awareness and accessibility to the MIC and to MIC products by external organizations through selective interaction and information exchange.

- 6.1 Develop, engage and maintain an effective relationship with international organizations and MN Headquarters.
- 6.2 Foster information sharing relationships with MN interoperability fora.
- 6.3 Promote the national adoption and implementation of interoperable standards, equipment, processes, and procedures to enhance coherent information exchange with coalition and/or MN partners external to the MIC.

Part Three: MIC Engagement Plan

The MIC must establish a structured engagement plan to focus and direct internal and external interactions with like-minded organizations and countries. The goal of this plan is to support the MIC Principals' MIC Strategic Guidance and its supporting strategic vectors as well as the supporting objectives.

Strengths and Methodology for Interaction

In order for the MIC to achieve its outreach goals, the MIC must acknowledge the limitations and constraints associated with implementing a broader outreach program. The main constraints that limit the breadth and scope of the MIC's outreach program are capacity, authority, and resources.

The MIC is not an alliance so it lacks formal authority; however, its influential nature and agility in addressing coalition and MN interoperability issues will allow it to play a leadership role in shaping the future direction of coalition and/or MN operations and to act as a catalyst for change.

The MIC is resource constrained. It must, therefore, provide efficient stewardship of allocated resources and ensure that outputs are linked to established MIC organizational priorities. Availability, prioritization, direction of resources must be balanced in order to fulfill the vectors and objectives of future MIC programs.

- Identify common stakeholders; engage with a targeted number of external organizations and countries
- Value is mutual gaps, leverage and recognition
- Engage on a value added, focused and specific agenda
- Initial engagement may be at a broad level leading to a more narrow, focused approach
- Setting priorities
- Reinforcement by repetition leads to trust and a higher level of engagement

The MIC is a relatively small body of potential coalition lead nations that has the agility and influence needed to lead and shape the direction of military concepts, procedures, doctrine and policy.

To establish itself as a recognized lead forum on MN and coalition operations, the MIC must also develop a formal communications strategy and the means to engage both internal and external audiences more consistently and effectively. To support its outreach goals, the MIC will identify external organizations and countries it will interface with on a more formal, scheduled basis.

Responsibilities

The MIC Principals provide strategic direction for MIC engagement planning through the MIC Strategy Document. The Principals will approve associate and observer status as stipulated in the MIC Membership Policy and Procedures document. The MIC Principals also recommend

and approve engagements with organizations and countries that are not MIC Associates or Observers. The MIC Principals will provide guidance on engagement priorities, and when necessary, will identify and approve resource requirements not available through the MIC ES staff. The MIC Principals' primary focus will be to engage with representatives from their countries and organizations identified in this engagement plan as their schedules and business activities permit. Marketing the MIC to senior Ministry of Defense (MOD) and Department of Defense (DOD) officials is an important activity for the MIC Principals.

The Capstone MIWG members will review the MIC Engagement Plan annually and provide recommendations to the MIC Principals on an engagement schedule during their annual MIC Principals' meeting. The Capstone MIWG members will coordinate activities in the MIC engagement plan with existing MIC tasks and MIWG work plans. The Capstone MIWG members ensure proposed engagement programs are relevant to existing MIC programs and do not interfere with established functional MIWGs' work plans and priorities. The Capstone MIWG members will coordinate with the Chairmen of functional MIWGs to insure the breadth and scope of their engagement efforts do not exceed the limited resources available to the MIWGs. The Capstone MIWG members are responsible for reviewing and approving any new statement of cooperation (SOC) between the MIC and another interoperability organization or forum. The Capstone MIWG is the lead MIC agent for engagement with external organizations and countries. The Capstone MIWG members will engage with representatives from other countries and organizations identified in this engagement plan as their schedules and business activities permit.

The MIC ES staff is responsible for monitoring and documenting the status of the MIC engagement program. The MIC ES staff will serve as the information manager for the MIC with responsibility for promulgating MIC information into the larger MN community. The MIC ES staff is the central point of contact for any organizations wishing to interact with the MIC. If required, the MIC ES staff is responsible for drafting SOCs between the MIC and other interoperability organizations. The MIC ES staff is responsible for maintaining existing relations with the Washington, D.C. based multifora groups. The MIC ES staff is also responsible for coordinating engagement efforts with extant countries and organizations in conjunction with MIWG conferences, and will, in coordination with Capstone MIWG members, establish outreach plans supporting MIWG conferences. The MIC ES staff will engage with representatives from other countries and organizations identified in this engagement plan as their schedule and business activities permit.

The MIC Alumni Program provides an outreach capability to former MIC Principals, Capstone MIWG members, and Chairmen of the functional MIWGs. The MIC ES staff will maintain contact information on former MIC members who are still on active duty in order to make MIC products and information available to these key personnel for marketing and socializing the work of the MIC. The Alumni Program database will be available on the MIC member-only website.

MIC functional MIWGs will support the MIC Engagement Plan and will annually review their engagement efforts and provide updates and recommendations to the Capstone MIWG as appropriate.

MIC Outreach Categories

The MIC Membership Policies and Procedures document identifies categories for observers (nations) and associates (organizations) that have interests that are common to the MIC. Currently, New Zealand is as an observer nation, and NATO Allied Command Transformation (ACT) and the European Union Military Staff (EUMS) are MIC associates. Additionally, the MIC has established working relationships with organizations not specifically addressed in the MIC Membership Policy and Procedures document. These engagement efforts fall into two broad categories; organizations associated with and internal to MIC member nations (including organizations led by MIC member nations), and organizations that are composed of nations external to MIC member nations.

Internal interaction with their national staffs is a responsibility for all MIC member nations. The MIC ES staff will manage internal engagements in close coordination with the appropriate national Capstone MIWG representative and/or the MIC National Secretary of the MIC nations involved. However, in order to conserve resources, the MIC will schedule their outreach activities with visiting organizations that are in geographic proximity to where MIC/MIWG meetings are being conducted. To the maximum extent possible, MIC member nations will assist the MIC ES staff with internal engagement with organizations within their own countries.

Coordination of external interaction is primarily the responsibility of the MIC ES staff based on guidance and direction received from Capstone MIWG members and/or MIC Principals. Due to limited resources; the MIC will exercise a conservative approach when planning and engaging in outreach to external countries and/or organizations.

MIC Engagement Levels

Due to the resource limitations, the MIC Principals, Capstone MIWG members and MIC ES staff must actively manage expectations with engagement partners. The MIC ES staff, in order to identify and assess engagement levels, will use the following criteria to categorize its outreach efforts and activities.

Level 1 – Awareness. The lowest engagement level involves a basic understanding of the mission, objectives, and methodology of participating organizations and countries. The MIC ES staff is normally responsible for Level 1 engagement efforts and activities. In addition, the MIC ES staff has broad authority for promulgating MIC information to the external MN community. An example of Level 1 engagement is the MIC ES staff providing a MIC overview briefing to a MN organization for the sole purpose of making them aware of MIC programs and products. Frequency of engagement is as required.

Level 2 – Information Sharing. This engagement level is characterized by the systematic exchange of information and results from ongoing or completed initiatives. This includes the promulgation of external study/experimentation results with current approved MIWG work plans. It also includes the sharing of MIC products and analysis with other MN organizations. The level of exchange does not imply an active collaboration at the MIWG level. An example of

this level of engagement is the sharing of MIC analysis results related to a specific task scope analysis (TSA) worksheet task and/or in responding to specific information requests related to MIC publications and/or MIC generated materials.

Frequency of engagement involves contacts and visits as required.

Level 3 – De-Confliction of Work Programs. This engagement level involves the systematic exchange of information on areas of common interest or focus. Once common focus areas are identified, the MIC ES staff with approval from the Capstone MIWG members will work with the cooperating organization and/or country to avoid duplication of effort. This engagement level requires a high degree of trust between participating countries and/or organizations as well as a thorough understanding of scope of work and expected outcomes of the tasks of mutual interest to the participating members. Because of the high degree of trust and expectations at this level, this level of engagement may require a statement of understanding or cooperation be drafted between participating organizations and/or countries to codify their cooperative relationship.

Frequency of engagement is less than biennial.

Level 4 – Cooperation. This engagement level involves an active collaboration between the MIC and participating countries and/or organizations on specific aspects of MN and/or coalition operations. This level focuses on a common area of interest with a limited scope of involvement, for a limited period of time. A predefined set of objectives will be developed and coordinated on by all participants to keep the collaboration effort to a manageable level and to preclude “mission creep”. This engagement level generally requires a statement of understanding or cooperation to manage expectations between the MIC and the participating organization.

Frequency of engagement is at least annually.

MIC Outreach Priorities

In order to maximize effects, the MIC must closely monitor the priority of engagement efforts. For Levels 1 and 2, the MIC ES staff manages information flow based on current workload and the anticipated level of effort for engagement levels 1 and 2 identified above.

For Levels 3 and 4, the MIC ES staff works closely with the Capstone MIWG to identify engagement opportunities based on anticipated focus areas and current functional MIWG work plans. The Capstone MIWG is responsible for approving engagement activities at a MIWG conference based on the schedule and location of the conference. The Capstone MIWG will schedule engagement opportunities and activities based on their geographic proximity to scheduled MIC and/or MIWG meetings.

MIC priorities should consider the availability and capacity of participating organizations when setting priorities for engagement efforts. The Capstone MIWG should also consider periodic repeat visits for those organizations that have a strong common interest with the MIC. For example, the MIC should develop a MIWG conference schedule to periodically revisit operational and combatant commands that engage in ongoing MN and/or coalition operations in order to regularly exchange information on current and relevant interoperability issues.

The following factors frame the planning of the MIC outreach program.

1. The MIC Principals, during their annual meeting, will provide direction and guidance on the proposed outreach schedule for the next 12-months as presented to them by the Capstone MIWG.
2. The levels of common interest between the MIC and the selected actors will be assessed to determine the frequency of visits and frequency of contact initiated by the MIC ES staff and/or other MIC representatives to the actors.
3. The accessibility to actors and their staffs is critical in setting and scheduling on-site or off-site meetings.
4. The capacity of the actors and their staffs to support visits and contacts with MIC representatives must be assessed and understood when planning outreach activities.
5. The will and enthusiasm of the actors and their staffs to engage MIC representatives must be determined and understood before visits and contacts are initiated.
6. The responsiveness of actors to inquiries and outreach efforts of the MIC ES staff and other MIC representatives are an important factor in the planning and coordinating successful meetings and exchanges.

7. The risks and opportunities associated with actors supporting MIC programs and initiatives needs to be determined and understood before outreach plans are finalized and the actors are contacted and/or visits are scheduled.

SIGNATORIES



ANDREW SMITH
Brigadier
Director General Plans
Headquarters Joint Operations Command
Australian Defence Force



PETER J. ATKINSON
Brigadier-General, Canadian Forces
Director General Operations, Strategic Joint Staff



BENOÎT PUGA
Général de Corps d'Armée
Deputy Chief of Defense Staff (Operations)
French Joint Defense Staff



ERHARD BÜHLER
Brigadegeneral, German Defense Forces
Director Joint Commitment Staff
Federal Ministry of Defense



PASQUALE PREZIOSA
Generale di Divisione Aerea, Italian Air Force
Director Political - Military and Planning Division
Chief of 3rd Division of the Defence General Staff
Italian Ministry of Defence



C. M. NICKOLS
Air Vice-Marshal
Assistant Chief of the Defence Staff (Operations)
UK Ministry of Defence



CARTER F. HAM
Lieutenant General, USA
Director for Operations, J-3
U.S. Joint Staff

Annex A - MIC Engagement/Outreach Plan

The following graphic shows the MIC outreach plan with target audience (actors) on the left side. The next two columns to the right of the actors contain information on the current level of engagement/outreach and the desired level of engagement/outreach for each actor. The remaining columns to the right of these two columns include the history of engagement/outreach from 2004 until 2007, the current engagement/outreach plan approved by MIC Principals for 2008-2009 and the projected engagement/outreach plan for the 2010-2013 time frame.

Three types of engagement are listed:

1. Co-located MIWG meetings with an actor
2. MIC/MIWG meetings attended by actors
3. MIC ES staff provided a MIC briefing at meeting



(INTENTIONALLY BLANK)

(INTENTIONALLY BLANK)



Multinational Interoperability Council (MIC)
Executive Secretariat
J-39/MOD
3000 Joint Staff, The Pentagon
Washington D.C. 20318-3000

Annexe VII : Publication du MIC dans une revue spécialisée



Exercise Maple Flag. Photos: top, WO Serge Peters; left, Cpl Bob Mellin.

Coalition building

for comprehensive operations

SINCE THE CONCLUSION OF THE COLD WAR, multinational/coalition operations have shaped the military's involvement in activities and engagements around the globe. These military involvements cover the full spectrum of operations, from humanitarian/disaster relief, to peacekeeping/peace enforcement, to major theater war.

The most important variable in coalition operations is "unified action," the synergistic application of all instruments of national and multinational power involving nonmilitary and international organizations, governmental as well as military forces. To achieve unified action, interoperability between multinational forces is characterized by the seamless exchange and sharing of information at the strategic, operational and tactical levels.

Interoperability means more than simply connecting systems together to exchange data; it also involves the ability of coalition partners to share information, create a shared understanding of the situation, collaborate on the development and selection of courses of action (COAs), communicate these COAs to all forces or units, and allow forces to work together effectively. Aside from communication and information technology networks, interoperability includes all aspects of doctrine, logistics,

intelligence, and policy.

When assessing the current state of multinational interoperability, it is easy to identify gaps, which hinder strategic and operational planning between national military and planning staffs. The realization that these gaps exist was a key factor in the formation of the Multinational Interoperability Council (MIC), a deliberative, non-binding multinational forum.

The MIC is a senior operator-led, seven-nation forum that identifies and addresses strategic and high operational level interoperability issues, challenges and gaps. This forum has existed since 1996 and consists of representatives from the ministries/departments of defence of Australia, Canada, France, Germany, Italy, the United Kingdom and the United States.

The MIC identifies interoperability issues and articulates actions, which if nationally implemented by member nations, contribute to more effective multinational/coalition operations. Its overall goal is to facilitate the exchange of relevant information across national boundaries to support multinational/coalition operations and to encourage national actions to resolve interoperability issues. Its vision is to become a premier operator-led forum to promote interoperability among lead nation militaries, supported by collaboration with and between government and relevant non-government entities, to enable more effective and successful multinational/coalition operations.

The MIC is an excellent collaborative forum for senior operators and their staffs to candidly and objectively discuss the multitude of interoperability issues facing their nations individually and collectively. Membership is selective but not exclusive: a nation must have the desire, capability, competence and resources to lead a coalition operation and be willing to commit sufficient personnel and resources to fully participate in all MIC meetings. The small number of member nations allows the MIC to adroitly balance the benefits of broader perspective and regional coverage while still being responsive and flexible.

Nations not meeting the MIC membership requirements can petition for "Observer" status and participate in MIC meetings while organizations can petition for "Associate" status. Currently, New Zealand is an observer while NATO Allied Command Transformation and the European Union Military Staff are associates.

The MIC is led by senior flag or general officers from either the operations or plans branches of each nation's defence staff, who are designated as the "MIC Principals;" the U.S. Joint Staff Director of Operations (J3) acts as the chairman. The principals meet annually, or more frequently, if needed, to provide oversight and leadership in managing, responding to, and approving the work of the council.

The work of the MIC is performed by the functional and Capstone Multinational Interoperability Working Groups (MIWGs), who review and assess issues related to coalition interoperability, identify solutions, and prepare prioritized recommendations.

The principals and other national representatives express their nation's coordinated national positions on multinational/coalition issues to the extent practical, in accordance with their national laws. Formal approval and implementation of measures agreed to and endorsed by the MIC are the responsibility of the member nations and their national staffs.

Coalition Operating Environment

The overarching context for the work of the MIC is based upon an understanding of the nature and environment of opera-

tions involving multinational and coalition operations – diverse entities where members have divergent national interests, modus operandi and equipment. Despite these complexities, multinational and coalition operations are increasingly relevant for international military intervention operations.

The diversity of a coalition strengthens an operation in terms of international legitimacy, sharing the equipment/manpower burden, political/diplomatic advice, and national economic resources. The assets brought to a coalition operation by diverse nations provide a range of resources, skills, and experience that enhances the chance of success while concurrently demonstrating buy-in and commitment from the international community.

The benefits of multinational diversity are counterbalanced by its difficulties, which include differences in language, equipment, understanding, goals, rules of engagement, national interests, technology, foreign disclosure policies, and budgets. Though the nations may want to share information, national policies may prevent them from doing so, particularly when dealing with intelligence information.

The MIC has completed a variety of products to assist national staffs or coalition task force staffs in building coalitions that are more effective.

[The Future Coalition Operating Environment](#) document provides a shared vision of the future multinational/coalition environment nations are likely to operate in. The future envisioned in the document supports the activities associated with the guiding strategic and operational level interoperability development and identifying the key functions and capabilities likely required to operate effectively within a future coalition.

[The Rapid Reconnaissance Handbook for Humanitarian/Disaster Response](#) document is a compilation of best practices on humanitarian/disaster reconnaissance fundamentals, methods, approaches, teams, planning, information management, and lessons learned. It serves as a strategic and higher operational level reference tool for contingency reconnaissance planning in the event of or as a result of a humanitarian or disaster situation.

[The Coalition Building Guide](#) addresses the coalition building process in respect to military operations. It introduces the “Lead Nation” concept, defined as the nation selected by mutual consent of the participating nations in a multinational effort to lead the coalition in operations. It specifically identifies the essential factors that the Lead Nation’s coalition commander and staff should consider for the effectiveness and efficiency of a coalition.

Comprehensive Approach

The majority of intervention operations for the foreseeable future are likely to involve coalitions where nations share the burdens and resources of supporting the operations, while at the same time, providing legitimacy for the operation. These benefits, however, are offset by the complex nature of coalitions. MIC nations working together have the opportunity to address and resolve these complexities, or at least reduce their impact while maximizing the benefits of coalition operations. MIC nations understand that forming, building, executing and sustaining future coalition operations is only going to become more complex as resources become more limited and dynamic

security threats continue to evolve around the globe.

One significant aspect of coalition/multinational operations that the MIC has begun to address is the Comprehensive Approach (CA). Recent operational experiences have indicated that military actions alone cannot resolve a crisis and that close cooperation and interaction between all actors within an area of interest is necessary. Since many of these actors act independently with no hierarchical relationships with other actors, a set of comprehensive procedures is needed to facilitate effective and efficient cooperation between all actors.

This Comprehensive Approach to Operations, the collaboration of military and non-military forces and organizations in crisis management, is currently being discussed in a wide variety of national, international and supranational organizations and fora. However, due to the large number of actors, each focusing on different, partly incompatible objectives, neither an internationally agreed conceptual basis, nor an established set of terms and definitions is yet available. Promising developments in the MIC nations and some of the NATO and European Union nations are all aiming in similar directions.

The MIC intends to capitalize on these existing efforts by focusing on the military contributions to CA and by examining the friction points between military forces and all other actors in crisis management operations. Eventually, the MIC hopes to use this analysis to create new CA products that will be useful to strategic and operational planners in preparing for and executing coalition/multinational operations using the CA across the wide spectrum of crisis management scenarios.

The bridging of doctrine, communications, logistics, planning, coupled with a full understanding of each potential partner’s capabilities and limitations will enhance the success of future coalition operations and promote a safer world environment. To this end the MIC’s main work efforts for 2009 are focused on the following areas:

- developing a common CA framework that establishes a common understanding of the CA;
- exploring the requirements, strategies, and procedures to transition from a coalition end state under military control to a “follow-on” civilian authority (UN, Host Nation, etc);
- investigating the integration of post-conflict activities into a “best practices” stabilization handbook;
- finalizing and publishing Bilateral Mutual Logistics Support Agreements between MIC nations that allow nations to support one another logistically during coalition operations;
- finalizing and publishing Bilateral Mutual Medical Support Agreements amongst the MIC nations that will allow nations to share medical support and resources as needed;
- development and implementation of a secure MIC Wide Area Network that facilitates the sharing of classified information between MIC member nations.

The MIC is working diligently on interoperability issues to ensure future coalitions are stronger and more effective. The efforts of the MIC are assisting potential coalition lead nations in working more effectively together before, during and after a crisis occurs. ■